TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9982 36 PAGES — VENDREDI 4 MARS 1977

AU CONGRÈS DU PEUPLE

M. Kadhafi fait l'éloge de Fidel Castro

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,65 ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 28 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 14 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Discrimination sur les ventes de beurre à l'U.R.S.S.

La scène bruxelloise donne un étrange spectacle dans la nouvelle affaire de vente de beurre à l'Union soviétique. Oui ou non, les Neuf ont-ils décidé de ne plus accorder de subvention aux ventes de produits alimentaires à l'Est ?

Mercredi matin 2 mars, les journalistes ont reçu un communiqué de la Commission européenne : « Aucune nouvelle restitution ne sera accordée dans un avenir prévisible pour les exportations de beurre vers l'Europe de l'Est. » En clair, le collège bruxellois mettait un embargo. Malheureusement, ce communiqué, rédigé dans le cabinet du président Jenkins, ne correspondait pas exactement à ce qui avait été décidé quelques instants plus tôt en Commission. L'après-midi même, M. Gundelach, commissaire chargé des questions agricoles, corrigeait l'« erreur » : un négociant qui a du beurre immédiatement disponible peut encore obtenir une « restitution » pour vendre en U.R.S.S. ; en revanche, il ne peut plus la demander pour une vente à terme.

Comment M. Gundelach a-t-il tenté de justifier les restrictions apportées à l'exportation vers l'Europe de l'Est ? Gérer des excédents laitiers considérables coûte, de toute façon, a-t-il rappelé, fort cher : près de 13 milliards de francs en 1976 pour les Neuf. Cet argent, qui est celui des contribuables européens, peut être utilisé de différentes manières : pour aider les exportations vers les pays tiers ou subventionner la consommation de beurre à l'intérieur de la C.E.E. Trente-six mille tonnes viennent d'être vendues à l'U.R.S.S. par des négociants français, avec une forte subvention (350 millions de francs environ). « Il n'est ni nécessaire ni souhaitable d'aller au-delà, ajoute M. Gundelach ; jusqu'à présent, suffisamment de fonds publics ont été ainsi utilisés au profit de l'Europe de l'Est. »

Cette démonstration, imposée à M. Gundelach par les circonstances, ne résiste pas à l'analyse. Les arguments du commissaire laissent penser que les utilisateurs se pressent à la porte de la Commission pour se disputer l'accès au stock communautaire ; qu'il convient, par conséquent, d'agir avec prudence, d'opérer des arbitrages entre leurs demandes. Vendre trop à l'U.R.S.S. alors que « d'autres transactions sont possibles » risquerait « d'entraver des courants d'échanges traditionnels, et d'autres occasions d'exportations pourraient être perdues », a dit, sans rire, M. Gundelach. La réalité n'est pas celle-là : les stocks de beurre de la C.E.E. s'élèvent actuellement à 280 000 tonnes et pourraient atteindre 400 000 à 500 000 tonnes à l'automne prochain. Le problème est bien de trouver des acheteurs.

L'attitude des Britanniques a surpris. En mettant l'accent sur « la subvention à la ménagère soviétique », alors que les consommateurs européens sont contraints de payer des prix élevés, ne prépare-t-on pas outre-Manche une nouvelle attaque en règle contre la politique agricole commune ? Le système communautaire peut paraître absurde, qui conduit à payer cher des produits que les Neuf pourraient acheter à moindres frais sur les marchés mondiaux. Pourquoi ne pas s'approvisionner au meilleur prix et verser des subventions directes aux agriculteurs européens, plutôt que de brader les excédents que produit une paysannerie encore trop nombreuse ? Tel était l'avis — et la politique — de Londres jusqu'à son adhésion au Marché commun. Les Six, puis les Neuf, ont fait un choix inverse : en garantissant un prix relativement élevé aux producteurs, on leur permet de subsister dans des conditions d'exploitation souvent médiocres. Faut-il remettre en cause cette orientation parce qu'il y a trop de produits laitiers ? Ce serait oublier un peu vite les raisons politiques et sociales du choix européen, ainsi que ses implications régionales.

(Lire page 34.)

La déclaration de Madrid

Les P.C. français, espagnol et italien veulent garantir « toutes les libertés collectives et individuelles »

A Madrid, la rencontre de MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais s'est achevée jeudi 3 mars en fin de matinée par la publication d'une déclaration commune. Ce texte exprime la solidarité des signataires avec ceux qui travaillent en Espagne au rétablissement de la démocratie, ce qui exige la reconnaissance du parti communiste.

Dans ce document, les secrétaires généraux des P.C. d'Espagne, de France et d'Italie se prononcent pour une société nouvelle garantissant « toutes les libertés individuelles et collectives ».

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Le parti communiste français et le parti communiste italien expriment leur conviction que le peuple espagnol parviendra au plein rétablissement de la démocratie, dont un critère essentiel est aujourd'hui la légalisation du parti communiste et de tous les partis démocratiques, indispensable pour la tenue d'élections véritablement libres. Ils expriment leur solidarité avec tous ceux qui agissent en Espagne pour obtenir la libération des prisonniers politiques, pour mettre en échec les provocations et les crimes fascistes qui veulent entraver la marche à la démocratie. La fin de la dictature franquiste, après celles du fascisme au Portugal et en Grèce, représente un changement important et positif dans la situation européenne. Le progrès démocratique en Espagne est d'un intérêt particulier pour les peuples français et italien.* »

Tel est le passage essentiel de la déclaration commune publiée à Madrid, ce jeudi 3 mars, par MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo.

« *Les trois partis* (français, italien et espagnol) *entendent développer également à l'avenir la solidarité internationaliste et l'amitié sur la base de l'indépendance de chaque parti, l'égalité de droits, de la non-ingérence, le respect du libre choix de voies et de solutions originales pour la construction de sociétés socialistes correspondant aux conditions de chaque pays.*

» *Les communistes d'Espagne, de France et d'Italie entendent agir pour la construction d'une société nouvelle, dans la pluralité des forces politiques et sociales, dans le respect, la garantie et le développement de toutes les libertés collectives et individuelles : liberté de pensée et d'expression, de presse, d'association et de réunion, de manifestation, de libre circulation des personnes à l'intérieur de leur pays comme à l'étranger, liberté syndicale, indépendance des syndicats et droit de grève, inviolabilité de la vie privée, respect du suffrage universel et possibilité d'alternance démocratique des majorités, libertés religieuses, liberté de la culture, liberté d'expression des différents courants et opinions philosophiques, culturelles et artistiques. Cette volonté de réaliser le socialisme dans la démocratie et la liberté inspire les conceptions élaborées en toute indépendance par chacun des trois partis.* »

La déclaration de Madrid met, d'autre part, l'accent sur l'importance qu'attachent les communistes espagnols, italiens et français à de nouveaux pas en avant sur la voie de la détente et de la coexistence pacifique, à des progrès réels dans la réduction des armements, à l'application intégrale par tous les États de toutes les dispositions de l'acte final de la conférence d'Helsinki, et à une tenue positive de la rencontre de Belgrade, à l'action pour le dépassement de la division de l'Europe en blocs militaires antagonistes, à l'établissement de nouveaux rapports entre les pays développés et les pays en voie de développement et d'un nouvel ordre économique international.

Alternative démocratique, respect et défense de toutes les libertés, abandon du thème de la dictature du prolétariat, rejet de la politique des blocs, formation de larges alliances avec toutes les forces démocratiques et populaires. Pour leur première rencontre à trois en terre espagnole, MM. Marchais, Berlinguer et Carrillo n'auront pas été au-delà de ces thèses maintenant classiques d'une « ligne » qualifiée par commodité d' « eurocommuniste ».

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 2.)

En réponse à M. Guichard, M. Barre autorise tous les ministres à « soutenir loyalement » les candidats de leur choix

M. Raymond Barre, dans sa réponse à la lettre des ministres R.P.R. que lui avait remise M. Olivier Guichard, autorise tous les membres du gouvernement à soutenir dans la campagne municipale les candidats de leur choix. Il leur demande d'éviter les attaques au sein de la majorité entre listes rivales. M. Guichard a exprimé aussitôt sa satisfaction. M. Raymond Barre s'est entretenu jeudi matin avec M. Poniatowski.

M. Raymond Barre a répondu, ce jeudi 3 mars, à la lettre que M. Olivier Guichard, ministre d'État, garde des Sceaux, lui avait remise mardi matin au nom des huit membres du gouvernement appartenant au R.P.R. (*le Monde* du 3 mars). La lettre adressée par M. Barre à M. Olivier Guichard a été envoyée en double aux trente-cinq autres membres du gouvernement. Mercredi en fin d'après-midi, le ministre de la justice avait été reçu par M. Barre à l'Hôtel Matignon durant quarante-cinq minutes pour discuter des termes de la réponse du premier ministre. La lettre de M. Barre définit en quelque sorte les préceptes d'un code de bonne conduite des ministres en période électorale et recommande la modération.

M. Olivier Guichard a publié jeudi matin au nom des ministres R.P.R. un communiqué qui paraphrase la lettre de M. Barre, sans toutefois relever que le premier ministre y rappelle les réserves qu'il avait faites sur la candidature de M. Chirac lors de son entrevue avec lui le 19 janvier ni l'allusion au discours de Saint-Nazaire du président du R.P.R.

Les ministres gaullistes considèrent que l'on est passé de la dénonciation du pluralisme désorganisé et des primaires sauvages à la reconnaissance — qu'ils ont d'ailleurs toujours soutenue — de primaires acceptées et de traitements à égalité de MM. Chirac et d'Ornano.

Le premier ministre rappelle dans sa lettre les conditions dans lesquelles il a été amené à désigner M. Michel d'Ornano comme candidat de la majorité à la suite d'une procédure d'arbitrage à laquelle avaient participé M. Guichard ainsi que des ministres représentant toutes les formations de la majorité.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 11.)

Un plan de réformes audacieuses pour la Sécurité sociale

L'heure n'est plus aux replâtrages pour sauver la Sécurité sociale d'un déficit chronique. « L'heure de vérité approche en matière sociale... » *Une réforme globale est indispensable. Comment ne pas en être convaincu à la lecture du vigoureux rapport annuel de l'inspection générale des affaires sociales sur* « Les dépenses sociales » ?

Présenté à la presse, ce jeudi 3 mars, il livre aux Français une masse de renseignements dont quelques-uns bouleverseront des idées reçues (notamment sur la consommation médicale) et il offre une gerbe foisonnante de propositions et de réformes audacieuses, souvent fort différentes de celles qu'envisagent le premier ministre et les ministres du travail et de la santé (lire page 32) l'analyse du document).

Ce bilan met en lumière l'extraordinaire développement des mesures sociales en France, mais aussi l'anarchie des systèmes actuels d'assurance et d'assistance ainsi que la persistance d'importantes inégalités. A la recherche de formules permettant à la fois de maîtriser les dépenses sociales et de lutter contre ces inégalités, les inspecteurs des affaires sociales qui « *jouissent d'une totale liberté d'expression* », proposent des réformes essentielles, qui ont aussi pour objet de simplifier et d'humaniser une réglementation et une législation presque monstrueuses.

Les hommes et femmes au pouvoir tireront-ils profit de ces suggestions ? Le gouvernement veut créer une allocation nouvelle, qui fusionne les prestations de salaire unique et de frais de garde et soit réservée à deux familles allocataires sur trois ; le rapport suggère, lui, une modification globale portant à la fois sur toutes les allocations familiales et sur le quotient familial. Le gouvernement envisage d'accroître la participation des assurés aux frais de santé par un relèvement du « ticket modérateur » ; le rapport démontre l'injustice et l'inefficacité économique de ce système et préconise une action plus énergique, portant, par la planification, sur toutes les offres de soins, de l'hospitalisation publique à la médecine libérale. Concernant les retraites vieillesse, le rapport propose encore des réformes audacieuses d'harmonisation, avec un minimum de revenu égal aux deux tiers, puis aux trois quarts du SMIC (au lieu de 48 % actuellement).

Si ces suggestions sont presque toutes assez proches des projets de la gauche, elles remettent néanmoins quelques conceptions des partis d'opposition et de certains syndicats, notamment lorsque l'inspection affirme qu'il ne faut pas abaisser systématiquement l'âge de la retraite à soixante ans et qu'il faudrait peut-être supprimer le versement des petites rentes accordées à certains accidentés du travail. Un énorme et véritable pavé dans la mare, donc.

Lse groupes de pression pourraient être tentés de ne retenir de ce rapport que les observations ou constats qui, à telle ou telle page, rejoignent leurs préoccupations : les cadres, puisque le texte montre qu'ils consomment moins que les ouvriers ; les médecins, car le rapport souligne combien l'hôpital coûte cher ; les employeurs, puisque est admise la justesse de leurs inquiétudes sur l'absentéisme. Mais ce serait oublier l'insistance avec laquelle l'inspection réclame une réforme globale, car une justice plus grande nécessite une solidarité accrue.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AU JOUR LE JOUR

1 à 0

On comprend mal ceux qui trouvent insuffisante la marge par laquelle Saint-Étienne a battu Liverpool. 1 à 0, c'est un point de plus que l'autre. Et il n'est pas un candidat aux élections qui ne sache que cela fait toute la différence entre un élu et un battu.

Mais, peut-être, dira-t-on que la qualité d'une victoire pour une équipe importe plus qu'un succès occasionnel, car elle est l'indication de sa forme, de son dynamisme, de sa compétence et qu'on en peut augurer de ses performances ultérieures. Car elle sera très vite remise en cause en cas de médiocrité ou de contre-performance. C'est cela, probablement, qui fait toute la différence entre le sport et la politique.

ROBERT ESCARPIT.

LA SUISSE MORTIFIÉE

I. — Mea culpa...

Lausanne. — Depuis le temps qu'à Lausanne ou Berne on dissertait sur le « malaise suisse », cela devait finir par arriver. C'est fait. Pis qu'un malaise ! Un syndrome d'anxiété, une vraie maladie d'introspection. Avait-on jamais connu pareille agitation des âmes dans ce territoire officiel de la placidité ? Les Suisses ne se sentent plus aimés, ni admirés, ni cités en exemple. Ils en conçoivent une sorte de chagrin stupéfait et s'étourdissent de polémiques dans les journaux. M. Pierre Graber, ministre des affaires étrangères, concède lui-même que l'image de la confédération dans le monde s'est, depuis peu, sérieusement dégradée. « *Les Suisses s'étaient trop habitués à l'idée que les pays — celui de la Croix-Rouge, de la philanthropie et de la neutralité — était partout admiré*, soupire-t-il en se consolant d'une boutade : « *Bah ! Les nantis ne sont jamais bien vus. La prospérité n'attire pas les sympathies.* »

L'explication n'est peut-être pas suffisante.

De notre envoyé spécial
J.-C. GUILLEBAUD

M. Canonika, député socialiste et secrétaire général de la confédération syndicale, est plus abrupt dans son jugement. « *Nous pensions être toujours le premier de la classe sur la scène internationale. Sans nous apercevoir que toute la fortune morale actuelle accumulée jadis était maintenant liquidée. La Suisse n'est plus considérée comme avant, une partie du peuple s'en rend compte.* »

Que se passe-t-il donc en Suisse ? Qu'arrive-t-il à ce morceau exigu de l'Europe dont rien ne laissait prévoir qu'il puisse cesser brusquement de figurer l'enclave paisible, statutairement et géographiquement préservée des maëlstroms — et des vices — du continent ? Ce qui se passe est, semble-t-il, assez simple : on s'est mis, de Vaud à Lugano, à parler haut au lieu de chuchoter ; à écrire des vérités « obscènes » à la place des *mea culpa* allusifs ; à appeler un chat un chat et un profit un profit. Le petit séisme cantonal provoqué en 1936 par le livre de Jean Ziegler [*Une Suisse au-dessus de tout soupçon* (1)] a atteint des proportions excessives, donc révélatrices.

Réflexions très méchantes au Parlement fédéral, éditoriaux acides dans la *Neue Zürcher Zeitung*, commentaires indignés à la radio. La « maladie Ziegler », déjà sérieuse, devait rebondir encore avec la promotion de l'intéressé, député socialiste, au poste de professeur ordinaire de l'université de Genève. Récompenserait-on un « *traître à la patrie* » ?

Le petit pamphlet en question — qui, traduit en allemand, se vend désormais partout — ne méritait pourtant ni tant d'honneur, ni tant d'indignité. Non qu'il ne fût pas intelligemment argumenté et bien documenté.

(Lire la suite page 3.)

(1) Éd. du Seuil.

LA FRANCE DE M.-A. MACCIOCCHI

Mai 68 comme la taupe...

« Personnellement je suis née une dizaine de fois, mais en 68, ce fut de façon définitive. Et toujours avec le même problème : être à la fois communiste et libre de penser. » Pas facile en effet. Staline a beau être mort et enterré, aucun des partis qui se disputent son héritage n'a abdiqué à ce jour le « centralisme démocratique », lequel est, dans le meilleur des cas, fixation de limites très strictes à la liberté de penser. Avec cette profession de foi qui figure dans l'épais bouquin qu'elle consacre à notre pays, Maria-Antonietta Macciocchi sera toujours quelque peu en rupture de ban.

A vrai dire, elle a commencé tôt : ses origines catholiques et bourgeoises transparaissent non seulement dans l'aisance de son style, dans l'ampleur de sa culture littéraire, philosophique et artistique, mais, « a contrario », dans l'exécration qu'elle voue à la religion, surtout lorsque celle-ci se trouve être le dernier refuge de certains gauchistes — et pan ! pour Clavel — et aux mille et une formes de la « dictature » de la classe dominante, surtout lorsque cette dictature s'impose, souvent à leur insu, aux têtes pensantes de la gauche — et pan ! pour Althusser.

Sous une autre plume, le titre « De la France » paraîtrait prétentieux. « La Macciocchi », pour parler comme ses compatriotes italiens, n'est pas sans défaut, mais elle n'a pas celui-là. Nourrie d'humanités latines, aussi familière d'Ovide ou de Virgile que de Montesquieu ou de Marx, le « de » lui vient aussi aisément qu'à Cicéron ou à Tacite. Ce nouveau livre fait suite à son « De la Chine », comme « le Mal français » à « Quand la Chine s'éveillera... ». Entre Peyrefitte et Macciocchi, on peut relever certaines parentés : bagage intellectuel, goût pour l'anecdote, capacité d'amusement, caractère très composite d'ouvrages où le témoignage se mêle à l'essai, l'analyse sèche au morceau de bravoure. Mais c'est peu de dire que leurs visions divergent : les deux tempéraments sont si éloignés, la fougue de l'une contredit tellement le ton volontiers sentencieux, professoral, de l'autre, qu'on se demanderait, par moments, s'ils parlent du même pays.

A. F.

(Lire l'article page 20 du « Monde des livres ».)

EUROPE

Tchécoslovaquie

M. Husak a refusé de recevoir le ministre néerlandais des affaires étrangères qui avait rencontré un « dissident »

De notre correspondant

Amsterdam. — Le président de la République tchécoslovaque, M. Husak, n'a pas voulu recevoir le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Stoel, après sa rencontre avec le porte-parole des signataires de la Charte 77, le professeur Patocka. A son arrivée à l'aéroport d'Amsterdam, mercredi 2 mars, après sa visite officielle de deux jours à Prague, le chef de la diplomatie néerlandais s'est déclaré *« très étonné que la rencontre avec un citoyen tchèque soucieux du respect par son pays des accords d'Helsinki »* ait eu de telles conséquences. Selon M. Van der Stoel, son collègue tchèque, M. Chnoupek, lui a fait savoir que sa rencontre avec M. Husak ne pouvait avoir lieu, en raison de la publicité qu'avait donnée la presse occidentale à la courte entrevue entre M. Van der Stoel et le professeur Patocka.

Le ministre néerlandais admet que les autorités tchèques ont été irritées par l'ambiance dans laquelle s'est déroulée cette visite. M. Van der Stoel a déclaré qu'il n'a pas voulu intervenir dans les affaires intérieures de la Tchécoslovaquie, mais il a estimé que l'acte final des accords d'Helsinki *« regarde tous les pays signataires »*. *« Nous avons le droit de demander où en sont les choses en la matière »*, a précsié le ministre.

M. Van der Stoel s'est déclaré partisan de la poursuite de ce genre de *« dialogue critique »*. Il estime que les relations diplomatiques entre la Tchécoslovaquie et les Pays-Bas ne devraient pas subir les conséquences de sa rencontre manquée avec M. Husak.

L'entretien impromptu avec le professeur Patocka a fait la « une » de tous les journaux aux Pays-Bas. Trois envoyés spéciaux néerlandais accompagnant M. Van der Stoel avaient décidé d'interviewer M. Patocka. Ils ont dit à ce dernier que le ministre néerlandais ne refuserait pas de le rencontrer. Le vieux professeur a alors accompagné les journalistes à l'Hôtel Continental, où logeait le ministre. Là, M. Patocka et les journalistes ont réussi à tromper la vigilance des agents de sécurité tchèques, et la rencontre avec M. Van der Stoel a pu avoir lieu.

L'ensemble de la presse néerlandaise a admiré le courage de M. Van der Stoel. Sa volonté de venir en aide à ceux qui demandent que les droits de l'homme soient respectés fait à peu près l'unanimité. Mais le quotidien *N.R.C.-Handelsblat*, qui jouit d'une grande autorité, se demande si ce genre de manifestation ne compromet pas la conférence de Belgrade. Il écrit : *« Les régimes autoritaires interprètent* (ces manifestations) *comme une attaque directe contre leur existence même, et ils sont enclins à réagir de façon encore plus répressive. (...) On aurait dû éviter de donner l'impression qu'on voulait changer le régime* (tchécoslovaque). *C'est ce que le ministre néerlandais des affaires étrangères n'a pu empêcher. »*

(Intérim.)

Union soviétique

Une baraque brûle à Moscou

De notre correspondant

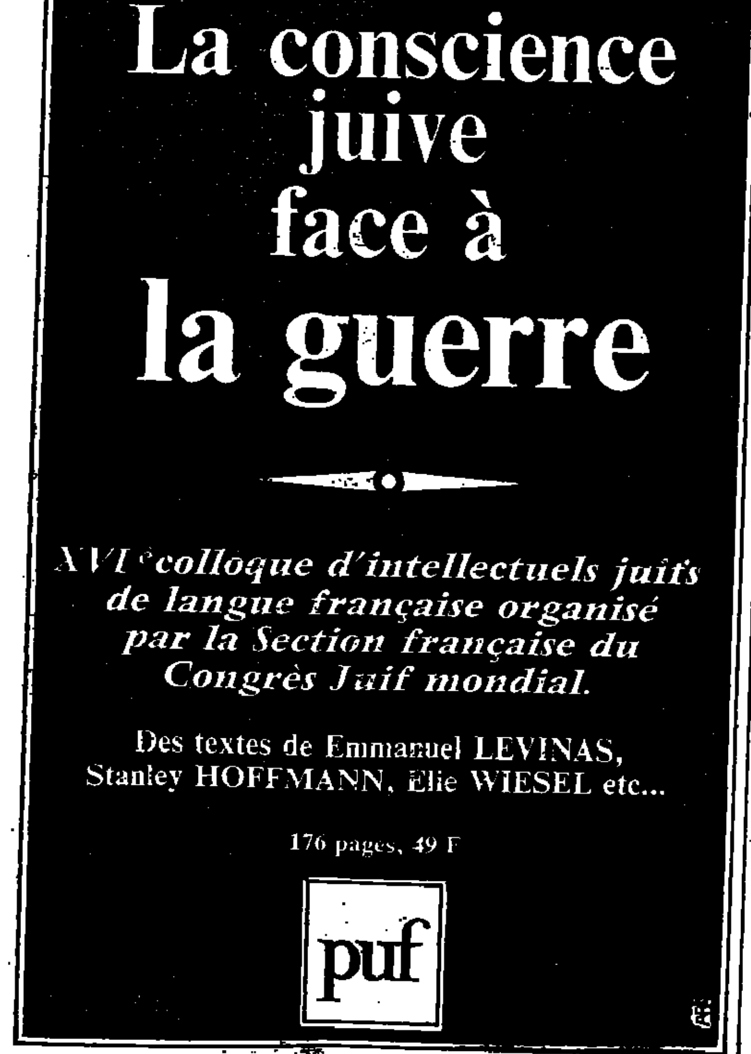
Moscou. — Il est 23 h. 50 à Moscou, ce mercredi 2 mars. Soudain, une forte explosion retentit. Quelques minutes plus tard, le téléphone sonne : c'est un ami qui habite à deux blocs et qui affirme, de sa fenêtre, voir un incendie...

Il n'en faut pas plus pour relancer, dans un Moscou encore traumatisé par les incendies de l'hôtel Rossia et du ministère de la marine marchande, et par l'explosion du 8 janvier dans le métro, toutes les spéculations possibles et imaginables sur les hypothétiques activités criminelles d'un groupe mystérieux de terroristes, manipulés ou non, selon les rumeurs que l'on prend en compte, par le K.G.B.

Peut-être un tel groupe existe-t-il. Force est de constater, en tout cas, que ceux qui savent, c'est-à-dire les autorités, se taisent. S'il existe bien, il a en tout cas choisi, mercredi soir, un bien piètre objectif : car le bâtiment stratégique qui s'est envolé en fumée ce soir-là n'était que l'une de ces petites baraques en planches au guichet desquelles on vend des légumes. Il ne reste rien de la baraque en question, située dans un terrain vague, à quelques centaines de mètres de la gare de Kiev. On ne saura sans doute jamais les causes de sa destruction : bombe, fuite de gaz, appareil de chauffage oublié ?...

Les autorités se refusent toujours à communiquer le bilan de l'incendie de l'hôtel Rossia, ce qui n'a pas empêché la Pravda de publier, en première page, un communiqué du comité central présentant les condoléances des dirigeants aux familles des victimes. Combien de victimes exactement ? La Pravda se garde bien de le dire. On parle, dans les milieux informés, d'une quarantaine de morts. On affirme même que, parmi eux, figureraient le vice-ministre du commerce d'un pays « frère », ainsi que plusieurs secrétaires soviétiques de régions, venus à Moscou pour participer à une conférence sur l'agriculture.

JACQUES AMALRIC.



Espagne

Garantir « toutes les libertés collectives et individuelles »

(Suite de la première page.)

Les dirigeants du parti communiste d'Espagne auraient souhaité une prise de position publique et commune plus nette sur les questions actuellement posées au monde et aux communistes en particulier par le mouvement des contestataires en Union soviétique et dans les pays de l'Est. Ils avaient, dit-on, préparé un texte sans ambiguïté qui ne faisait que refléter leurs récentes et fermes condamnations de *« l'absence de liberté à l'Est »*.

L'adoption de ce texte par tous les participants à la conférence de Madrid, et sa publication auraient sans doute renforcé la position, dans son pays, d'un parti communiste espagnol qui multiplie par ailleurs les gestes de bonne volonté à l'égard du gouvernement et de ses partenaires de l'opposition démocratique. Il était toutefois entendu, avant même l'arrivée à Madrid de MM. Marchais et Berlinguer, que la rencontre ne déboucherait pas sur la proclamation d'un « manifeste eurocommuniste ».

L'objectif numéro un de la conférence de Madrid a donc consisté à réaffirmer la solidarité totale des partis français et italien avec le P.C.E. En apparence, c'est une bouffée d'oxygène pour la formation de M. Carrillo qui émerge avec discipline et prudence d'une clandestinité de quarante ans. En réalité, c'est moins sûr et beaucoup d'Espagnols estiment que la seule présence à Madrid de M. Marchais et Berlinguer ne fera pas progresser d'un pouce la lente et difficile marche à la légalisation du P.C.E. Certains ajoutent même : « Au contraire ».

« L'ingérence extérieure »

Les socialistes du P.S.O.E. et les démocrates chrétiens espagnols appartenant à l'opposition ont déjà profité, et avec la bénédiction du gouvernement, de l'« appui international » que leur donnent des partis frères européens. Il n'est guère d'ailleurs de formation espagnole de la droite à la gauche qui ne cherche aujourd'hui son « correspondant » européen. Le gouvernement espagnol est soucieux de ne pas mécontenter des formations dont le poids dans les assemblées européennes est souvent déterminant.

Il en va autrement avec les partis communistes européens, fussent-ils aussi évolués que ceux de France et d'Italie. Dans leur cas, l'argument traditionnel en Espagne de *« l'ingérence extérieure »* retrouve toute sa force pour les dirigeants et une partie de l'opinion. Mercredi, au cours de ses premiers entretiens avec MM. Marchais et Berlinguer, M. Carrillo s'est naturellement félicité chaudement de *« la solidarité »* exprimée par ses hôtes et les en a remerciés. Mais il a insisté aussi sur ce refus de toute *« ingérence »* par le P.C.E. jaloux de son autonomie.

On prête à M. Berlinguer qui ne quittera Madrid que vendredi, l'intention de préciser les vues de son parti après la clôture du « sommet » proprement dit. Il pourrait, à cette occasion, développer, au seul nom du P.C.I., les thèmes liés à « l'eurocommunisme », une formule qu'il ne récuse pas personnellement et qu'il a même utilisée publiquement. Mais ce sera sans doute un simple post-scriptum, la déclaration commune en trois points insistant pour l'essentiel sur les raisons qui militent en faveur d'une reconnaissance rapide et totale du parti communiste d'Espagne.

L'optimisme « réaliste » de M. Carrillo

Dans son exposé présenté à huis clos, mercredi, M. Carrillo s'est, de son côté, montré d'un optimisme qu'il a qualifié de « réaliste ». Il a relevé les progrès évidents réalisés en quelques mois et annoncé au passage la distribution de cent cinquante mille cartes d'adhérents. Il a fait une discrète allusion à son désir de voir l'Espagne accéder le plus tôt possible au rang de partenaire à part entière dans le Marché commun européen et préconisé un « pacte pour la liberté » entre toutes les formations espagnoles réellement soucieuses de bâtir une société démocratique.

En privé, les dirigeants du P.C.E. ne cachent pas, cependant, leur préoccupation face à ce qu'ils appellent *« un très net durcissement du gouvernement depuis trois semaines »*. Après avoir bénéficié, lui aussi, d'une certaine tolérance et conquis *de facto* un certain nombre de position, le P.C.E. donne l'impression d'être sur la défensive. La droite néo-franquiste le prend pour cible de prédilection. M. Fraga, leader de l'Alliance populaire, fait, dans les provinces, une campagne électorale frénétique et positive — bien que le coup d'envol de celle-ci n'ait pas encore été officiellement donné. Un seul thème pour le chef de file de cette formation : maintien de l'ordre et anticommunisme. Des agences de presse liées au gouvernement ont distribué des textes de propagande apocryphes attribués au P.C.E., qui est, d'autre part, soupçonné sinon accusé d'organiser des « comités de soldats » dans les casernes.

Nous avons l'impression, déclare l'un des principaux dirigeants du P.C.E., *que nous payons l'accord secret conclu entre la droite et le gouvernement à l'occasion de la libération de M. Oriol et du général Villaescusa... »* La non-reconnaissance du P.C.E. par le ministère de l'intérieur n'a surpris personne. Mais le recours, prévu par la loi, à la Cour suprême pourrait amorcer une procédure juridique très longue tendant à écarter le plus longtemps possible les communistes de la campagne pour les élections générales prévues en juin prochain.

Les magistrats de la Cour suprême ont déjà fait savoir discrètement qu'il ne leur appartenait pas de juger si les statuts du P.C.E. étaient ou non en conformité avec la loi sur les associations politiques. *« Il s'agit*, disent-ils, *d'une question essentiellement politique, et c'est par conséquent au gouvernement de dicider et de prendre ses responsabilités... »*

Si la Cour suprême, qui dispose d'un mois pour faire connaître son avis, maintenant cette position, une autre procédure pourrait être suggérée par le gouvernement. *« Il y a progrès*, déclare avec ironie un dirigeant du P.C.E. *Avant, nous allions devant le tribunal de l'ordre public ; maintenant nous allons en Cour suprême... »* Ironie encore, mais d'un autre ordre : la légalisation du P.C.E. pourrait en définitive être étudiée par des instances authentiquement franquistes restées en place.

Une conférence de presse improvisée et hâtive s'est tenue mercredi dans les salons de l'hôtel où se déroule la rencontre des trois dirigeants communistes. Une autre, qui n'est pas davantage autorisée, est prévue pour ce jeudi. Mercredi soir, un dîner de moins de vingt personnes (chiffre fixé par la loi) a réuni les dirigeants communistes et quelques-uns des représentants de l'opposition démocratique. M. Carrillo se déplace dans une Cadillac blindée que lui a offerte M. Ceausescu. Et les invités italiens et français du dirigeant du P.C.E., assaillis à leur arrivée à l'aéroport de Madrid par une meute de photographes, n'ont cependant pas pu prendre la parole en public, comme ils le pensaient. Arrivés le verbe haut et leurs discours dans la poche, ils repartent après avoir partagé la discrimination frappant un P.C.E. qui reste pourtant fidèle à sa ligne de conciliation totale.

MARCEL NIEDERGANG.

(Dessin de KONK.)

● *M. Alfonso Sastre*, écrivain, membre du parti communiste d'Espagne, époux d'Eva Forest, a été arrêté, mercredi 2 mars, à l'aéroport de Barcelone, pendant une escale du vol Madrid-Barcelone-Rome. M. Sastre fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré en 1972 par les autorités espagnoles. — *(A.F.P.)*

Italie

Le Parlement ouvre solennellement l'instruction de l'affaire Lockheed

De notre correspondant

Rome. — Les deux Chambres italiennes réunies au complet, ont solennellement commencé ce jeudi 3 mars l'instruction du procès Lockheed. Leurs travaux dureront au moins une semaine et ne seront même pas interrompus par la pause dominicale. Si ce procès pour corruption devait se transformer en un procès du régime démocrate-chrétien, le fragile équilibre parlementaire maintenu depuis huit mois grâce à l'abstention des socialistes et des communistes, serait menacé. Les dirigeants des grands partis ont intérêt à dédramatiser l'affaire, mais ils sont contraints de tenir compte de la poussée d'une « base » qui donne ici et là des signes évidents d'énervement.

C'est au palais de Montecitorio, ancien siège des tribunaux pontificaux, que les cas des neuf « suspects » vont être examinés. Il y a parmi eux deux anciens ministres de la défense, MM. Mario Tanassi (social-démocrate), et Luigi Gui (démocrate-chrétien), accusés d'avoir reçu des pots de vin de la société aéronautique américaine — soit pour eux-mêmes soit pour les caisses de leur parti — lors de la vente à l'Italie, en 1969-1970, de quatorze avions Hercules C-130. C'est la deuxième fois dans l'histoire de la République que le Parlement examine les fautes commises par des membres du gouvernement : en 1965, il avait entendu — et absous — M. Giuseppe Trabucchi (démocrate-chrétien) à propos d'un trafic de bananes. Cette fois, il y a de fortes chances que l'un au moins des deux anciens ministres voit se prononcer contre lui une majorité de sénateurs et de députés (477 voix sont nécessaires sur un total de 952). C'est pourquoi certains partis, comme la démocratie chrétienne, obligent leurs membres à être présents aux séances.

« Antelope Cobbler » absent

Si MM. Tanassi et Gui ne parvenaient pas à démontrer leur innocence, deux anciens ministres seraient déférés — pour la première fois dans l'histoire de la République — devant la Cour constitutionnelle érigée pour la circonstance en Haute Cour de justice. Avec eux comparaîtraient alors les sept autres inculpés poursuivis pour concussion, corruption ou vol de deniers publics. Ces personnes ne sont pas invitées à comparaître à Montecitorio. Les plus importantes n'auraient d'ailleurs pas répondu à l'appel puisqu'elles sont en fuite à l'étranger. C'est le cas d'un grand commis de l'Etat, M. Camillo Crociani, ancien dirigeant du secteur parapublic de la mécanique, et de deux avocats napolitains, les Lefebvre d'Ovidio, dont les liens personnels avec l'actuel président de la République, M. Giovanni Leone, alimentent les conversations. Au cas où les deux anciens ministres seraient l'un et l'autre absous, ces sept inculpés se verraient alors déférés devant un tribunal ordinaire.

Il y a surtout, à Montecitorio, un grand absent : le mystérieux *Antelope Cobbler* figurant dans les documents secrets de Lockeed, qui serait un ancien président du conseil. Trois hommes ont successivement occupé cette charge à l'époque des faits : MM. Giovanni Leone, Mariano Rumor et Aldo Moro. Ce dernier est vite apparu hors de cause, mais de graves accusations ont été ouvertement portées contre les deux autres dirigeants démocrates chrétiens. M. Rumor a même comparu devant la commission d'enquête parlementaire chargée de la « pré-instruction », laquelle l'a lavé de tout soupçon, mais à une seule voix de majorité. Certains groupes parlementaires — dont celui du P.C.I. — ont fait circuler une pétition pour qu'il comparaisse quand même devant l'ensemble des députés et des sénateurs. Ils n'ont cependant pas obtenu les 477 voix nécessaires. Le refus des socialistes de s'associer à cette pétition devait provoquer pendant quelques jours l'occupation du siège du parti par des militants *(le Monde* du 1er mars).

A Montecitorio, on va entendre plusieurs grands ténors : M. Aldo Moro prendra la défense de M. Gui, tandis que M. Giuseppe Saragat, ancien président de la République, tentera d'innocenter M. Tanassi. Les points de vue des communistes et des socialistes sont attendus avec un grand intérêt. C'est d'eux, en effet, que dépendra le sort du gouvernement.

A la table de la présidence, on verra côte à côte un communiste de gauche, M. Pietro Ingrao, président de la Chambre des députés, et un démocrate chrétien de droite, M. Amintore Fanfani, président du Sénat. Cette image contribuera à rendre l'événement encore plus *« historique »*.

ROBERT SOLÉ.

Grèce

L'augmentation du coût de la vie provoque une vague de grèves

Dix-huit mille professeurs de l'enseignement secondaire ont commencé, mercredi 2 mars, en Grèce, une grève de durée illimitée. De leur côté, les dix-sept mille employés de l'Electricité de Grèce et leurs vingt-cinq mille collègues de l'Office des télécommunications, ainsi que le personnel de la Banque de Grèce, se sont mis en grève mercredi pour une durée de quarante-huit heures. Enfin, les mécaniciens-électroniciens de la radiotélévision nationale feront une grève de vingt-quatre heures.

Le premier ministre, M. Caramanlis, commentant mercredi en conseil des ministres la vague de revendications, a déclaré : « Certaines grèves sont fondées sur des revendications justes mais qui ne peuvent actuellement être satisfaites sans ébranler l'économie du pays. » « Beaucoup d'autres grèves inutiles ou absurdes, a-t-il ajouté, sont dues à des motifs politiques ou à la démagogie syndicale. Si le gouvernement cédait par démagogie lui aussi, l'inflation serait inévitable. »

De notre correspondant

Athènes. — Depuis le début de l'année, une vague de grèves, les unes d'avertissement, les autres réellement *« dures »* comme dans les mines, les chantiers navals et quelques grandes industries, déferle sur la Grèce. Cette poussée de fièvre peut s'expliquer par l'accélération préoccupante du coût de la vie.

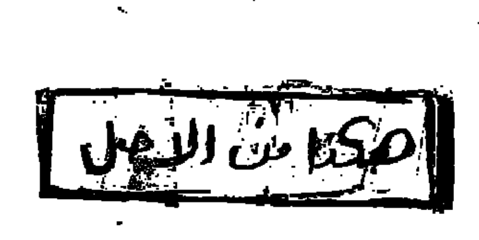
Pour 1976, l'indice officiel marque une hausse de 11,8 % mais déjà, selon d'autres sources, l'augmentation aurait été de 13,4 % et même de 18 % à 19 %. Les fonctionnaires ont bénéficié d'une augmentation de traitement de 10 %. Les autres catégories de salariés ont obtenu une augmentation de 15 %, mais elle ne compense pas non plus l'augmentation du prix de la vie telle qu'elle est ressentie par les ouvriers.

Les données officielles ne parviennent pas à convaincre les salariés, qui ne raisonnent pas en fonction du taux de croissance du P.N.B. mais selon les fluctuations du coût réel de la vie. Or, certains prix, notamment ceux des services et des produits alimentaires, marquent de plus en plus une tendance à la hausse. D'autre part, la morosité suscitée par un marché de l'emploi moins satisfaisant que ne le donnent à penser les données officielles est renforcée par les contraintes de l'endettement consécutif aux ventes à crédit.

Dans le contexte actuel c'est surtout le prolétariat en col blanc qui est le plus affecté. Certaines catégories d'ouvriers spécialisés sont beaucoup moins touchés. Il n'en reste pas moins que le salaire minimum ne répond plus aux réalités quotidiennes.

On observe aussi un début d'agitation au sein des organisations professionnelles agricoles, plus particulièrement dans le nord du pays, où les éleveurs se plaignent de l'*« indifférence »* des pouvoirs publics à leur égard. Dans tout le pays les agriculteurs commencent à manifester leur mécontentement.

MARC MARCEAU.



EUROPE

La Suisse mortifiée

(Suite de la première page.)

Dénonçant l'impérialisme financier sur le tiers-monde et les manœuvres internationales des grandes sociétés helvétiques, décrivant la tutelle de la haute finance zurichoise sur la vie politique fédérale, soulignant les limites et les faux-semblants de la « démocratie modèle ». Ziegler vise juste. L'accueil inattendu réservé à l'ouvrage en Europe témoigna de l'empressement des voisins français ou italiens à l'égard de tout ce qui pouvait « remettre à sa place » cette Suisse donneuse de leçon. Quelques erreurs de fait et un certain parti pris « idéologique » n'enlèvent rien aux mérites de ce réquisitoire rafraîchissant. On ne fera pas injure à l'auteur en disant pourtant que l'événement collectif ainsi provoqué en Suisse est encore plus intéressant que le livre lui-même.

Voici longtemps en effet que les mouvements d'extrême gauche dénonçaient — dossiers à l'appui — le même cynisme dominateur des multinationales et des banques suisses ; stigmatisaient les trafics financiers dissimulés derrière les grimaces vertueuses (2) ; voici plusieurs années que la jeune littérature ou le cinéma romand se moquaient des hypocrisies benoîtes du civisme helvétique ; ricanaient de la médiocrité congénitale de la vie fédérale. Sur ce terrain donc, rien de fondamentalement nouveau. « *Ziegler dénonce, avec parfois des exagérations, bien des choses que nous ne cessons de dénoncer depuis des années* », s'exclame M. André Muret du parti du travail (communiste).

Dès 1967 paraissait un livre féroce désignant à la vindicte populaire la mafia des « gnomes de Zurich ». Mieux, la frénésie mortificatrice, la dérision envers soi-même paraissent avoir toujours constitué l'envers obligatoire de la « Suisse modèle ». On ne le savait pas assez au-dehors, mais l'épais « climat suisse », cette pratique un peu caricaturale, à l'échelle d'un pays, d'une sagesse domestique et précautionneuse a toujours produit — par compensation — de fulgurantes révoltes individuelles. Jolis tempéraments contestataires dont n'importe quel livre, film, poème, fournit mille exemples.

« *Il faudrait reconnaître à la Suisse*, remarquait en 1973, Philippe Secrétan, *le caractère frelaté d'un animal domestiqué. Et c'est le conformisme social, l'idéalisme humanitaire, la vocation pédagogique que nous aurions à souligner comme répondant à cette domestication contraire à la grande soif de vie qui, avant sa neutralisation, faisait de la Suisse une nation virile et tendue, plus libre dans ses risques, moins asservie à une prudence qui dans sa volonté de survivre singe la volonté de puissance.* » (3)

Sur le même registre, Laurent Rebeaud, soulignant les faiblesses de la création romande, remarquait : « *Quant aux œuvres actuelles, surtout littéraires et cinématographiques, elles ne s'avouent suisses que dans la dérision de leur terre d'origine. Comme si l'artiste devait se faire pardonner une médiocrité congénitale devant le Parisien qui daigne s'intéresser à lui.* » (4). Comment ne pas citer enfin Peter Bichsel, dont la plaquette aigre-douce (*la Suisse du Suisse*) faisait déjà grincer quelques dents en 1970. « *L'image que nous nous faisons de notre pays est un produit importé. Nous vivons dans la légende que l'on a créée autour de nous. Nous sommes réactionnaires.* »

Surenchères conservatrices

La sévérité appliquée à soi-même ; l'autodénonciation de la fausse vertu ne sont donc pas des manifestations inédites. Pourquoi donc a-t-il fallu, cette fois, que la « maladie Ziegler » affole tous les baromètres du crédit suisse ? Sans doute parce que la colère mortifiée de cet enfant du sérail protestant, de ce fils ingrat de la bonne bourgeoisie genevoise tombait dans un moment politiquement « parfait ». Porteuse des germes subversifs semés par les colères étudiantes de 69-70 ; inquiète de voir, autour d'elle, l'Europe s'enliser dans la crise ; crispée sur une « spécificité » qui se veut protectrice, la Suisse de 1977 n'a pas très bonne mine. Comme si, une fois de plus, l'édifice confédéral un peu contre nature, qui fabrique un pays à partir de rien d'autre qu'un sentiment aigu de l'*intérêt* commun se trouvait menacé sur tous les fronts à la fois. Réagissant, comme le grand voisin allemand, « à droite », cédant aux surenchères conservatrices, la Suisse donne aujourd'hui l'impression de sécréter les mêmes aigreurs qu'un malade grognon.

Sur le plan économique, la phase d'expansion sans précédent du début des années 70 est bien terminée, même si, avec un taux d'inflation inférieur à 2 %, la Suisse reste « le » bon élève européen. Diminution des exportations, fardeau d'une monnaie forte, suppression de trois cent mille postes de travail en deux ans. « *Aucun pays industrialisé*, affirme-t-on au siège de la Confédération syndicale, *n'a connu une récession aussi marquée que la nôtre.* » Si le nombre des chômeurs a pu être limité à quatorze mille à la fin de 1976, c'est au prix du renvoi chez eux de cent cinquante à deux cent mille travailleurs étrangers, ces soutiers anonymes du « miracle » helvétique. Propre à apaiser les propensions xénophobes d'un James Schwarzenbach, cette politique un peu cynique qui rend du jour au lendemain le manœuvre turc ou calabrais à sa misère natale nourrit en secret bien des mauvaises consciences.

La dégradation économique et la nécessité de réadapter les salaires élevés versés durant la période de « haute conjoncture », ont sérieusement perturbé de leur côté la fameuse « paix sociale » helvétique qui fait partie du tableau modèle. En Suisse romande, la crise de l'industrie horlogère et les fermetures d'entreprises se sont accompagnées de grèves sauvages inhabituelles. Autant de facteurs d'inquiétude qui expliquent des réflexes anachroniques assez surprenants dans un pays qui se classe encore immédiatement après les émirats du golfe Persique pour le revenu par tête d'habitant. Soumise à la « votation » le 6 décembre dernier, une initiative populaire proposant de ramener en un an à quarante heures la durée hebdomadaire du travail a été rejetée. Proposée dès 1971 par des groupements d'extrême gauche — sentant donc très fortement le soufre, — l'initiative avait provoqué durant de longues semaines d'ahurissantes polémiques rappelant l'aube ingrate du capitalisme.

Un éditorialiste de *la Nouvelle Revue de Lausanne* pouvait, le plus sérieusement du monde, écrire au mois de novembre 1976 [Les promoteurs de cette initiative] « *veulent visiblement casser la baraque helvétique, désorganiser la vie économique et civique, pousser à la débâcle et préparer le « grand soir » (...). Cette initiative ne vise qu'à porter le désordre et la pagaille dans le pays. Elle a été lancée par des gens dressés à semer le désordre pour établir les bases de la révolution* ».

Pour une simple diminution de cinq heures de travail hebdomadaires, on peut trouver révélateur ce courroux apocalyptique.

Mais si elle est aujourd'hui dangereusement ralentie dans son élan, l'expansion industrielle de la Suisse, elle-même, a produit des conséquences négatives dont on mesure encore les effets. C'est sans doute parce que la vision apaisante d'un coin de montagne rustique et parfumé, avec vaches grasses et edelweiss, tenait une place de premier plan dans la mythologie nationale que l'inquiétude écologique paraît maintenant plus profonde ici que nulle part ailleurs. Le « bétonnage » du pays qui, en quelques années, s'est couvert d'autoroutes, de zones industrielles et d'espaces « privatisés » est un thème douloureusement agité dans toutes les conversation. M. Hans Tchäni, journaliste au *Tages Anzeiger* de Zürich et auteur d'un bon *Profil de la Suisse*, insiste volontiers sur les conséquences funestes pour le modèle fédéral lui-même de l'urbanisme anarchique dont Zürich est un triste exemple. M. Canonika de son côté, regrette — ce qui n'est pas habituel pour un leader syndicaliste — « *cette expansion effrénée au-delà du raisonnable* » qui a poussé les Suisses, « *en pleine euphorie matérielle, à négliger le spirituel* ».

Les contraintes de l'État moderne

En avril et mai 1975, déjà, les manifestations sauvages organisées contre la construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst avaient soumis la classe politique suisse à une sorte d'électrochoc. Elles signifiaient que non seulement l'inquiétude écologique — utilisée habilement par l'extrême gauche — avait atteint un point de rupture, mais surtout que la démocratie directe montrait ses limites. « *Il existe dans ce pays*, notait à ce propos Oskar Reck (5), *une forte opposition dont la représentation au Parlement est notablement insuffisante. Kaiseraugst n'est que la conséquence logique de ce hiatus entre le peuple et sa représentation à travers les partis.* »

Ce n'est sans doute pas un hasard si des thèmes éminemment « écologiques » évoquant la campagne grignotée par la ville, la solitude citadine, le vide du matérialisme, sont présents dans la plupart des derniers films tournés par les jeunes metteurs en scène romands, Tannes, Goretta, Souter (*la Salamandre, Jonas, l'Invitation, les Arpenteurs*). En fait, le « bétonnage » du paysage, phénomène commun à tous les pays industrialisés, comporte plus de risques en Suisse qu'ailleurs. Ne serait-ce que parce qu'il remet inévitablement en question un certain équilibre des cantons nécessaire à la bonne marche du fédéralisme.

Zürich, fouettée par la discipline laborieuse et l'ardeur alémanique, enfle sans cesse et devient de plus en plus la métropole hypertrophiée, commercialement liée à la R.F.A., et face à laquelle Lausanne, Genève ou Berne paraissent sans poids. Chaque matin, les cadres supérieurs des sociétés filiales genevoises vont, en avion, prendre leurs ordres à Zürich, capitale de l'argent, et donc du pouvoir. Lausanne languissante et la Suisse romande en général se réservent — avec un brin d'affectation « snob » — le privilège de la culture. Berne, de son côté — capitale politique, — paraît entraînée par le poids d'une bureaucratie fédérale toujours plus lourde, qui n'inquiète pas que les autonomistes jurassiens. M. Furgler, conseiller fédéral démocrate chrétien, qui durant vingt-deux ans de carrière, a pu voir le budget fédéral passer de 1,3 à 17 milliards, ne sous-estime pas les dangers d'une telle évolution, qui confronte brusquement le fédéralisme aux contraintes de l'Etat moderne.

« *Pourtant*, précise-t-il, *je ne crois pas au risque de désintégration. Il n'est pas question pour la Suisse de se faire réabsorber par les entités nationales (France, R.F.A., Italie) d'où elle vient linguistiquement.* » Désintégration, bien sûr que non. Remise en cause du système confédéral sans doute. Si, depuis sa création, la Suisse est apparue comme un défi lancé à toutes les forces centrifuges du particularisme — une sorte de miracle institutionnalisé qui, gravement menacé en 1914-1918, avait spectaculairement « tenu » en 1939-1940 — les tiraillements d'aujourd'hui paraissent d'autant plus troublants.

En clair, trois sortes de phénomènes frappent le visiteur soucieux de jeter un « regard neuf » sur le paradoxe helvétique. D'abord la ligne de partage qui, chaque année un peu plus, paraît couper l'Europe en deux parties : un Sud en faillite économique et en état de crise politique permanente ; un Nord continental discipliné et surpuissant ; cette ligne de partage passe bel et bien au milieu de la Suisse. La puissance alémanique s'appesantit sur l'ensemble de la Confédération, tandis que les Suisses romande et tessinoise s'abandonnent aux aimables « désordres » latins.

« Résistance » culturelle

Ce déséquilibre économico-politique qui s'aggrave n'est peut-être plus autant compensé qu'on le dit par la fameuse « revanche » culturelle romande. Les relations culturelles qu'entretiennent respectivement les Alémaniques avec l'Allemagne et les Romands avec la France surprennent en effet par leurs dissemblances. À Zürich, les liens étroits du monde des affaires et de la finance avec la R.F.A. n'empêchent pas une « résistance » culturelle très vive, usant comme d'un bouclier du dialecte alémanique que l'on préfère toujours au « bon allemand ». La personnalité alémanique demeure ainsi vigoureuse et — de livres en pièces de théâtre, dans la vie quotidienne même — s'affirme le plus souvent *contre* l'Allemagne. A Lausanne ou Genève, en revanche, la « colonisation culturelle » française paraît parfois plus nette qu'hier. Souci de trouver un « marché » francophone élargi ou refus des complaisances régionalistes : les jeunes créateurs vaudois ou genevois se disent moins soucieux qu'autrefois de cultiver la « spécificité » romande. Au contraire, on préfère jeter par-dessus bord l'héritage de Ramuz pour « réussir à Paris » en tant qu'écrivain de langue française : le prix Goncourt attribué en 1973 à Jacques Chessex couronnait en fait moins la « suissitude » qu'un ouvrage destiné à la francophonie en général.

De la même façon, M. Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, reconnaît volontiers que le cinéma suisse, qui, grâce au dangereux système de la coproduction, a du succès à Paris, est en fait un cinéma de plus en plus français et de moins en moins suisse. Quant à la Suisse italienne (voir l'encadré ci-contre), parenthèse marginale et vaguement « folklorique », elle tend à devenir une sorte de colonie de vacances pour Alémaniques à la retraite. Il ne se passe guère de mois sans que la presse helvétique ne se demande bruyamment « *si la langue italienne n'est pas condamnée à mort dans le Tessin* ».

* * *

Sentiment de culpabilité internationale, crispations conservatrices, disparition du mythe montagnard, déséquilibres aggravés entre les cantons : tous ces phénomènes en apparence dissemblables procèdent pourtant de la même réalité. Une sorte de déshérence de l'« idée suisse » ; le doute insidieux d'un pays qui sait maintenant que, dans l'Europe de 1977, nul ne peut demeurer « à l'écart ».

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Prochain article :

MYSTÈRES ET CHUCHOTEMENTS

(2) Voir notamment, à titre d'exemple, les rapports présentés au deuxième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire, en mai 1973, ou à l'assemblée des délégués des POCH (Progressive organisationen), en juin 1974, sur le capitalisme suisse et la situation internationale.

(3) *Plaidoyer pour une autre Suisse* (L'Age d'homme, Lausanne, 1973).

(4) *La Suisse qu'ils veulent* (L'Age d'homme, Lausanne, 1975).

(5) *La Suisse qu'ils veulent.* Les leçons de Kaiseraugst.

Portugal

La gauche en recul dans les universités

De notre correspondant

Lisbonne. — Les élections pour les associations d'étudiants et les organes de gestion des établissements d'enseignement secondaire et supérieur ont mis en évidence l'influence grandissante du parti social-démocrate (P.S.D.) en milieu scolaire et universitaire. Des listes de cette tendance l'ont emporté à la faculté de droit de Lisbonne et à celle de médecine de Porto. La jeunesse social-démocrate contrôle également les directions des associations d'étudiants dans trois lycées de la capitale ; elle est majoritaire dans les assemblées de représentants (qui regroupent des délégués des professeurs et des élèves) de l'Institut du génie civil, à la faculté de médecine de Lisbonne, ainsi qu'à celle de droit de Coïmbra.

Alliés aux socialistes, les jeunes sociaux-démocrates dominent l'assemblée des représentants de la faculté des lettres de cette ville. Avec les centristes du C.D.S., ils ont largement battu tous leurs adversaires au lycée d'Almada, importante ville de la banlieue industrielle de Lisbonne. Dans beaucoup d'autres lycées, ils obtiennent des positions confortables dans les conseils pédagogiques et les commissions de gestion.

Qui pouvait prévoir ce raz de marée un peu moins de trois ans après le 25 avril 1974 ?

Selon l'Union des étudiants communistes, « *toutes les forces progressistes doivent dépasser leur sectarisme afin de défendre et de consolider la démocratie dans les écoles, pour abattre les forces de droite qui veulent prendre d'assaut les organes de gestion* ». « *Ces résultats ne nous surprennent pas*, considère, de son côté, M. Arons de Carvalho, secrétaire national du P.S. pour les organisations de jeunesse. *Ils manifestent, d'une part, l'appui que la J.S.D. reçoit de toute la droite, y compris de la droite fasciste, et, d'autre part, la composition sociale de l'université portugaise.* »

L'orientation élitiste du système scolaire au Portugal est indéniable. D'autres raisons, cependant, peuvent expliquer les récents revirements :

La « normalisation » de la situation politique permet à des organisations naguère pratiquement interdites dans certains milieux de se présenter en plein jour ; le désenchantement de larges secteurs de la jeunesse, après trois années de confrontations politiques, de grèves, de changements en matière d'éducation, est patent, tout comme la réaction contre un certain radicalisme, dont on dénonce aujourd'hui l'inefficacité ; enfin, les mesures prises par l'actuel ministre de l'éducation ont reçu l'appui des courants les plus conservateurs, et encouru des critiques sévères de larges secteurs du P.S.

« *Je n'avais jamais entendu parler de fascisme avant le 25 avril 1974* », nous avoue un garçon âgé de dix-sept ans. Mais les « découvertes » consécutives à la révolution ont tendance, elles aussi, à tomber dans l'oubli. C'est le reflux de la vague : à l'agitation succède le calme ; le désir d'assurer l'avenir remplace l'élan contestataire qui soulevait assemblées et meetings.

La remise en ordre

En moins de trois ans, le ministère de l'éducation a connu six titulaires : indépendants, socialistes et communistes, civils et militaires. Des expériences pédagogiques ont été tentées ; les structures des cours ont été profondément bouleversées ; dans un nombre considérable de cas les examens ont été supprimés, tout comme les cours magistraux. Les travaux de groupe ont acquis droit de cité. Souvent, on est allé très loin : des professeurs et des élèves ont été évincés sous l'accusation d'avoir collaboré avec l'ancien régime.

« *Les excès gauchistes des dernières années ont favorisé le retour de la droite* », estime un spécialiste des questions académiques. L'hebdomadaire *O Jornal* écrit dans son éditorial du 25 février : « *A la faculté de droit de Lisbonne, peu de temps après le 25 avril, l'établissement est tombé sous le contrôle du M.R.P.P.* (organisation qui se réclame du maoïsme), *et le drapeau du mouvement a été arboré sur la principale fenêtre du bâtiment. Des revendications, les plus « irréalistes », liées à toutes sortes d'opportunismes ont eu lieu.* »

Le règne du M.R.P.P. a duré une année. Ensuite, l'Association des étudiants est passé du côté du P.S. Lors des dernières élections, huit listes étaient en compétition. Celle du parti social-démocrate l'a emporté avec 29 % des suffrages exprimés. Des candidats d'extrême droite, qui faisaient leur première apparition, ont eu environ cent cinquante voix.

En juillet 1976, un nouveau ministre de l'éducation a été désigné : M. Sottomayor Cardia. Il s'est donné comme priorité la remise en ordre des structures scolaires. Des écoles ont été fermées ; l'enseignement de certaines matières a été remis en question ; la plupart des collaborateurs de la direction générale de l'éducation permanente ont été suspendus ; des cadres supérieurs du ministère ont été renvoyés. Dernière décision ministérielle : la notation de 0 à 20 a été rétablie.

Des dirigeants socialistes qui s'étaient élevés contre cette politique ont été exclus du parti, tel le président du syndicat des professeurs de la région de Lisbonne. Le président de l'une des associations d'étudiants de l'université de Coïmbra a, quant à lui, été suspendu. La crise a également affecté l'organisation de la jeunesse socialiste, où deux listes se sont affrontées lors du dernier congrès. La liste favorable au gouvernement l'a emporté de peu. Vingt-cinq militants de la J.S. qui voulaient constituer une tendance de gauche ont, en conséquence, été suspendus.

JOSÉ REBELO.

Irlande du Nord

● UN HOMME D'AFFAIRES ANGLAIS, M. David Robinson, cinquante-six ans, a été tué mercredi 2 mars à son bureau de Belfast, quelques heures après que la police de Belfast eut annoncé que des mesures étaient prises pour assurer la sécurité des industriels d'Ulster. — (A.F.P.)

République fédérale d'Allemagne

L'opposition chrétienne-démocrate obtient la démission du sénateur à la justice de Hambourg

De notre envoyé spécial

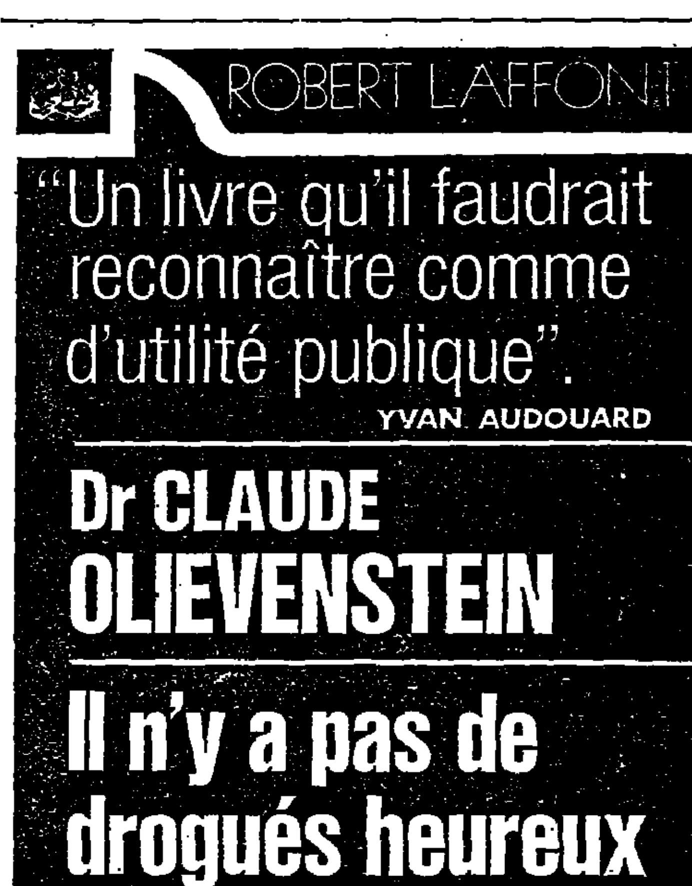
Hambourg. — A Hambourg, gouverné depuis les élections régionales de 1974 par une coalition libérale-socialiste — après un long règne solitaire du S.P.D. — l'opposition chrétienne-démocrate vient de remporter un important succès politique : elle a obtenu la démission de M. Ulrich Klug, sénateur à la justice (F.D.P.). M. Klug a eu le tort de vouloir mettre en pratique la politique libérale qu'il défendait lorsqu'il était professeur de droit (1). En août, il avait confié au magazine *Stern* la photo du juge Günther Schultz, tirée du dossier personnel de celui-ci. Il venait de refuser sa nomination comme président à la cour d'appel de Hambourg parce que M. Schultz avait, sous le régime nazi, participé à des jugements racistes contre des juifs. La C.D.U. a accusé M. Klug de faire peu de cas des droits individuels du juge.

M. Klug reconnaît qu'il a été imprudent, même si « *moralement, il n'a rien à se reprocher* ». Sous la pression de ses amis, il a démissionné pour éviter la constitution d'une commission d'enquête qui aurait diminué les chances de la coalition aux élections de 1978.

L'affaire de la photo est l'aboutissement d'une longue offensive menée par la démocratie-chrétienne contre la politique de M. Klug : celui-ci s'est prononcé pour l'avortement libre au cours des trois premiers mois de la grossesse, il a estimé inconstitutionnelle la réclusion à perpétuité, il a libéralisé le régime de détention et a proposé un assouplissement du décret sur l'emploi des extrémistes dans la fonction publique. Il s'était aussi élevé contre la nouvelle loi qui autorisait les policiers à tirer sur des suspects même quand ils ne sont pas en état de légitime défense. Il avait aussi proposé avec ses amis politiques un renforcement du contrôle sur les renseignements généraux, bien avant que l'« affaire Traube » (*le Monde* des 1er et 2 et 3 mars) vienne en confirmer l'urgence.

DANIEL VERNET.

(1) M. Klug est membre du Sénat-gouvernement de la ville de Hambourg et est chargé des questions de justice.



AMÉRIQUES

LE BRÉSIL VA ÊTRE LE PRINCIPAL BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE MILITAIRE DE WASHINGTON À L'AMÉRIQUE LATINE

Washington *(A.F.P.)*. — Le Brésil sera, en 1978, le principal bénéficiaire de l'aide militaire des Etats-Unis à l'Amérique latine. Le programme soumis au Congrès par l'administration Carter a été publié le mercredi 2 mars. L'assistance de Washington à ses voisins du sud totalisera, en 1978, environ 150 millions de dollars, répartis entre seize pays. Le Brésil en recevra, à lui seul, près du tiers, soit 50 millions de dollars. Les autres gros bénéficiaires seront la Colombie (39 millions de dollars), la Bolivie (15 millions de dollars), le Pérou (10,9 millions de dollars) et l'Equateur (10,4 millions de dollars).

Cette aide comprend des crédits pour l'achat de matériel militaire — de très loin le poste le plus important, — des livraisons gratuites de matériel et une aide à l'entraînement.

Deux pays sont absents, cette année, de la liste des bénéficiaires : l'Uruguay, dont l'allocation a été supprimée par Washington, et l'Argentine, qui a refusé les 15 millions de dollars initialement prévus à la suite des accusations des Etats-Unis concernant des violations des droits de l'homme dans ce pays.

Etats-Unis

Le mouvement syndical souhaite reprendre les avantages acquis sous Roosevelt

De notre correspondant

Washington. — Les relations, déjà passablement difficiles entre la Maison Blanche et le mouvement syndical américain, risquent de se détériorer. Estimant, en effet, qu'elle a fortement contribué à la victoire de M. Carter et à l'élargissement de la majorité démocrate au Congrès, la centrale de l'A.F.L.-C.I.O. a présenté la note à payer, sous la forme d'une série de propositions ambitieuses visant essentiellement à réviser la législation qui limite depuis plusieurs années l'influence des syndicats.

Les dirigeants syndicalistes veulent obtenir du Congrès l'annulation de certaines dispositions législatives et notamment certains articles de la loi Taft-Hartley de 1947, qui restreignent sensiblement la portée de la loi Wagner passée en 1935, grâce à laquelle les syndicats s'étaient considérablement développés et avaient acquis une importance nouvelle dans la vie publique.

Outre des revendications salariales (augmentation du salaire horaire minimum de 2,80 dollars à 3 dollars, et hausse massive des heures supplémentaires), le conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O., propose d'annuler la section 14 B. de la loi Taft-Hartley, qui permet aux Etats d'interdire l'« Union shop », une disposition figurant dans de nombreux contrats collectifs et qui impose aux candidats à l'emploi l'adhésion au syndicat lorsqu'une majorité de travailleurs de l'entreprise en décide ainsi. Le programme de l'A.F.L.-C.I.O. prévoit d'autres mesures, pour protéger les syndiqués contre les représailles des employeurs, autoriser les employés fédéraux à négocier les contrats collectifs et pour leur permettre de participer pleinement aux campagnes électorales.

Le mouvement syndical veut reprendre les avantages acquis sous Roosevelt, contestés puis grignotés à la fin des années 40 par Truman et les présidents républicains... L'effort de recrutement est d'autant plus important pour l'A.F.L.-C.I.O. que le pourcentage de travailleurs syndiqués (25 % de la main-d'œuvre totale) a encore diminué au cours des dernières années. Les syndicats veulent gagner du terrain là où ils ont toujours été faiblement implantés, dans le Sud et les Etats du Sud-Ouest, appelés à connaître un grand développement économique.

Les dirigeants syndicalistes, conscients des difficultés de la tâche, n'ont pas fixé de calendrier pour leurs revendications, dont ils savent qu'elles ne pourront être que partiellement satisfaites. Néanmoins, la présence d'un démocrate à la Maison Blanche leur fait espérer qu'ils trouveront un interlocuteur plus favorable.

Une certaine méfiance envers M. Carter

La vieille coalition conservatrice des républicains et des démocrates du Sud, qui dans le passé bloquait les programmes législatifs des syndicats, a perdu de sa force, puisque de nombreux démocrates du Sud sont relativement « progressistes » et doivent leur élection au soutien des organisations syndicales et des Noirs. Mais les relations des syndicats avec le président Carter sont tièdes. Les syndicats gardent une certaine méfiance envers ce « patron », auquel ils reprochent d'ignorer les préoccupations du monde du travail, bien qu'il lui doive beaucoup de sa fortune politique.

Au cours des dernières semaines, les dirigeants de l'A.F.L.-C.I.O. ont rejoint les champions de la libre entreprise et les économistes les plus orthodoxes pour s'opposer farouchement à toute formule, même la plus indirecte, de contrôle des prix et des salaires. Le président a eu beau réaffirmer son opposition au principe de ce contrôle, les dirigeants des syndicats ne veulent pas même accepter l'idée d'une notification préalable par les employeurs et les travailleurs des demandes d'augmentation des prix et des salaires. Les dirigeants syndicalistes demandent en outre la suppression du conseil des salaires et des prix, un organisme pourtant dépourvu de tout pouvoir de décision.

Une telle attitude ne facilite pas évidemment les rapports avec la Maison Blanche, qui envisage cependant avec sérénité les négociations de cette année sur le renouvellement des conventions collectives. Ces conventions intéressent environ 5 millions d'ouvriers dans les industries-clés de la sidérurgie, du bâtiment, des charbonnages, des chemins de fer et du vêtement... Aux Etats-Unis comme ailleurs, le haut niveau du chômage freine le mouvement revendicatif et, d'autre part, les dirigeants syndicalistes savent que de trop grandes exigences rallieront contre eux non seulement les patrons et le gouvernement, mais aussi l'opinion publique. Un récent sondage confirmait qu'une majorité était convaincue de l'« arrogance », de la « brutalité » et de la « malhonnêteté » des dirigeants syndicalistes. Il est vrai que les liens entretenus par certains d'entre eux avec la pègre, l'absence d'une véritable démocratie syndicale, le truquage des élections, entretiennent la méfiance, pour ne pas dire l'hostilité, de larges secteurs de l'opinion et du Congrès.

Les pressions de la base

L'ambitieux programme de l'A.F.L.-C.I.O., toujours dominée par l'octogénaire M. Meany et une majorité de dirigeants conservateurs, est dû, dans une large mesure, aux pressions de « base ». Les difficultés économiques ont en effet provoqué, dans la plupart des grands syndicats, un regain de militantisme, notamment parmi les jeunes générations, comme en témoigne l'échec honorable de M. Sedlovski à la présidence du syndicat de l'acier (*le Monde* du 22 février). Certes, la paix sociale en cette période de chômage intense ne paraît pas menacée à court terme. Il n'empêche que « l'établissement » syndical, le patronat et le gouvernement sont préoccupés par cette poussée de combativité. La retraite prochaine d'un certain nombre de dirigeants, à commencer par M. Meany, coïncide avec l'arrivée d'hommes plus jeunes, mieux éduqués, et plus militants, à la tête de plusieurs syndicats, comme, par exemple, M. Winpisinger, le nouveau président du syndicat des mécaniciens, qui a déjà annoncé qu'« *un mouvement vers la gauche était inévitable* ».

L'événement important, de nature à modifier l'équilibre des forces, pourrait être le retour après neuf ans de sécession, du Syndicat de l'automobile (U.A.W.) au sein de l'A.F.L.-C.I.O. Son nouveau président, M. Fraser (il succède à M. Woodcock), héritier spirituel de M. Walter Reuther, le dirigeant décédé de l'U.A.W., dont l'action s'inspirait d'un socialisme modéré, devrait s'imposer comme le leader de la gauche et faire contrepoids à M. Kirkland, actuellement trésorier de l'organisation et premier lieutenant de M. Meany, auquel il doit succéder.

Le rajeunissement des cadres doit donc favoriser l'aile gauche de l'A.F.L.-C.I.O., ce qui peut impliquer un affaiblissement de l'antisoviétisme virulent qui anime M. Meany et ses amis, préoccupés en outre par la défense des intérêts des millions de travailleurs employés dans les industries de la défense. Les leaders de la gauche syndicaliste persisteront-ils dans leur opposition déclarée à la politique officielle de l'A.F.L.-C.I.O. qui appuie toujours le Pentagone pour augmenter, ou en tout cas maintenir, les dépenses militaires ?

HENRI PIERRE.

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS a adopté mercredi 2 mars un « *code de conduite* » qui prévoit notamment que ses membres ne pourront pas percevoir à l'extérieur un salaire supérieur à 15 % de leur indemnité, actuellement fixée à 57 500 dollars par an. Les représentants devront en outre divulguer l'origine et la valeur des cadeaux en nature qu'ils peuvent recevoir, ainsi que les versements supérieurs à 100 dollars (environ 500 F). — *(A.F.P.)*

Bolivie

● DES ARGENTINS DETENUS en Bolivie ont récemment disparu des prisons où ils se trouvaient, accusent les familles de plusieurs d'entre eux, qui craignent qu'ils n'aient été livrés aux autorités de Buenos-Aires. Il s'agit, en particulier, de MM. José Pimentel, Ruben Romero, Edmir Spinoza, Hugo Limachia et Luis Stamponi, et de Mme Gracie La Rutillo, apprend-on à Paris.

DIPLOMATIE

La visite du ministre des affaires étrangères à Varsovie

Les Polonais veulent éviter que l'Europe de l'Est se présente en accusée à la conférence de Belgrade

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La visite du ministre français des affaires étrangères, du mercredi soir 2 mars au vendredi matin 4 mars à Varsovie, reflète le caractère privilégié des relations entre la France et la Pologne. Elle est pour le ministre français des affaires étrangères comme pour son collègue, M. Wojtaszek, l'occasion d'une première prise de contact quelques mois après leur nomination à ces fonctions. Elle reflète aussi le caractère privilégié des relations entre la France et la Pologne : Varsovie est en effet la première capitale d'un pays communiste visitée par M. de Guiringaud depuis son installation à la tête du Quai d'Orsay.

La brièveté du séjour ne permet sans doute pas des échanges de vues très approfondis, en particulier sur les relations bilatérales. Celles-ci ont du reste fait l'objet d'un examen d'ensemble, il y a un mois, lors de la réunion de la « grande » commission mixte de coopération à Paris. Il en ressort que les échanges économiques se sont beaucoup développés l'an dernier (5,5 milliards de francs contre 3 milliards en 1974). Le désir du gouvernement polonais de pratiquer à partir de cette année une politique d'investissement plus restrictive ne devrait pas toutefois être sans conséquence à terme. Sur le plan politique, les entretiens représentent un jalon supplémentaire dans la préparation de la visite que M. Gierek fera en France à l'automne prochain.

A moins de quatre mois de la conférence de Belgrade, le thème de la détente revêt une importance particulière. La Pologne, comme les autres pays de l'Est, voudrait éviter que cette rencontre ne serve de « tribunal » où serait jugée l'attitude des signataires de l'acte final d'Helsinki à l'égard de telle ou telle disposition de ce document. Si telle pourtant devait être l'intention des Occidentaux, on entend se défendre et même contre-attaquer en mettant par exemple en valeur la disproportion existant dans les relations culturelles. Ainsi, l'an dernier, la Pologne a acheté vingt-cinq films français, alors que la France n'acquérait que deux films polonais. Du 1er janvier 1975 au 30 juin 1976, la Pologne a traduit et publié cent quarante-quatre ouvrages français de caractères divers, tandis que les éditeurs français n'ont pas traduit depuis des années un seul roman polonais édité à Varsovie. En revanche, on ne pense pas, du côté français, que la question si actuelle du respect des droits de l'homme doive faire l'objet d'une discussion spéciale.

Parmi les efforts visant à améliorer le travail d'information, il convient de signaler qu'à la fin de l'année dernière les deux gouvernements ont procédé à un échange de notes aux termes desquelles les journalistes des deux pays accrédités dans les capitales respectives pourront disposer d'un visa à entrées multiples valable un an. Cette mesure est toutefois d'un effet pratique réduit, en tout cas pour la partie française. Compte tenu du caractère restrictif attribué par la partie polonaise à la notion d'accréditation et du fait que deux journalistes français seulement sont accrédités à Varsovie.

MANUEL LUCBERT.

M. de Guiringaud : la détente ne peut s'établir sur le silence des hommes

Varsovie (A.F.P.). — Dans l'allocution prononcée au dîner qu'il a offert mercredi soir 2 mars en l'honneur de son collègue français, le ministre polonais des affaires étrangères, M. Wojtaszek, s'est déclaré « *profondément convaincu* » que la France et la Pologne « *pourront présenter à Belgrade un riche acquis témoignant de l'application des résolutions d'Helsinki en tant que pratique quotidienne dans les relations internationales* ».

« *Inspirés par ces intentions,* a-t-il poursuivi, *nous nous élevons avec conséquence contre les tentatives de troubler ou de freiner la politique de la détente, de déformer l'esprit et la lettre de l'acte final, les tendances révisionnistes vis-à-vis de la situation géo-politique de l'Europe, ce que cet acte confirme d'une manière incontestable. Je pense que ceci n'est pas, non plus, indifférent à la France, tournée, comme la Pologne, vers un avenir pacifique.* »

Dans sa réponse, M. de Guiringaud a notamment dit : « *La détente intéresse les Etats, et elle intéresse les hommes. Elle signifie l'établissement entre les Etats de rapports de bonne intelligence et de coopération, où la solidarité et la tolérance l'emportent sur la rivalité et la confrontation, autrement dit, l'assurance, pour chaque Etat, de pouvoir vivre et se développer dans la paix, l'indépendance et la sécurité. Mais la détente ne peut ignorer les hommes, ni s'établir sur leur silence. Elle implique l'encouragement aux rencontres, aux contacts, aux échanges de toutes sortes, elle implique aussi le respect des conditions nécessaires à l'épanouissement de la personne humaine et à l'exercice de ses droits.*

» *Il est clair,* a dit encore M. de Guiringaud, *que dans l'Europe d'aujourd'hui, la détente passe par le respect rigoureux de tous les principes et dispositions posés par l'acte final. Ces principes et ces dispositions, les signataires en ont proclamé la portée, ils en ont affirmé l'égale importance, et nous voyons les peuples de notre continent attacher leurs espoirs à leur mise en œuvre effective.* »

La France, a indiqué le ministre, se rendra à Belgrade « *en espérant qu'il y sera procédé à une évaluation lucide, sincère et objective de ce qui a été accompli depuis Helsinki, et de tout ce qui reste encore à faire pour progresser dans l'application de l'acte final* ».

M. SAUVAGNARGUES EST NOMMÉ CONSEILLER DIPLOMATIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur aux Etats-Unis, et M. Jacques de Beaumarchais, ambassadeur en Grande-Bretagne, ont été élevés à la dignité d'ambassadeur de France par le conseil des ministres du mercredi 2 mars.

M. Jean Sauvagnargues, ministre plénipotentiaire hors classe, ancien ministre des affaires étrangères, a été nommé conseiller diplomatique du gouvernement.

[Les conseillers diplomatiques du gouvernement sont chargés de missions spécifiques par le ministre des affaires étrangères ou le gouvernement.]

AFRIQUE

Kenya

M. Odinga, ancien vice-président fait sa rentrée politique

De notre correspondant

Nairobi. — M. Odinga, ancien vice-président de la République, a fait une rentrée remarquée sur la scène politique kényanne en exprimant, mercredi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, sa « *vive inquiétude* » devant la tournure prise par les événements dans le pays.

Après avoir démissionné de la vice-présidence de la République en avril 1966, M. Odinga avait fondé son parti d'opposition, la K.P.U. (Union du peuple du Kenya), qui devait être interdite trois ans plus tard. Interné pendant dix-huit mois, d'octobre 1969 à mars 1971, M. Odinga annonçait six mois après sa « *réconciliation* » avec le président Kenyatta et adhérait au parti unique du pays, la KANU (Union nationale africaine du Kenya).

Enfin, en 1976, les élections pour le renouvellement des cadres régionaux de la KANU ont vu l'échec des partisans de M. Odinga chez les Luos, ethnie qui joue le principal rôle sur la scène kényanne avec les Kikouyous. Mercredi, soit un mois avant l'élection des instances nationales de la KANU, M. Odinga a rompu six ans de silence pour accuser « *une certaine clique politique* » d'avoir fait barrage à sa candidature, sous prétexte qu'il est un ancien détenu. Il s'est également plaint de ne pas pouvoir rencontrer le président Kenyatta.

La conférence de presse du dirigeant luo est reprise avec discrétion, jeudi 3 mars, par les journaux de Nairobi. Dans le contexte kényan, M. Odinga a longtemps fait figure de radical. Il serait aujourd'hui lié à la faction de la KANU opposée à ce que la succession du président Kenyatta, le moment venu, soit assurée par l'actuel vice-président de la République, M. Arap Moi.

Cette rentrée politique coïncide avec le deuxième anniversaire du meurtre de J.-M. Kariuki, un député dont le mystérieux assassinat avait soulevé une vive émotion. Trois étudiants ont été arrêtés et deux photographes malmenés lors de légers incidents qui ont suivi, à l'université de Nairobi, un ordre de grève des cours à la mémoire du politicien disparu. — J.-C. P.

Rhodésie

SCISSION DANS LE PARTI DE M. SMITH

Neuf députés du Front rhodésien refusent d'approuver la réforme foncière

Salisbury (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — Une scission est intervenue mercredi 2 mars dans la formation du premier ministre, M. Smith. Neuf membres du comité politique se sont désolidarisés du plan gouvernemental destiné à réduire la discrimination raciale dans le pays. L'un d'entre eux est le secrétaire d'Etat Ted Sutton Pryce, qui pourrait quitter le gouvernement.

Les neuf membres du comité politique ont décidé de quitter le parti en signe de protestation contre le projet d'amendement de la loi foncière, qui, jusqu'à présent, divisait le pays en deux zones égales, l'une exclusivement réservée aux quelque deux cent quatre-vingt mille Blancs, l'autre étant attribuée aux six millions d'Africains que compte la Rhodésie (*le Monde* du 25 février).

Les zones exploitées jusqu'à présent par les fermiers blancs deviendraient, selon le projet de M. Smith, ouvertes à toutes les races et ne subsisterait qu'une zone exclusivement blanche de 200 000 hectares, contre 18 millions actuellement.

Pour être voté, ce projet doit être approuvé à la majorité des deux tiers par l'Assemblée, c'est-à-dire qu'il doit réunir quarante-quatre voix sur un total de soixante-six. A l'exception de seize députés noirs, tous les autres appartiennent au Front rhodésien. Douze d'entre eux ont dit qu'ils voteraient contre ce texte. Et parmi les députés noirs, treize ont fait savoir que, n'ayant pas été consultés lors de la rédaction du projet de loi, ils entendaient s'abstenir.

En outre, M. R.G. Cowper, ancien ministre de la défense démissionnaire il y a deux semaines, a déclaré qu'il retirait son soutien au gouvernement de M. Smith, évoquant dans une longue déclaration son « *incapacité apparente à relever le défi actuel avec le courage exigé* ».

● *Le corps mutilé d'un missionnaire* catholique d'origine espagnole, le Père Jose Manuel Rubio Diaz, âgé de cinquante-huit ans, qui vivait en Rhodésie depuis vingt-huit ans, a été découvert près de l'école de la mission de Gwelo, dans le sud de la Rhodésie.

C'est le onzième missionnaire qui a trouvé la mort depuis trois mois en Rhodésie. Il semble qu'il ait été battu jusqu'à ce que mort s'ensuive. — (*A.P.*)

Ethiopie

MANIFESTATION DE MASSE A ADDIS-ABEBA

Le lieutenant-colonel Mengistu dénonce « l'impérialisme américain »

Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé-Mariam a fait mercredi sa première apparition en public en tant que chef de l'Etat éthiopien. Près d'un mois jour pour jour après la mort du général Teferi Bente, tué en même temps que six autres membres dirigeants du DERG qualifiés de *contre-révolutionnaires* ».

Le colonel Mengistu a scandé avec la foule sur la place de la Révolution, où des milliers d'Ethiopiens étaient rassemblés pour célébrer l'anniversaire de la victoire de l'empereur Menelik contre les envahisseurs italiens à Adoua, en 1896, les slogans : « *Yankees go home !* », « *A bas l'impérialisme américain !* »

Le chef de l'Etat, exaltant la « *première victoire jamais remportée sur l'impérialisme* », a promis que son gouvernement « *armerait les révolutionnaires authentiques, de sorte que notre révolution passe de la défensive à l'offensive.* »

Les manifestants ont hué le président El Nemeiry, du Soudan, pour le soutien qu'il accorde aux sécessionnistes érythréens.

La situation à Addis-Abeba même ne cesse de se dégrader et l'ordre public n'y est plus assuré. Dans une correspondance publiée par le *Guardian* de ce jeudi 3 mars et reprise le même jour par l'*International Herald Tribune*, David Ottaway signale que « *des assassins professionnels tuent tous les jours une personnalité proche du gouvernement, un dirigeant étudiant ou syndical. Samedi 26 février, des militants du parti éthiopien révolutionnaire du peuple ont tué un membre d'une association locale. La nuit précédente, neuf personnes ont été assassinées dans un quartier proche de l'université* ». Rappelant notamment l'assassinat de M. Theodore Bekele, dirigeant du Syndicat éthiopien unifié du travail (*le Monde* daté 27-28 février), le correspondant du *Guardian* estime que « *plusieurs centaines d'étudiants* » ont trouvé la mort au cours des dernières semaines. Il rapporte que le parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP clandestin), hostile au gouvernement, et le MASON (Mouvement socialiste marxiste panéthiopien), progouvernemental, ont organisé des « *équipes de tueurs* » qui s'affrontent dans la capitale.

PROCHE-ORIENT

Libye

Le colonel Kadhafi a fait l'éloge de M. Fidel Castro invité au « congrès général du peuple »

De notre envoyé spécial

Sebha. — La République libyenne n'est plus seulement arabe, elle est devenue, le mercredi 2 mars, populaire et socialiste. M. Fidel Castro, hôte du président Kadhafi, quittera un pays qui aura changé de nom au cours de sa visite. Le congrès général du peuple a solennellement proclamé « *l'instauration du pouvoir du peuple* » (*le Monde* du 2 mars), devant un témoin de marque, qui incarne une révolution exemplaire pour la plupart des pays du tiers-monde. L'événement coïncidait avec l'anniversaire de la naissance du prophète, autre référence voulue par le dirigeant du très islamique régime libyen. La présence d'un chef de gouvernement étranger devait en outre, aux yeux du colonel Kadhafi, donner à cette proclamation un retentissement international ardemment désiré.

Le chef de l'Etat libyen a déclaré que « *le peuple libyen, comme le peuple grec dans l'Antiquité, vit aujourd'hui une expérience unique au monde* ». Il a ajouté que son pays inaugurait « *une ère nouvelle pour l'humanité tout entière* ». En présentant à ses compatriotes le « *libérateur de Cuba* », le colonel Kadhafi a souligné les points communs entre deux régimes isolés et combattus pour leur engagement international. Il a mis l'accent sur le caractère africain de la politique libyenne, en rapelant que son hôte avait pris la « *courageuse décision de soutenir la lutte du peuple angolais* ».

En dépit de la curiosité que les neuf cents représentants des citoyens libyens ont manifestée à l'égard de M. Fidel Castro, la présence de ce dernier est passée au second plan de leurs préoccupations. Les délégués des « *congrès et comités de base* » ont fait preuve dans leurs débats d'une passion surprenante, que le « *frère colonel* » n'escomptait sans doute pas lorsqu'il a pris la décision de faire franchir à la révolution libyenne une deuxième, et « *décisive* », étape. Bien qu'il ait été très chaleureusement accueilli, M. Fidel Castro s'est à plusieurs reprises retrouvé seul et presque oublié dans une « *cérémonie* » dont il pensait peut-être être la vedette.

Les délégués du peuple libyen, qui représentaient des centaines de comités, se sont piqués au jeu de la « *démocratie directe* » que leur proposait leur dirigeant. Tard dans la nuit de mercredi, un débat acharné se poursuivait sur les modalités d'une charte constitutionnelle qui, sur le fond, ne pouvait être qu'approuvée. L'ardeur des congressistes était telle que cette proclamation, dont la dernière mise au point n'aurait dû être qu'une simple formalité, est restée inachevée. Les dernières séances ont été particulièrement houleuses, bien que les représentants aient renouvelé leur confiance aux dirigeants actuels. Deux articles du texte proposé ne seront définitivement rédigés qu'ultérieurement.

Le résultat des délibérations n'apporte aucun changement en apparence. Le colonel Kadhafi a été plébiscité, et tous ses collaborateurs restent en place. Cependant, l'organisation des institutions est nouvelle, et, sur ce point, les membres du Congrès ont modifié le projet initial soumis par le chef de l'Etat, en souhaitant, contre l'avis de ce dernier, que les cinq officiers membres du conseil de commandement de la révolution — jusqu'alors présidé par le colonel — conservent des fonctions importantes et « *primordiales* » dans le nouveau système.

Ces « pères » de la révolution se trouvent désormais réunis dans le secrétariat général du Congrès, avec pour mission de contrôler — « au nom du peuple » — l'action de l'exécutif. Celui-ci n'est plus un gouvernement, mais portera le nom de Comité général populaire, composé de « secrétaires », qui ne seront autres que les anciens ministres du dernier cabinet. Seul M. Jalloud, ancien premier ministre, change d'attribution. Il est remplacé à la direction de l'exécutif par M. Abel Ati Obeidi, ancien ministre du travail. Mais M. Jalloud a été élu « numéro deux » au secrétariat général du Congrès du peuple, après le colonel Kadhafi.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● PLUS DE CENT MILLE ÉTUDIANTS ont manifesté mercredi matin 2 mars pour protester contre le projet gouvernemental d'augmentation de près de 300 % des frais de scolarité. — (*A.F.P.*)

Grèce

● UN TRIBUNAL D'ATHENES a condamné mercredi 2 mars, pour homicide involontaire, M. Michel Stefas, un dessinateur de mode âgé de trente et un ans, à trois ans et sept mois de prison. Celui-ci a été reconnu responsable de l'accident de la route qui avait coûté, le 1er mai 1976, la vie au député du centre Alexandre Panagoulis, héros de la résistance contre les colonels. La famille et les amis de A. Panagoulis ont soutenu que le député a été en fait assassiné, et que M. Stefas — qui avait pris la fuite après l'accident, mais qui, par la suite, se rendit aux autorités — avait été mis en avant pour protéger les assassins. — (*U.P.I.*)

Inde

● LA PETITE-FILLE DU MAHATMA GANDHI, Mme Sumitra Kulkarni, a annoncé mercredi 2 mars qu'elle avait donné sa démission du parti du Congrès, parce que, a-t-elle dit, un « *vaste fossé* » existe entre ce que « *fait* » la formation gouvernementale et ce qu'elle « *prêche* ». La décision de Mme Kulkarni fait suite à celle de Mme Vijay Lakshmi, sœur de Nehru, qui prend une part active à la campagne électorale après avoir rallié l'opposition modérée. — (*Reuter.*)

Ouganda

● PLUSIEURS TOURISTES ETRANGERS, selon les témoignages de réfugiés à Nairobi, seraient actuellement détenus en Ouganda. L'ancien champion du monde de 400 mètres haies John Akki-Bua aurait été arrêté, ainsi que l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, M. David Otto, et ils se trouvaient à la prison militaire de Makindye. Par ailleurs, le Kenya a démenti catégoriquement l'information diffusée par Radio-Kampala selon laquelle « *deux mille mercenaires assistés par des militaires kenyans se préparaient à marcher sur l'Ouganda* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

République Sud-Africaine

● LE GROUPE DE JOURNAUX ET DE REVUES AFRIKAANS PERSKORP, lié au parti nationaliste de M. Vorster, a décerné son prix littéraire 1976 au poète afrikaner Breyten Breytenbach, qui purge, depuis novembre 1975, une peine de neuf ans de réclusion pour « *activités terroristes* ».

Le prix (11 500 francs environ) a été remis à son frère, le photographe Cloete Breytenbach, nationaliste afrikaner convaincu. Selon celui-ci, Breyten Breytenbach continue d'écrire dans sa cellule des poèmes, qui ne pourront toutefois pas être publiés en Afrique du Sud avant sa libération. — (*Corresp.*)

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 2 février 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LES PROGRAMMES DES COLLÈGES.

Le ministre de l'éducation a présenté au conseil une communication sur les nouveaux programmes des collèges.

En application de la loi du 11 juillet 1975 portant réforme du système éducatif tous les élèves doivent recevoir, après la formation primaire, une formation secondaire de quatre années. La mise au point des programmes de chaque discipline a donc été entreprise à partir d'une étude sur les savoirs et les savoir-faire que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité. Les listes des sujets à étudier en classe (programmes) sont élaborés de façon détaillés pour les classes de sixième et de cinquième ; ils sont en préparation pour les classes de quatrième et de troisième. A la rentrée prochaine, toutes les classes de sixième appliqueront les textes qui les concernent.

Ces programmes devront être pratiques, vivants, formateurs, ouverts aux réalités concrètes du monde contemporain et apporter aussi aux jeunes les moyens nécessaires de développement et de culture. Le français, les mathématiques, les langues vivantes, voient leurs contenus et leurs méthodes mieux ajustés aux buts poursuivis. Deux disciplines nouvelles sont introduites, dès la sixième, dans l'enseignement obligatoire : l'éducation manuelle et technique, ainsi que la physique et la chimie qui, avec les sciences naturelles, seront les nouvelles sciences expérimentales. D'autres disciplines sont élargies, comme l'histoire et la géographie, dont le programme inclut, désormais, une initiation aux problèmes économiques et sociaux, comme l'éducation artistique qui peut inclure, outre le dessin et la musique, des sujets d'étude portant sur l'architecture et l'urbanisme, la chorégraphie, l'art dramatique, le cinéma. L'éducation civique et morale fait l'objet de recommandations portant sur la plupart des disciplines.

Les horaires fixés maintiennent un équilibre satisfaisant entre les sept disciplines fondamentales du tronc commun. Pour mieux tenir compte de la capacité d'attention et d'assimilation des élèves, le total hebdomadaire, en classe de sixième, est allégé et ramené à 21 h. 30. A cet horaire, peuvent s'ajouter, pour les enfants qui en ont besoin, trois heures d'enseignement de soutien en français, mathématiques et langues vivantes. De leur côté, les élèves les plus avancés pourront effectuer des travaux personnels d'approfondissement.

Des heures optionnelles complémentaires sont possibles en éducation artistique dès la classe de sixième. L'horaire hebdomadaire d'éducation physique et sportive sera de trois heures et de deux heures de sport optionnel.

Les projets de textes correspondant à ces réformes font ou feront l'objet de toutes les consultations nécessaires.

Le président de la République a déclaré : « La définition et l'acquisition d'une même culture pour tous les jeunes Français qui iront tous désormais dans une même école et un collège identique est un élément essentiel d'unité de la société française, et de réduction de l'inégalité des chances. Ce sera un élément essentiel du changement vers l'unité et la justice. »

● L'HORAIRE DES ÉCOLIERS.

Le ministre de l'éducation a également présenté au conseil une communication sur l'aménagement du temps scolaire.

Le plan proposé qui est, pour le moment, de caractère limité, doit entrer en application dès la prochaine année scolaire. Il a été établi après consultation des fédérations de parents d'élèves, du corps médical, des syndicats de personnel, de divers partenaires sociaux, centrales ouvrières, agricoles, patronales, des représentants des cultes et des départements ministériels intéressés.

Il a été constaté qu'au-delà de 45 à 50 minutes de classe, l'attention des jeunes élèves de dix à treize ans baissait rapidement. Pour en tenir compte, la durée du cours en français, mathématiques, langues vivantes, histoire, géographie et sciences expérimentales sera ramenée de 55 à 50 minutes dans les nouvelles classes de sixième. Celle des cours d'éducation manuelle et technique, d'éducation artistique et d'éducation physique et sportive restera inchangée.

Le temps moyen hebdomadaire de travail d'un élève de sixième sera de 32 heures : 21 heures environ correspondant au temps d'enseignement, et 11 heures environ correspondant au temps consacré à des travaux personnels d'application ou d'approfondissement. Compte tenu des nouveaux horaires, la semaine d'un élève de sixième devra comprendre au minimum cinq matinées et deux après-midi.

Le ministre a constaté que l'emploi du temps pouvait être organisé suivant deux conceptions :

— L'organisation « étalée » sur six matinée, mercredi et samedi compris, et quatre après-midi, à l'exception du mercredi et du samedi, commençant assez tard le matin, intercalant les disciplines d'éducation manuelle, artistique et physique entre les disciplines plus intellectuelles, laissant à midi un assez large temps de détente, se terminant vers 16 heures.

— L'organisation « regroupée » sur cinq matinées, soit le mercredi, soit le samedi, et deux après-midi seulement ces deux dernières ne comportant que des activités physiques, manuelles et artistiques ; quatre après-midi seront alors disponibles pour des activités complémentaires, sportives et culturelles.

Les parents, les élèves et les enseignants de classe de sixième seront informés des avantages et inconvénients de ces deux formules ainsi que de la solution consistant à ne pas travailler le samedi matin. Le choix sera fait par chaque collège, après consultation du conseil d'établissement, du conseil d'école, des autorités municipales religieuses, sportives, médicales, concernées par cette répartition. La coordination nécessaire devra être recherchée avec les établissements voisins.

L'année scolaire sera rééquilibrée et comportera trente-cinq semaines de travail, réparties en six périodes de cinq et six semaines chacune. Les examens d'enseignement général, B.E.P.C. et baccalauréat, seront passés suivant des formes allégées mais qui conserveront à ces diplômes leur pleine valeur d'attestation d'études secondaires correctement effectuées. Ils se dérouleront pendant la première quinzaine de juillet.

● LES LOISIRS DES JEUNES.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a présenté une communication sur les loisirs des jeunes. Si l'emploi est la préoccupation première des jeunes Français, il ne peut y avoir de projet pour la jeunesse qui ne prenne en compte ses besoins de loisirs. Or, les cadres traditionnels, la famille, l'école, les associations, ne peuvent plus répondre à la demande d'adolescents dont les exigences vont croître avec l'aménagement des rythmes scolaires.

Les méthodes d'action du gouvernement dans ce domaine doivent reposer sur l'initiative décentralisée et sur le pluralisme : l'Etat ne doit pas tout régenter ; l'appréciation et la satisfaction des besoins doivent se situer au plus près du cadre de vie quotidien des jeunes ; la plus large possibilité de choix doit être offerte aux intéressés et à leur famille ; l'effort, enfin, doit être orienté, en priorité, en faveur des enfants et des adolescents.

L'objectif recherché est d'abord celui d'un plus large accès des jeunes aux loisirs par une meilleure information et une meilleure utilisation du potentiel existant, rendues nécessaires et possibles par l'aménagement des rythmes scolaires. En second lieu, la valorisation de ces loisirs sera poursuivie par une formation améliorée et plus concrète des animateurs, par la rénovation profonde des centres de vacances et par une répétition plussélective des aides publiques au bénéfice des actions les plus intéressantes.

Ce projet nécessite un renforcement de la vie associative et sera mis en œuvre progressivement.

Le secrétaire d'Etat à la culture a précisé les conditions dans lesquelles les activités culturelles peuvent être mises à la disposition des jeunes et nourrir leurs loisirs en satisfaisant leur besoin d'activité et d'expression. La première action consiste à initier les enfants à l'école à une pratique culturelle : littéraire, musicale, théâtrale, artistique, cinématographique, technique. Un contact avec les artistes recevant des subventions de l'Etat sera recherché et la formation des animateurs musicaux devra être développée. La deuxième action majeure consiste à favoriser la pratique culturelle en dehors de l'école, notamment au sein des associations qui doivent être incitées et aidées à prendre des initiatives susceptibles d'intéresser les jeunes et de les faire participer à leurs activités. Les moyens prévus au VIIe Plan pour le développement de la vie associative doivent permettre de multiplier des opérations adaptées aux jeunes. D'ores et déjà, plusieurs opérations ont été lancées intéressant, notamment, la protection du patrimoine ou de la musique. D'autres pourraient être envisagées dans les domaines de la protection et de la découverte de la nature, du théâtre amateur, du cinéma. Une plus grande fréquentation des musées et des bibliothèques sera développée. La multiplication d'actions de ce type implique que les associations reçoivent certains moyens matériels et que le nombre des animateurs ayant reçu une formation appropriée soit accru.

● DÉVELOPPEMENT DU SPORT.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (Jeunesse et Sports) a également présenté une communication sur le bilan et les perspectives du développement du sport en France, depuis le vote de la loi du 29 octobre 1975 dotant le sport d'un nouveau statut.

Avec sept millions et demi de licenciés actifs dans cent cinq mille clubs, le mouvement sportif connaît un réel redressement. Cet effort sera poursuivi à l'école, dans les clubs et les fédérations, ainsi que dans le grand public : d'ici à 1980, tous les collégiens bénéficieront de trois heures d'éducation physique et sportive hebdomadaires et tous les lycéens de deux heures, auxquelles s'ajouteront deux heures de sport optionnel. Un soutien accru sera accordé aux clubs sportifs et les rapports contractuels entre l'Etat et les fédérations seront développés, cependant que sera poursuivie l'aide aux sportifs de haut niveau et que sera renforcée la médecine sportive.

Par une réorientation de la politique des équipements sportifs et des actions plus nombreuses d'information et de sensibilisation, les pouvoirs publics s'efforceront de développer la pratique du sport par le plus grand nombre de Français. Le sport doit être, en effet, l'affaire de tous.

(Lire page 12.)

Une réunion de travail les 15 et 16 avril

Le président de la République a indiqué le programme de travail du gouvernement pour le mois de mars :

Le conseil des ministres du 9 mars sera consacré à la politique familiale.

Le conseil des ministres du 16 mars portera sur les moyens d'améliorer la formation et l'emploi dans le secteur de l'artisanat, et sur l'application de la réforme foncière et de la réforme du logement.

Le conseil des ministres du 23 mars portera sur l'amélioration des rapports entre l'administration et les citoyens.

Le premier ministre présentera une communication sur l'organisation du ministère de l'économie et des finances, et sur l'amélioration des rapports entre les administrations financières et les usagers.

D'autre part, le gouvernement tiendra une réunion de travail de deux jours à Rambouillet, les 15 et 16 avril, pour analyser les principaux problèmes intérieurs et extérieurs, et définir les solutions appropriées.



Spécial 3e âge.

COGEDIM

21, rue d'Astorg
75008 Paris

« le métier de construire au service du bonheur de vivre »

266.36.00

Editorial

Construire son 3e âge...

A 60 ans, on n'est plus vieux. Cette agréable évidence est un nouveau fait de société. Comme on a préparé son entrée dans la vie professionnelle, il faut aujourd'hui savoir préparer cette nouvelle étape: l'âge du temps libre.

Cela demande de faire des choix. Le plus important et le plus immédiat touche au lieu de résidence. Garder, avec de chères habitudes, un appartement choisi en d'autres temps pour répondre à d'autres exigences? C'est bien souvent s'encombrer de soucis et d'inconfort, subir l'isolement et l'insécurité...

Alors comment se libérer des tracas domestiques et de la solitude? Comment assurer la sécurité de sa santé? Et ainsi profiter pleinement d'un capital d'expérience, d'un nouveau temps de liberté?

Depuis quelques années, les Résidences 3ème âge apportent des réponses:

Cogedim - et c'est bien normal lorsque l'on a pour métier de bien construire - a voulu qu'elles soient, ces réponses, les plus satisfaisantes pour les plus exigeants. Son expérience de haute qualité, de Neuilly aux Mas de Guerrevieille, du Marais à Val d'Isère - l'y autorise.

C'est pourquoi Cogedim lance «Les Hespérides». Ces résidences offriront, en des sites choisis soigneusement, des appartements de haut confort, où l'on peut profiter de tous les services d'un hôtel et plus encore: réception et gardiennage, restaurant et salons, lieux de détente, de sport et de loisirs, aide-ménagère et dépannage, assistance para-médicale permanente... Voilà le luxe qu'on ne peut s'offrir qu'à plusieurs.

La première des Hespérides est en train de naître à Fontainebleau, en lisière de forêt. Vous trouverez ci-dessous sa carte de visite.

Mais avec le printemps qui vient, pourquoi ne pas tenter la promenade et venir voir de près comment on peut, aujourd'hui construire son 3ème âge?

17e

Bientôt
Cogedim construira

La Résidence-Services des Ternes.

dans le 17ème, à Paris

pour marier les libertés d'un hôtel avec les libertés d'un appartement.

Tél. 266.3.4.5.6

Le Guide Cogedim

PARIS

3e arrondissement.
• Quartier de l'horloge. Face au centre G. Pompidou.

□ Logements: studio à 6 P. Duplex. Liv. 2e trim. 78.
Rue Bernard-de-Clairvaux, prix 7 500 F le m².
186 rue Saint-Martin, prix 8 500 F le m².
Centre d'information et vente: 52 rue Rambuteau. Tél. 277.52.39 et 278.77.33.

□ Commerces: surfaces divisibles de 60 à 3 000 m².
Parkings: à partir de 50.000 F.
Renseign. et vente: Tél. 277.88.48 et 278.28.18.

• Le Marais Thorigny. 13, rue de Torigny. Studio à 6 P. Duplex. Prix moyen ferme et définitif: 8.200 F le m². Liv. 2e trimestre 77.

6e arrondissement.
• 8 rue Guynemer. Chambres individuelles, 4P., 5 et 7 P. duplex terrasse. Prix moyen ferme et déf: 14.000 F/le m².
• 9, rue Stanislas. Studio à 6 P. Ex. de prix: 4 P. 7e ét. 98 m² + 39m² terrasse 1 300 000 F. Box et cave inclus. Liv. 1er trimestre 79.

16e arrondissement.
• 22/28, rue Erlanger. 4, 5, 6 P. Duplex. Livraison immédiate. Prix moyen ferme et déf: 7 570 F. le m²
• 19/23 rue Chanez. Studios, 2 P., 3 P. Liv. 2e trim. 77. 7 870 F. le m² prix moyen ferme et définitif.

20e arrondissement.
• Villa Borrego. 32-34 rue du Borrego. Studio à 5 P. Liv. 2e trim. 77. Ex. de prix: 3 P. parking inclus 364 000 F. Ferme et définitif.

92 Neuilly.
• 2, rue de l'Ecole de Mars. Prix moyen: 9 000 F. le m² ferme et définitif. Liv. 3e trim. 77.
• Neuilly 17. 33-41 avenue de la Porte de Villiers. Studio à 6 P. Prix moyen ferme et définitif: 8 100 F. le m². Liv. à partir de l'été 77.

92 Boulogne.
• Le Grand Large. 143, rue de Silly. Livraison immédiate. 2, 4, 5 P. Mini-studios. Prix moyen ferme et définitif: 5 600 F. le m².

REGION PARISIENNE.

91 Evry.
• Au Bras de Fer. L'Arrivée. Gare du Bras de Fer. Studio à 6 P. Prix moyen et définitif: 2750 F. le m², pour liv. septembre 77. Prêt P.I.C.

93 Noisy-le-Grand.
• Autrefois. 131, rue Pierre Brossolette. Studio à 5 P. 102 000 à 364 000 F. Parking compris. Liv. 4e trim. 77.

94 Villejuif.
• Les Feuillantines. 2-6, rue Camille Blanc. Stud. à 6 P. Ex. de prix: studio 28 m² 105 100 F. Ferme et non révisable. Liv. Eté 78.

MAISONS INDIVIDUELLES.

78 Guyancourt.
• Les Belles au Bois Dormant. Bd Jean-Jaurès. Maisons individuelles 5, 6 et 6/7 P. Ex. de prix: 5 P. 415 000 F. 6 P. 454 000 F. Liv. Octobre 77.

95 L'Isle Adam.
• Le Parc de Cassan. Cassan Saint-Martin. Livraison immédiate. Maisons individuelles de 4/5, et 5/6 P. Ex. de prix: 4/5 P. Surface 101 m² + garage 14 m² + terrain 314 m². 356 200 F. Ferme et définitif.

Les Hespérides de Fontainebleau
Une résidence 3e âge.

Une résidence pour vivre avec plus de confort, plus de sécurité, plus de loisirs.

Plus de confort car, tout en étant propriétaire de votre appartement, vous pouvez profiter d'un service hôtelier complet: hôtesse de réception, standardiste, restaurant avec menus gourmands ou de régime, servis dans la salle à manger ou «à domicile», femme de ménage (à la demande), homme «dépannage».

Plus de sécurité car des sonnettes d'appel, dans chaque pièce de votre appartement vous relient au personnel de veille qui, 24 heures sur 24 est prêt à intervenir.

Plus de loisirs car le Club-House privé vous offre, avec ses salons, son bar, son billard, sa bibliothèque, sa salle de gymnastique, etc... distractions, rencontres, à votre guise.

Une résidence composée de luxueux petits immeubles, dans un parc. 128 appartements, du studio au 3 pièces, avec possibilité de parking et grenier.

Une nouvelle résidence pour une nouvelle vie. Aux Hespérides. A Fontainebleau. C'est-à-dire à Paris sans les inconvénients de la capitale. 68 kilomètres par l'autoroute, 35 minutes par le train. Le calme d'une ville de province sans l'ennui de la province. Le château, le jardin, le parc... et 25000 hectares de forêt.

Une petite ville pimpante, animée, sportive: équitation, piscine, tennis, golf.

Visite de l'appartement modèle sur place, avenue du Touring-Club, 77300 Fontainebleau, tous les jours sauf mercredi et jeudi.

Tél. 422.58.44 - 266.3.4.5.6

La Forêt
N.5
Les Hespérides
Touring-Club
N.7. Autoroute
Bd de Lattre
Bd Roosevelt
La Gare
Parc du Palais
Carrefour de la Libération
Le Château de Fontainebleau

COGEDIM
S.A. au capital de 60 millions de francs
266.36.00

Veuillez me faire parvenir une documentation complète sur les réalisations suivantes:
□ Les Hespérides □ La Résidence-Services des Ternes
□ Une réalisation citée dans le Guide ....

Nom .... Rue ....
Ville .... Code Postal ....
Profession .... N° de Tél ....
Disposez-vous d'un plan d'Epargne Logement? .... oui □ .... non □ ....

Retournez ce bon à Cogedim, 21, rue d'Astorg. 75008 Paris ou appelez: 266.36.00.

7703037
3031 37

SAINT-MALO : oublier le passé

Saint-Malo. — La place est libre. Le fauteuil vide. Le maire est sorti par la petite porte, mais avec grand bruit. Condamné à six mois de prison avec sursis pour « prise d'intérêts » dans les affaires communales, M. Marcel Planchet (centriste), maire de Saint-Malo, a été « démissionné » de ses fonctions le 9 novembre 1976 par le préfet d'Ille-et-Vilaine.

Considérant que les faits reprochés au maire n'avaient été rendus possibles que par les délibérations du conseil municipal, le conseil des ministres prononçait sa dissolution, mais la décision devait être annulée le 14 janvier par le Conseil d'Etat.

La confusion qui a entouré ces décisions contradictoires aux plus hauts niveaux de l'Etat, la faiblesse des charges retenues contre le maire de Saint-Malo, la sévérité de sa condamnation, ont amené les partisans de M. Planchet à parler fréquemment de « vengeance politique ».

Depuis sa création en 1967 (après la fusion de trois communes voisines : Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé), Saint-Malo n'a connu qu'un seul maire. Autodidacte, M. Marcel Planchet a mené pendant dix ans les affaires de la commune comme son entreprise de travaux publics. Avec la même détermination et la même autorité.

Avec l'assurance aussi que confèrent les grandes victoires. Pour cet ancien pulsatier, gagner la mairie d'une commune de cinquante mille habitants était une victoire. La gagner contre un ministre en exercice la rendait prestigieuse. M. Yvon Bourges, alors secrétaire d'Etat à l'information, qui abandonnait la mairie de Dinard pour gagner celle de Saint-Malo, ne s'attendait pas à la défaite dès le premier tour.

Les adversaires n'ont jamais déposé les armes. Si MM. Planchet et Bourges ont soigneusement évité de se rencontrer pendant dix ans, leurs partisans ont continué le combat. Les amis de M. Planchet ne manquent pas de faire remarquer que la plainte qui a entraîné la condamnation du maire de Saint-Malo a été déposée par des hommes proches de M. Bourges.

La guerre des clans a empoisonné la vie communale et rendu pratiquement impossible, par exemple, tout contact entre la municipalité et la chambre de commerce et d'industrie.

La commune a fait les frais de cette querelle de notables. La situation de l'emploi s'est dégradée ici plus gravement qu'ailleurs au point qu'aujourd'hui 20 % de la population active est en chômage. Parmi d'autres, la plus importante entreprise de Saint-Malo, la Société industrielle et commerciale de construction navale (SICCNA), a déposé son bilan il y a deux ans. Les quatre cent cinquante travailleurs licenciés ont immédiatement occupé le dernier bateau qu'ils avaient construit. Cent soixante d'entre eux l'occupent encore aujourd'hui. Les autres ont quitté la région... Aucune solution définitive n'est encore apparue pour la reprise de la SICCNA. Cette fois encore, on évoque les mauvais rapports de la municipalité avec la chambre de commerce et avec M. Bourges, ex-député de l'arrondissement, devenu ministre de la défense.

La gravité de la situation de l'emploi fait aujourd'hui passer les polémiques politiques au second plan. Vingt-deux conseillers sortants (sur trente-trois) ont constitué une liste d'action d'inspiration centriste conduite par M. Marie-Ange Rehel, adjoint au maire et ancien professeur de philosophie. « Nous n'abandonnons pas M. Planchet, explique M. Rehel, mais c'est une équipe

De notre correspondant

renouvelée qui se présente ; nous voulons oublier le passé. »

Les partisans de M. Bourges sont tout aussi discrets. M. François Debonnet, directeur administratif des usines Citroën de Rennes, chef de file de la liste d'union pour le développement et les priorités de Saint-Malo, ironise : « M. Bourges, ministre de la défense, a suffisamment de parachutistes à sa disposition pour ne pas avoir besoin de moi. »

M. Bernard Mousson, économiste, conseil en organisation à Paris, qui anime la liste « Action, gestion, informations, réalisations » (AGIR) ne tient pas davantage à afficher son appartenance aux républicains indépendants.

L'union des trois courants de la majorité n'a même pas été tentée. Aucun des chefs de file ne le souhaitait réellement. Ils évitent d'évoquer le passé, mais ils n'ignorent pas que le premier tour aura valeur de jugement.

Cette division pourrait faire le jeu de l'union de la gauche qui a pourtant connu une naissance difficile. Après une épreuve de force sur la répartition des sièges, la liste a été constituée ainsi : dix-sept P.S., douze P.C., deux M.R.G., un représentant de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) et une personnalité proche de la gauche. Elle est conduite par M. Louis Chopier, maraîcher (P.S.) et compte un tiers de femmes.

Tous les candidats parlent de « démocratie directe », de « maison de verre » et d'« information continue ». M. Mousson envisage même de réunir en « conclave municipal », une fois par an, un millier de Malouins « pour discuter de tous les problèmes de la commune ».

M. Louis Chopier a promis qu'en cas de victoire de la gauche, le conseil municipal se réunirait à bord du *Magellan*, occupé depuis deux ans par les travailleurs licenciés de la SICCNA. « Ce serait nous rendre la politesse, commente l'un d'eux ; nous avons déjà occupé la mairie. Un symbole en vaut bien un autre. »

ANDRÉ MEURY.

LYON : M. Soustelle présente des listes dans huit arrondissements.

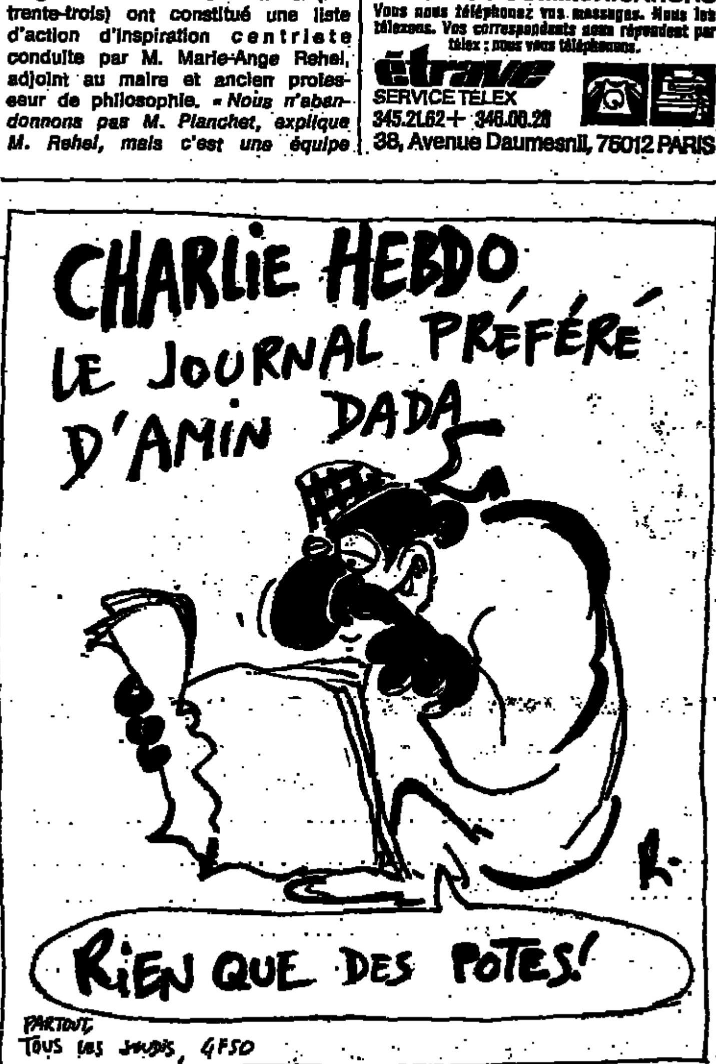
(De notre correspondant régional.)

Lyon. — M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône, ancien ministre, a présenté, mardi 1er mars, les listes R.P.L. (Rassemblement pour Lyon) qu'il proposera aux électeurs de sept des neuf arrondissements de Lyon — à savoir, le premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et neuvième arrondissement. Ce mouvement patronnera dans le septième la liste Renouveau du septième, constituée en partie à l'initiative d'habitants de cet arrondissement. En revanche, pour ne pas être taxé d'avoir facilité une victoire de l'union de la gauche dans le huitième arrondissement, où, selon lui, le « danger communiste est réel », M. Soustelle a décidé de laisser seule la liste P.R.A.D.E.L. dans ce secteur.

Jugeant « peu convenable » que le nom d'un homme « pour lequel j'ai un profond respect », soit utilisé « pour des besoins électoraux », M. Soustelle a dit des listes utilisant le sigle P.R.A.D.E.L. qu'elles étaient « celles du conservatisme et de l'opportunité des intérêts privés, voire de l'infidélité et du reniement ».

Sur les listes de M. Soustelle, figurent trois conseillers sortants et quatre suppléants qui n'avaient pas retrouvé leur place dans les listes du maire sortant, M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit. L'ancien ministre du général de Gaulle, qui sera tête de liste dans le premier arrondissement, où il avait été élu sur une liste P.R.A.D.E.L. en mars 1971, a indiqué qu'il n'y avait pas eu « recherche de dosage politique » dans la composition de ses listes, dont les candidats, a-t-il déclaré, vont du « centre gauche aux indépendants et au R.P.R. ».

BERNARD ELIE.



EVREUX : la division de la gauche offre une chance à la majorité

Pour la première fois depuis vingt-quatre ans, la majorité va peut-être reprendre à l'opposition la mairie d'Evreux, occupée par un socialiste, M. Augustin Azémia, quatre-vingt-deux ans, député en 1945, puis toujours candidat S.F.I.O. et toujours battu de 1946 à 1962.

Si la municipalité risque de changer d'orientation, c'est en raison de la mésentente entre communistes et socialistes, lesquels connaissent, en outre, des problèmes internes. Pourtant, si la gauche s'était présentée unie au premier tour, le succès aurait été une fois encore assuré.

Sur le plan local, toutes les négociations pour essayer de trouver un terrain d'entente entre les partis de gauche ont échoué. L'entente n'a pu se réaliser quant à la tête de liste. Les communistes la réclament au nom d'un des leurs, M. Roland Plaisance, député de 1956 à 1958. Les socialistes, appuyés par les radicaux de gauche, veulent maintenir à la mairie leur doyen, M. Augustin Azémia, lequel, après avoir longtemps hésité, a finalement accepté d'emmener la liste.

C'est la victoire, lors des dernières élections cantonales, de M. Roland Plaisance sur un socialiste, M. Michel Leroux, qui est à l'origine du conflit. Fort de ce succès, obtenu avec 56 % des suffrages exprimés, le P.C.F., dès le mois d'août, a annoncé que le prochain maire d'Evreux serait M. Roland Plaisance.

Les socialistes n'ont pu contre-attaquer comme ils l'auraient souhaité, trop occupés par leurs divergences internes. Cette bataille fratricide a laissé des traces. Les membres du CERES se déclarent favorables à une liste unique menée par M. Plaisance. Certains d'entre eux sont même à l'origine d'une tentative de formation d'une quatrième liste, dont le but pourrait être de forcer la main à M. Azémia pour qu'il consente à une liste unique.

Ce dernier, cependant, est catégorique : « M. Plaisance n'aura pas la mairie. La ville n'est pas mûre pour avoir un maire communiste.

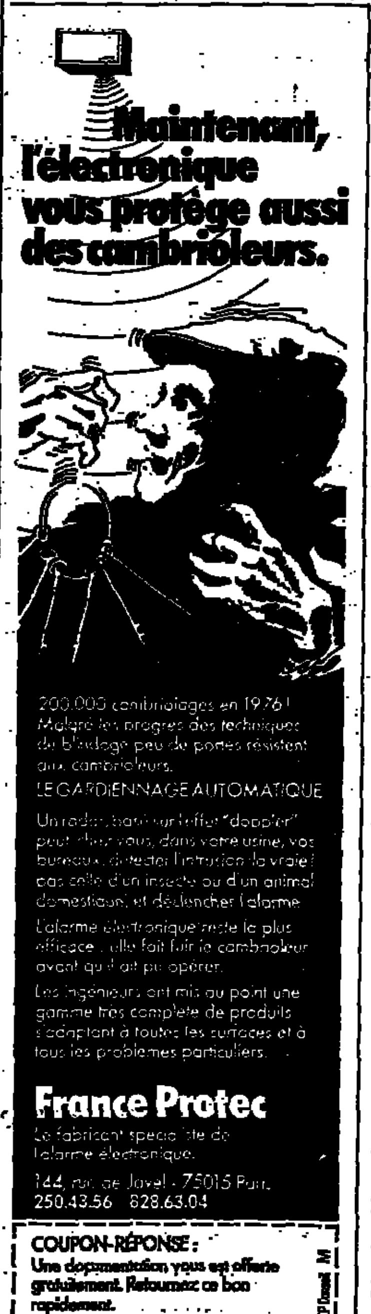
« Nous avons fait toutes les concessions possibles, nous ne pouvons aller plus loin », assurent les communistes, qui sont prêts à être minoritaires sur la liste si elle est menée par un des leurs.

La mairie est un enjeu d'autant plus important que prochainement les électeurs devront désigner le successeur de Jean de Broglie à l'Assemblée nationale.

Témoin de ces divergences, de ces déchirements, un jeune expert comptable de quarante ans, M. Bernard Blois, a reçu l'investiture de tous les partis de la majorité pour mener la liste Évreux Perspectives. Depuis trois ans, il a bien préparé sa campagne, multipliant les contacts, les prises de position. Son thème : débarrasser la vie locale de toutes les querelles politiques.

« La gestion de notre ville est l'un des domaines où nous ne voyons pas la nécessité de politiser constamment, explique-t-il. Pour décider le tracé d'une nouvelle rue ou l'implantation d'une crèche, il ne devrait y avoir ni problèmes politiques ni rivalités. Ce n'est malheureusement pas le cas actuellement. »

M. Blois envisage la victoire avec confiance. « Mon plus dur adversaire sera M. Plaisance, dit-il, car si les socialistes existent toujours sur le plan électoral, au niveau des élus ils ne sont plus crédibles. »



ESSONNE

CHILLY-MAZARIN. — L'association Chilly-Mazarin Progrès nous précise que M. Michel Casier, qui conduira la liste qu'elle présente face à celle d'union de la gauche, n'appartient pas au M.S.P. — contrairement à ce que *le Monde* du 24 février indiquait — ni à aucun autre parti.

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — Trois listes s'opposeront à celle de M. Jean Royer, ancien ministre, député non inscrit, maire sortant. La liste d'union de la gauche que M. Paul Lussault (P.S.) conduira comprend 23 socialistes, 16 communistes et 2 radicaux de gauche. Outre celle composée de membres de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière, une quatrième liste a été constituée. Conduite par M. Philippe Didier, elle est présentée par le « groupe d'études municipales » (GEM) et se réclame de l'apolitisme.

M. Carreté, conseiller général, modéré favorable à la majorité, qui avait récemment donné sa démission d'adjoint au maire en raison de son désaccord avec M. Royer sur plusieurs aspects de sa politique, ne se représente pas. — (Corresp.)

SARTHE

LE MANS. — Face à la liste d'union de la gauche et à celle de la majorité, une troisième liste dré Pouille; doyen de la faculté de dré Pouille, doyen dela faculté de droit et de sciences humaines, cette liste, qui se veut apolitique, comprend douze femmes. — (Corresp.)

YVELINES : des Florentins à Versailles et du nouveau à Saint-Germain

Après plusieurs semaines de négociations laborieuses, et alors qu'une cassure était même envisagée, un accord a pu être finalement conclu dans les Yvelines entre les signataires du programme commun. Dans toutes les villes où la gauche a une sérieuse chance de l'emporter, socialistes et communistes se sont mis d'accord pour présenter des listes d'union dès le premier tour. Cela étant, et bien que depuis quelques années la progression de la gauche soit sensible, l'électorat du département fera encore la part belle aux listes soutenues par la majorité, en particulier dans toute la banlieue « sélect » : Le Vésinet, Chatou, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye... et bien sûr Versailles, malgré l'atmosphère florentine qui y règne.

Les Versaillais se demandaient si leur maire, M. André Mignot, sénateur, C.N.I., notable omniprésent depuis trente ans, pourrait, malgré son mauvais état de santé, se représenter. Avant même d'avoir pris sa décision, M. Mignot s'est retrouvé face à une liste placée sous l'égide de l'association Versailles-Avenir, animée par M. Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), maire adjoint sortant, élu en janvier président du conseil général des Yvelines. Conduite par le bâtonnier André Damien (C.D.S.), étoile nouvelle de la politique locale, la liste Versailles-Avenir a reçu très vite le soutien des formations de la majorité et accueilli, outre MM. Damien et Tenaillon, deux sénateurs, MM. Edouard Bonnefous (gauche démocratique) et Jean Bac (R.P.R.), le député de Seine-et-Marne, Etienne Pinte (R.P.R.) et le conseiller d'Etat M. Michel Rougevin-Baville (républicain indépendant), ancien directeur de cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté.

Devant une telle alliance, particulièrement représentative de certaines couches de la population versaillaise, M. André Mignot n'avait guère le choix. En décidant de rallier cette liste — qui lui réservera, dit-on, un titre de maire honoraire, — le maire sortant a néanmoins déclaré : « J'ai accepté le couteau sous la gorge. Je suis écœuré. »

La rancœur de M. Mignot s'explique en particulier par les exclusives jetées contre certains de ses amis, et notamment contre M. François Schmitz (R.I.), maire adjoint sortant, conseiller général et président de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, dernièrement secouée par un scandale financier.

Contre Me Damien, qui réalisa un meilleur score que lui sur la ville aux dernières législatives partielles, M. Bernard Destremau, député (R.I.), ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, a décidé de constituer une liste Versailles-Renouveau, composée de républicains indépendants et de personnalités locales. Cette seconde liste souligne les divisions des giscardiens, d'autant plus qu'une troisième liste, Versailles pour tous, sera conduite par M. Michel Sinniger, journaliste à *la Croix*, ancien suppléant de M. Destremau à la députation. Versailles pour tous a décidé de s'appuyer sur les associations de quartier.

Face à ces trois listes, celle de la gauche unie sera conduite par M. Daniel David (P.S.), mais ne peut espérer raisonnablement constituer un danger réel.

A Saint-Germain-en-Laye également, la gauche livrera un simple baroud d'honneur contre M. Michel Péricard (R.P.R.), directeur de l'information à Radio-France et vice-président du conseil général des Yvelines, qui conduit une liste d'union de la majorité et bénéficie du désistement du maire sortant, M. Jean Chastang (républicain indépendant). C'est une succession prévue et organisée.

A Mantes-la-Jolie, où les dernières cantonales lui ont montré un certain effritement de ses voix, le maire sortant, M. Jean-Paul David (réformateur) a réussi à faire entrer sur sa liste sept radicaux de gauche.

M. Rocard à Conflans-Sainte-Honorine

A Conflans-Sainte-Honorine, après de sérieuses difficultés pour parvenir à un accord, socialistes et communistes se retrouveront en nombre sensiblement égal sur une liste d'union conduite par M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste. M. Rocard cherche, dans la capitale de la batellerie, un tremplin pour les élections législatives de 1978, puisqu'il sera candidat dans la troisième circonscription des Yvelines face au député actuel, M. Gérard Godon (R.P.R.). Le maire sortant de Conflans-Sainte-Honorine, M. Gilbert Legrand (modéré), conduira une nouvelle liste.

Dans les villes de plus de trente mille habitants, c'est à Houilles, où le maire sortant, Mlle Gisèle Bernadou (mod.), ne se représente pas et à Poissy, face à M. Pierre Pinel (R.P.R.) que la gauche joue ses meilleures cartes.

A Rambouillet, où elle avait été élue en 1971 sans communistes ni socialistes, Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, député (Mouvement des radicaux de gauche), a décidé de faire liste commune avec ses partenaires P.C. et P.S. Cette alliance a fait fuir ses plus vieux collaborateurs. M. Jean-Daniel Camus (rép. ind.), conseiller technique à la présidence de la République, conduira la liste d'union de la majorité. A Marly-le-Roi, M. Jean Béranger (Mouvement des radicaux de gauche) compte sur son image de bon gestionnaire pour assurer la victoire de sa liste d'union de la gauche dans une ville où M. Giscard d'Estaing a obtenu 62 % des voix au second tour des présidentielles.

L'évolution politique la plus attendue du département est celle de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines où la gauche présente des listes d'union dans les onze communes rassemblées au sein du Syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.). Dans sept d'entre elles la liste sera conduite par le parti communiste, dans trois par le parti socialiste et dans une par les G.A.M. La poussée des voix de gauche semble telle que socialistes et communistes espèrent se retrouver majoritaires au sein du Syndicat communautaire d'aménagement. La majorité peut cependant sauver quelques localités comme Coignières, Elancourt et Maurepas. Mais plus encore que dans l'ensemble du département, où la poussée démographique et les fluctuations de l'habitat sont très sensibles, ce sont les nouveaux habitants qui feront la décision à Saint-Quentin-en-Yvelines.

● *A Besançon.* — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans *le Monde* du 11 février que M. Michel Garcin, secrétaire général de la Compagnie européenne d'horlogerie (ex-Lip), qui se présente aux élections municipales à Besançon sur la liste de l'union de la gauche, avait été maintenu dans ses fonctions par les syndicats. Il fallait lire syndics et non syndicats. M. Michel Garcin reste, en effet, à Besançon le seul salarié de la société à n'avoir pas été remercié par les liquidateurs parisiens de l'entreprise. Son contrat particulier, qui arrivait à expiration le 15 février, a été prolongé jusqu'au 31 mars.

TOULOUSE : manifestation de rapatriés hostiles à M. Baudis.

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Les rapatriés de Midi-Pyrénées (10 % de l'électorat en moyenne pour les huit départements de la région) ont manifesté leur mécontentement mercredi 2 mars dans la cour du Capitole de Toulouse. Derrière une banderole portant l'inscription : « Non à la majorité présidentielle ! Les rapatriés de Toulouse disent aussi non à Baudis ! », plusieurs centaines de « pieds-noirs » ont attendu, en vain, d'être reçus par le maire, député (app. R.I.) de la Haute-Garonne, ou par M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, qui est l'un de ses adjoints à la mairie de Toulouse.

Cette manifestation faisait suite à une assemblée houleuse qui s'était tenue dans la salle du Sénéchal, proche du Capitole. Réunis à l'appel des dirigeants départementaux de leur organisation, en dépit des consignes de leurs responsables nationaux, quelque huit cents rapatriés, pour la plupart petits exploitants agricoles, ont écouté de véhémentes critiques de l'attitude gouvernementale. Des militants de la base appartenant à l'Association nationale et au Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord, au groupement des comités de défense des agriculteurs rapatriés et au Front national des rapatriés, ont exprimés de vives critiques à l'égard du gouvernement et de M. Baudis « qui, à l'Assemblée nationale, soutient ce gouvernement par ses votes ». D'autres orateurs ont également critiqué la gauche et son chef de file toulousain, M. Alain Savary, député socialiste. — L. P.

● *La coordination nationale des gaullistes d'opposition* a annoncé mercredi 2 mars qu'elle présente plus de deux cent trente candidats sur les listes de gauche dans la région parisienne.

● PRECISION. — Dans la liste des vingt-huit villes dont la population a dépassé le seuil des trente mille habitants depuis 1971 (*le Monde* du 3 mars), nous avons omis de citer Montbéliard (Doubs).

SEINE-MARITIME

ROUEN. — La liste d'union de la gauche qui vient d'être constituée comprend 15 communistes, 15 socialistes, 2 radicaux de gauche et 7 personnalités, dont M. Georges Helaine, qui n'appartient à aucun parti. Deux sièges ont été réservés au P.S.U.

VAL-DE-MARNE

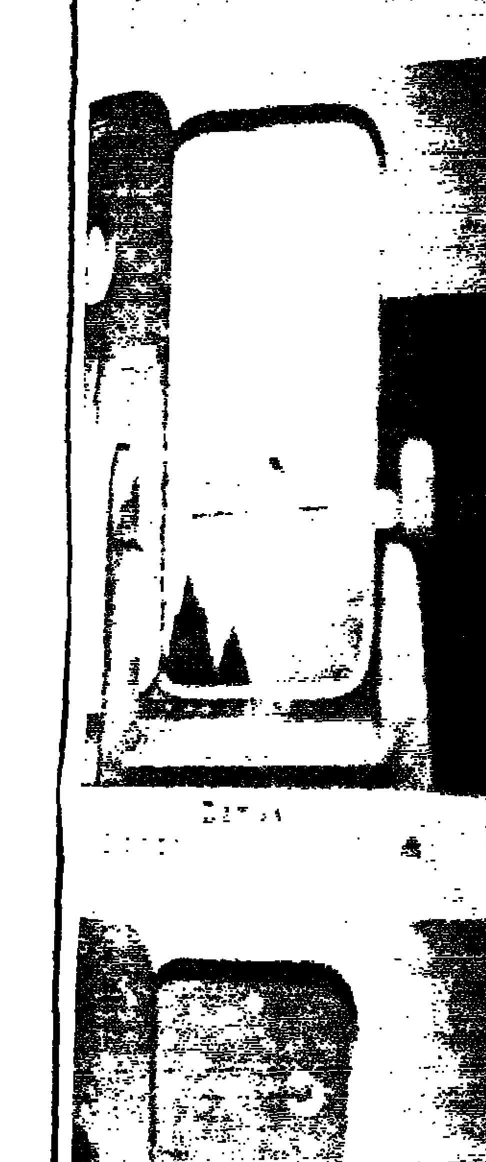
NOGENT-SUR-MARNE. — M. Michel Rousseau, ancien champion de natation, est candidat sur la liste de M. Roland Nungesser, ancien ministre, député R.P.R., maire sortant. M. Rousseau est membre de la Fédération des socialistes démocrates.

LE P.C.F. : deux cent un accords ont été conclus dans les villes de plus de trente mille habitants.

Le bureau politique du parti communiste a publié, mercredi 2 mars, une déclaration dans laquelle il indique :

« A ce jour deux cent un accords ont été conclus dans les deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants. (...)

» Dans les communes où malgré nos efforts déployés jusqu'à la dernière minute, l'union entre les trois partis de la gauche n'aura pu être réalisée, les électrices et électeurs auront le moyen de faire progresser le courant unitaire et de créer les conditions de la défaite de la droite en votant massivement pour les listes de large union où les communistes sont présents. »



unicipales

ersailles
ain

f. Rocard
ns-Sainte-Honorine

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE DE PARIS

INSTANTANÉ

Un homme de défis et de paris

Réflexe professionnel. Un instant submergé, celui, journaliste, qui rencontre Jack Lang pour la première fois ne peut pas ne pas se dire un instant : *« Celui-là, pas de problème, pour qu'il se taise, il va falloir l'abattre. »* Bien sûr, on ne passe pas aux actes, on n'a même pas à se résigner, car vient très vite le moment où le tourbillon Lang vous entraîne.

« Séduire et convaincre », séduire pour mieux convaincre. Devise et pari de ce vieux jeune homme. Pari réussi déjà. A trente-sept ans, il est ce doyen de la faculté de droit de Nancy qui vous explique au passage, manière d'ironie, que *« le droit maritime, c'est de la poésie pure »*. Il est cet homme de théâtre à la « carrière » déjà largement établie, créateur et président du Festival international de Nancy, *après avoir dirigé* jusqu'à sa disgrâce en 1974 le Théâtre national de Chaillot.

Jack Lang est visiblement un homme de défis et de paris : défis lancés aux autres, paris imposés à lui-même. Curieux candidat : il veut la victoire, certes, mais parfaite et totale. Optimiste par nécessité de candidature : *« Je crois que nous allons gagner parce qu'il y a un courant socialiste. »* Frustré par tempérament : *« Oui, mais j'aurais voulu que nous gagnions non en raison de ce courant, mais parce que nous aurions tué la bêtise. »* Lui fait-on remarquer que c'est là un bien vaste programme pour une aussi courte campagne, il réplique : *« Mais c'est cela, être professeur, homme de théâtre ou candidat aux élections, essayer de convaincre et de faire comprendre. »*

Curieux candidat. De lui comme des trois autres candidats de l'union de la gauche dans les 2e et 3e arrondissements de Paris, l'*« adversaire principal » M. Jacques Dominati a fait savoir aimablement qu'ils étaient des* « intellectuels parachutés ». *Argument qui fait partie de la règle du jeu électoral, argument massue.*

En sept ans quarante-deux mille habitants en moins

Intellectuel, Jack Lang ne discute *même pas.* Il l'est, et même du type fonceur. Parachuté ? *« Pas du tout, j'ai longtemps travaillé sur ce quartier et j'ai un appartement ici. J'ai moi la chance d'avoir encore un appartement ici. Notre charmant adversaire parle aujourd'hui d'un Paris ville pure, ville verte, ville belle. Il ferait mieux de se préoccuper de la réactivation d'un quartier dépeuplé et appauvri. En sept ans, les quatre premiers arrondissements de Paris ont perdu un quart de leur population, quarante-deux mille personnes parachutées ailleurs. Quarante-deux mille, c'est Saint-Malo déportée. Qu'on fait ces beaux messieurs de la majorité pour s'y opposer, eux qui avaient le pouvoir et la puissance ? »*

Goût de la formule, sens de la polémique, soit, mais ce n'est pas là l'essentiel. Laissons le deuxième arrondissement *« bureauville »* et le troisième, *« poutreapparenteville »*, effectivement saignés par la spéculation, à leurs querelles et campagnes électorales. Ce n'est pas ce Jack Lang, préparant avec ses colistiers la traditionnelle profession de foi — *« la dramatie de la banalité,* dit-il en riant, *avec en prime la binette des quatre candidats »* — peaufinant le journal électoral, bombardant l'interlocuteur de chiffres et de statistiques, vitupérant l'adversaire, dénonçant les *« conditions de vie effarantes, effrayantes de vie, d'habitat, de misère culturelle dans un quartier au cœur de Paris, où on a presque envie de faire de l'ethnologie »*, ce n'est pas ce Jack Lang-là, battant la campagne, serreur de mains et démarcheur de la démocratie, qui mérite, plus ou mieux qu'un autre, l'attention. Le candidat novice et découvrant sans grande émotion ni surprise les ficelles de l'électoralisme — *« dans une société de spectacle il faut organiser un minimum de mise en scène, créer un minimum d'événement »* — étonne moins que la candidature.

Que vient-il donc faire dans cette galère ? Jack Lang, après une période « mendésiste » avait abandonné la politique active en 1962, lorsque, adhérent du P.S.U. à Nancy, il prit conscience de la vanité de son action : *« A Nancy, nous ne faisions plus guère, sous la direction de vieilles filles refoulées, que des grèves de la faim incessantes pour tout et rien, des grèves purificatrices. »*

Pourquoi alors revenir ? Les sollicitations ? Certes, elles furent multiples depuis plusieurs mois. *« On m'a proposé une dizaine de fois d'être candidat, y compris en tête de liste à Nancy. Mais je n'avais pas la vraie volonté de l'être. A Nancy, j'ai eu peur, avec mon nom associé au festival, de détruire l'acquit créateur. »*

Quête du pouvoir ? Alliance dans le sens du vent et de l'histoire ? *« Je n'ai pas d'intérêt pour les électeurs, mais pour les habitants, pas d'intérêt pour l'élection finalité, mais pour un quartier en danger de mort, vidé de sa substance et de sa population. Si la victoire vient, victoire ici et victoire de la gauche à Paris, ce qui n'est pas sûr, alors nous aurons le pouvoir et notamment celui de changer les choses. Voilà ce qui me plaît, la lutte contre l'impossible, ou du moins contre l'impression qu'ont les gens d'une situation jugée irréversible, contre leur découragement et la résignation. J'ai une conviction, un intérêt humain, le sentiment que l'action municipale consiste, dans mon domaine de l'art, de la rencontre, de la beauté, du bonheur de vivre ensemble, à rendre espoir aux gens. Rendre Paris aux enfants et à ces vieillards échappés par miracle à l'expulsion, travailler au bien public par une présence humaine, chaleureuse, constante, faire œuvre de militant, de missionnaire dans un quartier en danger de mort. »*

En cas d'échec ? *« Il n'y a pas d'échec, parce que, même battus, nous aurions la satisfaction d'avoir pu populariser certains thèmes et affirmer certaines choses non pas en termes généraux, dans ce langage politique trop souvent abstrait, mais en parlant aux gens avec le cœur et la sensibilité. »*

PIERRE GEORGES.

MM. FISZBIN ET SARRE VONT DISTRIBUER ENSEMBLE LEUR « CONTRAT MUNICIPAL »

La fédération de Paris du parti communiste a annoncé mercredi 2 mars que « deux grandes initiatives de masse » vont être prises dans le cadre de la campagne menée par les candidats de l'union de la gauche.

Vendredi 4 mars, au matin, les candidats des listes d'union de la gauche et les militants des partis de gauche distribueront, ensemble, à un million d'exemplaires, le « contrat municipal ». Ils seront notamment présents à deux cent sept stations de métro ; MM. Henri Fiszbin et Georges Sarre seront, ensemble, au métro Voltaire.

D'autre part, dans les derniers jours qui précéderont le premier tour se tiendront dans les arrondissements vingt-quatre grandes réunions publiques, au cours desquelles les candidats s'adresseront aux Parisiennes et aux Parisiens.

PARIS-ÉCOLOGIE : nous maintiendrons nos listes partout où nous le pourrons.

« Nous maintiendrons nos listes au deuxième tour des municipales partout où les résultats du premier tour nous le permettront », ont déclaré, le 2 mars, les responsables de Paris-Ecologie en présentant les dix-huit listes complètes qu'ils présenteront dans la capitale.

« Aucune consigne de vote ne sera donnée pour le second tour » lorsque nos listes n'auront pas recueilli au premier les 12,5 % de suffrages nécessaires pour se maintenir, a indiqué M. Jean-Claude Delarue, président de la Fédération des usagers des transports et tête de liste dans la première circonscription.

M. Brice Lalonde, candidat dans le cinquième arrondissement, a, quant à lui, affirmé la volonté de Paris-Ecologie de *« municipaliser les élections municipales »*. *« Nous refusons de considérer ces élections comme un premier tour des législatives de 1978 »*, a-t-il dit. Interrogé sur la partie environnement des programmes des partis politiques traditionnels, M. Lalonde a estimé que l'on assistait chez eux *« à un déferlement de couleur verte »*. *« Le désistement en faveur des listes écologiques sera,* estime-t-il, *un bon test de leur bonne volonté écologique. »*

● *Le Comité des Antillais et et Guyanais de Paris*, réuni en assemblée générale le 1er mars à l'initiative de son président, M. Georges Fostan, a décidé *« de soutenir l'action de M. Jacques Chirac et de lancer un appel à tous les Antillais et Guyanais désireux de lui manifester leur soutien »*.

* 241, bd St-Germain, 75007 Paris.

Le programme du Mouvement des démocrates

M. GALY-DEJEAN : Paris traversera plusieurs années difficiles.

M. René Galy-Dejean, conseiller de Paris sortant et chef de file des candidats parrainés par M. Michel Jobert dans la capitale, a présenté mercredi 2 mars, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait l'ancien ministre des affaires étrangères, les grandes lignes du programme municipal du Mouvement des démocrates. Ce programme, a estimé M. Galy-Dejean, est caractérisé par *« la rigueur, l'information, la solidarité, la responsabilité et l'action réfléchie »*. Le candidat à l'hôtel de ville a poursuivi :

« L'honnêteté oblige à dire que Paris traversera plusieurs années difficiles. La réforme du statut de Paris entraînera un surcroît de dépenses pour a Ville. (...) Le maire risque d'être souvent paralysé devant des situations qui résulteront de décisions gouvernementales auxquelles il sera étranger, et son rôle devra être celui du défenseur de la population. »

Afin d'informer les Parisiens, le Mouvement des démocrates propose *« la création d'un service de la participation à la vie locale et de l'information »*, qui aura notamment pour mission d'éditer un journal expliquant les mécanismes du fonctionnement de la Ville. Quant à la solidarité, a précisé M. Galy-Dejean, elle *« passe par la lutte contre l'isolement et l'anonymat »* et *« concerne d'abord les enfants dans la ville »*. A cet égard, le Mouvement des démocrates préconise d'augmenter le nombre des logements réservés aux jeunes ménages et de donner la priorité aux écoles maternelles ; il souhaite aussi *« mieux insérer les personnes âgées dans la vie collective »* et favoriser l'activité des associations, *« dont le statut, encore mal défini, doit recevoir les adaptations nécessaires »*. Le Mouvement des démocrates estime en outre que son souci d'*« action réfléchie »* doit le conduire, en cas de succès, *« à se donner deux ans pour prendre la mesure des changements entraînés par le nouveau statut, et établir un programme équilibré en ce qui concerne deux grands problèmes : celui de l'automobile et celui de la construction »*.

M. DOUBLET ET LA VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE

Dans le compte rendu de la réunion publique organisée par M. Philippe Saint-Marc, le lundi 28 février dans le sixième arrondissement (*le Monde* du 2 mars), nous rapportions des propos selon lesquels ce dernier affirmait avoir entendu M. Maurice Doublet, ancien préfet de Paris, soutenir que, *« s'il était élu, il remettrait en chantier la voie express rive gauche »*.

M. Maurice Doublet nous apporte les précisions suivantes : *« Si je figure sur une liste patronnée par le R.P.R. dans le douzième arrondissement, je ne suis point affilié à ce parti, ainsi que l'on peut le constater sur les déclarations de candidatures à l'Hôtel de Ville. Pour ce qui concerne la voie express rive gauche, je n'ai aucune difficulté pour affirmer immédiatement que je n'ai jamais dit quoi que ce soit pouvant, de près ou de loin, ressembler à une pareille affirmation. Je me souviens en revanche fort bien d'avoir déclaré, à qui voulait m'entendre, que si j'étais élu je contribuerais à proposer que la voie express rive gauche soit désormais livrée aux piétons et aux cyclistes, avec possibilité de liaison par voie cyclable avec les établissements universitaires et secondaire voisins, telle la Halle aux vins. »*

MORT DE M. LE SÉNÉCHAL DÉPUTÉ SOCIALISTE DU PAS-DE-CALAIS

M. Louis Le Sénéchal, député socialiste du Pas-de-Calais, maire de Marquise, conseiller général, est décédé le 2 mars dans un hôpital parisien. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Dominique Dupilet, trente-deux ans, conseiller municipal de Boulogne, animateur régional des clubs Léo Lagrange.

[Né le 20 octobre 1910 à Berck-sur-Mer, instituteur, Louis Le Sénéchal représentait depuis 1937 le canton de Marquise au conseil général, dont il avait été président jusqu'en 1954. Maire de Marquise depuis 1955, il avait été élu député (S.F.I.O.) du Pas-de-Calais en juin 1951, mais ne s'était pas représenté en 1956 pour raisons de santé. Elu en 1967 dans la sixième circonscription (Boulogne-Nord), il est battu en 1968 par le candidat U.D.R., mais retrouve son siège en mars 1973.]

M. d'Ornano : les problèmes qui intéressent les Parisiens sont l'urbanisme, l'artisanat et la fiscalité

« Les élections des 13 et 20 mars prochains sont des élections municipales. Il s'agit de savoir comment Paris sera géré. Quiconque veut être maire de Paris devrait avoir le courage de dire qu'il s'y consacrera entièrement. » M. Michel d'Ornano, qui était, le mercredi soir 2 mars, l'invité du comité d'études et d'informations de l'Est parisien, a ainsi ouvert le débat auquel participaient notamment MM. Claude Gourbeyre-Stalter, maire du vingtième arrondissement, et Michel Porcher, tous les deux candidats C.D.S. sur la liste Protection et Renouveau de Paris.

M. d'Ornano a répondu à des questions qui portaient notamment sur l'urbanisme, l'artisanat et la fiscalité de la capitale. *« Ce sont ces problèmes qui intéressent les Parisiens et les Parisiennes,* a-t-il déclaré. *C'est le débat de fond que je voudrais engager avec tous mes adversaires à ces élections municipales. Or cela n'est pas possible. La politique reprend toujours le dessus. »*

M. d'Ornano a alors affirmé : *« Les rénovations ont été engagées d'une façon simpliste à coups de bulldozer. Résultat : nous avons les constructions en béton qui défigurent Paris ; les artisans ont été chassés de ces zones, et les expulsions se sont multipliées. Si je suis élu, je faciliterai l'implantation des artisans, en prévoyant systématiquement à leur intention des surfaces à loyer modéré dans les programmes de construction. »*

En conclusion, le ministre de l'industrie a affirmé que la politique financière de Paris avait été, au cours de ces dernières années, une *« politique à la petite semaine »*. *« Il faut maintenir la pression fiscale à un taux annuel qui n'excédera pas l'augmentation du coût de la vie »*, a déclaré M. d'Ornano, qui a déploré la « perte » par la capitale de plus de cinq cent mille habitants depuis 1954. Il y a là, selon lui, un handicap certain pour l'avenir, car *« le nombre des Parisiens imposables a donc considérablement diminué au cours de ces dernières années, alors que la capitale a des besoins de plus en plus importants »*.

LE MOUVEMENT DÉMOCRATE SOCIALISTE DE FRANCE ROMPT AVEC LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

Une déclaration a été diffusée mercredi 2 mars par certains responsables de la Fédération de Paris du Mouvement démocrate socialiste de France, selon laquelle *« l'orientation prise par certaines formations responsables des listes « protection et renouveau de Paris »* (conduites par M. d'Ornano) *ne lui permet plus de maintenir son soutien à ces listes »*.

Effectivement, la rupture est consommée depuis environ deux semaines entre les éléments parisiens du M.D.S.F. et les responsables giscardiens de la constitution des listes de M. d'Ornano. Les amis de M. Max Lejeune qui espéraient obtenir des places dans des secteurs « gagnables » de la capitale ont été déçus par les propositions qui leur ont été faites, et surtout, semble-t-il, par la manière dont les négociations ont été menées. Ils reprochent en particulier aux giscardiens d'avoir remis en cause à plusieurs reprises les accords précédemment élaborés et d'avoir procédé avec eux comme avec des partenaires négligeables.

Toutefois, lorsque fut rédigé le communiqué par lequel le M.D.S.F. de Paris constatait la rupture et retirait son soutien à M. d'Ornano, il fut décidé de surseoir à la publication du texte. La déclaration rendue publique mercredi l'a donc été sans l'accord du président de la Fédération, M. Gérard Vée et sans qu'ait été consulté M. Max Lejeune, président du M.D.S.F.

● *M. Christian de La Malène,* député R.P.R., candidat dans le quatorzième arrondissement à la tête d'une liste Union pour Paris, soutenue par M. Jacques Chirac, proteste dans un communiqué contre *« les attaques dont sa permanence, 92, avenue du Maine, est victime »*.

« La permanence et le grand bandeau qui la surmonte sont entièrement recouverts chaque nuit d'affiches apposées par les colleurs de la liste soutenue par M. d'Ornano », affirme M. de La Malène.

Mathématiques électorales

par MICHEL LE TROQUER (*)

Le Conseil de Paris comprendra cent neuf conseillers municipaux.

Il ne s'agira pas d'une élection mais de dix-huit élections, pour dix-huit secteurs groupant vingt arrondissements.

La présente étude purement mathématique et statistique est basée sur les observations ou postulats suivants :

1) L'étude électorale a été ramenée et simplifiée au simple duel « majorité-opposition ».

2) Elle postule une similitude de ce duel avec celui de juin 1974 « Giscard-Mitterrand ».

3) Elle est basée sur des tranches arithmétiques de voix transfuges identiques dans les dix-huit secteurs.

4) Par voix transfuges on suppose *X % des votants totaux antérieurs passant de la majorité à l'opposition.* Exemple : si dans un secteur on avait les chiffres : Giscard 55 ; Mitterrand 45.

Un transfert supposé de 2 % s'analyse en : majorité 55 — 2 = 53 ; opposition 45 + 2 = 47.

5) Au départ de ces postulats un certain nombre de secteurs sont hors de toute incertitude électorale prévisible :

POUR LA MAJORITE..	1er secteur	1er et 4e Arrond.	4 conseillers
	4e »	6e Arrondiss.	4 »
	5e »	7e »	4 »
	6e »	8e »	4 »
	7e »	9e »	4 »
	13e »	15e »	11 »
	14e »	16e »	9 »
	15e »	17e »	8 »
			48 conseillers
POUR L'OPPOSITION..	9e »	11e »	7 »
	11e »	13e »	7 »
	17e »	19e »	6 »
	18e »	20e »	7 »
			27 conseillers

6) L'étude a porté sur les autres secteurs, ceux qui font la décision totale, suivant la tranche mathématique de transfert de voix.

D'où le tableau suivant portant sur les seuls secteurs litigieux, par tranche de transfert supposé de 1 % de voix :

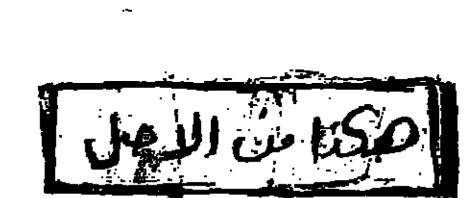
Secteurs	0 %		1 %		2 %		3 %		4 %		5 %		6 %	
	M.	O.	M.	O.	M.	O.	M.	O.	M.	O.	M.	O.	M.	O.
2e (2e – 3e)	4		4		4			4		4		4		4
3e (5e)	4		4		4		4		4		4			4
8e (10e)	4		4		4			4		4		4		4
10e (12e)	6		6		6		6		6			6		6
12e (14e)	7		7		7		7			7		7		7
16e (18e)	9			9		9		9		9		9		9
Totaux..	34	0	25	9	25	9	17	17	10	24	4	30	0	34

Il en résulte les totaux suivants, tous secteurs additionnés :

		MAJORITE	OPPOSITION
Avec transfert nul		83	27
— d° —	1 %	73	36
— d° —	2 %	73	36
— d° —	3 %	65	44
— d° —	4 %	58	51
— d° —	5 %	52	57
— d° —	6 %	48	61

En conclusion, en supposant : 1) les élections de 74 et de 77 comparables ; 2) un pourcentage de transfert rigoureusement identique dans tous les secteurs, la majorité garderait la majorité au Conseil de Paris jusqu'à un transfert de voix inférieur ou égal à 4 % et elle la perdrait avec un transfert égal ou supérieur à 5 %.

(*) Avocat à la cour d'appel de Paris.



élections municipales

POLITIQUE

ET LES DIVISIONS DE LA MAJORITÉ

Les ministres R.P.R. à M. Barre : seul notre silence donne le sentiment que le gouvernement est uni

Voici le texte de la lettre que M. Olivier Guichard, au nom des ministres R.P.R., a remis à M. Raymond Barre :

« Nous devons appeler votre attention sur la gravité de la situation qui est en train de se créer, pour le gouvernement et pour son soutien parlementaire, à partir des élections parisiennes.

» Les appréciations peuvent varier sur les origines de la division de la majorité à Paris. Notre conviction est que le désir d'unité manquait également de part et d'autre, et qu'il ne serait pas juste d'imputer la responsabilité à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

» Quoi qu'il en soit, devant l'échec de la mission d'union confiée à M. d'Ornano, et sans pour autant désavouer sa candidature, il nous paraît que la situation serait à tous égards moins dangereuse pour la majorité — et pour les institutions elles-mêmes — si nous la reconnaissions officiellement pour ce qu'elle est ; une situation regrettable mais classique de « primaires ».

» S'il n'est pas possible d'aller jusque-là, il convient qu'au moins une stricte discipline de réserve soit imposée aux membres du gouvernement.

» Nous croyons en avoir nous-mêmes donné l'exemple. Si nous n'avons pas caché souhaiter le succès de nos amis politiques les plus proches (quatorze députés R.P.R. se présentent à Paris), nous nous sommes abstenus de toute participation par la parole ou l'écrit à leur campagne, et a fortiori de tout propos désagréable à l'égard des listes où figurent certains de nos collègues du gouvernement.

» Nous devons constater que cet exemple n'a pas été suivi par certains ministres qui exercent des responsabilités politiques éminentes.

» Ce qui nous inquiète le plus est que leurs propos dépassent de beaucoup le cadre de la campagne parisienne

» On s'en prend, au-delà du président du R.P.R., au R.P.R. lui-même, dans des termes qui, s'ils devaient être répétés et confirmés, conduiraient la majorité à une désintégration rapide.

» Dire que le président du R.P.R. s'est « dressé » contre le chef de l'Etat, c'est porter une accusation très grave avec beaucoup de légèreté ; elle ne repose du reste sur aucun texte.

» Dire que le R.P.R. « reflète une situation passée » et « ne correspond plus aux exigences du présent et de l'avenir », c'est une affirmation polémique qui ne devrait pas avoir sa place à l'intérieur d'une majorité, une affirmation gratuitement désobligeante pour plus de la moitié de la majorité parlementaire... et pour quelques ministres.

» Accuser le président du R.P.R. de diviser la majorité tout en tenant soi-même ce genre de propos relève de l'inconséquence.

» Nous ne souhaitons pas avoir à dire cela publiquement. Nous souhaitons encore moins répondre sur le même ton et dans le même registre. Mais nous y serons nécessairement amenés, et très vite, à moins que votre haute intervention n'interdise désormais à tous les ministres qui ne sont pas candidats d'intervenir dans la campagne de Paris ou à son propos, comme cela vient encore de se produire. Seules, du reste, des règles simples et absolues seront observées.

» Nous avons conscience que seul notre silence donne aujourd'hui au pays le sentiment que le gouvernement est uni. Mais si d'autres parlent sans retenue, notre silence ne pourrait recevoir qu'une interprétation inacceptable pour nous. Il faut d'ailleurs bien voir que la poursuite, au niveau du gouvernement, de la polémique qui s'institue, aura nécessairement ses prolongements et ses conséquences dans les relations des divers éléments de la majorité à tous les échelons, risquant de compromettre gravement pour l'avenir l'action et le succès de la majorité.

» Quand, avec le président de la République, vous nous avez proposé de participer à un gouvernement de redressement national, nous avons accepté dans la conviction d'aller avec une majorité unie jusqu'au terme de la législature. Le contrat moral que nous avons ainsi passé ensemble suppose que le gouvernement et ses membres, se consacrant tout entiers à leur tâche, s'abstiennent d'aggraver, du fait de leur situation, les tendances centrifuges qui menacent la majorité.

» C'est avec confiance que les ministres appartenant au R.P.R. vous demandent de rappeler à chacun la discipline du contrat, et de leur en faciliter l'exercice en l'imposant à tous.

» Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'assurance de notre haute considération. »

M. Guichard : les deux listes sont sur le même pied

Le cabinet de M. Guichard a publié, jeudi matin, après la réception de la lettre de M. Barre, le communiqué suivant :

« Les ministres et secrétaires d'Etat qui appartiennent au R.P.R. ont pris connaissance de la réponse que le premier ministre vient de faire à la lettre que M. Olivier Guichard lui avait adressée en leur nom. Ils se félicitent qu'elle fixe aux membres du gouvernement des principes de conduite qui doivent permettre d'éviter que l'unité de la majorité ne souffre des primaires et qu'à Paris même elle fasse en sorte que soit écartée, au second tour, la menace des socialo-communistes. En effet, il est clairement affirmé par le premier ministre que les membres du gouvernement peuvent « soutenir loyalement les candidats de leur choix ». *Ainsi, les deux listes qui se réclament de la majorité à Paris sont-elles placées sur le même pied.*

» La situation présente est donc bien désormais celle des « primaires », et le gouvernement en tant que tel n'y est pas engagé. Il est également affirmé que l'engagement personnel des ministres en faveur de quelque candidat que ce soit ne doit pas les conduire à « opposer entre elles les formations politiques de la majorité ». *Toutes ses composantes sont essentielles à la majorité, et il ne serait pas conforme à l'esprit majoritaire d'établir entre elles des discriminations. Les ministres R.P.R. ont toujours pensé que l'on pouvait soutenir ses amis sans attaquer leurs concurrents. Ils se félicitent donc que les consignes du premier ministre rejoignent leur analyse de toujours.*

» Pour leur part, ils avaient, dès le 30 janvier, devant le comité central du R.P.R., exprimé leur soutien aux candidats appartenant au mouvement qui se présentaient à Paris. Ils le confirment aujourd'hui et tiennent à dire leur conviction que les Parisiens trouveront en eux des administrateurs expérimentés solides et dynamiques. Ils se félicitent enfin que leur initiative ait contribué à dissiper des équivoques dangereuses et que le premier ministre ait pleinement exercé les responsabilités politiques qui sont les siennes et qui font de lui — comme le président du R.P.R. vient de le rappeler — le chef naturel de la majorité parlementaire. »

M. FISZBIN (P.C.F.) : les candidats de la majorité sont de faux frères ennemis

M. Henri Fiszbin, député de Paris, chef de file des candidats communistes, a déclaré mercredi 2 mars au cours d'une conférence de presse : « *Il apparaîtrait, si l'on devait ajouter foi à tout ce qu'on lit et entend, que M. d'Ornano serait mieux placé que M. Chirac face à la gauche. L'élection parisienne aurait révélé une nouvelle aggravation de la discorde au sein de la majorité giscardienne. Celle-ci serait à nouveau, après un semblant d'accalmie, affectée par une crise profonde (...) Ces événements nous amènent-ils, nous communistes, à renoncer à notre analyse présentant ces affrontements verbaux comme une fausse guerre entre de faux frères ennemis, M. Chirac et d'Ornano ? Les faits nous démentiraient-ils ? Eh bien, nous n'avons pas ce sentiment. Bien plus, la manœuvre nous paraît croître et s'amplifier à vue d'œil. (...).*

» La candidature de M. Chirac à Paris et l'affrontement qui s'en est suivi avec M. d'Ornano sont utilisés pour donner la plus grande résonance possible à la manœuvre nationale visant à différencier les diverses facettes de la majorité giscardienne, à les présenter comme opposées entre elles. L'enchaînement incessant et dérisoire des péripéties et des rebondissements spectaculaires qui émaillent la campagne à Paris prouve combien l'opération est difficile à mener à bien. Il n'enlève rien à sa réalité. (...)

» Il ne faut pas se laisser prendre au piège de choisir entre MM. Chirac et d'Ornano. Favoriser l'élection de l'un sous prétexte que l'autre serait plus dangereux serait agir à la Gribouille. Il faut rester lucide face à la volonté de manipuler l'opinion qui apparaît dans la mise en avant tapageuse de multiples sondages. Ceci risque en fait de faire sous-estimer ce qu'il faut encore réaliser de progrès à Paris pour conquérir une majorité de gauche. »

M. Mattei, chef de file des candidats radicaux de gauche, qui assistait à la conférence de presse, interrogé sur le point de savoir s'il partageait l'analyse du P.C.F., a répondu : « *Les candidats de la majorité, aujourd'hui divisés, seront demain unis au second tour. Ce n'est pas entre eux que ça se passe, c'est contre nous.* »

Comme on faisait remarquer à M. Fiszbin que le chef de file des candidats socialistes, M. Georges Sarre, a expliqué mardi encore que le seul adversaire de la gauche est M. Chirac, M. d'Ornano étant, selon le dirigeant socialiste, déjà battu dans le dix-huitième arrondissement, il a noté : « *L'accord des partis de gauche sur un contrat municipal n'aboutit pas à supprimer toutes les différences toutes les spécificités d'analyse. La gauche est réellement pluraliste et réellement unie.* »

M. CHIRAC : un pacte majoritaire en quatre points.

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi après-midi 2 mars : « *La majorité se porte mieux qu'on ne le dit ou que certains le laissent entendre. Mais elle pourrait se porter encore mieux. En effet, le président de la République a clairement défini dans sa dernière conférence de presse les principes du pluralisme organisé. Je voudrais les rappeler car j'y souscris.*

» Voici ce que doit être, selon moi, le pacte majoritaire. Il implique d'abord la loyauté et la dignité dans la campagne électorale, ce qui doit exclure absolument toute polémique entre listes de la majorité qui mènent le même combat. Cela implique ensuite que les désistements des listes les moins bien placées au premier tour dans la majorité au profit de celles qui sont le mieux placées pour le second tour soient clairement affirmés. Cela implique encore la neutralité du gouvernement, qui ne doit pas se mêler d'une campagne de cette nature et qui doit rester neutre notamment à l'égard de ceux qui le soutiennent. Enfin, il doit être acquis pour ce qui concerne l'élection du maire par l'ensemble des élus qu'automatiquement celui qui sera le mieux placé voie se reporter sur sa candidature, la totalité des suffrages de la majorité au conseil. Voilà les quatre points du pacte majoritaire que j'ai proposé. »

M. LECANUET : s'exprimer avec modération.

M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, président du Centre des démocrates sociaux, a déclaré mercredi 2 mars au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Un ministre doit garder une modération dans son expression. Il doit toujours être préoccupé par la nécessité de l'union de la majorité du gouvernement auquel il appartient. Mais en même temps, les ministres sont choisis parce qu'ils sont représentatifs de courants de l'opinion française. Il est donc normal que chacun des ministres puisse exprimer, mais avec ce ton de modération, ses préférences politiques et les candidats qu'il entend soutenir.* »

Le ministre d'Etat est revenu sur la phrase qu'il avait prononcée au micro d'Europe 1, le dimanche précédent, et qui lui avait valu d'être critiqué par M. Robert Boulin (*le Monde* du 2 mars). Il avait déclaré que le R.P.R. est « *le reflet d'une situation dépassée* ». « *J'ai prononcé cette phrase*, a-t-il dit, *à propos de la situation à Paris.* » Il a précisé : « *M. Chirac s'est présenté dans la capitale en disant qu'il pensait combattre, par son action personnelle, plus efficacement que tout autre, l'opposition socialo-communiste. Or les sondages indiquent clairement que M. d'Ornano est mieux placé au deuxième tour. Je suis donc conduit, pas seulement par le jeu des préférences mais par cette constatation, à suggérer aux Parisiens de porter leur confiance sur les listes de M. d'Ornano.* »

M. Barre autorise tous les ministres à « soutenir loyalement » les candidats de leur choix

(Suite de la première page.)

Prenant acte de la candidature de M. Chirac, le premier ministre déplore les écarts de langage qui ont été commis d'un côté comme de l'autre. Il insiste sur le fait que les responsabilités sont partagées ainsi qu'il l'avait relevé pendant son voyage dans le Sud-Ouest (lorsqu'il avait, avec une certaine vivacité, répliqué aux propos tenus par M. Chirac sur les carences de l'autorité de l'Etat).

Avec le souci de dépassionner la bataille électorale, M. Barre exhorte tous les membres du gouvernement à faire preuve de modération et de dignité. Faisant un pas vers M. Guichard et ses amis R.P.R. le premier ministre s'adresse à l'ensemble des membres du gouvernement. Mais à défaut d'exiger d'eux une « *stricte discipline de réserve* » comme le demandaient les ministres gaullistes — car il se doute qu'une interdiction trop formelle serait sans effet — M. Barre admet que chacun puisse soutenir ses propres amis à condition que les attaques ne soient dirigées que contre l'adversaire commun, c'est-à-dire l'union de la gauche.

Le premier ministre espère que le retour à l'apaisement facilitera dans la capitale la campagne pour le second tour et rendra moins hasardeux les reports de voix sur le candidat de la majorité restant en lice.

La démarche des ministres R.P.R. n'avait pas été évoquée au conseil de mercredi matin au palais de l'Elysée, comme l'avait précisé M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du président de la République en déclarant : « *Conformément aux traditions de la Vᵉ République, les problèmes des partis politiques n'ont pas été, et n'avaient pas à être évoqués en conseil des ministres.* » Il est vrai que le chef de l'Etat et le premier ministre s'étaient entretenus en tête à tête avant l'ouverture des travaux et avaient donc eu le loisir de parler de cette affaire.

Afin de mieux souligner sa volonté de ne pas se mêler ouvertement des « *problèmes des partis politiques* » et afin de mettre en valeur sa sérénité quant à l'avenir, M. Giscard d'Estaing avait fait dresser le programme de travail du gouvernement pour tout le mois de mars et convié les ministres et secrétaires d'Etat les 15 et 16 avril à Rambouillet pour un séminaire sur les « *principaux problèmes intérieurs et extérieurs et pour définir les solutions appropriées* ». M. Giscard d'Estaing veut, semble-t-il, laisser à M. Barre toute latitude pour exercer la plénitude de ses responsabilités de premier ministre. Cependant, le chef du gouvernement doit aussi tenir compte des formations qui composent la majorité dont il est parallèlement l'animateur et le coordonnateur.

Or, si depuis le début de l'année M. Barre avait pu enregistrer avec satisfaction une certaine réserve chez la plupart des membres de son gouvernement, il n'avait ressenti qu'avec plus d'irritation l'agitation et l'agressivité de quelques autres parmi les plus éminents. Il se serait même laissé aller au conseil des ministres du 2 mars à « *inviter certains ministres d'Etat à faire leur travail* ». En privé il lui est parfois arrivé de se plaindre de ceux qui « *ne pensent qu'à faire des déclarations à la télévision* » envisageant même de les renvoyer « *comme des valets de ferme* ».

Avant même la démarche de M. Olivier Guichard, M. Barre avait été averti par plusieurs membres du gouvernement, dont des ministres R.P.R., de la dégradation des rapports au sein de la majorité. Ces mises en garde expliquent la sévérité des termes de la lettre des ministres R.P.R. et le ton presque comminatoire qu'ils ont employé.

La crise qui vient d'éclater aura eu pour premier effet de resserrer la cohésion des ministres gaullistes, de redonner à M. Guichard une certaine autorité et de rapprocher ces personnalités de M. Chirac et des instances du R.P.R. Les huit ministres ont fait savoir qu'ils étaient tous prêts — en cas de besoin — à soutenir activement M. Chirac dans sa campagne électorale parisienne et à riposter aux déclarations que pourraient désormais faire leurs collègues partisans de M. d'Ornano. Ils vont maintenant intervenir dans le cadre fixé par M. Barre. Malgré les exhortations de celui-ci, ils demeurent circonspects.

En écho à la décrispation ainsi tentée au niveau du pouvoir exécutif, M. Jacques Chirac, qui prend la parole jeudi soir au Théâtre Mogador, dans le neuvième arrondissement, a proposé mercredi un « *pacte majoritaire* » en quatre points, qui n'est guère éloigné dans ses grandes lignes des recommandations du premier ministre. Le président du R.P.R. a approuvé l'initiative de M. Guichard et a éprouvé une autre satisfaction en apprenant qu'à Paris les négociations sont définitivement rompues entre les amis de M. Max Lejeune, président du groupe réformateur à l'Assemblée nationale et président du Mouvement démocrate socialiste de France, et M. d'Ornano.

Malgré les tentatives des uns et des autres, l'équilibre interne de la majorité n'est pas encore stabilisé.

ANDRÉ PASSERON.

MM. FOYER ET LAURIOL (R.P.R.) DEMANDENT DES GARANTIES SUR LES SONDAGES D'OPINION

MM. Jean Foyer et Marc Lauriol, députés R.P.R., respectivement président et vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, ont publié mercredi 2 mars une déclaration dans laquelle ils critiquent la présentation que TF 1 a faite du sondage d'opinion publié le même jour par *le Matin de Paris*, sondage qui mettait en lumière l'avance prise par la gauche sur la majorité dans les intentions de vote des électeurs de plusieurs secteurs de la capitale où le scrutin s'annonce particulièrement serré. MM. Foyer et Lauriol demandent « *des garanties sur la véracité des sondages et la sincérité de leur publication* ». Ils estiment que « *l'abus des sondages conduit non pas à traduire objectivement une réalité, d'ailleurs mouvante, mais à promouvoir des courants d'opinion dirigés* ».

● *La commission d'enquête parlementaire* sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique, instituée le 3 novembre 1976, remettra son rapport, le vendredi 4 mars, au président de l'Assemblée nationale. Présidée par M. Partrat (réf.), la commission, dont les travaux demeurent secrets, a procédé à une cinquantaine d'auditions.

RELIGION

Le climat se dégrade à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

L'abbé Ducaud-Bourget répond au cardinal Marty

Le climat se détériore à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (5e), occupée par des catholiques traditionalistes depuis le dimanche 27 février (*le Monde* du 1er mars). Après une fausse alerte à la bombe, le 2 mars, le ton montait, sur le parvis de l'église, entre partisans et adversaires de l'occupation. L'abbé Pierre Bellego, curé de la paroisse, tenta une nouvelle fois, sans succès, de se faire entendre dans l'église, mais on continue de lui interdire le micro, tandis que les messes célébrées par l'abbé Coache, selon l'ancien rituel, sont souvent interrompues par des paroissiens qui crient, à l'adresse des occupants, « *ça suffit* », « *dehors !* ».

D'autre part, l'abbé Germain Ducaud-Bourget a répondu au communiqué des évêques parisiens (*le Monde* du 2 mars) dans une lettre adressée au cardinal Marty. « *Votre proposition de célébrer avec vous, Eminence, une messe selon le nouveau rite est une marque de confiance que j'apprécie à sa haute valeur*, écrit-il notamment. *Cependant, il ne me serait possible de l'accepter qu'à trois conditions : a) Que vous accordiez officiellement aux catholiques dits « intégristes » ou « traditionalistes » des églises à Paris ; b) Que vous laissiez à vos prêtres la liberté de choix entre les deux rites ; c) Que vous-même célébrant le nouveau rite, je célèbre dans l'ancien, comme mon âge m'y autorise.* »

Selon Mgr Jean Kerleveo, spécialiste des questions de droit à la chancellerie de l'archevêché de Paris, les occupants de Saint-Nicolas se trouvent dans une situation de « *double délit continu* », au vu des lois qui régissent les édifices cultuels. Il y a, d'une part, violation d'affectation du lieu de culte, selon l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907, et, d'autre part, entrave au déroulement normal des messes par les prêtres de la paroisse, qui tombe sous le coup de l'article 32 de la loi de 1905.

ÉDUCATION

RYTHMES SCOLAIRES, LOISIRS ET SPORTS

Le gouvernement ouvre le dossier de la jeunesse

M. Raymond Barre présentera ses conclusions en avril

Le conseil des ministres du 2 mars s'est intéressé à la « vie de la jeunesse », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing : réforme des collèges, aménagement du temps scolaire, loisirs des jeunes, sports (voir le communiqué du conseil en page 6).

Le dossier « loisirs des jeunes » a été confié à M. Raymond Barre, premier ministre, qui devrait faire connaître ses conclusions en avril. Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, a, pour sa part, présenté des propositions pour faciliter les activités culturelles des jeunes. Pour l'éducation physique, M. Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'est engagé à recruter cinq mille professeurs d'éducation physique de plus en cinq ans, conformément aux prévisions du VIIe Plan.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a présenté les nouveaux programmes des collèges et le nouvel aménagement des rythmes scolaires qui seront appliqués en sixième à la rentrée 1977. Les changements déjà évoqués en conseil restreint (le Monde *du 19 février) touchent la durée des cours, le découpage de la semaine (laissé au choix des établissements), de l'année, et les dates du baccalauréat.*

Le R.P.R. s'est déclaré satisfait de la réduction de la durée des cours et de « la liberté laissée aux établissements ». *Le Centre des démocrates-sociaux approuve des mesures allant* « dans le sens d'une meilleure qualité de vie des élèves ». *Mais M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, a qualifié d'* « indécence » *le fait de* « discourir sur les loisirs de la jeunesse quand sept cent cinquante mille jeunes sont au chômage » *et qu'* « un jeune sur deux ne part pas en vacances ». *M. Louis Mexandeau, député socialiste, estime que ces* « quelques mesures n'apportent pas de solution à la fatigue et à l'ennui des jeunes ».

LES DISPOSITIONS PRÉVUES

Une large initiative est laissée aux établissements

M. René Haby a précisé, mercredi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, les dispositions adoptées au conseil des ministres (nos dernières éditions du 3 mars).

● *La durée des cours étant fixée à 50 minutes*, les dix minutes séparant deux cours sont placées sous la responsabilité des enseignants. Ceux-ci devront, selon le souhait du ministre, « *inventer des formes nouvelles de détente : audition d'un disque, discussion libre, confidences sur des problèmes personnels, conseils en tête à tête* », par exemple.

● *La semaine : « étalée » ou « concentrée ».* — M. Haby n'a pas tranché sur la libération du samedi, bien que cela corresponde, selon lui, au vœu d'une majorité de personnes. Les établissements de second degré choisiront, et des expériences seront tentées dans des écoles primaires. Les inspecteurs d'académie coordonneront les décisions afin que, dans une même ville, tous les enfants soient soumis au même régime.

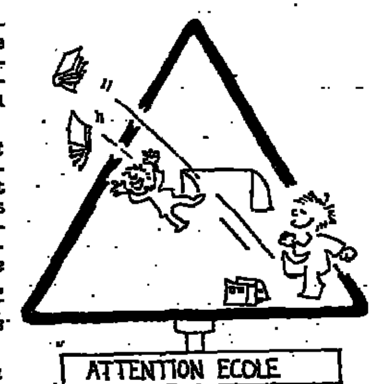
Aux quelque vingt et une heures de cours hebdomadaires s'ajouteront onze heures consacrées au travail personnel sous toutes ses formes, y compris les activités de « soutien » et d' « approfondissement ». Le travail personnel, a précisé M. Haby, « *vaut bien l'enseignement magistral* ».

Lorsque les enseignements seront « étalés » sur six matinées, mercredi et samedi compris, et quatre après-midi, la journée pourrait commencer vers 9 heures, pour se terminer entre 16 heures et 17 heures, avec une interruption entre 12 heures et 14 heures. Dans ce cas, les disciplines intellectuelles alterneraient avec les disciplines culturelles, manuelles et sportives. C'est cette formule, a ajouté M. Haby, qui « *intéresse les médecins* ».

La seconde organisation (« concentrée ») « *regroupe* » les cours sur cinq matinées (dont le mercredi ou le samedi) et deux après-midi. Les disciplines intellectuelles seraient alors endiguées le matin et les autres l'après-midi. Les après-midi libres pourraient être consacrées à des loisirs éducatifs artistiques ou sportifs. Le Comité national olympique a demandé au ministre de soutenir cette formule.

Il ne s'agit pas, a précisé M. Haby, de renvoyer les enfants chez eux, mais nous ne pouvons pas « *meubler ces plages vides* » partout ni pour tous, faute d'équipements et de personnel. Pendant quatre ans, a dit le ministre, on fera des essais. Il appartiendra aux établissements de trouver des types d'organisation par concertation entre le chef d'établissement, les élèves, les parents, les professeurs et tous ceux qui concourent aux loisirs éducatifs.

● *L'année : jusqu'au 30 juin.* — Le calendrier de l'année scolaire 1977-1978 sera soumis dans un mois au conseil supérieur de l'éducation nationale. Il comportera notamment cinq jours de congés (week-end compris) à la Toussaint. Les vacances de printemps en deux zones seront fixées au milieu du mois d'avril. Les quatre demi-journées mobiles de congé seront supprimées, et la rentrée de septembre décalée entre Paris et la province (les Parisiens rentreraient le 15 septembre, les autres le 18).



(Dessin de CHENEZ.)

Principale nouveauté : les prochaines grandes vacances ne commenceront pas avant le 30 juin. Les conseils de classes et le baccalauréat auront lieu dans les premiers jours de juillet. L'oral, qui sera subi par les élèves ayant entre 8 et 10 de moyenne à l'écrit (qui contrôlera désormais toutes les disciplines, y compris notamment l'histoire et la géographie), est considéré comme un rattrapage. Cette décision sera appliquée à partir de la session de 1978. Un système de baccalauréat par contrôle continu est à l'étude, a précisé M. Haby, mais il « *est lié à la réforme des lycées et ne pourra intervenir avant plusieurs années* ». Enfin, le B.E.P.C. sera attribué à tous les élèves admis en seconde.

CATHERINE ARDITTI.

De nouvelles possibilités pour le sport

La modification des rythmes scolaires offrira des possibilités nouvelles au développement du sport, alors que l'on constate depuis plusieurs années un accroissement significatif de la pratique sportive. Il appartient au gouvernement d'organiser et de conduire le mouvement, ainsi que l'a rappelé, aussitôt après le conseil des ministres du 2 mars, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports. L'action des pouvoirs publics s'appuie évidemment sur la loi sur le développement du sport du 29 octobre 1975. M. Raymond Barre a demandé à tous les ministres intéressés de faire en sorte que les textes réglementaires d'application soient publiés avant la fin de juin 1977.

Pour M. Soisson, la politique sportive doit être étudiée sur trois points : le sport à l'école, le sport civil (les clubs) et le sport de masse. Sur le premier point, le secrétaire d'Etat s'est, une nouvelle fois, engagé à respecter les impératifs du VIIe Plan, qui prévoyait la création de cinq mille postes d'enseignants en cinq ans. Mille cinq cents l'ont été au cours des deux premières années, ce qui revient à dire qu'il faudra en créer trois mille cinq cents dans les trois ans à venir. M. Soisson compte sur la concertation avec les clubs et le mouvement sportif pour que soient établies les conditions d'accueil pour la pratique du sport scolaire.

S'agissant du sport civil, le secrétaire d'Etat a été invité, par le président de la République, à développer les contrats avec les fédérations (le Monde du 17 février). Il a fait remarquer que, malgré la conjoncture difficile, l'établissement de ces contrats avait entraîné, chaque fois, une aide accrue de l'Etat. Aide qui continuera par la nomination d'une centaine de conseillers techniques en 1978 (on en avait nommé quarante-six pour 1977) et par le soutien aux clubs sous la forme d'une contribution aux rémunérations des animateurs. M. Giscard d'Estaing ayant insisté pour que le sport de compétition ne soit pas négligé, notamment le ski et le tennis, M. Soisson a confirmé son intention de s'appuyer sur l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) et de mener à bien la réorganisation de la médecine sportive.

Enfin, le gouvernement maintiendra son effort en faveur du sport de masse. Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports développera les moyens d'accueil « pour que les Français trouvent ou retrouvent le chemin des stades ». *M. Soisson étudie une* « formule familiale » *avec restaurant de clubs et garderies d'enfants. Dans le même ordre d'idées, le secrétariat d'Etat a créé un groupe de travail chargé de définir les conditions de la promotion du sport dans l'entreprise.* — F. S.

LA BATAILLE DES 209 JOURS

L'organisation de l'année scolaire est une absurdité. Les vacances sont *trop longues, mal découpées et souvent mal utilisées*. Tel est le sentiment des spécialistes, dont les rapports se sont accumulés ces dernières années sur le bureau du ministre de l'éducation.

D'où vient le mal ? De la durée des vacances, certes, fixée à cent vingt jours — un record que ne nous dispute aucun pays. Mais aussi de l'encyclopédisme des programmes, qui n'a guère d'équivalent ailleurs. L'écolier français est ainsi censé réaliser une sorte de prouesse : assimiler davantage de connaissances que ses camarades étrangers, tout en passant moins de jours en classe. Une prouesse qui se paie le plus souvent par une fatigue excessive, un mauvais sommeil, voire de brutales manifestations de « ras-le-bol »...

Cette situation est relativement récente. Au début du siècle, les vacances n'étaient que de soixante-dix-huit jours en moyenne. D'abord considéré comme positif, le grignotage de l'année scolaire, lié au développement de la civilisation des loisirs, a très vite paru excessif.

Diverses solutions ont été suggérées pour y remédier. En 1974, par exemple, le professeur Jean Bernard proposait de ramener à deux mois — du 15 juillet au 15 septembre — les vacances d'été, d'accorder aux élèves trois semaines en hiver, autant au printemps et de réduire les autres congés aux seuls jours fériés. Ainsi aurait été allégé l'horaire hebdomadaire, tout en gagnant deux semaines de travail.

Les dispositions arrêtées mercredi sont beaucoup plus timides. En repoussant les examens et les conseils de classe après le 30 juin, le ministre de l'éducation allonge effectivement l'année scolaire pour les élèves : l'organisation de ces examens dans leur établissement ou les conseils aboutissaient à leur mise en congé le 15 juin. Mais il ne touche pas d'un iota à la durée officielle des vacances d'été et ne modifie guère le volume hebdomadaire des cours.

Il est vrai que, malgré son intérêt incontestable sur le plan médical et pédagogique, la réduction des vacances d'été au profit des congés d'hiver et de printemps plus longs aurait posé des problèmes délicats. C'est cette année que doivent entrer en vigueur les premières mesures — modestes — d'étalement des vacances. Des mesures qui prévoient que les salariés de l'automobile partiront en vagues successives du 8 au 30 juillet. Impossible, dans ces conditions, de ne libérer leurs enfants que le 15 juillet.

Il est probable que M. Haby a voulu aussi éviter de heurter de front les enseignants, extrêmement sourcilleux sur le chapitre des vacances. Une enquête, réalisée il y a une douzaine d'années auprès de professeurs du second degré, montrait que, pour deux tiers d'entre eux, la durée des congés avait joué un rôle important dans le choix de leur métier. Cette tendance se serait renforcée avec la féminisation croissante du corps enseignant : beaucoup de femmes ont choisi de devenir professeur pour continuer à s'occuper de leurs enfants.

Dix-huit heures de télévision par semaine

Reste la manière dont a été accueillie la décision — pourtant dictée par l'intérêt des enfants — de reporter en juillet les examens et les conseils de classe. Ainsi a-t-on vu la Fédération de l'éducation nationale (cinq cent cinquante mille adhérents) partager le souci de M. Haby de ne pas perturber la fin de l'année avec ces examens, et préconiser, dans un même communiqué, leur organisation du... 15 au 30 juin. C'est à juste titre que les enseignants soulignent la tension nerveuse à laquelle ils sont soumis dans leurs classes — dont certaines sont surchargées. Cette tension justifie à leurs yeux les vacances dont ils bénéficient. Mais ne s'épuiseraient-ils pas moins à la tâche si celle-ci était mieux répartie dans l'année ?

Il est intéressant de noter que c'est une coutume et non un droit strict qui accorde aux professeurs les mêmes vacances qu'aux élèves.

L'autre aspect de la « *vie de la jeunesse* », selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, n'a été qu'effleuré au conseil des ministres. Il s'agit des loisirs. On sait que si l'on ajoute aux cent vingt jours de vacances dont bénéficient actuellement huit heures par semaine devant la res, c'est de deux cent neuf jours de liberté dont disposent les jeunes Français chaque année.

On s'est, jusqu'à ce jour, assez peu interrogé sur ce qu'il advenait des élèves pendant ces deux cent neuf jours et, de manière plus générale, hors de la classe. On sait peu, par exemple, que les moins de quinze ans passent en moyenne dix-huit heures par semaine devant la télévision, presque autant que devant le tableau noir. On oublie qu'une minorité de jeunes profitent de leurs vacances pour aller apprendre une langue à l'étranger, tandis que d'autres ne quittent pas de l'été la cour de leur H.L.M.

Ce n'est qu'en avril que l'on connaîtra les détails de la politique destinée à lutter contre les inégalités en matière de loisirs.

Un document interne à l'administration laisse cependant entrevoir de quelle manière pourrait être appliqué le programme d'action prioritaire du VIIe Plan consacré à « *la nouvelle politique de la famille* », et en particulier aux « *loisirs éducatifs des enfants et des adolescents* ».

Ce document préconise la transformation, d'ici à 1980, de deux cent cinquante écoles et d'autant d'établissements secondaires en « *bases de loisirs* » en dehors des heures de cours. Il suggère de développer le nombre de centres — clubs, ateliers, activités de plein air, etc. — ouverts aux jeunes toute l'année pour atteindre, au terme du VIIe Plan, cinq mille centres fréquentés par deux cent quatre-vingt mille jeunes.

Pour venir en aide aux associations de loisirs, le nombre de leurs animateurs permanents, dont la rémunération est financée par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, pourrait passer de six cent soixante-six aujourd'hui à neuf cent quatre-vingts en 1980.

Ce ne sont que des propositions. Mais elles indiquent dans quelle direction pourrait aller le gouvernement pour favoriser les loisirs des jeunes et gagner la bataille des deux cent neuf jours. Un volet sans lequel la réforme des rythmes scolaires ne serait qu'une illusion.

BERTRAND LE GENDRE.



JUSTICE

La femme délinquante ou les bienfaits ambigus du sexisme

Souvent perçue comme un phénomène marginal, la délinquance des femmes semble donc négligeable (1). Au 1ᵉʳ janvier 1975, sur une population pénale de 26 032 personnes, on comptait 704 femmes, soit à peine 3 %. Certes, que 97 % des prisonniers soient des hommes ne signifie pas que 97 % de la délinquance soient masculins. Mais entre l'infraction et la condamnation, que font les femmes ? Combien sont-elles ? Comment se conduisent-elles et comment se comporte-t-on à leur égard ?

Les statistiques du ministère de l'intérieur sur la criminalité apparente (délinquance constatée par la police) incitent à l'optimisme : de 15,88 % de la délinquance totale en 1973, la délinquance féminine est tombée à 12,81 % en 1975. Sans être aussi faible que celui de la population pénale, l'effectif des femmes délinquantes est plus de cinq fois inférieur à celui des hommes.

Si l'on regarde les variations des actes délictueux commis par des femmes, on voit que depuis une dizaine d'années les poursuites pour coups et blessures involontaires sont passées du simple au double, pour vols du simple au triple ; le nombre des chèques sans provision a augmenté de 400 %. L'augmentation des coups et blessures, selon les études du C.N.R.S., s'explique sans peine par le nombre croissant de femmes qui conduisent, donc qui ont des accidents de la circulation ; celle des vols par le développement des grands magasins et le chômage. *« Plus intéressante, moins directement explicable et à étudier de près,* indique M. Kalogéropoulos, *est la montée des abus de confiance, infractions plus compliquées qui demandent une préparation et nécessitant une intention claire, presque professionnelle. »* Pour toutes ces infractions, la délinquance des femmes porte donc la trace de leur intégration grandissante à la vie active.

Les femmes sont-elles alors vraiment cinq fois moins délinquantes que les hommes ? Difficile à établir. D'après M. Kalogéropoulos la police constate moins de délinquance féminine qu'il n'y en a réellement. Toute surveillance est faite avec une *« attention sélective »*, et comme on s'attend moins à voir des femmes, on les remarque moins. *« Surtout,* explique Catherine Leguay, ancienne détenue, *les femmes commettent des délits pour lesquels on ne met pas toujours en route le système judiciaire. »* Dans les magasins à grandes surfaces, par exemple, la répression des vols se fait souvent sur-le-champ, hâtivement.

Émouvoir le juge

Les services chargés de la surveillance infligent des amendes et, s'appuyant sur une crainte du public à l'égard de la justice, pratiquent, surtout avec les femmes, des mesures d'intimidation. Dans les sondages, à la question *« un mauvais arrangement vaut-il mieux qu'un bon procès ? »*, 57 % des personnes interrogées répondent oui, le pourcentage étant légèrement supérieur chez les femmes (2).

Leur délinquance, cependant, possède ses caractéristiques propres. D'une manière générale, une grande criminalité plus affective que chez les hommes ; les crimes familiaux (65 % des infanticides sont le fait de femmes) et passionnels l'emportent sur les crimes crapuleux. Parmi les professionnels du « milieu », la femme a aussi sa place (elle fait souvent le guet, justement parce qu'on fait moins attention à elle). Enfin dans la délinquance courante les femmes jouent un rôle important. Elles commettent plus de 42,75 % des vols à l'étalage, elles font plus de 22,6 % des chèques sans provision, à quoi on peut ajouter l'usage abusif des cartes de crédit, tous délits liés au développement des sociétés de consommation occidentales.

En fait, les statistiques, telles qu'elles sont établies et interprétées actuellement, ne permettent pas de constater avec précision la place réelle des femmes dans la délinquance. Quantitativement inférieure à celle des hommes, certes la délinquance féminine l'est (mais peut-être pas dans un rapport de 1 à 5). Qualitativement, en revanche, elle commence à rivaliser avec celle des hommes. Alors comment passe-t-on des quelque 13 % de délinquance constatés aux 3 % que représentent les femmes dans la population pénale ? Serait-ce que, avant et pendant le jugement, on applique aux femmes un traitement particulier ?

Chez les juges d'instruction, on rencontre deux attitudes, toutes deux logiques et cohérentes : à délinquance égale, traitement égal, disent les uns ; si l'incarcération avant jugement est nécessaire, peu importe le sexe. Face à des situations familiales difficiles, d'autres refusent les raisonnements systématiques. *« Dès que les femmes sont mères de famille,* confirme M. Kalogéropoulos, *elles sont moins souvent incarcérées avant jugement que les hommes. » « De plus, les femmes elles-mêmes,* raconte Catherine Leguay, *essaient d'émouvoir le juge d'instruction ; moi, ça ne marchait pas, mais ça peut marcher. »*

Cependant, le pourcentage de femmes en détention provisoire n'est pas notablement inférieur à celui des hommes. Mais, à délinquance de gravité égale, elles ont plus de chances d'échapper à cette détention. Et surtout elles sont remises en liberté plus rapidement. De même, on leur accorde plus facilement des amendes ou des sursis qui leur évitent de courtes peines d'emprisonnement.

Pour s'en tenir à ce qui est aisément perceptible, si les magistrats ne sont pas toujours plus indulgents envers les femmes, ils sont à coup sûr plus paternalistes, malgré qu'ils en aient. Les chiffres, les comptes rendus de procès le confirment, *« et c'est bien ainsi que le vivent les délinquantes,* dit Catherine Leguay. *Je schématise un peu, mais à peine. Lorsque la femme est seule dans le box, elle a droit à un « sermon » et le « tarif » est souvent inférieur à celui appliqué aux hommes, surtout pour les petites peines. Si elle a commis le délit avec un homme, rituellement on a droit à l'inlassable discours paternaliste du procureur : « Bien sûr, » cette fille a commis un délit, » mais le plus responsable est » l'homme qui est à ses côtés. » J'ai moi-même eu droit à ce refrain ».*

La loi des hommes

Dans l'application de la peine, ce sexisme continue de procurer aux femmes certains avantages. Les remises de peine leur sont plus souvent données. Au cours du quatrième trimestre 1974, 51,06 % des sorties de femmes étaient des mises en liberté avant le terme théorique de la peine, contre 29,7 % des sorties des hommes. Cependant, si une femme a rompu brutalement avec son rôle de mère ou d'épouse en tuant son enfant ou son mari, être femme cesse de lui profiter. C'est ainsi que, pour les lourdes peines, allant de dix ans de réclusion criminelle à la perpétuité, le pourcentage des femmes est égal ou légèrement supérieur à celui des hommes. En commettant ces crimes, la femme, non seulement agit, mais trahit les valeurs à cause desquelles elle est à la fois plus passive que l'homme et magnifiée par lui.

En définitive, à la question : la justice fait-elle preuve d'une certaine indulgence à l'égard des délinquants ? peut-on répondre par l'affirmative ? Oui, si l'on n'en fait pas une loi générale. Oui, si les femmes restent fidèles à ce qu'on attend d'elles, si elles s'en tiennent aux chèques et aux petits abus de confiance. Par ces infractions, la société ne se sent pas remise en cause, elle n'y voit pas de violence véritable contre son organisation. C'est pourquoi, autant que sur la femme elle-même, la clémence de la société, à travers sa justice, s'exerce sur les types d'infractions pour lesquels le pourcentage de femmes est pourtant élevé.

Mais les attitudes sexistes, elles, ne disparaissent pas. Et, fussent-elles bénéfiques à la femme, elles sont un moyen de la mettre à la merci de l'arbitraire de l'homme. Les hommes jugent les femmes avec un code pénal fixé par des hommes, pour des hommes, et ils dispensent comme ils l'entendent leur sévérité ou leur indulgence. Au tribunal, la délinquante est deux fois inférieure ; par sa position d'accusée et par son sexe. Il ne s'agit pas de porter sur cette situation des jugements moraux, mais de constater la réalité. Bien des magistrats et des avocats affirment qu'ils jugent ou défendent sans souci du sexe des délinquants, tout comme d'autres nient l'importance de la position sociale d'un accusé. Pourtant la loi n'est pas neutre socialement. Sexuellement non plus.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) En France, seul le Centre de recherches criminologiques du C.N.R.S. fait une étude sur « La femme et la criminalité », dirigée par M. Dimitri Kalogéropoulos, maître de recherches.

(2) Rapport Kalogéropoulos. Congrès international de criminologie. Belgrade 1973.

Dans l'administration pénitentiaire

UNE RÉUNION EUROPÉENNE DES DIRECTEURS

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Parmi les sujets abordés lors de la troisième conférence des directeurs des administrations pénitentiaires qui, à Strasbourg, vient de terminer ses travaux au Conseil de l'Europe, figurait en bonne place le problème des congés pénitentiaires. Cette question des permissions accordées aux détenus suscite toujours des réactions dans l'opinion publique européenne, a constaté la conférence, qui s'est efforcée, comme l'a souligné son président, de mener ses travaux dans le souci de « préserver le fragile équilibre entre les droits des détenus à ces congés et la sécurité de la société et celle des établissements carcéraux ».

On a également abordé le problème de la responsabilité des Etats pour des crimes ou délits qui seraient commis par des détenus « permissionnaires ». Le risque, toutefois, ne semble pas très grand. Des enquêtes en Suède et au Danemark ont prouvé que le taux de criminalité durant des congés pénitentiaires était très faible. Dans ce dernier pays, sur sept mille congés accordés à mille trois cents détenus, on a relevé des délits dans 1,3 % des cas, des vols notamment, mais aucun crime majeur. Ce qui est à peu près la situation de la France quant au pourcentage.

La conférence a également examiné les conditions de détention à appliquer aux détenus « dangereux ». Tout en soulignant la relativité de cette notion, il faudrait arriver, a rappelé M. Aymard, directeur de l'administration pénitentiaire française, tout en tenant compte des nécessités d'une sécurité renforcée, à accorder peu à peu à ces prisonniers le régime carcéral normal.

J.-C. H.

PROTESTATION DU PERSONNEL ÉDUCATIF

Le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire (SNEPAP) a déclaré, mercredi 2 mars, dans un communiqué, être *« scandalisé par l'attitude de l'administration qui rejette systématiquement nos revendications les plus constantes et les plus légitimes »*. Le SNEPAP dénonce *« le maintien du personnel éducatif de l'administration pénitentiaire dans le statut spécial, ce qui a pour conséquence de le priver du droit légitime de faire grève, et la dévalorisation du corps en permettant le recrutement à un niveau inférieur au baccalauréat »*. Le SNEPAP réclame la parité effective avec les éducateurs de l'éducation civile, le classement au statut général des fonctionnaires, le classement de tout le personnel éducatif aux cadres actifs et le recrutement sur la base minimale du baccalauréat.

● *Après la mort, par intoxication alimentaire,* d'une petite fille de deux ans, Sandrine Paquis (*le Monde* du 1ᵉʳ mars), le parquet de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a requis, mercredi 2 mars, l'ouverture d'une information contre X pour homicide et provocation involontaire de maladie.

La parution des Mémoires de Jacques Mesrine

Perquisition au siège des éditions Lattès

Une perquisition a eu lieu, mercredi 2 mars, au siège des éditions Jean-Claude Lattès, sur commission rogatoire de M. Jean Cornuault, juge d'instruction à Paris. Le magistrat est chargé de l'information ouverte pour sortie irrégulière d'écrits d'un détenu (le Monde du 3 mars), *visant à rechercher dans quelles conditions le manuscrit du livre* l'Instinct de mort, *attribué à Jacques Mesrine, a pu sortir de la prison de la Santé, où le signataire est incarcéré depuis 1973.*

M. Jean-Claude Lattès a d'autre part été entendu par la police judiciaire. Après cette audition, il a précisé qu'il avait reçu « anonymement le manuscrit de Mesrine » *et qu'il ignorait les circonstances de sa sortie de la prison. Parlant du livre comme d'un* « document exceptionnel » *et* « d'une qualité littéraire surprenante », *M. Lattès a déclaré qu'* « il s'agit d'un témoignage hors série qui contribue à faire connaître l'un des aspects principaux de notre époque : la violence ».

Trente neuf crimes, heureux de vivre

« J'allais devenir un tueur. Un de ces fauves criminels qui suppriment de sang-froid un être fait de chair et de sang, sans en ressentir le moindre sentiment de culpabilité. » Signé : Jacques Mesrine, quarante ans, trente-neuf crimes, heureux de vivre. Apparemment, la présentation est vite faite, mais qui est véritablement celui qui s'est lui-même baptisé l'ennemi public numéro un ? Les trois cents pages de son autobiographie ne permettent pas d'expliquer comment cet adolescent, âgé de douze ans, qui pleure la mort d'une mésange, se métamorphose quelques années plus tard en monstre sanguinaire. Comment la machine à tuer a-t-elle tué l'homme ? Nous continuerons de l'ignorer, le schéma retenu ici — l'incompréhension paternelle, l'Algérie, le chômage... — étant bien peu convaincant.

Une seule constante apparaît au long de cette existence bien remplie : la fascination de la violence, l'exaltation du sadisme, la passion phallique des armes. Elle suffit à Mesrine pour se ciseler une statue de demi-dieu du crime. Une touche de Zorro, un zeste de Tarzan, une ombre de Guignol, un souvenir de Mandrin. Mais cet adolescent attardé, fleur bleue, grand cœur, capable d'épouser une fille enceinte d'un autre pour la sauver du déshonneur, est-il le même que ce tueur empli de jouissance à l'idée d'exécuter à petit feu un adversaire ? Comment peut-il mélanger sans le moindre haut-le-cœur l'eau de rose et le sang ?

Nous n'avons droit qu'à la relation d'une demi-douzaine des meurtres qu'il revendique. Mais le luxe de détails dont nous accable cet échantillonnage suffit déjà à laisser loin derrière lui tous les « exécuteurs » de la création littéraire. J. Mesrine apporte à la préparation de ses crimes la même délectation, le même perfectionnisme, le même amour qu'un maître queux inventant une sauce. *« Ni pitié ni remords »*, simplement la satisfaction du devoir accompli, du travail bien fait.

Est-ce vraiment pour faire payer à la société *« le prix de ce qu'elle a détruit en lui »* qu'il s'acharne ainsi, alors que la plupart de ses victimes — truands comme lui — s'en sont précisément exclues ? Est-il cet *« homme libre »* qui peut se permettre de cracher sur l'humanité, ses *« gueules tristes »*, ses *« êtres condamnés à la médiocrité perpétuelle »*, ses *« estomacs »*, une humanité qui *« bouffait, rotait, baisait et dormait en toute quiétude »* ?

Mais qui est-il lui-même pour en juger ainsi, sinon une autre espèce de marionnette qui n'obéit plus au « métro-boulot-dodo », mais au *« calibres - putes - alcool - jeux - vols »* ? Son délire paranoïaque l'empêche-t-il de s'apercevoir que cette société qu'il hait a besoin de croquemitaines comme lui pour conjurer ses peurs ?

JAMES SARAZIN.

★ *L'Instinct de mort,* par Jacques Mesrine. Ed. Jean-Claude Lattès, 328 p., 40 F.

● *Roland Agret,* qui s'est vu accorder par le président de la République une réduction de peine lui permettant de bénéficier légalement d'une mesure de libération conditionnelle (*le Monde* du 3 mars 1977), a commencé un régime de renutrition lente à cent calories par jour sous la surveillance des médecins du centre de réanimation de l'hôpital de la Timone où il avait été transporté d'urgence, le 22 février, en raison d'une brusque aggravation de son état de santé.

Selon Mme Agret, son épouse, le détenu aurait perdu au moins vingt-cinq kilos et le régime de renutrition pourrait durer environ huit jours.

● *Pour avoir diffamé un promoteur,* M. Bernard Lancesseur, réalisateur dans le Val-d'Oise de l'ensemble de villas dénommé Domont-Village, en prétendant faussement qu'il avait été mis en faillite, Mme Francine Lazurick, directrice de *l'Aurore*, et M. Stéphane Bugat, auteur d'un article publié dans ce journal le 28 juin 1975, ont été condamnés, respectivement, à 1 000 et 500 F d'amende le 2 mars par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris et, ensemble, à 2 000 F de dommages et intérêts.

Pour des accusations semblables, publiées le 10 juillet 1975 dans *France-Soir,* M. Robert Salmon, alors directeur de ce quotidien, a été condamné de son côté à 2 000 F d'amende et 3 000 F de dommages et intérêts.

● *M. Michel Stéfas, modéliste de trente-deux ans,* responsable de l'accident de voiture ayant provoqué la mort du député grec Alekos Panagoulis le 1ᵉʳ mai 1976, a été condamné mercredi 2 mars, à Athènes à trois ans et sept mois de prison pour homicide par imprudence et délit de fuite. Il a fait appel et a été mis en liberté

FAITS ET JUGEMENTS

Sept autonomistes bretons devant la Cour de sûreté.

M. Jacques Seguin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, vient de clore son information à propos de quatorze militants autonomistes bretons en faisant bénéficier sept d'entre eux d'un non-lieu (nos dernières éditions), les sept autres devant être jugés prochainement.

Les sept premiers sont : MM. Yann Fouéré, soixante-six ans, résidant en Irlande ; Jean Marzlou, de Brest, Michel Salomon, de Concarneau, le docteur Yves Gourvès, de Landéda, le Père Jacques Ducamp, de Brest, l'abbé François Kerrain, de Lannion, et l'abbé Antoine Le Bars, de Tréglamus.

Les autres, qui vont comparaître devant la Cour présidée par M. Pierre David, sont : M. Jean-Charles Denis, agriculteur à Plaudren (Morbihan), détenu à la Santé depuis le 24 octobre 1975, accusé d'avoir commis un attentat le 26 juillet 1975 contre le foyer du soldat au camp militaire de la Lande d'Ouée (Ille-et-Vilaine) et d'avoir tenté d'en commettre deux autres (chez M. Michel de Bennetot, député du Finistère (R.P.R.), et M. Kuhn, à Brest) ; MM. André Le Gall, docker à Lorient, et René Kerhousse, inspecteur du trésor à Brest, pour reconstitution de ligue dissoute (le Front de libération de la Bretagne) ; MM. Jean Puillandre, représentant à Châteauneuf-du-Faou, et Jean Laluyaux, attentat du 20 décembre 1974 contre le palais de justice de Lorient et reconstitution du F.L.B. ; M. Corentin Puillandre, électricien à restaurateur à Lorient, pour un Châteauneuf-du-Faou, pour complicité dans un attentat commis contre la gendarmerie de Brest-l'Hartéloire et reconstitution du F.L.B. ; enfin, l'abbé Aimé Le Breton, recteur de Gommenech et de Trévérec pour détention et transport d'explosifs ainsi que pour reconstitution du F.L.B. L'abbé Le Breton ne bénéficie donc pas d'un non-lieu, ainsi que nous l'avions écrit par erreur dans nos dernières éditions.

● *Au conseil des ministres* du 2 mars, M. Jean Poupard, conseiller à la cour d'appel de Paris, a été nommé, sur proposition du ministre de la justice, conseiller à la Cour de sûreté de l'Etat.

Le procès du C.E.S. Pailleron encore reporté.

Le procès des deux adolescents qui provoquèrent, le 6 février 1973, l'incendie du C.E.S. de la rue Edouard-Pailleron a été renvoyé aux 5 et 6 octobre prochains, sur décision du tribunal pour enfants de Paris, où l'affaire devait être plaidée mercredi 2 mars (*le Monde* du 3 mars).

C'est la troisième fois que le procès fait l'objet d'un renvoi pour les mêmes motifs. En effet, l'Association des familles des victimes, qui s'est portée partie civile, exige que le procès des inculpés mineurs se déroule en même temps que celui intenté aux responsables de la construction, inculpés d'homicides et de blessures par imprudence.

Enfin, c'est par suite d'un lapsus que M. Jean Sablayrolles, qui fut un temps magistrat instructeur de ce dossier, a été promu à la Cour des comptes dans le rappel du drame publié dans nos éditions du 3 mars. M. Sablayrolles est à présent conseiller à la cour d'appel de Paris.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ile-de-France

LE BOURGET : un aéroport pour la province

L'aéroport du Bourget se convertit. Les douze compagnies régulières et les quelque quarante transporteurs à la demande qui fréquentaient ses pistes iront s'installer à Orly-Sud dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 mars prochain. Quatre compagnies régionales et l'aviation d'affaires continueront d'utiliser cette plate-forme. Le plan d'aménagement de ce terrain de 585 hectares, approuvé au mois de juillet dernier par un comité interministériel, prévoit notamment la création d'un espace vert de 90 hectares.

Voilà donc le Bourget qui, l'an dernier, accueillait encore deux millions de passagers, condamné à ne plus recevoir que des avions légers, autant dire des « coucous » dans l'esprit du public. Désormais, les vrais voyageurs s'embarqueront à Orly et à Roissy sur de vrais appareils. Triste fin pour un terrain si étroitement lié à l'épopée de l'aviation.

Etait-il possible de faire autrement ? *« Il y aurait eu incompatibilité entre le trafic du Bourget et celui de Roissy lorsque, vers 1981-82 entrera en service la piste numéro deux »*, explique M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris. Il y avait, en outre, l'impatience des compagnies aériennes d'abandonner une plateforme qui datait aux yeux de leur clientèle. Il y avait enfin le souci de l'établissement public de réaliser des économies en concentrant ses moyens sur deux terrains.

Les grandes compagnies vont donc quitter Le Bourget pour Orly-Sud. A une exception près : la compagnie néerlandaise KLM, qui s'installera à Roissy. Quatre transporteurs régionaux — Air-Alpes, Air-Alsace, Air-Anjou et Publi-Air — continueront d'exercer leurs activités sur place. A leur intention, l'Aéroport de Paris aménagera une mini-aérogare dans la partie centrale de l'actuelle aérogare. Le coût de ces travaux est estimé à environ 1 million de francs.

Les responsables de l'Aéroport de Paris veulent affirmer la vocation régionale du Bourget. *« Cette plate-forme répond parfaitement aux besoins des transporteurs qui exploitent des vols courts : proximité de la capitale et de Roissy pour les correspondances internationales, simplicité du circuit d'accès aux avions »*, indique M. Michel Ziegler, directeur général d'Air-Alpes. Malheureusement, Orly continuera de traiter près de 60 % du trafic régional, les compagnies dites du troisième niveau — dont le groupe Touraine Air transport, — y étant installées, refusant pour le moment de s'en éloigner (1).

Le plan d'aménagement du Bourget prévoit, dans la partie nord du terrain, le maintien dans les lieux de l'aviation d'affaires. Il en est de même pour la zone d'entretien des avions — dite zone industrielle — sur laquelle UTA Industrie et la Société d'exploitation et de construction aéronautique (SECA), filiale de l'Aérospatiale, emploie quelque trois mille personnes.

Malgré tout, Le Bourget conservera une vocation aéronautique. Les mouvements d'avions, que suscitera cette activité commerciale et industrielle, obligeront à remettre en service une piste est-ouest de 1 950 mètres, qui devra être rendue parallèle à la piste numéro 2 de Roissy, et qui pourrait être ultérieurement portée à 2 500 mètres. Quant à la piste nord-sud de 900 mètres, elle servira de piste de secours en cas de vents contraires. Il n'est pas interdit de penser que des appareils à décollage et atterrissage courts (ADAC), un jour, l'utilisent.

Le Musée de l'air, qui a déjà commencé de déménager ses collections de Meudon, occupera l'aile sud de l'actuelle aérogare et les hangars qui lui sont contigus. Le parc des expositions s'étendra sur 39 hectares dans la partie sud du terrain du Bourget. Le salon biannuel de l'aéronautique de l'espace continuera de s'y tenir *« au moins jusqu'en 1981 »*.

L'espace vert voulu par le gouvernement — 90 hectares — sera aménagé dans le prolongement du parc de La Courneuve. Il pourrait être éventuellement agrandi si l'armée de l'air, qui possède 40 hectares à l'intérieur de l'emprise aéroportuaire, acceptait de s'en aller. On s'interroge toujours, à cet égard, sur les intentions des autorités militaires.

A tout prendre, n'aurait-il pas été préférable de rayer d'un trait de plume Le Bourget sur la liste des aéroports parisiens ? Les responsables de l'Aéroport de Paris ne reconnaissent-ils pas qu'Orly et Roissy sont loin de travailler à pleine capacité ? *« Il est difficile de créer de nouvelles plates-formes près des villes*, indique M. Dreyfus. *Nous devons protéger les infrastructures existantes pour les besoins à venir. Notre mission est aussi de ne pas abandonner le futur. »*

JACQUES DE BARRIN.

(1) L'an dernier, Orly a contrôlé 58 % du trafic des compagnies régionales (220 000 passagers) et Le Bourget 42 % (160 000 passagers).

Hausses « clandestines »

LES TARIFS DES TAXIS AUGMENTENT

Les tarifs des taxis parisiens ont augmenté notablement ce jeudi 3 mars 1977. Le prix de la prise en charge reste fixé à 4,50 F, mais les tarifs kilométriques ont été modifiés ; ils passent de 0,95 F à 1,11 F pour le tarif A (Paris de 6 h. 30 à 22 h.), de 1,50 F à 1,75 F pour le tarif B (Paris de 22 h. à 6 h. 30 et les départements de la petite couronne de 6 h. 30 à 22 h.), de 2,30 F à 2,68 F pour le tarif C (départements de la petite couronne de 22 h. à 6 h. 30). Le prix de l'heure d'attente reste fixé à 25 F.

Une augmentation forfaitaire d'1 F sera appliquée jusqu'à ce que les compteurs soient modifiés.

La précédente augmentation remontre au 21 janvier 1976.

CITÉ DES CÉLESTINS A ARGENTEUIL

Expulsés, relogés, « surchargés... »

La réunion qui doit avoir lieu, ce jeudi 3 mars, entre les représentants des locataires d'une cité d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, et ceux de l'Office H.L.M. de la région parisienne, parviendra-t-elle à mettre un terme au conflit qui oppose depuis près de deux ans propriétaires et locataires de ce grand ensemble ?

Ils étaient environ une centaine, le lundi 28 février, dans la cité des Célestins, au nord d'Argenteuil (Val-d'Oise), barrant le passage au commissaire de police et à l'huissier venus exécuter les cinquante-cinq saisies prononcées contre des locataires de la ZUP (Zone à urbaniser en priorité) accusés de s'être acquittés avec retard du paiement de leurs loyers ou — ce que conteste l'Office d'H.L.M. de la région parisienne — de ne pas avoir payé leurs charges. L'huissier n'a pu procéder qu'à trois saisies conservatoires sur les cinquante-cinq qu'il avait prévu d'exécuter.

L'Amicale des locataires de la ZUP déclare que son objectif est de *« dénoncer les irrégularités nombreuses touchant particulièrement la gestion de ces logements dits sociaux »*, et que la manifestation de lundi n'est que l'aboutissement d'une longue suite de démarches qu'elle a entreprises pour protester contre l'augmentation abusive des charges locatives.

« Nous restons prêts à toute éventualité et en premier lieu à la venue des huissiers », déclare le président de l'Amicale des locataires. Le sous-préfet d'Argenteuil s'est engagé à interdire toute saisie avant que ne se déroule l'entretien prévu entre le représentant des locataires et le secrétaire général de l'Office d'H.L.M.

L'affaire remonte en fait au mois d'avril 1975. La ZUP d'Argenteuil est divisée en deux parties : la ZUP-Nord et la ZUP-Sud, qui comptent au total quelque 7 800 logements. Ce grand ensemble est géré par l'Office public d'H.L.M. d'Argenteuil-Bezons, excepté la cité des Célestins (612 logements), située dans la partie nord, et qui appartient à l'Office d'H.L.M. de la région parisienne. Il s'agissait à cet endroit de reloger les personnes expulsées de Paris. En avril 1975, les locataires commencent à protester contre le prix excessif du chauffage et, en novembre 1975, refusent de payer le reliquat réclamé par l'Office en fin d'année.

Une mauvaise gestion

Ce mécontentement général des locataires, qui réclament la résiliation du contrat passé entre l'Office et la société de chauffage (la COGETH, devenue aujourd'hui la COFRETH), et les recommandations du ministère quant aux économies d'énergie, poussent l'Office à lancer un appel d'offre en vue de nouveaux contrats. La COGETH attaque l'Office devant le tribunal administratif de Versailles (Yvelines).

Une pétition signée par trois cents locataires est envoyée au tribunal sous la forme d'un mémoire destiné à faire la démonstration d'une mauvaise gestion au sein de la société : 220 000 francs de « trop perçus » pour l'année 1973-1974, 390 000 francs pour l'année 1974-1975. Se déclarant incompétent quant au fond, le tribunal a toutefois déclaré recevable le mémoire des locataires et renvoyé le 28 janvier 1976 l'affaire devant le Conseil d'Etat.

Depuis cette date, le climat s'est détérioré. Non seulement le Conseil d'Etat n'a pas encore statué sur l'affaire mais la société de chauffage, toujours présente dans la cité, a continué à envoyer par l'entremise de l'Office des demandes d'acomptes dépassant de 30 % les prix pratiqués par l'Office de H.L.M. d'Argenteuil-Bezons. Après avoir refusé de payer le chauffage jusqu'à octobre 1976, les locataires décidèrent finalement de s'acquitter de 70 % des charges réclamées, en les versant sur un compte bloqué, ouvert par l'Amicale des locataires, et, le 22 février 1977, l'Office H.L.M. de la région parisienne commença à expédier ses premiers commandements d'huissier.

CORRESPONDANCE

Des usines pour Malakoff

Après l'article publié dans le Monde du 22 février, M. Figuères, maire (communiste) de Malakoff, dans les Hauts-de-Seine, nous donne les précisions suivantes :

Depuis quinze ans nous luttons contre la politique de désindustrialisation de la région parisienne en relation étroite avec les syndicats, les associations locales, en nous efforçant de sensibiliser à ces problèmes l'ensemble de la population.

Pour une part nous y avons réussi car certaines entreprises que l'on encourageait au départ ou qui étaient au bord de la fermeture sont restées sur place grâce à nos efforts. Il en va ainsi des établissements Ragonot, Walrand et surtout de la Thomson-C.S.F., notre plus importante usine, dont certaines activités extérieures ont été regroupées à Malakoff dans des locaux libérés par le départ d'autres entreprises. La municipalité utilise en effet tous les moyens légaux en sa possession pour empêcher que des terrains et des locaux industriels ne soient livrés à la spéculation immobilière ou ne soient utilisés en dépôts et autres activités occupant peu de main-d'œuvre.

● L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE. — M. Georges Le Rider, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a été reçu, le 2 mars, à l'Elysée, par M. Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 3 mars). L'objet de cette audience était de présenter au chef de l'Etat le projet d'extension de la Bibliothèque nationale, dont le chef de l'Etat a souhaité qu'il soit réalisé *« rapidement »*, bien qu'il ne soit prévu que pour des années 80.

Alsace

UNE AUTRE CENTRALE SUR LE RHIN

Tandis que les sept jeûneurs de Roggenhouse (Haut-Rhin) entament leur quatrième semaine de grève de la faim afin d'obtenir des *« garanties élémentaires »* avant la mise en service en fin de semaine de la centrale nucléaire de Fessenheim, le directeur général d'E.D.F., M. Marcel Boiteux, déclare, dans une interview publiée par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, qu'*« un nouveau site devra être recherché sur le Rhin pour y construire une nouvelle centrale après la mise en marche de la centrale nucléaire de Fessenheim*, afin *« d'assurer un équilibre convenable entre la progression des consommations et des moyens de production »*. Selon M. Boiteux, *« les études d'impact sur l'environnement des diverses implantations envisageables »* devraient être engagées *« le plus tôt possible »*.

« Dans le subconscient de beaucoup de gens, remarque M. Boiteux, *le nucléaire, c'est Hiroshima. » « Je ne crois pas*, ajoute-t-il, *qu'il subsiste aujourd'hui de raisons assez fortes pour justifier les démonstrations, violentes ou non violentes, contre les centrales nucléaires. »*

A propos des affirmations allemandes selon lesquelles les normes de sécurité des réacteurs français sont insuffisantes, le directeur général d'E.D.F. déclare : *« Les Français considèrent pour leur part que leurs réalisations sont encore plus sûres que celles des Allemands. Ce sont là des affaires de commerce qui ne sont pas de mise ici. »*

● MANIFESTATION A MALVILLE. — Plusieurs dizaines de manifestants écologistes de la région de Creys-Malville (Ain) ont bloqué, mercredi 2 mars, vers midi, l'entrée du chantier du surgénérateur nucléaire. Les gendarmes ont fait évacuer les lieux, sans incident, vers 16 heures.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Violentes protestations après l'action du commando britannique sur le « Globtik Venus »

La manière dont l'armateur Pavi Tikkoo a fait reprendre possession de son navire de 50 000 tonnes, le « Globtik Venus », au Havre par un commando de mercenaires britanniques a provoqué une série de vives protestations dans les milieux des syndicats maritimes (*le Monde* du 3 mars).

La Fédération nationale des syndicats maritimes C.G.T. (qui est, en France, à la tête du mouvement lancé contre les pavillons de complaisance) a adressé aux autorités françaises une motion qui *« proteste énergiquement contre l'autorisation donnée à des « volontaires » britanniques pour donner l'assaut au pétrolier, alors que l'équipage philippin était en grève pour obtenir des conditions de rémunération et de travail décentes »*. La Fédération exige *« le retrait immédiat des volontaires du* Globtik Venus, *qui, comme au temps de la piraterie, ont pris d'assaut un navire dans un port français »*.

Pour sa part, l'union départementale C.G.T. de la Seine-Maritime estime que *« cet acte intolérable de « nervis » étrangers, armés, s'est réalisé sur le territoire français avec la complicité du ministère de l'intérieur »*. Cet acte démontre *« la complicité du pouvoir giscardien avec les sociétés multinationales »*.

Le syndicat des marins C.F.D.T. appelle de son côté les équipages présents dans le port normand à un arrêt de travail *« afin de protester contre l'attitude des pouvoirs publics dans cette affaire »*.

Protestation aussi des syndicats philippins à Manille et, par solidarité, du syndicat australien des gens de mer, qui se déclare *« prêt à se joindre à tout boycottage international des navires du groupe de l'armateur Tikkoo »*.

Mais la réaction la plus violente vient des syndicats de marins britanniques et de la Fédération internationale des travailleurs du transport qui parlent d'un boycottage général (voir l'article de Jean Wetz).

Le pétrolier, qui avait été affrété par le groupe national Elf, était toujours au Havre ce jeudi, où il devait décharger sa cargaison. Le « commando », dénommé par l'armateur « équipe de sécurité », attendait un équipage de relève, tandis que les marins philippins avaient été embarqués dans un autocar, mercredi, et dirigés vers Roissy.

Toutefois, les lamaneurs et les remorqueurs du Havre ont fait savoir qu'ils refuseraient d'assister le navire dans ses manœuvres au cas où celui-ci voudrait quitter le port.

Les autorités portuaires du Havre, pour leur part, n'ont pas eu à intervenir dans cette affaire puisque la sécurité maritime n'a pas été menacée. De même, cette occupation ne concernait pas directement les services de la marine marchande puisque le navire était de nationalité britannique et que la marine marchande ne peut intervenir sur les bâtiments étrangers lorsqu'il s'agit de questions salariales.

C'est le représentant du ministère de l'intérieur, en l'occurrence le sous-préfet du Havre, qui avait à apprécier la situation. Celui-ci ne s'est pas opposé à ce que l'équipage dit de sécurité pénètre dans la nuit de mardi à mercredi dans les locaux de la Compagnie industrielle maritime (CIM), qui a la concession des installations pétrolières. La police, qui était présente sur les lieux, n'a pas eu à intervenir, car l'ordre public, à terre, n'était pas troublé.

Comment on mate une « mutinerie »...

De notre correspondant

Londres. — *« C'est une nouvelle victoire de Trafalgar. Personne ne tiendra jamais tête aux trente bons marins de Grimsby... »* Telle est l'une des réflexions que l'on pouvait entendre, mercredi soir, dans les pubs londoniens où les habitués discutaient de la « reconquête » du pétrolier *Globtik Venus*, paralysé dans le port du Havre.

Encore le point de vue exprimé par ce propos plutôt chauvin est-il loin d'être général. La réaction la plus courante ici va même dans un sens tout à fait différent. Il est clair en tout cas que si une expédition de ce genre avait été lancée sur un navire français à Hull ou à Liverpool, la plupart des Anglais auraient été prêts à se dresser pour combattre une telle *« invasion étrangère »*.

Comment, s'interroge le simple citoyen, les autorités françaises ont-elles pu permettre qu'une escouade de mercenaires armés de matraques se lance à l'abordage d'un navire dans le cœur du port du Havre avec autant d'aisance que les pirates du bon vieux temps dans la mer des Antilles ? Cette réaction d'ordre émotif ne tient évidemment pas compte du problème juridique qui était posé par l'occupation du *Globtik Venus*. Depuis plusieurs siècles, la loi maritime anglaise incline à considérer tout refus d'obéissance à bord d'un navire comme un acte de mutinerie. Aujourd'hui, toutefois, bien peu de gens admettent encore sans aucune réserve qu'à bord de son bâtiment le capitaine serait seul maître après Dieu. Ils acceptent encore moins que ce rôle soit joué par le propriétaire, surtout lorsque le conflit porte sur une question de salaires.

Sur le fond, le litige reste assez obscur. Selon les porte-parole du propriétaire, en effet, les salaires de l'équipage philippin n'auraient pas été négligeables. M. Tikko a proposé, pour sa part, de soumettre les chiffres exacts à un tribunal d'enquête indépendant.

Au surplus, l'attitude du syndicat britannique des marins a toujours été très équivoque. Il y a deux ans, en effet, le syndicat a conclu avec les propriétaires de navires un accord au terme duquel ceux-ci lui paient une indemnité de 15 livres pour chaque marin asiatique. Cette subvention de 250 000 livres par an représente le quart des ressources totales du syndicat.

Pour M. Jim Slater, leader du syndicat des gens de mer, la reconquête du *Globtik Venus* marquerait *« un jour de honte »* pour la Grande-Bretagne. A son avis, les autorités françaises auraient manqué à tous leurs devoirs en n'assurant pas la sécurité de l'équipage philippin. Aussi annonce-t-il que désormais le *Globtik Venus* sera boycotté dans les trois quarts des ports du monde.

JEAN WETZ.

CONCORDE A NEW-YORK ?

Français et Britanniques accentuent leur pression sur les Américains

M. James Callaghan, premier ministre britannique, a l'intention de se rendre en Concorde aux Etats-Unis, pour y rencontrer, les 10 et 11 mars prochain, le président Carter. On estime, outre-Manche, que les dépenses supplémentaires qu'entraîneront l'utilisation de l'avion supersonique seront largement compensées, dans la situation actuelle, par l'importance politique de ce geste.

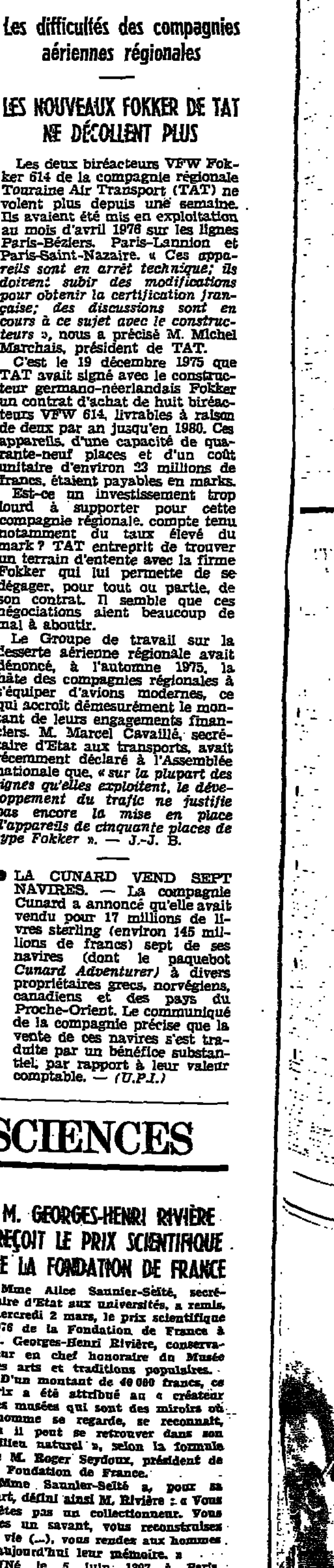
De leur côté, les syndicats britanniques ont menacé de boycotter les avions de ligne américains sur l'aéroport londonien d'Heathrow au cas où l'appareil supersonique ne serait pas autorisé à se poser à New-York. Ils accusent les autorités américaines de vouloir favoriser le gros-porteur Boeing-747, *« beaucoup plus polluant que Concorde »*.

Le premier ministre a confirmé, le mercredi soir 2 mars, au cours du dîner annuel de l'American Club, que si New-York était interdit à Concorde, les relations entre les Etats-Unis et la France *« risqueraient de s'en trouver gravement affectées »*. Pour sa part, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a reproché au gouvernement dans la soirée du mercredi 2 mars, à Antenne 2, de refuser de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre des Américains. *« Pourquoi ne pas boycotter les produits américains ? »*, a demandé M. Séguy.

Dans une lettre adressée au président du comité français de soutien à Concorde, M. Jacques Chirac, candidat R.P.R. à la mairie de Paris, indique que *« la défense de l'avion supersonique n'appartient pas à un parti politique, mais à tous ceux qui ne pensent qu'à la France, à l'avenir de son industrie et à son prestige »*.

Pour M. Jacques Maillet, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales, une fin de non-recevoir *« constituerait un flagrant déni de justice, résultat, d'une part, de l'action de puissants groupes de pression américains, d'autre part, du sentiment, diffus aux Etats-Unis, qu'il est sacrilège et insupportable qu'un progrès technique significatif dans l'histoire de l'humanité, ne soit pas œuvre américaine »*.

Le Sénat de l'Etat de New-York a confirmé, le mercredi 2 mars, la nomination de trois nouveaux commissaires du Port of New-York and New-Jersey Authority (PONYA), réputés pour être opposés à l'atterrissage de Concorde à New-York. Il s'agit de MM. Robert Wagner, ancien maire de la ville de New-York ; Joseph Cullman, président de Philip Morris ; et Lewis Glucksman, ancien responsable de la firme d'investissements Lehman Brothers. Ils participeront, le jeudi 10 mars prochain, avec les huit autres commissaires du PONYA, au vote sur l'octroi des droits d'atterrissage à l'aéroport Kennedy de l'avion supersonique.



Les difficultés des compagnies aériennes régionales

LES NOUVEAUX FOKKER DE TAT NE DÉCOLLENT PLUS

Les deux biréacteurs VFW Fokker 614 de la compagnie régionale Touraine Air Transport (TAT) ne volent plus depuis une semaine. Ils avaient été mis en exploitation au mois d'avril 1976 sur les lignes Paris-Béziers, Paris-Lannion et Paris-Saint-Nazaire. *« Ces appareils sont en arrêt technique; ils doivent subir des modifications pour obtenir la certification française; des discussions sont en cours à ce sujet avec le constructeurs »*, nous a précisé M. Michel Marchais, président de TAT.

C'est le 19 décembre 1975 que TAT avait signé avec le constructeur germano-néerlandais Fokker un contrat d'achat de huit biréacteurs VFW 614, livrables à raison de deux par an jusqu'en 1980. Ces appareils, d'une capacité de quarante-neuf places et d'un coût unitaire d'environ 23 millions de francs, étaient payables en marks.

Est-ce un investissement trop lourd à supporter pour cette compagnie régionale, compte tenu notamment du taux élevé du mark ? TAT entreprit de trouver un terrain d'entente avec la firme Fokker qui lui permette de se dégager, pour tout ou partie, de son contrat. Il semble que ces négociations aient beaucoup de mal à aboutir.

Le Groupe de travail sur la desserte aérienne régionale avait dénoncé, à l'automne 1975, la hâte des compagnies régionales à s'équiper d'avions modernes, ce qui accroît démesurément le montant de leurs engagements financiers. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, avait récemment déclaré à l'Assemblée nationale que, *« sur la plupart des lignes qu'elles exploitent, le développement du trafic ne justifie pas encore la mise en place d'appareils de cinquante places de type Fokker »*. — J.-J. B.

● LA CUNARD VEND SEPT NAVIRES. — La compagnie Cunard a annoncé qu'elle avait vendu pour 17 millions de livres sterling (environ 145 millions de francs) sept de ses navires (dont le paquebot *Cunard Adventurer*) à divers propriétaires grecs, norvégiens, canadiens et des pays du Proche-Orient. Le communiqué de la compagnie précise que la vente de ces navires s'est traduite par un bénéfice substantiel, par rapport à leur valeur comptable. — *(U.P.I.)*

SCIENCES

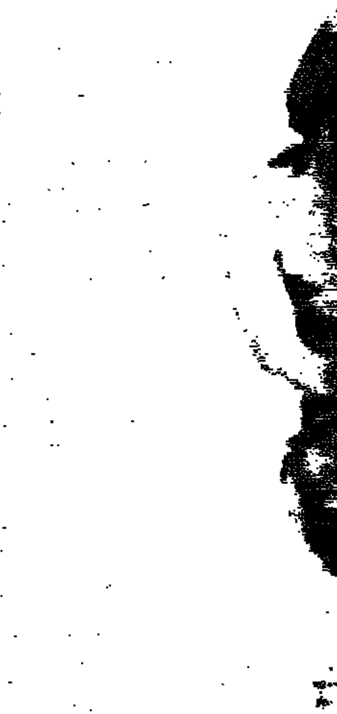
M. GEORGES-HENRI RIVIÈRE REÇOIT LE PRIX SCIENTIFIQUE DE LA FONDATION DE FRANCE

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a remis, mercredi 2 mars, le prix scientifique 1976 de la Fondation de France à M. Georges-Henri Rivière, conservateur en chef honoraire du Musée des arts et traditions populaires.

D'un montant de 40 000 francs, ce prix a été attribué au « créateur des musées qui sont des miroirs où l'homme se regarde, se reconnaît, où il peut se retrouver dans son milieu naturel », selon la formule de M. Roger Seydoux, président de la Fondation de France.

Mme Saunier-Seïté a, pour sa part, défini ainsi M. Rivière : « Vous n'êtes pas un collectionneur. Vous êtes un savant, vous reconstruisez la vie (...), vous rendez aux hommes d'aujourd'hui leur mémoire. »

[Né le 5 juin 1897 à Paris, M. Georges-Henri Rivière a été sous-directeur du laboratoire d'anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. A ce titre, il a été l'un des principaux créateurs du Musée de l'homme lorsque celui-ci a remplacé le vieux musée d'ethnographie du Trocadéro. C'est à lui aussi que l'on doit la création du Musée des arts et traditions populaires de Paris.]





Le Monde DES LIVRES

Les «Dandys de l'an 2000»

● ***Trois jeunes gens reprennent le cri de Paul Nizan : « J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie »***

CELA s'intitule *Dandys de l'an 2000*. C'est étincelant, navré, féroce, désinvolte. Les trois auteurs, qui ont écrit en commun ce brûlot, — Doris Ezalies, née en 1952, Michel Guérin, né en 1953, Nicolas Noilhan, né en 1955 — se présentent comme le *Collectif Givre*, ce qui indique déjà leur attitude : distante et glacée dans une « France vieillardeuse ». L'exergue qu'ils ont donné à leur livre laisse pressentir aussi leur façon de traiter la littérature. Il s'agit de l'avertissement de René Daumal à André Breton : *« Prenez garde, André Breton, de figurer plus tard dans les manuels d'histoire littéraire, alors que si nous briguions quelque honneur, ce serait celui d'être inscrits pour la postérité dans l'histoire des cataclysmes. »*

La littérature, ils y passent en rigolant. Ils abandonnent les délices formalistes aux dévots tristes et « besogneux » de la dernière mode, « qui ne savent plus avec quelles guêpières faire le trottoir. » Les mots, déclarent-ils, *« nous ne les aimons qu'au bout d'une cravache »*. C'est vrai qu'ils conduisent leur langage au fouet, pressés de dire à l'époque ses vérités, ou, ce qui revient au même, leurs dégoûts, avant de retourner à leurs plaisirs, à leurs voyages, à leurs dérives.

Car ils dérivent beaucoup dans les nuits, dans les villes. Ils y promènent leur « mépris élégant ». Ils y font souvent l'amour, et de toutes les manières, avec une frénésie narquoise et désabusée. Comment appeler leur livre, qui se divise en sept chants — clin d'œil à Lautréamont ? C'est une flânerie autant qu'un essai, un témoignage sur l'époque autant qu'un journal intime, un pamphlet autant qu'un poème.

« Nous sommes les dandys de l'an 2000, grands chevelus glacés pâles et frileux, voûtés peut-être, lèvres exsangues et serrées (sur des dents de vampire, maybe ?), dormant nus sous nos capes, à plusieurs souvent, mais le tuyau de gaz toujours à portée de la bouche. » (Extrait des Dandys de l'an 2000.)

Iconoclastes railleurs et voyous, à la façon d'Arthur Cravan, les trois mousquetaires brillent singulièrement dans le genre polémique. Ils pratiquent l'insolence comme ils respirent, comme ils écrivent, dénonçant avec allégresse la bêtise moderne, sous ses formes les plus sophistiquées.

Revenus très tôt des illusions dont se nourrissent encore leurs contemporains, ces enfants des situationnistes jettent un cri analogue à celui de Paul Nizan, en 1932, dans *Aden Arabie* : *« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. »* Ils s'éblouissent parfois d'eux-mêmes, comme le fait la jeunesse, mais pas longtemps. Ils savent quels Harrar les attendent, et à quelles dérisoires occupations leurs vies seront bientôt liées.

N'auront-ils fait qu'un passage météorique dans la littérature ? On ne les imagine guère en professionnels de la plume, cotisant à une caisse de retraite. Ils écrivent comme on rit aux larmes. Le rire prend feu. Les larmes gèlent.

FRANÇOIS BOTT.

★ Ed. Hallier, 123 p., 28 F.

ENFIN UN GRAND ROMAN !

par Bertrand Poirot-Delpech

PLUS rien, après ce *Feu*, ne repoussera pareil dans nos forêts secrètes. Enfin une lecture dont on sort roussi ! Enfin un livre qui ravive nos brûlures essentielles, comme le *vent attise la braise et l'encens* ! Enfin un auteur français de carrure universelle !

Rezvani, il est vrai, n'a d'hexagonal que la langue. Ses origines russo-persanes mêlent la crème des caviars et des atavismes littéraires, le conte et la prophétie. Ajoutez-y un passé de vache enragée, jamais mauvais pour un artiste, et vous aurez le plus doué des écorchés : peintre à ses heures, du genre trou dans le tapis volant; musicien à l'occasion, la « mémoire qui flanche » de Jeanne Moreau, c'est lui ; et depuis dix ans écrivain-derviche, hanté par le temps qui presse (il va sur cinquante) et happé par le tournis des mots.

Ses débuts ont ébloui : *les Années-lumière* (1967), par leurs souvenirs d'enfance au souffle épique; *les Années-Lula* (1968) par leur amour fou à l'ombre mauve des Maures. Après quoi, le loup s'est senti forcé de partout dans sa tanière, et a sorti les crocs : contre l'impérialisme américain — *les Voies de l'Amérique* ; les truts pétroliers — *Capitaine Schelle* ; le chah d'Iran — *le Camp du drap d'or*; les bulldozers, le béton, les Belges de l'été, les hippies de l'hiver, un peu tout... *(Mille aujourd'hui*, 1972). Même l'écriture, sa raison de vivre, lui semblait une trahison, comme le déguisement de ses ancêtres persans en Européens *(Fokoull*, 1974).

Pris au piège de sa rage, l'ermite de La Garde-Freinet allait-il retourner au duo extasié, à la chronique villageoise, à la fulmination gauchisto-écologique, ou à la dérision suicidaire ?

● « Feu », de Rezvani

FEU laisse d'abord craindre que ne lui reviennent toutes ces marottes à la fois, sous prétexte d'un incendie de forêt aux portes de sa maison. Le peintre et le conteur volontiers apocalyptique menacent de se laisser emporter par le motif en or des flammes aux striures d'agate, des camions rouges sous la neige des escarbilles, des canadairs jaunes posés sur le poing invisible du mistral, de toute cette violence nourrie d'elle-même et sans autre but que les lubies du vent.

Mais très vite cette folie même des éléments dépouille le fait divers de son pittoresque, et l'auteur de ses complaisances. Le couple des *Années-Lula* n'apparaît qu'en coin de tableau, un peu honteux de son paradis hors du temps et loin du vulgaire, de son bonheur d'aimer et de créer dans la poisse des pollens. Le feu révèle les voisins, autant qu'il les débusque, et amène le romancier à les saisir, au-delà des silhouettes attendries ou haineuses des précédents livres, dans leurs convulsions viscérales, leurs contradictions injugeables.

LES victimes gardent sa préférence. Ainsi de deux bûcherons espagnols, dont l'un causera l'incendie en se faisant brûler avec sa moto, faute d'avoir été payé par la lointaine société qui l'employait. A propos de ces damnés de la terre à qui le malheur colle à la peau comme la sciure de leur tronçonneuse, Rezvani porte à la perfection son art de suggérer les fantasmes des autres à la lumière des siens propres. On pense au petit demeuré du *Bruit et la fureur* et à sa complicité indicible avec le feu. La fresque provençale à la Giono prend soudain des accents faulknériens.

(Lire la suite page 18.)

★ *Feu*, de Rezvani, Stock, 346 pages, 39 F.

NOUVEAUTÉS

● MICHEL RAGON, *critique et historien d'art, dénonce l'architecture élitique d'aujourd'hui* : l'Architecte, le Prince et la Démocratie *(Albin Michel), un essai politique important.*

● JOHN BARTH, *un représentant de l'avant-garde américaine, recrée l'histoire de Schéhérazade* : Chimères *(Gallimard).*

● L'AMERICAIN, *d'Henry James, roman de jeunesse jamais réédité en France depuis 1884, dépeint le Paris du Second Empire (Fayard).*

● ALAN WATTS, *grande figure de la contre-culture américaine, théologien, poète et philosophe, disparu en 1973, nous livre ses* Mémoires *(1915-1965) (Fayard).*

● S.-J. AGNON, *prix Nobel de littérature, mort en 1970, poursuit dans vingt et une nouvelles, traduites de l'hébreu, sa peinture de l'âme juive (Albin Michel).*

● LA VIE DE JOHN REED, *reporter américain, témoin des révolutions mexicaine et russe, racontée par un de ses compatriotes, Robert Rosenstone* (John Reed, le romantisme révolutionnaire *(Maspero).*

Magistral et marginal Auden

● ***Ce grand poète anglais a brûlé Marx et Freud sur l'autel de Jésus.***

QUE dire de Wystan Hugh Auden, sinon qu'il est un poète magistral et un poète marginal ? Il jongle avec les mots, exerçant une royauté dédaigneuse sur le funambulisme du langage. Il écrit en dehors de la mode — en contraignant la mode à s'agenouiller devant lui. On dit qu'il fut influencé par Yeats, mais il suffit de s'en remettre à Yeats pour comprendre que c'est lui, Auden, qui a influencé l'Irlandais. Auden était un homme si grave qu'il faisait songer à un clown : il y a en lui du Max Jacob. Il s'est épris de Marx, puis de Freud, puis de Jésus-Christ. Il a brûlé les deux premiers sur l'autel du troisième, et — du coup — devint un poète admirable, ne ressemblant à personne.

Auden est né en Angleterre le 21 février 1907. Sa parentèle est d'une dévotion incontestable : les pasteurs y sont innombrables. Son père, aussitôt après la naissance de Wystan Hugh, devient enseignant à Birmingham. C'est une cité industrielle, où le jeune Auden trouvera, durant trente années, son port d'attache. Il connaîtra par le menu, et dans le détail, la crise économique. Il va se passionner pour le conflit social. Lui, bien sûr, fréquente les meilleures écoles. En 1924, il entre à Oxford, où il aura pour condisciples Stephen Spender et Cecil Day Lewis. Il songe surtout à la géologie. Il rêve à la littérature anglaise du Moyen Age, emplie de tumultes, de bruits d'épées, de chocs d'armes. Son professeur est un admirable maniaque : Tolkien. En 1928, il s'en ira voir le continent. A Berlin, il apprend à connaître Freud et Brecht, mais aussi Groddeck. Il est assuré, dès lors, de tenir entre ses mains les clés du monde : Marx et Freud, c'est la guérison du dedans et du dehors. Il écrit et publie des poèmes depuis cinq ans. Il tient son rang...

Vigoureusement anti-romantique, il met au point une poésie qui provient d'Hopkins pour l'usage de la langue parlée, mais il y ajoute les déhanchements de l'argot. Ses poèmes annoncent la catastrophe : ce sont des cités



industrielles dévastées par le sous-emploi, des mines abandonnées, un désert d'hommes. Dès 1930, Auden et ses amis réclament une poésie engagée. Spender, à ce propos, et groupant ensemble des écrivains comme Auden, Aragon, Sandburg, Neruda, dira qu'il s'agissait pour ces gens-là de *« s'adapter à une situation que les poètes voyaient, mais qui n'était pas encore reflétée à la surface des événements »*.

HUBERT JUIN.

(Lire la suite page 19.)

★ POESIES CHOISIES, par W. H. Auden ; Gallimard, 280 pages, 39 F.

Rencontre avec Arthur

● ***L'intellectuelle et le paysan « révolutionnaire ».***

« IL y avait un viticulteur là. Chais pas si tu vois, avec l'accent du Midi, mais totalement sensé le mec.

— Et la femme la... d'un certain âge, tu vois, avec une bonne tête, eh ben, elle était pas conne.

— Et puis on sentait une conscience politique, enfin je veux dire.

— Très étonnant (...) n'empêche... Je suis sûr que ça pourrait être enrichissant de rencontrer des gens comme ça de temps en temps. »

Un de ces dialogues de « frustrés » dont Claire Brétecher a le secret. En caricaturant, c'est ce qui arrive à Suzanne Bernard. Intellectuelle parisienne, artiste marginale, « mao », elle rêve de la Chine, s'apprête à faire le voyage, et s'aperçoit qu'elle n'a jamais vu un paysan de près. Alors, elle prend le train pour Orange. Et là elle tombe sur Arthur. Ce n'est pas n'importe qui : *« Un paysan français révolutionnaire. »* De cette rencontre, il sort un livre, ou plutôt plusieurs récits qui s'emboîtent les uns dans les autres comme des poupées russes.

Le premier, c'est un roman rousseauiste. L'intellectuelle féministe, empêtrée dans son marxisme-léninisme livresque, découvre le paysan révolutionnaire « au goût sauvage ». C'est le coup de foudre. C'est beau, c'est naïf, c'est édifiant comme une conversion de saint Paul.

Vient ensuite l'écrit politique. Il est inculte Arthur. Mais il a trimé dur à l'usine et sur la terre, il a fait de la Résistance, il a milité dans la cellule du parti communiste, il est parti pour l'Albanie, il a écouté Radio-Pékin, lu les pensées de Mao Tse-toung. Et il a « analysé » : le P.C.F. est embourgeoisé, saisi par le révisionnisme comme un séminariste par la débauche. Bref, l'homme nouveau, celui de la société socialiste, ne naîtra que dans la révolution pure et dure, culturelle et politique. A la chinoise. Ce n'est ni plus ni moins intéressant que n'importe quel catéchisme.

Heureusement, le livre a une troisième dimension : Arthur soi-même. Enorme, encombrant, nature. Suzanne Bernard ne pouvait pas mieux trouver, en effet, que cet homme pour connaître les paysans. Avec des mots à lui, avec des phrases de la campagne, il raconte sa terre, son blé, ses fraises, ses cageots, son marché, ses enfants, ses voisins. Suzanne Bernard écoute, rapporte tel quel. C'est grossier comme la caillasse, fin comme le sable. C'est la vérité paysanne : méchante et injuste de l'extérieur, palpable et quotidienne à l'intérieur d'une couche sociale qui est dure à la tâche et aime le jeu de boules, qui regrette la communauté de travail et récuse les coopératives, qui se sent exploitée et n'arrive pas à s'organiser...

Arthur a une option politique : toutes ses contradictions sont la faute du système capitaliste. Combien y a-t-il d'agriculteurs qui font la même analyse que lui ? Au sud de la Loire, il est sûr que chaque paysan se reconnaîtrait dans le portrait d'Arthur.

Il est authentique. C'est pour cela que le livre de Suzanne Bernard est beau. « Enrichissant », diraient les frustrés.

ALAIN GIRAUDO.

★ RENCONTRE AVEC UN PAYSAN FRANÇAIS REVOLUTIONNAIRE. Suzanne Bernard, Pauvert, 160 pages, 27 F.

La romance de l'ethnologue

● ***Quand Margaret Mead raconte sa vie, le lecteur bourlingue sur toutes les mers du Sud.***

LES Américains l'appellent le pétrel. Il lui faut des orages et, si le ciel est bleu, vite elle y sème quelques grains. Rien ne la modère, ni l'âge ni les honneurs. Elle prône le mariage à tempérament, le féminisme, et trouve que la marijuana est convenable aux adolescents. Elle ne jure que par l'espéranto. Chaque fois qu'une révolte de jeunes éclate, elle est bien contente.

La société américaine réagit comme elle peut. Insinue qu'une dame née en 1901 est un dame âgée, mais Margaret n'est pas émue. Elle en a vu d'autres. Elle débarquait à Samoa en 1925. Elle a connu les grands monstres de l'ethnologie, Malinovski, Boas, Sapir. Elle a vu les Mundugumor noyer leurs bébés dans la mer, les filles chambulis plier les hommes à leurs désirs. Elle a bourlingué sur toutes les mers du Sud, le monde entier est sa maison.

Donc, son autobiographie est celle d'une personne de grand format. Le malheur est que, avant d'être ethnologue, il a bien fallu que Margaret naisse et qu'une enfance suive. Or cette enfance, la vieille dame l'adore. Les révélations se succèdent : ses parents l'appelaient « Punk ». Son père, professeur d'économie, était gentil, mais, quand il a pris de l'âge, il s'est mis à vieillir. La mère était pas mal non plus et la grand-mère encore mieux. Ah ! ceci encore : Margaret, à neuf ans, écrivait des poèmes.

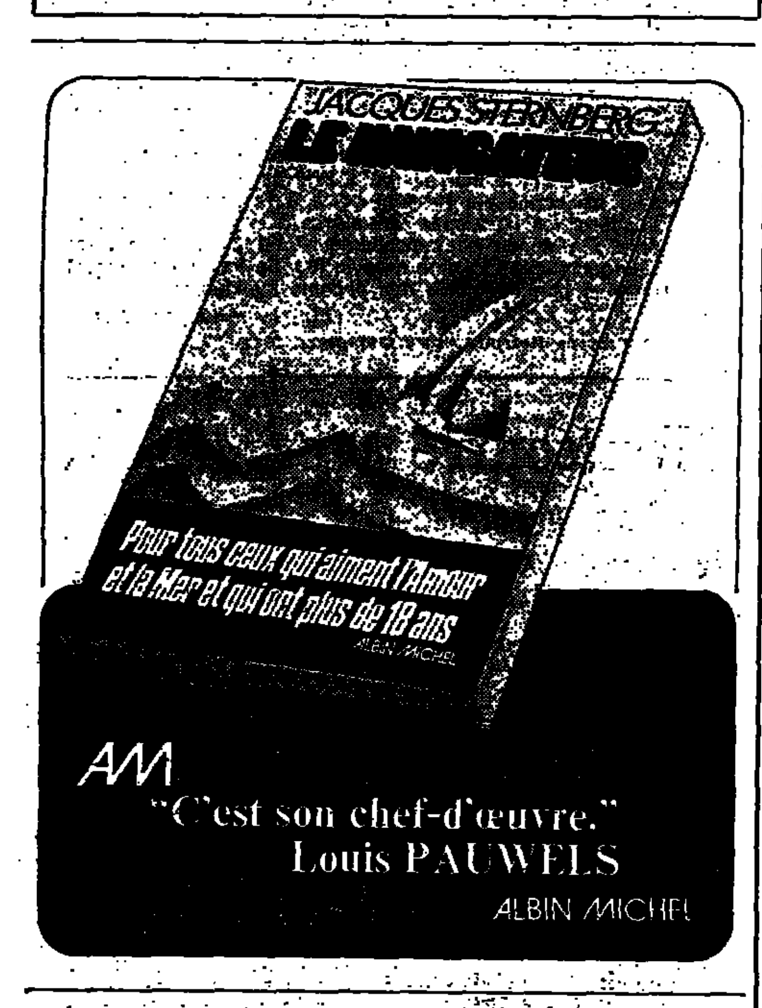
Enfin, après cent pages, Margaret se sort de son enfance et se marie avec Luther. Elle va exercer son art anthropologique sur le terrain, mais ce n'est pas rien que de trouver un terrain. Chaque ethnologue a « sa » population, et gare à celui qui chiperait le peuple d'autrui ! Après des chicanes, Margaret découvre un territoire, ces mers du Sud sur lesquelles scintillent les beaux soleils de Stevenson, et c'est le grand large.

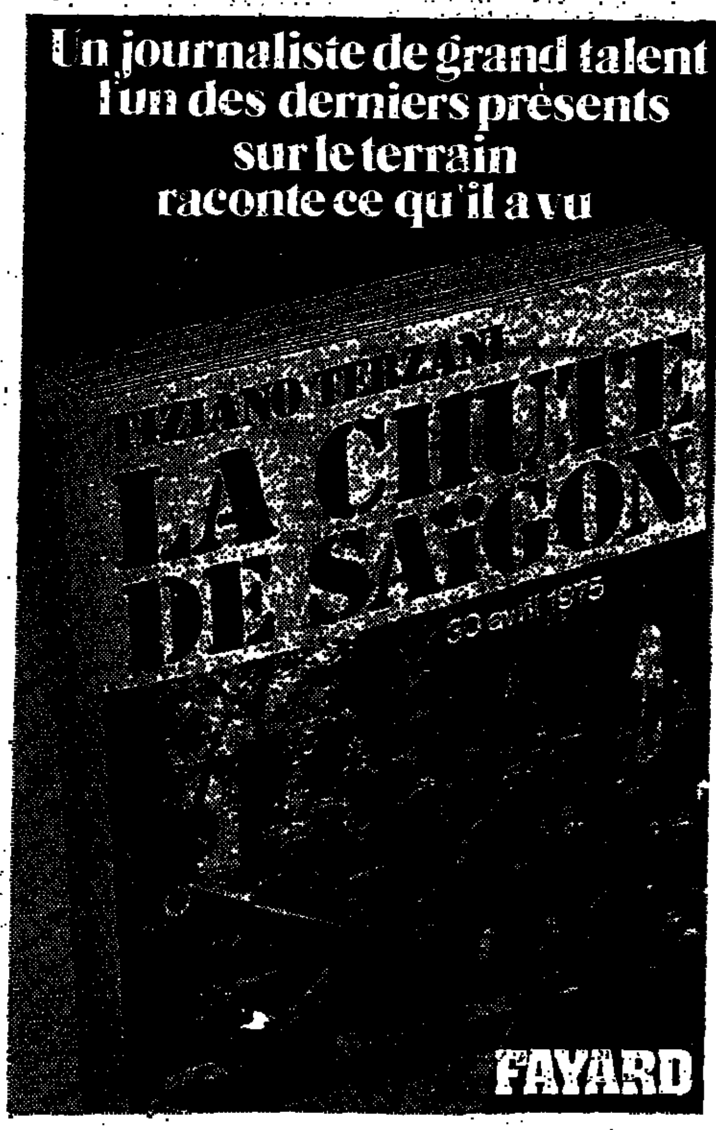
GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 18.)

★ DU GIVRE SUR LES RONCES, de Margaret Mead, autobiographie. Le Seuil, 304 pages, 45 francs.

L'article inédit d'Aragon sur Joe Bousquet annoncé pour ce numéro sera publié la semaine prochaine.





La vie littéraire

Le mystère Salinger

Pour la première fois depuis quarante-quatre ans, le magazine américain *Esquire* publie un texte non signé. Il s'agit d'une nouvelle intitulée *Pour Rupert, sans promesses*. Ne serait-elle pas de J.D. Salinger, l'auteur de *l'Attrape-Cœurs*, que nul ne put jamais photographier ni approcher, et qui n'a rien publié depuis 1965 ?

C'est possible. On y retrouve certains membres de la famille Glass — les personnages favoris de Salinger — dont Seymour, le frère aîné, qui se suicide dans *Un jour rêvé pour le poisson-banane*. Et le titre renvoie à celui d'un récit de Salinger publié en 1950. *Pour Esmé, avec amour et Abjection*. La rédaction d'*Esquire* reste muette.

Certains lecteurs pensent à un pastiche de Salinger plutôt qu'à un retour de cet auteur. On prononce les noms de John Updike, Philip Roth, John Cheever, Thomas Pynchon.

Pirouettes religieuses

Il est peu probable que *Rome n'est plus dans Rome*, publié par les Editions J.-J. Pauvert, vaille à Hubert Monteilhet, grand prix de littérature policière, une distinction ecclésiastique. L'auteur la refuserait d'ailleurs avec hauteur. Il lui suffit d'assouvir son goût pour la provocation, de glisser quelques paillardises, de ferrailler avec une pléiade d'ennemis progressistes tous azimuts, de faire des pirouettes à propos du *Docteur Popaul (Question troublante : Comment un pape infaillible peut-il être hérétique ?)*, et de chatouiller Clavel aux endroits sensibles — pour trousser un pamphlet amusant — au moins pour lui.

Hubert Monteilhet fait dans la religion irrévérencieuse comme d'autres dans la cagoterie. Il y réussit fort bien.

Un roman pour la diaspora irlandaise

On voit bien quel a été le propos de Léon Uris en écrivant *Trinité* : au moment où l'Irlande revient à la « une » de l'actualité, refaire l'épopée nationale et nationaliste qu'il avait réussie avec *Exodus*. Mais les juifs d'Europe étaient proches de l'auteur. Pas les Irlandais. Dans *Caroline*, le premier tome traduit en français, des personnages stéréotypés, parlant un langage curieusement uniforme, quelle que soit leur origine, s'agitent dans des situations souvent confuses, même pour qui connaît un peu l'histoire tragique de l'« île verte ».

Marié à une jeune Américaine d'origine irlandaise, l'auteur se fait le chantre des thèses traditionnelles de l'IRA : oppression anglaise, morgue des protestants, misère de la minorité. Non que le tableau soit entièrement faux, mais il n'y passe rien de l'ironie corrosive ou de la flamme amère qu'on trouve dans les bons romans irlandais actuels. *Trinité* est, depuis plusieurs mois, tête de liste des best-sellers aux Etats-Unis. De deux choses l'une : ou ce sont les admirateurs inconditionnels d'Uris doublés d'une imposante masse d'Américains d'origine irlandaise qui ont fait ce succès, ou c'est la traduction lourde et maladroite qui donne au lecteur français la pénible sensation d'être « ailleurs ».

Décolonisation à l'anglaise

Peter Townsend ne se veut pas historien. Il affirme en tout cas que son livre *le Dernier Empereur*, qui vient d'être traduit en français, chez Laffont, par Hortense Chabrier et Georges Belmont, n'est pas l'histoire mais le récit de la fin de l'empire britannique vécu par George VI. Indes, Palestine, Birmanie, Irlande : en ces terres aussi l'indépendance avait ses pionniers. Ils ont gagné et Peter Townsend les salue et les admire sans amertume. Mais à qui peut-il bien penser en écrivant à la fin de son introduction : « *Ce fut une chance pour les sujets récalcitrants du dernier empereur que les Britanniques aient eu du problème une compréhension meilleure que la plupart des autres peuples.* »

Les insectes sont-ils supérieurs aux hommes ?

C'est au biologiste autrichien Karl von Frisch, prix Nobel de médecine 1973, que l'on doit la découverte de la « danse » des abeilles, l'une des formes de langage les plus élaborées du monde animal. Son nouveau livre, *les Insectes, maîtres de la Terre ?* (Flammarion, 234 p. illustr. 48 F), constitué d'une série de conférences prononcées entre 1920 et 1958, nous fait revivre cette trouvaille. D'autres chapitres sont consacrés à divers problèmes de psychologie animale. Mais le plus intéressant est le dernier, qui tente de répondre au titre de l'ouvrage. Forts de centaines de milliers d'espèces, peu sensibles à la douleur, résistants aux radiations, les insectes sont bien armés pour supplanter un jour l'humanité. Et surtout, d'après l'auteur, ils disposent de deux atouts majeurs : la succession rapide des générations (qui facilite l'adaptation aux variations de l'environnement) et la sélection naturelle, toujours rigoureuse pour eux alors qu'elle a diminué pour l'espèce humaine.

Les politiques avec nous ?

Depuis sa décision de rompre avec le Syndicat national de l'édition la négociation d'une réforme du contrat-type et du code des usages, le Syndicat des écrivains de langue française n'a pas chômé. Comme il vise maintenant une modification de la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique, il lui faut s'adresser au monde politique et parlementaire. Déjà le président du syndicat, Mme Marie Cardinal, a rencontré M. J.-Claude Groshens, directeur du livre au secrétariat d'Etat à la culture. Déjà, il a écrit à Mme Françoise Giroud. Et déjà, il s'est entretenu avec M. Edgar Faure. Le président de l'Assemblée nationale accorde cependant sa priorité aux élections municipales. Mais il est intéressé. Ne lui arrive-t-il pas d'être écrivain ? Comme MM. Mitterrand, Chevènement, Georges Marchais, Jean-Jacques Servan-Schreiber, André Diligent, Gaston Defferre, Michel d'Ornano, Michel Durafour et autres Alain Peyrefitte. Il est vrai qu'un parlementaire-auteur doit connaître moins de soucis qu'un écrivain de la base.

N'en jetez plus

« *Un nouveau* J'accuse », « *Un livre à ne pas manquer* », « *Un beau livre émouvant et grave* », « *Un grand livre d'histoire* », « *Une fresque hallucinante* ». Finalement parmi la production ordinaire, des « *récits vivants qui se lisent comme un roman* » et autres textes d'une « *admirable sûreté de main* », nos éditeurs dans leurs « prière d'insérer » n'auront pas trop forcé sur le superlatif cette semaine. Pas de « *chefs-d'œuvre* » et pas davantage de ces Mémoires ou souvenirs de vedettes qui, comme chacun sait, « *révèlent de surcroît un véritable tempérament d'écrivain* ».

Denoël, rue de l'Université

Fondées en 1930, installées d'abord avenue *La Bourdonnais*, les *Editions* Denoël s'étaient installées, en 1932, 19 rue Amélie. On pensait qu'elles y étaient chez elles ayant pris pied ensuite au 12 et au 14. Cette dispersion, qui avait mis d'un côté les services commerciaux, ceux de la fabrication, des albums, de la comptabilité, d'un autre le service de presse, et d'un troisième le service littéraire, ne convenait plus. Désormais, Denoël sera géographiquement plus près de Gallimard comme il l'était déjà juridiquement. On trouvera toute la maison au 19, rue de l'Université dans un immeuble, propriété, justement, de Gallimard.

Et l'humour, camarade ?

Sous le titre *Génération perdue*, Laffont publie les déclarations, au micro de Jacques Paugam — France-Culture — d'une douzaine d'anciens jeunes gens qui passent pour avoir inspiré ou particulièrement ressenti Mai 68. Parmi eux, bon nombre des philosophes qui se disent « nouveaux » et de leurs zélateurs : Benoist, Dollé, Hallier, Jambet, B.-H. Lévy, Sollers.

Oublieux de l'humour qui baignait le mois de mai, sérieux comme des vétérans de Verdun, la plupart ne semblent soucieux que de leur nombril, de leur œuvre, et de pouvoir.

C'est du moins l'avis de Pierre Viansson-Ponté, dont une chronique a donné l'idée de ces effusions, et qui les préface avec ironie.

en bref

• **LA PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT réédite en deux volumes, dans une version revue et augmentée, « le Mouvement socialiste sous la IIIe République », de Georges Lefranc. Le livre avait été publié en 1963 dans la Bibliothèque historique, du même éditeur.**

• **LES EDITIONS BALLAND INAUGURENT LEUR COLLECTION « CRIMES POLITIQUES » par « l'Assassinat de Lemaigre-Dubreuil », reconstitué par François Broche (218 p., 39 F). Après cette plongée dans la France et le Maroc de 1955, la collection proposera à ses lecteurs l'Autriche de 1934 avec « l'Assassinat du chancelier Dollfuss », puis, à nouveau, la France, avec ceux d'Alexandre de Yougoslavie et de Louis Barthou, à Marseille, en 1934.**

• **LE PRIX DE POESIE PAUL-VALERY a été attribué à Roland Mercadal, vingt-trois ans, élève de l'Ecole nationale supérieure d'enseignement technique de Cachan.**

Le montant de ce prix, créé en 1943, est de 1 000 francs.

• **LE PRIX DES CHERCHEURS ET CURIEUX a été décerné à Gilles Henry pour son ouvrage « Monte-Cristo ou l'Extraordinaire Aventure des ancêtres d'Alexandre Dumas » (Librairie académique Perrin).**

• **LE PRIX DE L'ENTENTE CORDIALE a été attribué à Marek Halter pour son livre « le Fou et les Rois » (Albin Michel).**

• **LE PRIX PAUL VAILLANT-COUTURIER a été remis à Dominique Grandmont pour son œuvre poétique, en particulier ses traductions de poètes grecs.**

• **LA IXe FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE BRUXELLES se tiendra au centre Rogier de cette ville du 12 au 20 mars 1977. Parmi les mille deux cent quatre-vingt-dix éditeurs représentés qui exposeront cent vingt-cinq mille titres de trente-deux pays, deux nouveaux venus : la Grèce et le Sénégal. La foire a choisi pour thème : « L'histoire, hier et aujourd'hui ».**

• **L'AN 2440 de Sébastien Mercier que les Editions France-Adel viennent de publier dans leur « Bibliothèque des utopies » (« le Monde des livres » du 25 février 1977), avait déjà fait l'objet d'une réédition, chez Ducros, en 1971. L'ouvrage était présenté et annoté par Raymond Trousson, professeur de l'université de Bruxelles.**

vient de paraître

Romans

MANUELE PEYROL : *Journal d'une mère indigne*. — L'histoire d'une femme qui abandonne enfants et mari. Par la correspondante du *Monde* en Tunisie. (Julliard, 190 p., 35 F.)

Poésie

L'ANNEE POETIQUE 1976. — Un choix des poèmes parus l'an passé en volumes ou en revues. Plus de cent auteurs ont trouvé place dans cette anthologie, de Jacques Prévert et Jean Lassan à Olivier Lécrivain, né en 1958. (Seghers, 276 p., 38 F.)

Littérature étrangère

JOHN FOWLES : *le Mage*. — La rencontre dans une île grecque d'un mystérieux mage et d'un jeune professeur d'anglais. Par l'auteur, né en 1926, de *Sarah et le lieutenant français*. Traduit de l'anglais par Annie Saumont. (Albin Michel, 648 p., 59 F.)

JACINTO-LUIS GUERENA : *la Poésie espagnole contemporaine*. — Une autobiographie bilingue de l'Espagne de l'après-guerre à nos jours. Introduction, choix de textes et traduction de J. L. Guereña. (Seghers, coll. « P.S. » 336 p., 32 F.)

MARINETTI, *par Giovanni Lista*. — Dans la collection « Poètes d'aujourd'hui », un volume consacré au père du futurisme : une étude sur l'œuvre, une biographie et un choix de textes. (Seghers, 204 p., 19,50 F.)

Essais

PIERRE FOUGEYROLLAS : *Contre Lévi-Strauss, Lacan, Althusser*. — Ce livre polémique se présente comme un essai sur « l'obscurantisme contemporain ». (Savelli, 95, rue de La Jonquière, 75017 Paris, 216 p., 35 F.

Documents

CABU-BOEGLIN : *Ouvrez le massacre*. — Un pamplet dénonçant la « rénovation » de Châlons-sur-Marne. *Main basse sur la ville*, en version française... (Le Sagittaire, 288 p., 49 F.)

Histoire

FERNAND RUDE : *C'est nous les canuts*. — Revue par un de ses spécialistes, la première entrée en scène du socialisme armé. C'était à Lyon en 1831, quarante ans avant la Commune. (Maspero, collection « Actes du peuple », 261 p., 40 F.)

Que lisez-vous... ... Roger Planchon ?

Roger Planchon, directeur du Théâtre national populaire, a acheté cette semaine **Rue traversière, *d'Yves Bonnefoy ;*** **Pour les oiseaux, *de John Cage;*** **l'Atelier contemporain, *de Francis Ponge.***

A lu ces derniers mois tout Heidegger, avec une préférence pour les textes sur Hölderlin.

Compte relire tout Eschyle, puis tout Shakespeare.

en poche

Butler, le « vieil oiseau farouche »

C'EST à Valery Larbaud que l'on doit d'avoir découvert en France l'œuvre de Samuel Butler. Le traducteur de Erewhon *et de* la Vie et l'Habitude *s'étonnait du silence qui avait suivi sa mort et de la réserve qui avait entouré sa vie. George Bernard Shaw, lui, avait reconnu sa dette envers le « vieil oiseau farouche » reclus dans sa misanthropie.*

« Ce que vous admirez dans mon théâtre, *déclarait Shaw*, je l'ai puisé à une source anglaise que vous n'avez pas su découvrir : Samuel Butler, l'auteur de *Erewhon* et de *Ainsi va toute chair*, que vous avez laissé mourir dans une obscurité presque complète. »

Curieux destin que celui de ce fils de pasteur et petit-fils d'évêque qui refuse d'entrer dans les ordres, file en Nouvelle-Zélande pour se faire éleveur, rentre en Angleterre pour devenir rentier et va toucher à toutes les activités de l'esprit sans s'imposer nulle part.

Etrange mélange des genres chez celui qui sera aussi bien peintre, écrivain, biologiste, philosophe, traducteur d'Homère, musicien, etc. Il publiera ses livres à compte d'auteur, n'appartiendra à aucun groupe, dénigrera tous les aspects de la machine sociale : mariage, religion, famille. Jusqu'à oser attaquer les théories de Darwin, cette gloire nationale. Faut-il s'étonner qu'on l'ait ignoré de son vivant ?

Le succès, Butler ne le connaîtra qu'après sa mort, lorsque paraît, en 1903, un roman largement autobiographique : Ainsi va toute chair (1). *Entre l'ironie de Swift et le pessimisme du Thomas Hardy de* Jude l'Obscur, *il a écrit la saga du désenchantement à travers l'évocation d'une famille. Implacable peinture des rigorismes sociaux contre lesquels l'individu doit combattre pour affirmer sa liberté. Un des romans les plus contestataires de l'époque victorienne, écrit d'une plume ferme et sobre qui le rapproche de Sterne ou de Fielding.*

PIERRE KYRIA.

● Parmi les autres rééditions : *les Mémoires de Geronimo* (« Petite Collection » Maspero, 174 p., 12 F) ; *l'Europe galante chronique des années folles, par Paul Morand* (le Livre de poche, 153 p., 5 F) ; *les Portes de la perception, essai d'Aldous Huxley* (« 10/18 », 320 p., 13 F), et *Quelques baies de genièvre, journal de l'année 1975 par Robert Fabre, le leader des radicaux de gauche* (le Livre de poche, 349 p., 7,80 F).

● Un inédit : *le Gai Savoir des sociologues, de René Lourau, mise en question de la pratique sociologique* (« 10/18 » 313 p., 13 F).

(1) *Folio*, Gallimard, 2 vol., 350 et 690 pp., 8,50 F le volume.

romans

Dominique Rolin devant Margot l'enragée

● *Pas à pas, dans cette « monstruosité naturelle » : la famille.*

REGARDONS ce tableau de Breughel, *Dulle Griet, Margot l'enragée*, placé par Dominique Rolin, en tête de son dernier livre. Une femme noire, l'épée à la main, arpente un monde chaotique où les corps se divisent, se tordent, au milieu des éléments déchaînés. Allégorie muette de la folie, morcellement hallucinatoire, pillage, tout un roman instantané se déploie dans l'espace de la peinture, et on sent que cette explosion est là pour se répéter, dire et redire somnambuliquement la perte d'identité, les métamorphoses, le grouillement primordial.

Le roman est partagé en douze « pas », comme si chaque chapitre, chaque enjambée d'écriture représentait une heure intemporelle, mélange des temps, jours et nuits. Il s'agit de morts. Un père meurt devant sa fille, un mari devant sa femme, une belle-sœur devant un frère et une sœur. L'art de Dominique Rolin, depuis longtemps, est de nous faire entrer, pas à pas, souffle après souffle, dans l'horreur, parfois mystérieusement éclairée, de cette monstruosité naturelle : la famille.

Cette histoire de famille, qui ose y toucher sinon le romancier? Nous croyons être au-delà, nous jouons à être au-delà, nos gestes de maîtrise nous rassurent, mais la vérité sombre est là, dans nos rêves, dans nos cauchemars. La vérité, c'est-à-dire : nous restons des enfants soucieux, pitoyables, plus ou moins douteusement charmants et pervers. Nous tenons, par toutes nos racines, au mensonge concentrationnaire du lien social. Nous conjurons la visiteuse, mais elle est là, au milieu de nous, elle ne nous voit pas, elle ne nous connaît pas. D'un côté, la scène raisonnable ; de l'autre, cette boucherie larvée que l'art flamand, bizarrement, de Bosch à Rembrandt, s'est acharné à interroger. Des anges de Van Eyck à la *Ronde de nuit*, c'est toute une lueur d'outre-monde qui se lève et qui échappera toujours au contrôle de la raison. L'écriture doit, silencieusement, lutter avec ces anges-là, cette ronde-là. Très peu d'écrivains en ont le courage. Très peu d'écrivains osent affronter cette répétition de leur corps en voie de sommeil et de décomposition. Becket ? Mais il n'est pas français, justement.

« L'oreille du malade témoignait de la même évidence : bien appliquée à l'ossature du crâne, elle formait une grande rose plate et blême aux pétales finement sculptés projetant une ombre mince sur la chair jaune du cou. Le cou, parlons-en : sans un pli, limité par le maxillaire d'une jeunesse surprenante, et marqué par la pomme d'Adam, il était tendu dans un effort. Lequel ? Car la bouche béante sans lèvres ni dents ne cherchait plus à exprimer, mais au contraire à boire un air différent du nôtre, plus léger, juvénile en quelque sorte, vierge de sonorités. »

Pour un « péché originel »

Depuis *le Lit, le Corps, les Eclairs, Lettre au vieil homme, Deux*, Dominique Rolin poursuit le même travail : donner, dans une sorte de grand journal romanesque, la version nocturne des corps et des mots. Elle observe, elle note, elle dessine, elle écrit, elle suit les traces du temps, elle ouvre les dictionnaires, elle se tait, elle marche, elle dort, elle écrit. Ce n'est pas l'écriture qui est automatique, mais l'automate humain qui se déplace, sans fin, dans du déjà écrit. Un père, une mère, un frère, une sœur, une fille : nous mettons des noms et des singularités sur ces éléments chimiques, toujours les mêmes, qui composent toutes nos vies, instant par instant. Ce qu'on appelle l'univers du romancier se tient là, comme un fantasme éclaté, irréductible. Il n'en sort pas, mais sa tâche est précisément de ne pas en sortir, de réévaluer encore une fois un mouvement, une intonation, une hésitation. La grandeur austère de son obstination est, s'opposant à tous les pouvoirs, de répéter inlassablement que l'existence est une erreur, une chute, un suspense insensé, un lapsus. Un écrivain qui n'écrit pas en fonction d'un « péché originel » n'écrit pas grand-chose. La psychanalyse emploierait ici des mots convenables, mais moins choquants, donc moins proches de la vérité. Cette vérité, dit Kafka, qui est *« la lumière sur le visage grotesque qui recule, rien d'autre »*.

PHILIPPE SOLLERS.

★ DULLE GRIET, de Dominique Rolin. Ed. Denoël, 240 p., 42 F.



Détail du tableau de Breughel « Margot l'enragée ».

Les paradoxes de Romain Gary

● *Ma femme est morte, vive la femme !*

NOUS retrouvons Romain Gary là où nous ne l'attendions pas, depuis ce fameux « ticket » à la validité dépassée : en pleine exaltation du couple, nécessaire et suffisante raison de vivre pour une humanité qui se débat dans les griffes du malheur. Naturellement, le couple, pour se maintenir, doit éliminer les partenaires hors d'usage. Les incurables ont la dignité de se suicider ou, s'ils en sont incapables, on les renvoie chez leur mère. Après quoi la voie est libre pour une nouvelle association charnelle et fraternelle tout ensemble.

Une nuit à passer

Qu'est-ce qu'un homme peut faire la nuit où la femme qu'il a adorée pendant quinze ans se donne la mort parce qu'elle est atteinte d'un cancer ? Etre à son chevet ? Partager son sort ? Pas du tout, il essaie de fuir, n'en a pas la force, rôde autour du lieu interdit et a la bonne fortune de tomber sur une femme aussi éprouvée que lui : mort d'un enfant, mari infirme, à la suite d'un accident d'automobile. A coup de paradoxes clinquants, il la convainc de l'aider à passer cette nuit que d'autres peut-être suivront. L'homme et la femme ne doivent-ils pas s'unir pour défier et « profaner » le mal ?

Cette sinistre union se déroule sur fond de fête : une somptueuse réception chez des juifs russes, une boîte de nuit, où un dresseur de chien exhibe un chimpanzé noir dansant avec un caniche rose. Dérisoire image du couple humain qui prend ses ébats dans le voisinage même de la mort.

Romain Gary aime les violents effets de contraste : le rire dans l'horreur, le cynisme dans la tendresse, la désinvolture dans le tragique, le rose dans le noir. Il s'en donne ici à cœur joie. Comme le señor Galba, le dresseur, il fait son numéro. Mais celui de Galba est meilleur : les bêtes ne parlent pas à tort et à travers, tandis que les hommes, quand ils prétendent détrôner Dieu et sa religion du malheur au profit de l'amour entre épaves, les hommes, eux, sont bien vainement intarissables.

JACQUELINE PIATIER.

★ CLAIR DE FEMME, de Romain Gary. Gallimard, 168 p., 25 F.

UN ROI, UN CARDINAL ET MAURICE DRUON

● *Distraire et instruire, tout l'art du roman historique vrai.*

« J'AURAIS DU ÊTRE PAPE » Telle est la première phrase du nouveau livre de Maurice Druon, suite de cette série triomphale qui a nom *les Rois maudits*. La suite, oui, enfin. Celle qu'attendaient quelques centaines de milliers de lecteurs, inconditionnels des six premiers volumes.

« J'aurais dû être pape. » Car c'est l'un des personnages du livre qui parle, qui raconte : Hélie de Talleyrand, cardinal de Périgord. D'emblée nous sommes avertis. Le septième volume nous propose un mode de narration neuf, une longue méditation en même temps qu'un récit. L'auteur s'efface derrière son personnage. L'époque, les hommes du temps évoqué, sont aperçus au travers d'un jugement parfaitement subjectif : pourquoi Hélie de Talleyrand se voudrait-il impartial ? Le sommes-nous quand en politique nous prononçons nos propres verdicts ?

Nous allons donc découvrir un roi et un règne. Le roi, c'est Jean le Bon, celui de Poitiers : *« Père, gardez-vous à droite, père, gardez-vous à gauche ! »* Hélie de Talleyrand n'aime pas Jean. Il faut dire que cet homme d'Eglise sait argumenter. Il ne lui plaît point que Jean ait préféré à ses épouses — la première, Bonne de Luxembourg, est morte alors qu'il n'était que l'héritier du trône — le beau Charles d'Espagne. Il ne lui plaît point que Jean ait peu de suite dans les idées, qu'il ait le jugement court. Qu'il cède à ses impressions du moment ; à ses colères, comme lorsqu'il fait mettre à mort — sans jugement et sans raison apparente — le connétable Raoul de Brienne. Que dans son long duel avec Charles de Navarre, Charles le Mauvais, il soit allé de l'envie de tuer, là, sur-le-champ, à une coupable indulgence. Que, surtout, lui qui disposait sur les Anglais d'une supériorité numérique écrasante, il ait si mal conduit la guerre, jusqu'à la catastrophe de Poitiers.

Fils de Dumas

Un roman historique réussi a pour corollaire l'adhésion du lecteur. Ici, on ne peut oublier ni le narrateur — sa lucidité, son regard sur le monde, son humanité profonde, mais aussi, parfois, son scepticisme — ni le roi dépeint. Voilà deux portraits parallèles, chacun porté réellement au plus haut degré de perfection.

Il faut le dire : on doit beaucoup de reconnaissance aux *Rois maudits*. Les Français aiment l'histoire, certes, mais ils adorent la découvrir par le biais d'un roman. Au siècle dernier, Dumas avait été l'initiateur de lecteurs privilégiés. Pourquoi croyez-vous que les Français connaissent si bien le XVIIe siècle, qu'ils se sentent à ce point familiers de Louis XIII et de Richelieu, sinon parce qu'ils ont lu les *Trois Mousquetaires* ? Malgré ses historiens, malgré ses érudits, le Moyen Age, pour le grand public, restait un désert dont la seule oasis était *Notre-Dame de Paris*. Alors est venu Druon. Sa fresque s'est aussitôt rencontrée avec le public. Les Français sont entrés dans l'intimité d'un roi colossal, Philippe le Bel, de ses parents et de ses amis. La difficile généalogie des derniers capétiens directs devenait une affaire de famille.

Par chance, ces romans s'étayaient sur une sûre documentation. Ils distrayaient et ils instruisaient : tout l'art du roman historique vrai.

Moins de romanesque et plus d'histoire

Peut-être y a-t-il moins de romanesque et plus d'histoire dans ce dernier volume. J'y découvre surtout des idées chères à l'auteur. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que les opinions d'Hélie de Talleyrand sur le pouvoir ou sur l'Eglise rejoignent celles de Maurice Druon. Et comme nous savons que Maurice Druon a beaucoup réfléchi sur ces thèmes, c'est tant mieux.

ALAIN DECAUX.

★ QUAND UN ROI PERD LA FRANCE (« les Rois maudits », tome VII, de Maurice Druon, Plon, 380 p., 44 F.

Enfin, un grand roman ! *par Bertrand Poirot-Delpech*

(Suite de la page 15.)

S'agissant du vieux Tchaïsky, qui noie dans l'alcool ses cauchemars de guerre et ses sursauts de salacité, c'est évidemment l'ascendance russe de Rezvani qui reprend le dessus baignée d'outrance et de pitié dostoïevskiennes.

La même sympathie intime enveloppe le portrait du jeune truand toulonnais que la violence sourde de la société, mise en évidence par celle de l'incendie, oblige à se chercher une identité dans la virilité de pacotille; viol de stoppeuses et exhibition de revolver.

MEME les hippies locaux, dont la mièvrerie falote avait le don d'exaspérer l'auteur jusqu'ici, trouvent grâce à ses yeux, notamment une colonie d'Américains dont les pérégrinations vont peu à peu l'occuper tout entier.

Ils sont venus de « Buffe ». Un coup de tête, comme ça, d'un des fils, Théo. Il a tiré de la banque des économies de sa mère aveugle, et en route pour le Vieux Monde avec, pour tout viatique, des souvenirs d'église du dimanche et un petit sac mou de la Panam ! Telle est devenue l'Amérique depuis *les Mistils* et un certain Kerouac : outre ses veuves à cars nickelés et lunettes-papillons, le pays le plus riche du monde dépêche désormais sur tous les continents des loqueteux que l'écœurement d'une société gavée et sans but a déguisés en mendiants de Calcutta.

Echoué dans cet autre « sud » qu'est la forêt des Maures, Théo compte d'abord sur l'art pour donner à sa nouvelle vie le sens d'un complément à la création divine. Il écrit fiévreusement deux mille pages dans ce qu'il appelle *« la langue inconnue de l'âme »*.

Mais à quoi bon, si personne ne doit comprendre ! Le sermon du Christ sur la montagne n'invite-t-il pas plutôt aux joies du renoncement ? Théo jette son manuscrit au vent de la vallée, et entraîne les siens, en minibus avachi, dans une sorte de voyage initiatique vers la Grèce des oracles et des icônes.

Tel *le Christ crucifié*, de Karantzaki, auquel la fin du roman fait beaucoup penser, il mourra par le feu, une nuit bleue d'orage, sur le toit d'un monastère orthodoxe. En « comédien », diront ses frères, mais ils ne le diront pas sans trouble. Le regard de voyeurs détraqués qu'ils ont posé, en Thessalie, sur des agneaux égorgés pour la Pâque, la salissure et la folie dont leur pays a couvert le monde, ne fallait-il pas que l'un d'eux les expie, dût-il se prendre pour le prince Muichkine ou le Christ en personne ?

● «Feu» de Rezvani

SI, après tant de pamphlets sans merci, Rezvani paraît croire au rachat des péchés américains par un illuminé, ce n'est pas que ce dernier l'a rendu croyant, mais que le feu lui a ouvert des horizons nouveaux sur la violence de la nature et des hommes.

Inutile de nier le mal au nom d'on ne sait quelle bonté dégoulinante : aucune morale ne résiste au feu de l'envie, et la cruauté est soudée à l'homme comme la flamme à l'arbre qu'elle dévore. Il existe un plaisir de la guerre, d'une certaine qualité d'ombre où ne se devinent que le cuir et l'acier. Une haine exquise soude l'amitié, comme celle du vieux Russe pour le truand toulonnais et des deux bûcherons espagnols. L'amour lui-même n'exclut pas la joie mauvaise de meurtrir, ou de shooter dans une charogne de chat. Ce n'est pas par hasard si les personnages de *Feu*, et jusqu'aux métaphores, exhibent des poings au lieu de mains : pas de place, dans ce monde de coups, pour les doigts de la caresse et de l'art.

UNE tentation surgit pourtant, sinon une issue : s'offrir à la violence pour l'interrompre, en protestation folle. Un instant, l'auteur imagine la destruction de sa maison avec un soulagement qu'il ne s'explique pas lui-même. L'Espagnol qui a déclenché l'incendie s'est immolé pour... punir son employeur, lequel s'est suicidé en apprenant sa faillite. Théo croit effacer les crimes de son pays en jeûnant et en s'inondant d'essence. Le sacrifice de la victime indignée et celui du bourreau bourrelé de remords se rejoignent, et nous brûlent d'une même flamme mystérieuse. De quelle nuit monte en nous cet espoir de vaincre le péché par le Golgotha, les bombes à billes par les holocaustes de bonzes, les chars étrangers par la torche vivante de Ian Palach, la prison par la pendaison, le feu par le contre-feu ?

C'est cette interrogation majeure de l'humanité en nos temps de fausse paix qui embrase *Feu*, à partir d'un vulgaire incendie de broussaille. Dans une langue soudain délivrée de ses enfantillages par l'immensité de ce qu'elle a à dire, Rezvani trouve enfin la dimension mythique et mystique qui manque tant aux romans français, hormis ceux de Tournier, l'étincelle d'éternité que Thomas Mann voyait chez Kazantzaki, et Malraux chez Faulkner.

De marginal touche-à-tout et surdoué, le voilà très grand écrivain.

Une réplique de Michel Tournier

Cher Bertrand Poirot-Delpech,

L'article que vous consacrez à mon livre *le Vent Paraclet* dans *le Monde* du 25 février et la note que vous aviez fait paraître la semaine dernière (1) appellent quelques rectifications :

— Je n'ai nulle part posé la question burlesque : *« Devient-on de droite ou de gauche, ou l'est-on de naissance ? »*

— La *« fausse victoire »* française de 1945 est sans erreur possible (voir p. 92 de mon livre) une citation de Frédéric Sieburg. Pourquoi me l'attribuez-vous ?

— Je n'ai nulle part écrit : *« La Résistance n'a servi à rien, sinon à entraîner des prises d'otages. »* Ce n'est d'ailleurs pas ce que je pense.

— Je n'ai nulle par appliqué *« blafards, terme de dégoût suprême, à l'ensemble des Français »*. Si, comme vous le dites justement, j'écris *« comme Delly »*, c'est au contraire pour pouvoir être lu par tout le monde, par respect pour tous les lecteurs possibles.

— Vous me placez *« au bord de l'eugénisme, sinon du racisme »*. Etonnant ! Mon roman *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* est celui du triomphe de l'homme du tiers-monde (Vendredi) sur l'homme occidental (Robinson). Et, page 230 de mon livre, j'en appelle à la foule immense et silencieuse des travailleurs immigrés de France. Si c'est à un racisme « à rebours » privilégiant l'Africain par rapport l'Occidental que vous faites allusion, il faudrait le préciser.

Bref, votre article tend à faire de moi un pète-sec hargneux, crispé et passablement « facho ». Mes vrais lecteurs rectifieront d'eux-mêmes, comme on dit.

MICHEL TOURNIER.

(1) Elle introduisait les bonnes feuilles de l'ouvrage dans « le Monde des livres » du 18 février.

poésie

Marie-Jeanne Durry chante Orphée

● *L'enfer d'Orphée c'est le temps.*

L'ORPHÉE de Marie-Jeanne Durry, c'est d'abord l'homme. L'homme jeté dans les cages du temps, et qui s'acharne à survivre. Dans ce poème d'une facture toute classique, ce sont les voix de l'intime qui se mélangent et se répondent. Les enfers sont dans le profond de l'homme Orphée, et non pas dans un lieu étranger. Le dieu noir auquel Orphée s'adresse, c'est celui qui ronge et dévore, celui qui abolit la vie à mesure qu'elle se fait, qui défait la saveur du monde dans l'instant même où elle triomphe :

« Connais-tu la chair et le fruit
Qui se gonflent dans la lumière ?
Tu règnes sur les corps détruits,
Sur les fantômes sans matière
Et sur le mutisme des pierres... »

Le dieu noir, c'est la mort. Eurydice, l'amour absent. Le chant d'Orphée, la célébration du monde, ce paradis sans fin perdu, et toujours se dérobant au fil des jours.

Mais Orphée, c'est aussi le poète — celui par la voix duquel le monde ressuscite. La femme lui est donnée, pour qu'aussitôt il la perde : elle s'abolit en lui, qui se perd en elle. Ne restent que les mots strictement alignés :

« Trompeur triste, qui trompes-tu [parmi tes feintes ?
Pas même toi, montant des nuits, [marcheurs épars
Sous ta charge d'images peintes :
Un fantôme, voilà ta part »...

A cette voix du doute, qui est en lui, indéracinable, Orphée ne peut opposer que le langage de son chant : *« Je crois aux mots puissants ! »*

HUBERT JUIN.

★ ORPHÉE, de Marie-Jeanne Durry. Editions Flammarion, 73 p., 28 F.

souvenirs

La romance de l'ethnologue

(Suite de la page 15.)

Sur le terrain, Margaret est incomparable. Sa fraîcheur, sa subtilité, son ardeur, enchantent. Elle traverse les tribus comme on ouvre des *terrae incognitae*. On dirait d'un chien de grande race : dès qu'elle flaire du « non connu », la voici à l'arrêt, palpitante, fraternelle, observatrice incomparable de la vie quotidienne. Margaret nous enseigne ce qu'est le travail sur le terrain : baigner dans une population, mâcher des herbes, manger des ignames, parler la langue et caresser, surtout, caresser les bébés.

Dès lors, le périple fascine comme une quête de la Toison d'or : Samoa, îles de l'Amirauté, Nouvelle-Guinée, Bali, se suivent et s'entrelacent à la longue romence de Margaret. Car ce destin est aussi un roman d'amour disloqué qui se dit aux quatre coins des mers du Sud : l'excellent Luther s'efface dès que Margaret rencontre dans un port un ethnologue néo-zélandais, Réo. Quelques années encore et, sur le fleuve Sepik, un ethnologue chassant l'autre, Réo sort, Gregory Bateson entre.

Mead ne se fatigue pas. Elle conduit tout en même temps. Noue des amours, introduit l'audiovisuel dans la recherche, apprend trois dialectes en même temps. Elle, qui avait eu tant de mal à obtenir une population, elle en capture huit.

Cette collection de groupes permet de poser la question obsédante : comment les différences innées, biologiques (sexuelles, surtout) se composent-elles avec les différences culturelles ? On connaît la réponse relativiste, particulariste, de Mead : les femmes ont un rôle actif ici, passif là. Elles triomphent ou elles s'inclinent. Elles sont sexuellement agressives ou bien inertes. Mead déploie tout un clavier de modèles *culturels* dont chacun anime ou pétrifie, révèle ou éteint, telle ou telle zone de l'*inné*.

Après 1940 Margaret utilise son savoir pour interpeller et secouer les modèles de l'Occident. Conférencière, vedette de la TV, elle jette ses torches, elle allume ses incendies. Sur ces menues insurrections, on déplore que l'autobiographie reste coite. C'est que Margaret en 1940 a une fille, Catherine, tant pis pour nous, et que cette fille aura une fille, Sevanne : cinquante pages anodines sur l'art d'être grand-mère.

La leçon est que Margaret n'a pas raté sa vocation. Elle a eu bien raison d'interrompre sa carrière de poète, à neuf ans, et d'embrasser l'ethnologie, qu'elle a renouvelée. Elle a bien fait aussi de vivre longtemps dans les tribus du Pacifique et d'en aimer les bébés : elle parle tellement mieux des enfants samoans ou balinais que de Catherine, de Sevanne ou même de sa propre enfance.

GILLES LAPOUGE.

histoire

Cette curieuse famille d'Orléans

● *Ni la loyauté ni le machiavélisme n'ont longtemps profité à ses membres.*

UNE tradition, qui n'était pas intangible, avait à six reprises conféré, aux seconds fils des rois de France, le titre de duc d'Orléans, ville longtemps restée la deuxième, en importance, du domaine capétien. Mais c'est seulement Philippe, frère cadet de Louis XIV et, ironie du sort, inverti notoire, qui fera souche durablement. Au long de deux siècles, il y aura des Orléans dans les coulisses politiques, et jusqu'à Alger en décembre 1942 ; à deux reprises, avec le Régent, avec Louis-Philippe, ils auront le pouvoir.

De vouloir l'atteindre à tout prix, ce pouvoir, ils seront constamment suspectés : les branches cadettes ont toujours cristallisé les espoirs de l'opposition. La méfiance, notamment du Roi-Soleil envers son neveu, mais aussi celle de Louis XIV à l'encontre de son cousin, le futur Egalité, ont vraisemblablement poussé ceux-ci vers le pire de leur nature. Cela n'excuse ni les vices du premier ni l'abjection du second ; cela a beaucoup pesé sur le destin de la France et peut expliquer celui des Orléans.

Nombre d'entre eux manquent de caractère : ils en pâtiront souvent et leur mollesse les perdra ; en revanche, ils sont en général d'une vive curiosité intellectuelle et, en matière d'art, précurseurs toujours : c'est Monsieur qui commence une mirifique collection de tableaux, laquelle, dispersée par la Révolution, enrichit les plus grands musées d'Europe ; c'est « Gros Philippe », son arrière-petit-fils, qui inaugure, au Raincy, la mode des parcs à l'anglaise ; et il faudrait parler du château de Saint-Cloud, cette merveille disparue, du Palais-Royal, de Versailles, où Louis-Philippe a assuré, par des travaux contestables, la conservation du principal.

Le goût du mécénat

Chez les Orléans, outre un sens social développé, le goût du mécénat est constant : le duc d'Aumale riposte élégamment à la loi d'exil en léguant, à l'Institut, Chantilly et les inestimables trésors qu'il renferme ; la création, le 19 mars 1975, de la Fondation Saint-Louis, qui met à la disposition du pays le château d'Amboise, le parc et la chapelle royale de Dreux, les archives familiales, etc., en est la plus récente manifestation.

Historien méticuleux, Georges Poisson dessine, sur un arrière-plan mouvant, de « curieux » personnages, en effet, à qui n'ont jamais profité longtemps ni la loyauté ni le machiavélisme. Attente, errance, voyages, exil, nostalgie, ainsi se résume, chronologiquement et psychologiquement, la destinée des Orléans.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ CETTE CURIEUSE FAMILLE D'ORLEANS, de Georges Poisson. Librairie académique Perrin, 510 p., 65 F.

lettres étrangères

Existe-t-il un cinquième Évangile ?

● *Mario Pomilio, dans un grand roman d'inspiration chrétienne, part à la recherche du mystérieux apocryphe et découvre le sens profond de la Bonne Nouvelle.*

DE l'*Osservatore Romano* aux « chrétiens critiques » de *Com*, une opinion se dégage, unanime : il s'agit bien là d'un « grand » livre d'inspiration chrétienne. Natif des Abruzzes, Pomilio sait écrire avec clarté et vigueur : *l'Oiseau pris sous les voûtes*, paru en 1961 chez Fayard, décelait un auteur de talent. Mais le talent devient, dans *le Cinquième Evangile* (1), un acrobatique génie qui allie un maniement peu commun de la langue et une inspiration religieuse hardie.

Dans Cologne en ruine, un officier américain désœuvré trouve, dans le presbytère abandonné qu'il occupe, des indices de ce qu'il prend pour un nouvel Evangile, un apocryphe de plus, mais singulièrement intéressant. Il se lance alors, en ayant retrouvé sa chaire d'Histoire du christianisme, dans une longue enquête pour restituer dans sa totalité ce texte mystérieux, qui semble avoir transformé tous ceux qui l'ont pu lire, mais qui n'apparaît que comme une trace, une brûlure dans la vie de ceux qui l'ont approché, un éclair fulgurant dont seuls témoignent les yeux aveuglés de ceux qui l'ont aperçu. Les pièces du dossier, avec un art subtil du pastiche, nous sont données comme les reflets, au cours de l'histoire, de cet Evangile qui semble bien ne rien contenir de plus ni d'autre que les quatre textes canoniques, sinon qu'il est situé à leur centre commun, comme la cinquième plaie du Christ est située au cœur.

Henri Louette a su rendre en français le redoutable exercice d'imitations qui permit à Pomilio de citer pêle-mêle et avec vraisemblance auteurs orientaux, légendes arméniennes, spicilèges grecs et latins, Mémoires médiévaux, récits du dix-septième siècle et inédits du dix-huitième. Pur pastiche ? Les personnages réels se mêlent aux auteurs imaginaires, révélant une profonde érudition accumulée en dix ans de travail. La vie du fictif Du Breuil, chevalier janséniste du dix-huitième siècle français, pourrait avoir été écrite par Nicolas Fontaine ; elle s'ouvre sur un *incipit* digne de Mme de Sévigné ou de Saint-Simon : « et voilà, mon cher amy, M. Du Breuil nous a quittez ».

Le dernier des gestes n'est pas unique

La vie de Josué Borogogno — un Vaudois de Calabre, au seizième siècle — rappelle ostensiblement celle de Jésus — dont Josué est une graphie différente. Mais c'est le propre des récits édifiants dont Pomilio copie le style.

A la fin du dossier, enrichi par des lettres d'étudiants et de chercheurs rapportant au professeur américain quelques pièces du puzzle, un psychodrame reprend le thème en l'affinant et le dramatisant. La Passion jouée par l'auditoire d'une conférence biblique dans l'Allemagne nazie finit par l'arrestation du « cinquième évangéliste » — qui a le visage du Christ. L'aventure du juste trahi et mis à mort parcourt d'ailleurs le dossier, pour en constituer la trame : le drame de la Passion, dans des âges différents et des circonstances différentes, a frappé des justes tout au long de l'histoire. L'inspiration est proche de l'idée de Schwartz-Bart, mais le dernier des justes n'est pas unique, il est l'inconnu qui passe dans la rue — et il n'est jamais que l'avant-dernier.

Cela pourrait être ambigu : y a-t-il un Evangile différent des quatre, se superposant (voire se substituant) à eux ? Qu'a donc eu d'unique le sacrifice du Christ s'il semble se répéter à chaque génération ? Pomilio a été sensible au danger ; il n'en a pas évité tous les risques, en fonction des témoins qui déposent avec plus ou moins de lucidité spirituelle et de facilité d'expression. Mais la profession de foi de Pierre d'Artois (le prénom, là encore, n'est pas fortuit), religieux augustin du seizième siècle, un confrère et contemporain de Martin Luther, est sans équivoque : *« Il est faux que j'aye dict que l'Evangile tel que le Christ nous l'a dicté est transitoire et temporel, et que l'on en attend un autre qui soit éternel et spirituel. J'ay dict plutost que quant aux signes, il reste ce qu'il est, mais qu'il se renouvelle perpétuellement quant à ses significations les plus profondes »*, ce que Josué le Vaudois lance devant ses juges : *« est neuve l'Evangile ! »*

Le cinquième Evangile n'est pas un texte, et il est vain de le chercher à travers les bibliothèques d'Europe. Aucun manuscrit nouveau ne livrera d'autre enseignement que celui qui est contenu dans les quatre. L'enquêteur américain se demande s'il a marché à travers les dunes en croyant apercevoir une nappe d'eau qui n'était qu'un mirage ; mais la Bonne Nouvelle, que chaque homme est appelé à redécouvrir en propre, est ce qui nous fait traverser le désert de nos égoïsmes : qui peut prétendre la posséder tout entière ? Et qu'y a-t-il d'étonnant si la Parole de Vie ne prend sens que dans chaque vie où elle résonne et trouve un écho ?

JEAN-ROBERT ARMOGATHE.

Prêtre, maître-assistant d'histoire religieuse à l'EPHE - 5 (Sorbonne).

★ LE CINQUIEME EVANGILE, de Mario Pomilio, traduit de l'italien par Henri Louette. Fayard, 385 pages, 59 F.

QUAND HAN RYNER RÉCRIVAIT LE MESSAGE DU CHRIST

RIEN, sinon le titre, le thème et la simultanéité de leur publication, n'accorde le roman de Mario Pomilio et le Cinquième Evangile, *de Han Ryner, mis à l'index à sa parution, au début du siècle, et qu'on vient de rééditer. Han Ryner, libre penseur et agnostique, ne découvre pas le cinquième Evangile dans le sens profond des quatre autres. Il écrit simplement en complément au message du Christ* (1).

C'était un homme singulier, injustement oublié aujourd'hui, un laïque et un rationaliste de la bonne trempe, et surtout un apôtre de l'individualisme. Il a vécu de 1861 à 1938, écrivant et publiant cinquante volumes, auxquels il convient d'ajouter une longue liste de posthumes.

Dans son Cinquième Evangile, *il écarte les miracles attribués au Sauveur et fait du Christ un homme passionné de justice et de tolérance, dont l'enseignement n'aurait pas dépareillé les feuilles que, avant la guerre de 1914, publiaient les anarchistes. Son Christ ne dit-il pas : « Méprisez et détestez la loi, parce qu'elle est une servitude sur l'homme, et qu'elle vous fait esclaves du riche, du prêtre, du juge et du soldat » ?*

On comprend que des hommes aussi différents que Rémy de Gourmont, Romain Rolland, le pacifiste, et Jean Rostand aient accordé une grande importance aux écrits de Han Ryner. Ce livre-ci, en particulier, ne pouvait que séduire ces individus libres qui avaient vu l'Eglise donner la main aux injustices du siècle, et pour cela la condamnaient comme ils condamnaient la société civile.

Il faut ajouter qu'il se dégage du livre de Han Ryner un charme d'écriture que le temps n'a pas fané.

H. J.

(1) Belfond, 188 pages, 35 F.

MARGINAL ET MAGISTRAL AUDEN

(Suite de la page 15.)

Et l'Histoire se fait, et elle se fait contre les illusions d'Auden. En 1939, c'est la rupture. Auden, avec son ami Christopher Isherwood, écrit *Journey to a war*. C'est le départ pour l'Amérique, l'abandon de l'Europe aux forces démoniaques, l'errance acceptée, recommencée, poursuivie.

Puis, le vieux pays étant abandonné, c'est le retour à la religion des origines : le catholicisme. En 1940, Auden, toujours vêtu de bric et de broc, vivant à l'enseigne de la journée, habite Greenwich Village, dans un désordre indescriptible d'où, seule, émerge, sur la cheminée, une croix. Il épouse Erika Mann, fille du grand romancier allemand, et devient, en 1946, citoyen américain. C'est un conférencier ardent, parce que c'est un pédagogue inventif. La politique l'ennuie. Il retrouve Rilke, découvert à Berlin. Il se rapproche des fameuses *Elégies*. Il n'a rien abandonné de sa virulence, ni de sa causticité. Il écrit des poèmes exemplaires, qui virevoltent, explosent, se moquent, puis, par instants, se replient sur eux-mêmes, dans un mouvement d'extraordinaire lyrisme. Auden est un pudique, qui ne songe qu'à s'exhiber.

Ses préoccupations, à Greenwich Village, sont doubles : la théologie, avec Rudolf Kassner (ce méconnu) et Kierkegaard ; l'opéra italien, avec son compagnon d'enfance, Benjamin Britten, et avec Stravinski. Depuis 1940 jusqu'au jour de sa mort, dans un hôtel de Vienne, le 28 septembre 1973, il ne lui arrive, littéralement, plus rien. Rien d'autre que la poésie. Et cette poésie-là, il importe de la lire.

Claude Guillot a dit l'essentiel dans sa préface — et Jean Lambert a donné des poèmes d'Auden une version heureuse, compte tenu que W. H. Auden est certainement l'écrivain anglais le moins facile à traduire. Le problème des *Poésies choisies* est des plus complexes : Auden a fait, lui-même, une sélection de ses œuvres. Où commence la volonté de l'auteur ? et où, la liberté de l'éditeur ? C'est qu'Auden ne voulait plus que l'on sache quel Auden il avait été. Le catholique abolissait le communiste ; le théologien, le révolutionnaire ; l'inspirateur, l'inspiré. Il introduisit une coupure dans sa vie autant que dans son ouvrage. Le livre de lui qui vient de paraître pose le problème, sans le résoudre.

HUBERT JUIN.

HOMMAGE A YEATS

Vous étiez absurde comme nous ; votre don survécut à tout :
La paroisse de femmes riches, la déchéance physique,
Vous-même. L'Irlande folle en vous blessant vous fit poète.
Aujourd'hui, l'Irlande a toujours sa folie et son climat,
Car la poésie ne fait rien arriver : elle survit.
Dans la vallée qu'elle a créée, où les chefs d'entreprise
N'auraient aucune envie de s'ingérer, elle s'écoule vers le sud.
Hors des ranchs de l'isolement et des chagrins actifs,
Villes rudes auxquelles nous croyons, où nous mourons ; elle [survit.
Comme une façon d'exister, comme une bouche.

politique

MACCIOCCHI A LA RECHERCHE DE LA FRANCE

● A touches rosses ou chaleureuses, la militante marxiste italienne fait le portrait de la France où elle cherche ce qui reste de mai 68.

LA France «profonde», comme dit M. Barre, M.-A. Macciocchi la connaît bien pour l'avoir obs *e au jour le jour comme correspondante du journal communiste italien *l'Unità* à Paris, puis, depuis deux ans, comme professeur à Vincennes. Elle parle si bien notre langue qu'elle a écrit directement son livre en français. Docteur ès lettres en Sorbonne depuis quelques jours, elle l'était depuis longtemps en Italie avec une thèse sur Stendhal auquel elle a emprunté, autant qu'à Marx *et à Lénine, une ironie mordante* et un sens esthétique dont jamais une faute de goût ne lépare la *vivacité. Mais elle* dit rarement : les Français sont comme ceci ou comme cela, voilà leurs qualités et en voilà les raisons, tentation à laquelle Alain Peyrefitte, après César et quelques autres, s'est délibérément abandonné.

C'est seulement dans la préface qu'elle a sacrifié au démon de la généralisation. A l'en croire, les Français « *seraient fondamentalement méfiants... mais infiniment plus gais et décontractés que toute la gauche réunie* » — c'est peut-être bien vrai. Tout en gardant « *une marge de liberté — avoir une maîtresse est en France une véritable institution familiale,* — *les maris français sont probablement les meilleurs du monde* ». Et encore : « *Les Français ne croient quasiment à rien, ils sont sans foi. Ils ne se contentent pas de mépriser le fanatisme, ils se méprisent eux-mêmes... Mais si on est attiré par leur intelligence, par leur esprit, par leur culture, par leur civilisation, on en arrive aussi à vomir leur avarice, leur mauvais goût, leur égoïsme, leur cynisme.* »

Ni chant d'amour ni réquisitoire

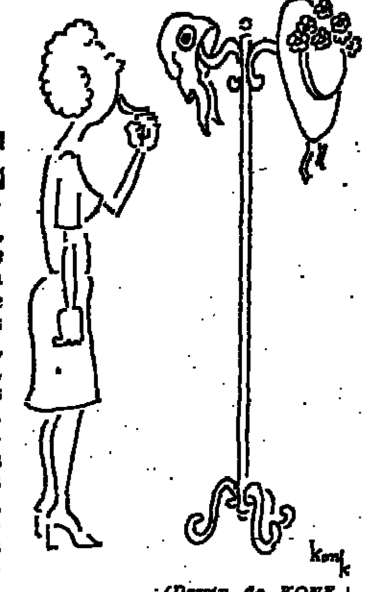
Allons, allons, chère Maria-Antonietta... toutes les Françaises ne sont pas rousses... En tout cas nous voilà prévenus. Ce n'est pas un chant d'amour, comme l'était *De la Chine*, où s'étalait la conviction que la flamme du marxisme vrai, mise sous le boisseau en Union soviétique, embrasa l'aube d'un monde nouveau. Mais ce n'est pas non plus un réquisitoire. Plutôt une sorte de carnet de voyage dans lequel une femme chaleureuse, militante décidée et écrivain-né, note sans se préoccuper le moins du monde du qu'en dira-t-on, tout ce qui lui paraît intéressant : les phrases entendues, les images qui font choc, et ses propres réflexions, même si, comme c'est le cas du chapitre sur son bien-aimé Gramsci, elles s'éloignent passablement du sujet. Althusser lui reproche sa « subjectivité » : comme si elle ne faisait pas justement l'intérêt du livre. Pour le conformisme et les images d'Epinal on n'a aujourd'hui, de la droite à la gauche, que l'embarras du choix.

Les étapes du tour de France de Maria-Antonietta Macciocchi sont, on s'en doute, fortement affectées par ses options : Lip, le Larzac, une clinique psychiatrique, des étudiants, des groupes féministes. Mais aussi, sur le mode rosse, la fête de *l'Humanité* et la soutenance de thèse d'Althusser. Et encore de longues discussions avec des militants syndicalistes, cégétistes comme cédétistes, à Fos, à Marcoule, à la SNIAS de Toulouse, chez Rhône-Poulenc. Un tour dans la campagne bretonne — « *la France qui se tait* ». Au passage quelques énarques.

La taupe de Marx

Ce tour de France, en réalité, est une quête du Graal. M.-A. Macciocchi est à la recherche de ce qui reste de mai 1968, époque dont elle note à juste titre qu'elle a vu « *se fissurer la croûte de la fausse tranquillité française* ». Elle en rapporte un seul « *message* » : « *Semblable à la taupe de Marx, mai 1968 creuse des galeries de plus en plus profondes pour réapparaître à la lumière sous d'autres formes... nullement dompté, prêt à se transformer en une autre révolte, contre la frustration, l'aliénation, l'ennui, la solitude, et pour se réapproprier la grande fronde, l'envie de rire, l'imagination, le sens de l'humour.* » Que le ciel, auquel elle ne croit pas, l'entende... « *Révolte contre les états-majors, contre les détenteurs de vérités absolues, les maîtres de la discipline, de la hiérarchie, du savoir. En somme révolte contre l'Eglise* — elle y tient — *contre toutes les Eglises : aujourd'hui ce sont des Eglises qui font la politique et qui rendent les masses subalternes... Il me vient à l'esprit qu'un spectre hante les partis communistes : le spectre du socialisme.* »

Cette femme, si féroce envers les donneurs de leçons et les pharisiens de toute espèce, a trop de cœur et de lucidité pour attendre de ses amis qu'ils la suivent dans toutes ses querelles. Aussi bien ce livre-ci nous paraît-il faire une grande part, malgré la foi intacte que l'auteur conserve dans la prédication marxienne — et plus encore gramscienne — à une approche beaucoup moins philosophique, beaucoup plus spontanée de l'homme, d'un homme constamment tiraillé, comme le décrit l'Evangile, entre le bien et le mal, et avant tout responsable de lui-même.


(Dessin de KONK.)

Une contradiction salutaire

Faut-il voir là comme le reflet d'une contradiction ? Maria-Antonietta Macciocchi admire trop Mao pour ne pas croire que les contradictions sont créatrices à partir du moment où l'on s'attache à les dénouer et non à les ignorer. Mais la contradiction principale de ce livre, ce n'est pas celle qu'il porte en lui, c'est celle qu'il porte à la société française, dans son ensemble, majorité et opposition mêlées. Macciocchi nous interpelle tous, peu ou prou. C'est dire que *De la France* est à lire, et surtout par ceux qui, d'instinct, en récuseraient la leçon.

ANDRÉ FONTAINE.

★ DE LA FRANCE, par Maria-Antonietta Macciocchi. Ed. du Seuil, 470 pages, 55 F.

LE DERNIER COURS DE JEAN TOUCHARD

MICHEL Winock a eu l'excellente idée de publier le cours que faisait en 1967-1968 à l'Institut d'études politiques Jean Touchard. L'exposé part de 1900 et s'arrête avant mai 1968. Les compléments sur cette période et les dernières années sont dus à Michel Winock. Il n'en reste pas moins que l'exposé chronologique qui est effectué dans cet ouvrage tranche heureusement sur les nombreux recueils du même ordre parus ces dernières années. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'une simple histoire politique mais bien d'une histoire des idées. C'est dire que la démarche de Jean Touchard privilégie toujours l'analyse par rapport au récit. Que l'on partage ou non ses jugements, force est de constater qu'il offre de la gauche française une image qui transcende les schémas habituels. — T. P.

★ LA GAUCHE EN FRANCE DEPUIS 1900, de Jean Touchard. Ed. du Seuil, coll. « Points », 384 pages, 18 F.

UN BRÉVIAIRE RADICAL

Celui à qui viendrait l'idée, en 1977, d'adhérer au parti radical, trouverait dans *la France radicale*, de Jean-Thomas Nordmann, un véritable bréviaire. Un bréviaire d'ailleurs utile à tous ceux qui souhaiteraient connaître un peu mieux la plus vieille formation politique française (elle a fêté son soixante-quinzième anniversaire en juin dernier). Discours exemplaires, pièces d'anthologies oratoires, textes de référence, éléments de doctrine, sont présentés en même temps que les grands ancêtres de cette France radicale, républicaine et anticléricale du début du siècle. Auteur d'une *Histoire des radicaux* (La Table-Ronde, 1974), Jean-Thomas Nordmann a voulu assembler ce qui constitue l'essentiel de l'héritage de son parti (il est membre du bureau national). Il a voulu aussi montrer en quoi cet essentiel tient à la réalité momentanée d'un pays. Le livre ignore pratiquement la période actuelle et notamment celle marquée par la présence de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, place de Valois. Il est vrai que la France n'est peut-être plus radicale. — N.-J. B.

★ *Ed.* Gallimard-Julliard, coll. « Archives », 218 pages, 16 F.

La stratégie trotskiste

● Le diagnostic de trois intellectuels trotskistes sur la Ve République.

LES auteurs de ce livre sont convaincus que, si le système capitaliste n'est pas encore à l'agonie, on assiste déjà à un bouleversement de la « normalité capitaliste ». Jean-Marie Vincent s'efforce très minutieusement de montrer comment l'usure des stratégies de la bourgeoisie rend celle-ci incapable de juguler la crise de la société française. Face à cette situation, les trois auteurs déplorent le manque de dynamisme du mouvement ouvrier. Bien plus, Henri Weber juge la stratégie du programme commun plus « irréaliste » et « irresponsable » que le gauchisme, en ce sens qu'elle propose une politique qui ne va pas jusqu'à écarter la bourgeoisie de l'Etat, mais qui est suffisante pour l'inquiéter et susciter sa riposte alors que la gauche ne serait pas prête à ce type de combat. Henri Weber admet, il est vrai, qu'une évolution du type chilien n'est pas la plus probable dans la mesure où, selon lui, le programme commun ne sera pas réellement appliqué en cas de victoire de la gauche. Il ne s'agirait que d'un outil pour parvenir au pouvoir et non d'un instrument pour forcer le passage au socialisme. L'appareil du P.C.F lui-même, à l'en croire, n'aspirerait, en fait, qu'à « *s'ériger en bureaucratie d'Etat* ».

Les auteurs préconisent, pour leur part, une politique de « débordement », c'est-à-dire la création progressive, en particulier dans la foulée d'une éventuelle victoire des partis de gauche, « *de nouvelles possibilités d'intervention et d'expression bousculant les pratiques et les institutions politiques* ». Une politique qui implique, pour avoir quelques chances de réussir, que l'extrême gauche révolutionnaire soit parvenue à coordonner quelque peu son action, donc à dégager un minimum de stratégie commune.

THIERRY PFISTER.

★ LA Ve REPUBLIQUE A BOUT DE SOUFFLE, de Denis Berger, Henri Weber et Jean-Marie Vincent. Ed. Galilée, 207 pages, 36 F.

A l'écoute des chrétiens de gauche

● Qui sont les chrétiens de gauche ? Quelle place occupent-ils sur l'échiquier politique ?

L'EQUIPE des dossiers « Autrement » a réalisé sur les « chrétiens de gauche » l'étude sans doute la plus complète qui ait été publiée à ce jour. De nombreux témoignages sur l'évolution de ce courant existent. Des militants ont raconté leur itinéraire. *A gauche les chrétiens* s'efforce d'aller plus loin et propose, outre un historique, une analyse des phénomènes équivalents qui se sont produits en Italie, en Espagne (sommairement) et en Amérique latine, les jugements que portent sur cette évolution les autres courants de la gauche et enfin une série de commentaires d'hommes qui, à des titres divers, se trouvent, par rapport aux « chrétiens de gauche », en situation d'observateurs. Il en ressort que, si la migration vers la gauche de militants chrétiens ne doit pas être exagérée quant à son nombre, elle constitue néanmoins un vivier qui a contribué à faire évoluer les secteurs et les modes d'intervention de la gauche laïque.

Mais ces « chrétiens de gauche » sont encore loin d'avoir su trouver leur place au sein des formations traditionnelles du mouvement ouvrier et paraissent parfois tentés par des démarches qui peuvent être suicidaires dans la mesure où elles n'auraient aucun débouché politique. En ce sens, ils restent « *plus des révélateurs que des catalyseurs* », pour reprendre une formule du Père Henri Madelin.

T. P.

★ A GAUCHE LES CHRETIENS. Dossier trimestriel « Autrement », diffusion Stock, 224 pages, 30 F.

La mort de l'ordre ancien à Saigon

● Un journaliste raconte les folles journées de Saigon.

VOICI, sur une période-clé de notre temps, un important témoignage, celui de Tiziano Terzani, correspondant du *Spiegel* en Asie du Sud-Est qui, après avoir couvert pendant des années la guerre du Vietnam, a vécu à Saigon les derniers jours de l'administration pro-américaine et les trois premiers mois de gouvernement communiste. L'événement est ancien, mais la lecture du livre demeure passionnante. Son titre en édition italienne était meilleur pourtant : « *Giai Phong !* », mot vietnamien qui signifie « *libération* ».

Terzani était partout pendant ces journées folles de Saigon, et lorsque, par hasard, il ne put s'infiltrer dans tel bureau où avait lieu une importante réunion, il le dit avec franchise. Il a croqué les scènes (scènes grotesques, scènes dramatiques) avec une rare subtilité. Lorsque les canons se turent, lorsque la nouvelle administration se mit en place (elle n'avait rien de fantomatique, il le prouve), il a fait parler les témoins sortis de l'ombre ou ceux qui venaient d'ailleurs, ce qui nous vaut un étonnant récit des événements intervenus dans l'île-bagne de Poulo-Condor. Il a aussi croqué en finesse la mort d'un certain ordre ancien et l'émergence d'un ordre plus austère. Sa description de la fameuse brasserie le Givral, lieu de rencontre de journalistes, de bourgeois locaux, d'indicateurs, de putains, est une merveille du genre.

JACQUES DECORNOY.

★ LA CHUTE DE SAIGON, 30 AVRIL 1975, de Tiziano Terzani. Fayard, 368 pages, 48 francs.



otskiste

THIERRY PFISTER

gauche

à Saigon

enquête

La jeune édition : une nouvelle race ?

● *La « jeune édition » mêle traditionalistes et novateurs. Parmi les premiers, plusieurs se sont déjà assuré une place au soleil sans trop bousculer les mœurs (« Le Monde des livres » du 25 février). Plus que le succès commercial, les seconds ambitionnent un esprit nouveau.*

Les soixante-huitards en leur diversité

« *CE qui gagne, un jour ou l'autre, c'est Gide à la N.R.F., c'est Léautaud au Mercure. Pas les documents.* » Gérard Guégan, du Sagittaire, est sans équivoque. Sa réflexion vise bel et bien ceux qui, dans cette nouvelle édition dont il est, ont choisi les sentiers faciles. Dans ce rez-de-chaussée qui jouxte l'Ecole nationale d'administration, on n'a pas oublié que le fondateur du Sagittaire fut Léon-Pierre Quint, en dépit de la longue hibernation de l'après-guerre. Et Guégan est lui-même écrivain. C'est peut-être pour cela qu'il rêve mieux que d'autres ou qu'il a une autre nostalgie. A « Champ libre » il éditait Chandler, Proust, Bakounine. Il se souvient de Bernard Grasset, qui put créer une collection « Pour mon plaisir ». Il dit : « *C'est aussi simple que cela la grande édition. Qui oserait le faire aujourd'hui ?* » Le Sagittaire ? Petit sourire. « *On est là aussi pour que la maison marche.* »

Marche-t-elle ? En 1975, année de la remise en route, il y eut sept titres et en 1976 vingt ; en 1977 on devrait atteindre vingt-deux ou vingt-quatre. Et déjà des succès comme *les Déclassés*, de Jean-François Bizot, ou, dans un autre genre, le *Tout fout le camp* de Hasard d'Estin.

Le document serait-il interdit de séjour ? Non, mais il faut « qu'il ait un sens ». « *Quand on publie les souvenirs de résistance de Pannequin*, Ami, si tu tombes, *c'est parce que le livre est bon, c'est aussi pour répliquer à la réédition des* Décombres, *de Rebatet.* » Pas de livre, ici, fait par d'autres que l'auteur déclaré. Sans le savoir, Gérard Guégan réplique à Jean-Pierre Ramsay, à Jean-Claude Simoën, à tous ceux qui ont décidé de jouer le livre-information, l'événement en forme de livre, le vedettariat, qu'il soit politique, artistique, journalistique. Car ceux-là le disent, sans morgue ni vergogne : « *Aujourd'hui on peut écrire plus facilement. Au besoin on fait écrire pour soi.* »

Le coup de poker

Entre Beaubourg et le « trou » des Halles, deux pièces aux murs blancs, à la moquette mauve, des livres à terre, des épreuves sur un étroit bureau, la lumière chiche de Paris en hiver. C'est le siège des éditions Phébus et de Jean-Pierre Sicre.

Il n'a pas les moyens du Sagittaire, ni la vocation d'Olivier Orban. Quand on vient du journalisme littéraire on peut quand même avoir ses idées. Surtout si l'on s'est aperçu qu'on n'était « *pas fait pour ce métier, du moins tel qu'on le concevait à la radio* », cette radio où il vécut les journées de mai 1968, conduisant même le mouvement. Le mouvement repris en main, que faire sinon démissionner et découvrir que la vache enragée existe encore ? Enfin, on aborde l'édition, via Tchou. Phébus est né avec 20 000 francs empruntés pour fonder la S.A.R.L.

« *Suis-je un éditeur ?* », se demande Jean-Pierre Sicre. *Peut-être seulement un lecteur prolongé qui se nourrit d'une douce illusion. L'édition met finalement très loin des livres, je veux dire du plaisir de la lecture.* »

Il en sait assez en tout cas pour avoir compris que « *le danger dans ce foutu métier, c'est l'ambiguïté* ». « *Un bouquin, c'est très compliqué à faire, il y a toute une technologie à laquelle l'éditeur ne touche pas. Il met seulement en route un pouvoir de production industrielle, travaille ou fait travailler sur des machines de l'an 2000 en restant artisan.* »

Après bien d'autres, il parle du « sort », du « coup de poker » que représente chaque livre. Alors, si c'était un métier de joueur, un de ceux qui donne le frisson, la passion ? Il assure n'en être pas encore là.

Phébus vit donc depuis octobre 1975. Les premiers titres apparaissaient à la fin de mai 1976. Ils sont six aujourd'hui à avoir connu des fortunes diverses. Du moins situent-ils la maison et les aspirations du fondateur : « *Il y a un certain nombre de livres que je voudrais bien voir exister. Etre celui par qui un livre enterré voit ou revoit le jour.* »

Du côté des dénicheurs

Nous voilà bien du côté des chercheurs, des dénicheurs, des fureteurs. Jean-Pierre Sicre a déjà déniché. Il a eu de bonnes surprises. Au départ, il avait joué sur un « dossier très bien fait, très complet », consacré à l'énergie nucléaire. Ce fut un échec. Au contraire, sans tambour ni trompette, *le Livre des ruses*, apporté, comme beaucoup d'autres, par des copains, est déjà à douze mille exemplaires.

« *Cette Schéhérazade jouant à Machiavel a maintenu la boutique. Ça se vend à Paris, mais aussi à Romorantin, à Forcalquier, malgré ses 58 francs.* » Alors il continuera d'explorer le domaine arabe. Il n'est pas fâché non plus de ses nouvelles de Kleist dans une traduction d'Armel Guerne. Ni de son *Freud*, toujours bien en cour dans le public et qui se vend en Allemagne, au Japon, en Hollande.

Le classe-t-on marginal ? Il s'en soucie peu. « *Quand on veut découvrir les négligés, les oubliés...* »

France Adel c'est la benjamine. Et Françoise Adelstain, qui vient de fonder la maison, a la passion de la pureté. Parce qu'elle a trop vu et trop souffert de ce qu'elle voyait, la voilà en révolte. Les « grosses boîtes » elle les a connues, « avec leur façon de publier n'importe quel texte ou confession de voleurs ». Si la nouvelle édition doit aussi « être ça », il ne faut pas compter sur elle. Elle n'a pas les moyens de « payer des gangsters ou des artistes de cinéma ». Editer, c'est essayer d'apporter des idées, que ce soit par l'essai ou par le roman. Faute de célébrités, elle va chercher des nouveaux et, bien sûr, en dehors de « la foire aux prix ». Ils auront plus de chance d'être défendus et compris.

Elle pense aussi au roman étranger « qui vaut le coup, et doit sûrement avoir un public ». Elle prend pour références *les Lettres nouvelles*. Elle entend « donner à lire au-delà du public universitaire ». C'est sa façon de réagir à « une décadence de l'édition », de refuser le lot de « ceux qui ne peuvent vivre qu'avec de gros offices ». Du regard, elle fait le tour de l'unique pièce dépouillée qui est son bureau, son siège social, son comité de lecture. Elle alterne les élans et les aveux : « *J'ai l'air sûre de moi, comme ça, en réalité je panique.* » Mais il y a les amis, les Jacques Lacarrière, les Gilles Lapouge, les Alain Pons.

La « bataille gauchiste » et ses « espaces »

Dans ces combats, ces contradictions, les conflits d'idées, Jean-Edern Hallier est celui qu'on ne présente pas. Il le fait si bien lui-même. Il est avec les politiques et il n'y en a pas tellement à son sens : Fédérop, les Editions des Femmes, c'est tout. Les éditions Hallier c'est 1973. C'est aussi la suite de la S.A.R.L. qui édita *l'Idiot international*. Cela rappelé, en avant les formules sur « *le pays où on lit le moins et où on édite le plus* », « *le passage du capitalisme industriel au capitalisme financier* », « *l'empire de la banque qui a pris la place de l'empire des industriels* ».

S'il a lancé sa maison, c'est « *à partir d'analyses comme celles-là* ». Il assure tenir par autofinancement. Il a publié trente livres, racheté la librairie La Joie de lire. En deux ans et demi son chiffre d'affaires, édition et librairie, a atteint « le million ancien ».

« *Et puis*, rappelle-t-il en insistant, *nous sommes des écrivains, Coupry, Negroni et moi. Et ça, c'est fondamental.* » Il doit se battre « terriblement, comme un fauve ». Il a rompu il ne sait plus combien d' « encerclements successifs ». Mais il réalise son rêve. Il sera et restera l'encyclopédiste de ce siècle. Il fera de l'édition comme Balzac en fit — avec plus de fortune évidemment — « *c'est-à-dire pour que l'écrivain devienne le maître du jeu* ».

« *Il suffirait que huit ou dix écrivains m'imitent et tout le système se trouverait remis en question.* » Il a des noms en tête : Jean-Pierre Faye, Philippe Sollers, Régis Debray, qui ont « chacun leur équipe ». « *Malheureusement ils sont assistés qui par le Seuil, qui par Laffont. Il fallait prendre en main l'économique. Personne ne m'a suivi...* »

Du moins aura-t-il la satisfaction d'avoir « *continué la bataille gauchiste en la changeant d'espace* ». Il devine quand même le scepticisme des autres : « *Si l'écrivain n'est pas libéré, c'est aussi sa faute. Pour beaucoup le fait d'être publié suffit. Ils pensent avoir la souveraineté sans se rendre compte qu'ils n'ont pas le pouvoir. Or ce qui est réussi chez Hallier, c'est la prise de pouvoir par les écrivains* ».

Il a chez lui « *la jeune génération des intellectuels de l'après-mai 1968. Et aussi de jeunes romanciers que nous avons créés de toutes pièces. Les deux tiers de mes écrivains ont lâché de gros éditeurs pour venir chez nous. Et ça, c'est un événement. Autrefois, c'était plutôt le contraire* ».

Dès lors son langage redevient celui qu'on entend chez la plupart : un plaidoyer pour « la petite édition », pour l'abandon des gros « offices » mensuels de 20, 30 titres. Et Jean-Edern Hallier voit déjà « les choses se dessiner ». « *Le maître sera le distributeur. Il faut avoir sa propre distribution, et même sa librairie. C'est déjà la F.N.A.C., les librairies Elles, c'est moi avec la Joie de lire.* »

Lui, pourtant, ne diffuse pas. Il tire ses ouvrages de 3 000 à 10 000 exemplaires. Il s'emploie à « *privilégier la création originale, ce qui se fait de plus en plus rare* ». Mais il ne veut pas séparer création et succès commercial. Et puis, il veut un auteur se mêlant lui-même de la fabrication de son livre, de l'écriture à la relation publique. Bref, chez Jean-Edern Hallier, l'écrivain ne sera plus « Joseph K devant le château ».

De la gauche socialiste à l'ultra-gauche

Pourquoi le ton paraît-il plus naturel chez Fédérop ? Parce qu'on n'est plus à Paris ? Non pas. Jean-Pierre Sicre, Françoise Adelstain, Edouard Esmérian, à Entente, Joaquim Vital à la Différence, sont parisiens. Ils sont de la boutique et restent nets, simples, loin des mondains. C'est le plus difficile, ou le plus courageux. Cela peut suffire à consommer un échec. Et pourtant... Fédérop a comme d'autres, des origines « soixante-huitardes ». La maison d'édition s'est greffée, en mai 1975, sur une librairie déjà fondée sous la forme d'une association sans but lucratif. En ce temps-là, à Lyon, les livres de Maspero ne se trouvaient pas dans toutes les librairies. Même ceux des Editions sociales. Une librairie militante n'était pas de trop. En vendant les autres, on voit aussi ce qu'ils ne produisent pas et cela peut donner des idées. Cela donne aussi quelques-unes des « ficelles » du métier.

Aujourd'hui Fédérop ambitionne d'assurer « *les contradictions de la pensée politique contemporaine* ». La tendance n'est plus à faire des éditeurs ou des libraires d'un seul genre, d'un seul label. « *Les moteurs*, dit-on, *sont désormais en marge des organisations politiques. On veut des débats plus que des alignements inconditionnels ou des cautions.* » Le jeune éditeur lyonnais a pris des voies diverses : la poésie, l'essai, le roman, le témoignage, le document. Il y a éventail politique, circonscrit toutefois « *de la gauche socialiste à l'ultra-gauche* ». Tout cela fonctionne modestement. Les membres de l'association à but non lucratif ne peuvent assurer, par le paiement de leurs cotisations, que le salaire, au tarif du SMIG, de l'un des trois salariés de l'équipe. Comme les mécènes ne sont pas une espèce lyonnaise répandue, il faut donc réussir à vendre, et sans s'en tenir à Lyon où « *l'intelligentsia à la parisienne n'existe pas* ». Rigueur dans les projets, prudence dans les tirages — 350 à 2 000 ou 3 000 au maximum — sont des règles obligées parce que le plus souvent « on est très coincés ». Certains titres ont cependant fait leur trou comme *Adolescents de banlieue*, document sociologique, ou *les Enfants de la petite maison*, ouvrage collectif de psychiatrie, ou encore un *Guignol*, bien dépoussiéré, qui a dépassé ses frontières natales. Et puis surtout ce *Requiem pour un paysan espagnol*, de Ramon Sender, salué par un article du *Monde*. Du jour au lendemain, la FNAC de Paris réclamait dare-dare un bon sixième du tirage total. Tout cela donne un capital d'estime pas seulement à Lyon. En 1976 Fédérop s'est montré. Remarqué au Festival du livre de Nice, il fut aussi à Francfort à l'automne.

Aux côtés de ses camarades, l'un postier, l'autre dentiste, le troisième enseignant, Pierre-Gilles Flacsu peut dire doucement mais fermement : « *Nous ne nous sentons qu'un petit parmi les autres, mais on est un.* » Et parce qu'ils le sont et que cela commence à se savoir, on leur apportera tel texte refusé par le Seuil.

Des amis

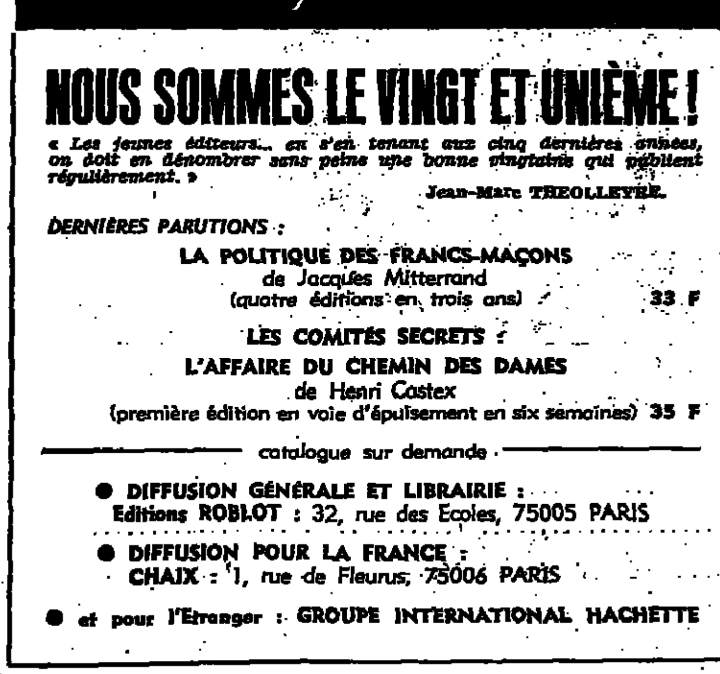
A Claix, la S.A.R.L. la Pensée sauvage, au capital de 21 000 F, c'est Allan Geoffroy qui « vient de la banque », Jacques Prunaire, qui est libraire, et le Catalan Ideal Bernadas, enseignant du technique. Eux aussi éditent parce qu'ils ont pensé qu'« *il devait y avoir quelque chose de différent à faire, sans faire naître un sous-Maspero de plus* ». On a « serré au plus juste », loué une machine pour composer soi-même. Ainsi fut préparé et publié — ce sera tout pour 1976 — *l'Homme qui est entré dans la loi*, essai sur Pierre Goldmann et son « affaire ». Tirage 3 000, vente 1 500 en peu de mois.

Allan Geoffroy — « celui qui vient de la banque », — dit : « *Et c'est parti, comme ça, sans même qu'il y ait eu à réfléchir. C'est d'ailleurs pour ça qu'il a fallu, après, s'arrêter, souffler huit ou neuf mois. On n'est pas des éditeurs ordinaires. On est seulement des amis mais pas encore connus.* » Et ils rêvent ensemble à ce que devait être, en 1947, le Seuil qu'ils n'ont pas connu. On projette déjà la thèse d'une Irlandaise sur les mouvements de femmes pendant la guerre civile espagnole, les souvenirs d'un militant ouvrier de quatre-vingt-quatre ans (la C.G.T. en 1911, la Sorbonne en 1968). Les ambitions ? Huit à neuf livres par an à partir de 1978. « *Plus tard, quand nous serons plus libres ou plus disponibles, il faudra pouvoir susciter des bouquins sur des mouvements, des événements.* »

En attendant on admire ici Maspero et José Corti, on remercie Jérôme Lindon de ses conseils, le Cercle de la librairie de son accueil. Et l'on se dit qu'au total « *on a eu énormément de chance* ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ Dessin de PLANTU.



« DES FEMMES » OU LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE « AILLEURS »

● *Une entreprise qui connaît le succès, redoute de devenir institution.*

A la manière de Michel Jobert, « Des Femmes » se situent « ailleurs » dans ce courant, pourtant bouillonnant, de la nouvelle édition. Sylvie Messinger disait : « *Je me sens près d'elles. Elles sont un point de repère, un exemple. Et dans leur ligne éditoriale, elles sont seules, elles occupent tout le terrain.* »

Elles l'occupent, en effet. Elles en ont bel et bien bouché un coin à la profession unanime à reconnaître le succès, mieux encore à juger leurs livres jolis. D'où viennent-elles ? Elles aussi de mai 68. En cherchant mieux, d'une de ces « réflexions », comme il en fut alors tant faites, mêlant le discours politique, la psychanalyse et Marx. Ce fut le temps où le M.L.F. manqua de devenir institution. On se débattait dans les contradictions. Chacune n'arrivait pas du même rivage. Déjà les féministes affrontaient les sexistes. Freud, Marx, pour référence ? Des hommes, non ? Alors au large ! « Des Femmes » sont sorties de là. Pour écrire, certaines avaient affronté l'édition telle qu'on la connaît. Elles avaient eu à demander en femmes, à des hommes, à des pères. Et si les femmes avaient leurs éditions ? Elles les ouvraient « à toutes celles qui luttaient depuis des années et dont les lectrices seraient des femmes et des femmes en lutte ». De là une façon de voir, et de recevoir, les choses qui pouvait difficilement se comparer à celle des autres.

Les textes sont venus tout à la fois de femmes qui, jusque-là, « *n'avaient pas voulu être éditées ailleurs* » et de femmes aussi qui, éditées ailleurs, n'attendaient que « Des Femmes » pour « plaquer » leur éditeur. Ainsi d'Hélène Cixous et d'Emma Santos.

Le paradis des auteurs femmes alors ? Las ! Il y a aussi des conflits, ça. Il y a des tendances. Féminisme et M.L.F. ne se rejoignent pas, se heurtent même et violemment. « Des Femmes » ne cachent pas ces difficultés, ces différends, ces différences : « *Nos textes ne sont pas forcément militants. Il y a des romans, des essais. Pour être édité il suffit d'être femme et d'être en lutte.* » A quelques conditions près tout de même : force est bien de choisir « *ce qui paraît le plus significatif* », d'écarter ce qui risquerait de faire double emploi ou mauvaise redite.

L'argent dans tout cela ? Car il en faut et il y en a. « *C'est que certaines de nous pouvaient en apporter.* » Mais ces fortunées ne doivent pas se prendre pour des mécènes, c'est-à-dire se contenter de financer. On peut être riche et militer. Dès lors les consciences sont nettes vis-à-vis de cet argent qui a permis de voir grand, de devenir grand. Une caisse a été constituée. La maison d'édition est un investissement. Juridiquement c'est une S.A.R.L., constituée en octobre 1973, avec vingt et une associées, chacune détenant le même nombre de parts, ayant le même pouvoir. C'est une S.A.R.L. qui entend aussi ne pas réaliser de bénéfices. Et l'on travaille. Pour six ou sept à plein temps ; pour les autres autant que possible. Et sans « compter ses heures ».

Ici personne ne venait de l'édition. Et pourtant *Souffles*, d'Hélène Cixous, qui n'avait pas fait plus de 1 500 ailleurs, a été déjà vendu à 5 000 dans sa réédition « Des Femmes ». C'est peut-être une affaire de confiance politique, puisque les femmes qui ont découvert « Des Femmes » assurent en acheter toute la production. C'est vrai, dans la boutique, librairie de la rue des Saints-Pères ; « *ça passe et ça s'excite* ». Les voilà pourtant dans le circuit traditionnel de la diffusion. Elles essayèrent au début d'assurer aussi cette charge : « *C'était militant et ça marchait.* » En prenant de l'étoffe on a « pris la SODIS ». « *Mais ils voulaient nous mettre dans une catégorie. Il a fallu se battre pour faire comprendre qu'on s'adressait à toutes les femmes, gauchistes ou non, P.S. ou non, d'autant que les gauchistes étaient la petite minorité.* »

Un jour elles auront peut-être leurs représentants qui seront des femmes. Elles les ont déjà, qui « doublent » ceux de la SODIS depuis l'automne 1975. Et l'on fait des débats en province. Mais il faut se battre car « *on essaie de monter les gens contre nous* ». Quel « on » ? N'entrons pas plus avant dans ces querelles ou ces cabales. Il suffit de savoir leur existence. « Des Femmes » sont dans leur quatrième année. Elles y sont entrées avec des questions. Toujours la crainte de devenir « institution ». « *Car sommes-nous éditeurs ? Oui, puisque nous sortons des livres. Mais ce n'est qu'une part de notre activité politique. Et pas forcément l'essentielle. On nous appelle éditeurs et nous ne le sommes pas. Si on était seulement reçu comme tel, il faudrait arrêter.* » Mais arrêter constituerait une défaite, et ce serait « terrible ». Il est vrai que ça fait partie « de la lutte, de ses bagarres, de sa réalité ». Comme elles disent : « *C'est assez subtil.* »

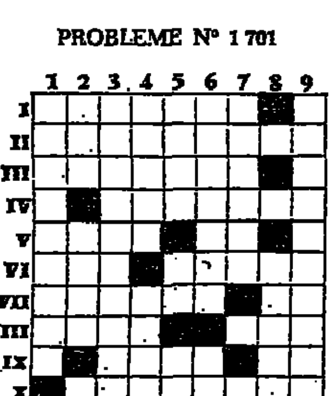
J.-M. T.



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 1 701



HORIZONTALEMENT

I. Fait de l'esprit. — II. Indice indiscutable d'une sérieuse reprise des affaires. — III. Résultats d'une séparation du domaine de la panification. — IV. Donnera à nouveau un siège. — V. Forme de savoir ; Jadis foulé par de lents quadrupèdes. — VI. Coule en France ; Ses décisions entraînaient parfois les gens à faire du foin. — VII. Sans doute souhaitée par Caïn à son vis-à-vis ; Pronom. — VIII. Orgueil d'un amphitryon ; A sauvé la vie de plus d'un rongeur en apaisant les instincts carnassiers de maints digitigrades. — IX. Il a toujours raison ; En nacre. — X. Passerions à l'action. — XI. Figure sur une carte d'état-major ; Cessante.

VERTICALEMENT

1. Temps d'arrêt plus ou moins long dans la campagne. — 2. C'est tout un poème ; Profita du bon air ; Adverbe. — 3. Susceptibles de mettre en appétit. — 4. Périraient de faim chez les naturistes ! ; Changent en même temps que les régimes. — 5. Qualifie le prototype de l'amateur de foin ; Adverbe ; Carré. — 6. Vieux démonstratif ; N'est jamais beau à voir. — 7. Une défaillance... et sa virginité est compromise ! ; Interjection. — 8. Ne laisse pas indifférent. — 9. Donnent du mordant.

Solution du problème nº 1 700

Horizontalement

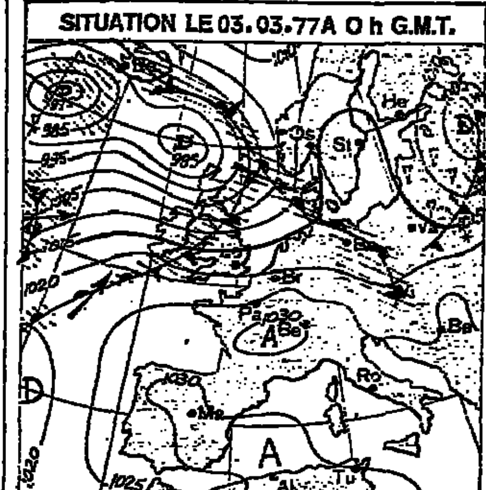
I. Carrefour. — II. Hie ; Out. — III. Attentats. — IV. U.R.S.S. ; OT. — V. Me ; Spasme. — VI. Issoire. — VII. Ereinta. — VIII. Ramadan. — IX. Eléis ; Eve. — X. Sous ; Un. — X. IR ; Crest.

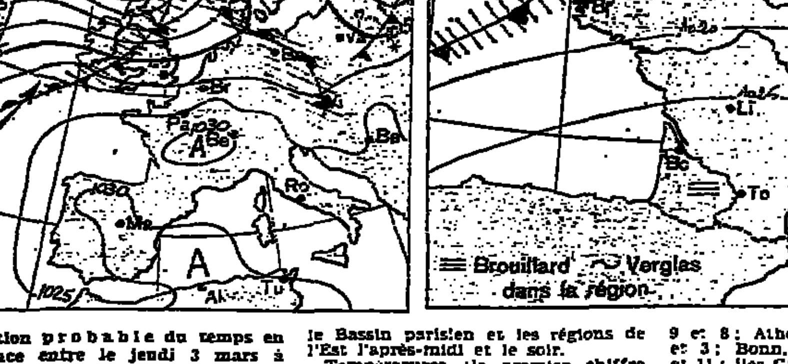
Verticalement

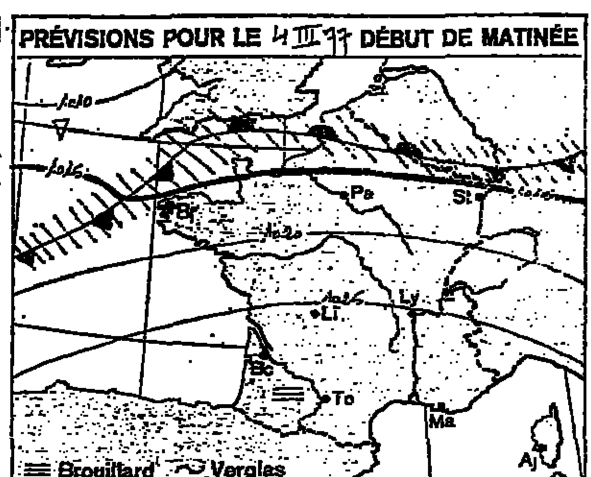
1. Chaumières. — 2. Aitres ; Aloi. — 3. Rets ; Semeur. — 4. Essorais. — 5. Eon ; Pieds. — 6. Fût ; Aria ; Or. — 7. Ota ; Senne. — 8. Tom ; Vus. — 9. Resteraient.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 mars à 0 heure et le vendredi 4 mars à 24 heures :

La France restera sous l'influence de masses d'air d'origine océanique, en bordure méridionale du courant perturbé dirigé par les basses pressions du nord de l'Atlantique.

Vendredi 4 mars, sur l'ensemble du pays, le temps demeurera relativement doux pour cette époque de l'année, mais les vents, qui s'orienteront à l'ouest en se renforçant, apporteront des nuages assez nombreux, et les températures maximales baisseront un peu. Ces nuages donneront quelques pluies ou averses près de la Manche et de la mer du Nord en début de journée, puis sur le Bassin parisien et les régions de l'Est l'après-midi et le soir.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars : le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 16 et 3 degrés ; Biarritz, 23 et 10 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 4 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble, 15 et 3 ; Lille, 12 et 9 ; Lyon, 16 et 4 ; Marseille, 18 et 6 ; Nancy, 11 et 7 ; Nantes, 19 et 7 ; Nice, 14 et 10 ; Paris - Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 22 et 6 ; Perpignan, 24 et 9 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 9 et 2 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 20 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 degrés (max.) ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 6 et 1 ; Berlin, 5 et 3 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 11 et 11 ; îles Canaries, 27 et 9 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 14 et 1 ; Lisbonne, 21 et 12 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 20 et 5 ; Moscou, —9 et —11 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 4 ; Rome, 14 et 4 ; Stockholm, 2 et —16 ; Téhéran, 22 et 8.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 170-640 ; Autrans, 15-50 ; Bellecombe-Crest-Voland, 70-150 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 120-200 ; Chamonix, 40-600 ; Chamrousse, 70-90 ; Chapelle-d'Abondance, 30-120 ; Chatel, 60-250 ; La Clusaz, 65-250 ; Les Contamines-Montjoie, 30-170 ; Le Corbier, 60-200 ; Courchevel, 80-240 ; Flaine, 115-280 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 90-240 ; Les Gets, 60-200 ; Grand-Bornand, 50-220 ; Les Houches, 20-100 ; Megève, 150-180 ; Les Menuires-Val-Thorens, 80-100 ; Méribel, 85-250 ; Morzine-Avoriaz, 40-220 ; La Plagne, 200-310 ; Pralognan, 80-100 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 80-200 ; Samoëns, 55-345 ; Tignes, 180-300 ; Val-Cenis, 40-190 ; Val-d'Isère, 150-310 ; Valloire, 60-210 ; Villars-de-Lans, 40-130.

ALPES DU SUD

Auron, 130-320 ; Isola-2000, 180-330 ; Orcières-Merlette, 150-350 ; Pra-Loup, 100-300 ; Le Sauze, 60-360 ; Valberg, 90-190 ; Vars, 130-240.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 0-50 ; Cauterets-Lys, 55-175 ; Font-Romeu, 30-50 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 10 - 270 ; La Mongie, 40-180 ; Saint-Lary-Soulan, 5-65 ; Les Angles, 30-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 60-170 ; Super-Besse, 50-160 ; Super-Lioran, 50-160.

JURA

Métabief, 25-90 ; Les Rousses, 15-160.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell-Sudelfeld, 10 ; Berchtesgaden-Jenner, 5 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 15-340 ; Oberstaufen, 40. — Forêt-Noire : Feldberg, 110 ; Schönwald-Schonach, 20.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 10-180 ; Saalbach, 60-165 ; Zell-am-See, 50-170. — Voralberg : Gargellen, 120-150 ; Lech/Arlberg, 120-190 ; Zürs/Arlberg, 160-210. — Tyrol : Fulpmes, 20-150 ; Igls, 100-80 ; Ischgl, 70-200 ; Kitzbühel, 30-185 ; Lermoos, 30-160 ; Obergurgl, 135-175 ; St-Anton-am-Arlberg, 70-500 ; St-Christoph-am-Arlberg, 200 ; Seefeld, 40-130 ; Sölden, 35-210.

SUISSE

Valais : Champéry, 10-80 ; Crans/Montana, 60-190 ; Verbier, 50-200 ; Zermatt, 60-150. — Grisons, Engadine : Arosa, 145-170 ; St-Moritz, 130-190.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mars 1977 :

DES DECRETS

● Relatifs à la transformation de l'office public d'habitations à loyer modéré de divers départements en office public d'aménagement et de construction ;

● Modifiant le décret nº 73-227 du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

● Portant création d'un groupe interministériel de la consommation.

Formation continue

● *Un numéro spécial de la revue « Droit social »* est consacré aux aspects juridiques de la formation professionnelle continue : les relations entre contrat individuel de travail et congé-formation, le « statut » du chômeur en formation, les droits des représentants des salariés, les problèmes posés par la convention de formation entre un employeur, un organisme de formation et les salariés bénéficiaires, le contrôle administratif et financier, etc. Des juristes, des fonctionnaires, des responsables patronaux et syndicaux ont participé à la réalisation de ce dossier.

★ *Droit social*, février 1977. Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, 39 F.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 1. - Biblioth. de l'Evêché de Laval.
S. 2. - Belles estampes originales.
S. 3. - Tableaux anc. Extrême-Or. Sculpt. Renaissance, sièges et meubl. anciens, tapisseries, tapis.
S. 20. - Ameubl. mod. de bureau.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
98 F 175 F 252 F 330 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
188 F 355 F 523 F 690 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
125 F 230 F 335 F 440 F

II. — TUNISIE
163 F 305 F 448 F 590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

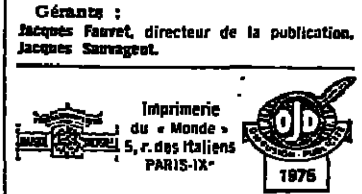
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

loterie nationale — **Liste officielle** DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F)
1	1	tous groupes	50
	571	tous groupes	250
	6 331	tous groupes	1 050
	01 531	tous groupes	10 050
	86 961	groupe 1	10 050
		autres groupes	2 050
	91 121	groupe 5	100 050
		autres groupes	2 050
2	02	tous groupes	100
	92	tous groupes	100
	86 962	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	64 012	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000
3	43	tous groupes	100
	86 963	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	88 683	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
4	24	tous groupes	100
	214	tous groupes	200
	5 074	tous groupes	1 000
	6 834	tous groupes	1 000
	83 744	tous groupes	10 000
	86 964	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
5	435	tous groupes	200
	765	tous groupes	200
	2 575	tous groupes	1 000
	37 765	tous groupes	10 200
	86 965	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
6	1 926	tous groupes	1 000
	9 806	tous groupes	1 000
	31 776	tous groupes	10 000
	73 456	tous groupes	10 000
	86 966	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	72 726	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F)
7	97	tous groupes	100
	027	tous groupes	200
	0 387	tous groupes	2 500
	67 567	tous groupes	10 000
	81 957	tous groupes	10 000
	86 967	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
8	398	tous groupes	200
	618	tous groupes	500
	00 628	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
	86 968	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	20 000
9	9	tous groupes	50
	69	tous groupes	150
	449	tous groupes	250
	799	tous groupes	250
	6 769	tous groupes	1 150
	9 179	tous groupes	1 050
	1 929	tous groupes	2 550
	38 979	tous groupes	10 050
	86 969	groupe 1	10 150
		autres groupes	2 150
0	040	tous groupes	200
	2 680	tous groupes	1 000
	9 270	tous groupes	1 000
	08 170	tous groupes	10 000
	11 960	tous groupes	10 000
	63 700	tous groupes	10 000
	86 960	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	96 710	tous groupes	10 000

TRANCHE DES PRIMEVERES
TIRAGE DU 2 MARS 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 7 MARS 1977
A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
77 10è

LOTO — 6 10 22 26 27 33 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 46

TIRAGE No 9

PROCHAIN TIRAGE LE 9 MARS 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 8 MARS 1977 APRES-MIDI

PRESSE

PAR 82,48 % DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Les conclusions du rapport Mottin ont été repoussées par les ouvriers du Livre

Le dépouillement du référendum organisé depuis lundi par le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) dans l'ensemble des entreprises de presse, au sujet des propositions contenues dans le rapport Mottin concernant le conflit du « Parisien libéré » (« le Monde » du 23 février), s'est conclu, dans la nuit de mercredi 2 à jeudi 3 mars, par le rejet de ces propositions, à une majorité de 82,48 % des suffrages exprimés.

La question posée par le Livre parisien aux travailleurs appartenant aux vingt et une entreprises de presse de la région parisienne était ainsi libellée :

« *Considères-tu que les propositions du rapport Mottin constituent une base acceptable pour un accord préservant les intérêts et les droits des travailleurs du* Parisien libéré *et des imprimeries de la presse parisienne ?* »

OUI NON

Les opérations de vote se sont déroulées dans chacun des ateliers, puis les urnes ont été amenées au siège du Livre parisien, où avait lieu le dépouillement :

Nombre d'inscrits......	5 509
Nombre de votants....	5 127
Bulletins blancs ou nuls	128
Suffrages exprimés....	4 999
OUI :	876 (17,52 %)
NON :	4 123 (82,48 %)

Dès la proclamation des résultats, M. Pierre Loiseau a pris la parole pour se féliciter de la cohésion de la majorité des votes « *après deux ans de lutte* », déjouant ainsi les pronostics de « *ceux qui spéculaient sur la lassitude des travailleurs* ». « *Nous poursuivrons l'action jusqu'au complet rétablissement des ouvriers du* Parisien libéré *dans leurs droits* », a-t-il conclu, en invitant les travailleurs du Livre à participer au cortège qui, ce jeudi, en fin de matinée, depuis la porte Saint-Denis, se proposait de gagner le Palais-Royal, siège du Conseil d'Etat, afin de remettre à M. Mottin le résultat du référendum.

Enfin, le comité intersyndical du Livre parisien devait tenir une conférence de presse, ce jeudi 3 mars à 17 heures, au siège de la C.G.T., 213, rue Lafayette.

« LE BOULOT COMMENCE DE BONNE HEURE... »

Mercredi, 22 h 30, boulevard Blanqui, au siège du Syndicat général du Livre C.G.T. et de la Chambre typographique... Quelque trois cents travailleurs du Livre rassemblés dans une ancienne salle de théâtre : scène, rideau de velours rouge, balcon.

Une douzaine de tables dressées pour le dépouillement encadrent une urne géante de 1 mètre cube. Huit personnes autour de chaque table. A 23 heures, les opérations commencent ; à 23 h. 30, entracte : on attend les suffrages de Presse-routage, « qui sont en route », paraît-il.

« Pas de suspense pour l'issue du vote ? », question posée à M. Roger Bureau, secrétaire général du Livre parisien. Son sourire est rassurant. Après un quart d'heure d'attente, « les gars du routage » ne sont toujours pas là (ils n'arriveront d'ailleurs pas avant la proclamation des résultats). Et le bar du Syndicat du Livre est à sec...

Le président du bureau de vote a fait savoir préalablement que les travailleurs des N.M.P.P., non concernés directement par le référendum, ont cependant voté une motion favorable à la poursuite de l'action.

Minuit trente. Les résultats proclamés sont salués par un « Vive la C.G.T. ! » scandé par les participants, qui s'égaillent ensuite rapidement. « C'est que le boulot commence de bonne heure », dit l'un, serrant la main d'un camarade qui répond : « J'aimerais pouvoir en dire autant.... ». Il était au « Parisien libéré »... — C. D.

En Italie

LA MUNICIPALITÉ DE LIVOURNE « CONFIE » « IL TELEGRAFO » AUX OUVRIERS ET AUX JOURNALISTES

(De notre correspondant.)

Rome. — Un journal est-il un service public et peut-il, de ce fait, être réquisitionné par les autorités municipales s'il est menacé de disparition ? La question divise les juristes italiens : le maire communiste de Livourne vient de mettre sous séquestre le quotidien local *Il Telegrafo*, avant de le confier officiellement aux journalistes et aux ouvriers du livre qui l'occupaient depuis huit mois. En échange, la coopérative devra verser chaque mois l'équivalent de 11 000 francs à la municipalité.

La société propriétaire du *Telegrafo* — dont le principal actionnaire est le « pétrolier » Attilio Monti — avait décidé de liquider le journal pour cause de déficit. Soupçonnant une manœuvre de concentration (car M. Monti est aussi propriétaire du journal concurrent), les salariés de l'entreprise décidèrent d'autogérer celle-ci, comme le font, à Gênes, leurs collègues du *Corriere Mercantile* et à Cagliari ceux de *Tuttoquotidiano*. Cette coopérative fonctionna bien, puisque le tirage et la publicité de la publication augmentèrent.

Cependant, à la suite d'une plainte, la magistrature ordonna, le 23 février, de rendre l'établissement à son propriétaire. C'est alors que la « junte » socialo-communiste de Livourne — approuvée par l'opposition démocrate - chrétienne — prit sa décision. Se posant en défenseur de la liberté d'information, elle invoqua une loi de 1885, qui permet aux autorités d'intervenir en cas d'urgence et de nécessité.

La Fédération nationale de la presse italienne (Syndicat unique des journalistes) l'approuve. « *Le propriétaire*, remarque-t-elle, *n'a pas voulu remplir sa fonction, alors que la viabilité d'une telle entreprise a été démontrée. La décision du maire constitue un important précédent. C'est une réponse significative à un acte de banditisme dans l'édition.* »

R. S.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), dans un communiqué publié mercredi 2 mars, « *dénonce la multiplication des pressions qui s'exercent actuellement sur l'A.F.P. L'Union apporte son total soutien à l'ensemble des salariés dans le mouvement qu'ils ont entrepris pour protester contre ces emprises* ».

Citant les exemples rapportés dans ces colonnes (*le Monde* du 3 mars), l'U.N.S.J. ajoute : « *Ces événements ne sont pas isolés. Ils sont l'aboutissement logique des tentatives de mises au pas de l'A.F.P. perceptibles depuis un an, marqués par l'arrivée, en mai dernier, d'un haut fonctionnaire, M. Pigeat, comme directeur général adjoint, par les menaces récentes sur le droit de grève des personnels de l'A.F.P. (proposition de loi Gantier sur le service minimum) et par des cas de répression ouverte touchant les responsables syndicaux journalistes.* »

DEUX SYNDICATS C.G.T. DU MINISTÈRE DES FINANCES ÉCRIVENT A M. BARRE

La Fédération C.G.T. du ministère des finances et le Syndicat national des agents de la direction générale des impôts C.G.T. viennent, par l'entremise de leurs secrétaires généraux, d'adresser une lettre à M. Raymond Barre au sujet des révélations faites par le Syndicat du Livre C.G.T. concernant la gestion des sociétés appartenant au groupe du *Parisien libéré* (*le Monde* du 2 mars).

« *Il est pour le moins surprenant*, écrivent MM. Jevodan et Floquet, dirigeants syndicaux, *qu'un gérant ignore la situation de la société qu'il est censé diriger.*

» *Le caractère profondément anormal de cette situation laisse supposer, sur le point financier et fiscal, l'existence de graves irrégularités sinon de manœuvres frauduleuses.*

» *La Fédération des finances et le SNADGI sont doublement intéressés à ce qu'une enquête soit ouverte sur de telles pratiques. (...)*

» *Les salariés accablés d'impôts, sans cesse plus lourds, les petits commerçants et artisans victimes d'une politique sélective en matière de contrôle fiscal, ne comprendraient pas que les opérations des sociétés du groupe Amaury échappent à des vérifications fiscales approfondies.*

» *C'est pourquoi nous vous demandons que des mesures soient prises d'urgence afin de faire toute la lumière sur cette affaire.* »

Signalons d'autre part que M. René Laure, gérant de la SOPUSI (*l'Equipe*), a écrit à M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L., auprès de qui il « *élève la plus vive protestation contre les procédés d'espionnage et de viol du secret désormais mis en œuvre dans notre entreprise* ».

M. Laure annonce, en conséquence, « *l'impossibilité de poursuivre des négociations* » qui étaient en cours à *l'Equipe*.

CARNET

Naissances

— Jacqueline, née Millar, et Jean Voyatzakis ont la joie de faire part de la naissance
d'Ariane,
le 15 février, à Athènes.

— François et Claire Rivier, née Reppelin, sont heureux d'annoncer la naissance de
Nicolas,
le 24 février 1977.
46, rue Pierre-Dupont,
69001 Lyon.

Décès

— Mme Henriette Baranes,
Simone Cufat,
Jean-José Baranes,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,
Jack BARANES,
survenu à Paris, le 28 février 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Mme Roselyne Bouge,
M. et Mme Camille Bouge,
Les familles Marie, Guichard, Bavel, Liguori,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marie-Eugène BOUGE.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 1er mars, à 15 heures, en l'église de Tourrettes-de-Fayence (Var).

— Mme Michel Bouvier,
Christophe, Emmanuel et Anne-Laure,
Mme M. Bouvier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henry Brault, leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Michel BOUVIER,
expert auprès de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) -
(V.M.),
endormi dans la paix du Seigneur, muni des sacrements de l'Église, à l'âge de quarante-trois ans, le 26 février 1977.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Montfort-l'Amaury (Yvelines).
8, rue du Delta,
75009 Paris et Santiago (Chili).
12, rue de Provence,
13004 Marseille.
10, rue du Delta,
75009 Paris.

— Mme Beno d'Incelli et ses enfants,
M. et Mme G. d'Incelli,
Mme Sylvia Dahan,
M. et Mme J.-F. Carreras,
M. et Mme P. d'Incelli,
Mme Haim, sa belle-mère,
Ses frères, sœurs et belles-sœurs,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Beno d'INCELLI,
survenu le 3 mars 1977.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin le vendredi 4 mars 1977.
Réunion porte principale à 14 h. 20.

— Châteaudun - du - Rhummel, Le Pradet.
Mme Abel Olivier, née Yvette Plantecoste.
Mlle Suzanne Olivier,
Le docteur et Mme Emile Champigneul, née Germaine Olivier, et leur fille,
M. et Mme Charles Suavet, née Anne-Michèle Olivier, et leurs enfants,
Le docteur et Mme Paul Francastel et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Francastel et leur fils,
Mme Camille Fauchier,
Le professeur et Mme Claude Fauchier et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jean-Paul Fauchier et leur fils,
M. et Mme Alain Vernier et leurs enfants,
Les familles Plantecoste et Couderc,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Abel OLIVIER,
survenu le 14 février 1977, et inhumé dans l'intimité le 16 février, au Pradet (Var).
39, avenue Paul-Cézanne,
83220 Le Pradet.

— Mme André Rousse,
M. et Mme Jean-Pierre Rousse et leurs enfants,
M. Michel Rousse,
M. et Mme Jean Menneteau et leurs enfants,
M. et Mme Edmond Menneteau et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Menneteau et leurs enfants,
Ses familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André ROUSSE,
président de chambre honoraire à la cour d'appel d'Aix-en-Provence,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont eu lieu le 23 février, en l'église Saint-Jean-de-Malte, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort, survenue à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de
Mme René SAILLENFEST,
née Lucie Gazier.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 4 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 85, rue Haxo, Paris (20e).
(Possibilité de parking à l'église.)
Ni fleurs ni couronnes.
21, rue des Fougères,
75020 Paris.

— Nous apprenons le décès de
M. Edouard TERCINET,
ancien conseiller municipal de Paris.
[Né le 28 janvier 1892 à Paris, avocat, M. Edouard Tercinet a été élu au conseil général de la Seine et au conseil municipal de Paris en 1947, puis en 1953, avec l'étiquette C.N.I. Il représentait à l'Hôtel de Ville les onzième et douzième arrondissements.]

— Mme Paul Schnapper,
M. et Mme Bernard Schnapper,
M. et Mme Michel Dalisson,
M. et Mme Antoine Schnapper et leurs enfants,
ont le chagrin d'annoncer la mort, à Die (Drôme), le 21 février, de
Mme Paul VIRET,
née Lydie Serre,
dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Tous ceux qui l'ont connue se souviendront de sa vie de courage et de dévouement.

Anniversaires

— Une pensée est demandée pour les victimes de la catastrophe aérienne survenue à Ermenonville le 3 mars 1974.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
François de la GRANGE,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Eric NESSLER,
une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 7 mars à 9 h.

Communications diverses

— Après Paris, Biarritz vient d'honorer la mémoire de Cino del Duca en donnant son nom à l'ex-rue du Mont-Orient. L'inauguration aura lieu le samedi 5 mars, à 11 heures, en présence de Mme Simone Cino del Duca et de MM. Guy Petit, sénateur et maire de Biarritz, conseiller général, ancien ministre; Michel-Maurice Bokanowski, sénateur et maire d'Asnières, ancien ministre, président de l'association Les Amis de Cino del Duca.

A Biarritz, Cino del Duca a créé, en 1952, une importante imprimerie et s'est particulièrement intéressé au développement de la ville; entre autres, il était président d'honneur de Biarritz-Olympic.

Visites et conférences

VENDREDI 4 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42 avenue des Gobelins, Mme Legregeois : « La manufacture royale des Gobelins ».
15 h., place Furstenberg, Mme Pennec : « Delacroix » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 142, avenue des Champs-Elysées : « Un après-midi au Danemark » (Paris et son histoire).
CONFERENCES. — 18 h., librairie Autrement dit, 73, boulevard Saint-Michel, Mme Marie Cardinal : « Autrement dit ».
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Les idéomalnutris ou les aberrations alimentaires » (L'Homme et la Connaissance).
18 h. 15, 7, rue Francis-de-Pressensé : « Le Népal » (projections) (F.M.V.J. Voyages).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : Keppler : « L'évolution selon la théosophie » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

ARTS ET SPECTACLES

Théâtres

Deux petites pièces de Ionesco

Comment Jacques tente de s'opposer à l'emprise de la famille par une tactique de résistance boudeuse, puis de bouderie capricieuse. Comment, croyant s'échapper, il s'enferme dans la délicieuse prison de l'amour. Comment la famille en profite pour le récupérer, l'intégrer et le faire produire, reproduire, l'abrutit pendant que sa femme se tue à la tâche, pondant des dizaines, des centaines, des milliers d'œufs qui feront des omelettes, des soldats, des ingénieurs, tout ce qu'il faut pour faire un monde. Telle est la fable que Ionesco raconte dans deux petites pièces *Jacques ou la Soumission* et *L'avenir est dans les œufs* et que Lucian Pintilie présente en un seul spectacle sans entracte au Théâtre de la Ville.

Avec ses décorateurs Radu et Miruna Boruzescu, Lucian Pintilie fabrique son habituel grenier pouilleux et grandiose. Dans l'atelier délabré d'un Coppelius absent, les poupées se libèrent en dégorgeant, comme des perroquets, des paroles venimeuses et stupides, qui tournent au calembour, à l'à-peu-près de cabaret. Ces poupées abandonnées, on les retrouve, révulsives comme tout ce que l'on n'aime plus, inquiétantes avec leurs yeux d'oiseaux, méconnaissables avec leurs cheveux d'étoupe hérissés, et avec la peinture qui coule et qui bave sur leurs joues écaillées. Ce sont Jacques-Mère, Pichini débraillée, troublante croqueuse d'enfants (Michèle Marquais); Roberte-la-fiancée, fiancée sans visage, aérienne, fille rousse au triple masque burlesque en même temps que pathétique (Anna Prucnal la merveilleuse); Grand-Père-Jacques, doux ivrogne (Michel Robin); libidineuse g a v r o c h e Grand-Mère-Jacques (Colette Brosset), et aussi Jean Martin, Arlette Gilbert, Maud Rayer, Armand Meffre. Ils sont tous très bien, et très bien mis en valeur autour d'un Jacques grassouillet et lascif, affalé sur son fauteuil, sans rien de commun avec « *l'anarchiste professionnel se promenant une bombe sous le bras* » annoncé au programme.

Ils sont tous très bien dans une suite de numéros qui ne font pas un spectacle. Et ce n'est pas seulement parce que l'acteur italien Bruno Zanin (Jacques) semble mal à l'aise dans la langue française que la mise en scène ne rejoint pas le texte. Ce n'est pas seulement parce qu'elle ne rejoint pas le texte qu'elle apparaît purement décorative, et ce n'est pas parce qu'elle est purement décorative qu'elle fait vieux théâtre, opérette de luxe.

Si elle fait vieux théâtre, c'est que les préoccupations de Ionesco telles que les traduit Pintilie nous semblent bien lointaines. Le problème famille-liberté reste vivace, mais, depuis vingt ans, nous avons appris à le poser concrètement, à écarter les voiles séduisants de la fantaisie amère; nous avons appris à regarder « les » familles, « les » libertés. Les enfantillages sans innocence ne nous intéressent plus.

Quand Daniel Benoin reprend *la Cantatrice chauve* (*le Monde* du 7 janvier), il ne se contente pas d'un exercice de style; il met au présent la fabuleuse mécanique verbale, il nous montre ce qui le relie, et nous avec lui, aux *angoisses de Ionesco, et il prend soin* de travailler sur une pièce riche. *Jacques ou la Soumission* est un squelette qui s'effrite sous des vêtements trop riches.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

En bref

Expositions

● **AFFICHES DE LIBERTE.** — Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 3 avril.

Quinze artistes ont créé des affiches pour Amnesty International. Des affiches pour la liberté, contre les emprisonnements et contre les tortures. Elles sont présentées par le Centre de création industrielle au centre Georges-Pompidou, derrière un grillage carcéral.

La liberté, en 1977, n'est pas sur les barricades comme chez Delacroix. C'est plutôt l'univers de l'enfermement, de la torture. Et le rêve d'évasion et de grands espaces écologiques, sans personne à l'horizon. Comme si la privation de liberté venait des autres.

Les artistes se sont tenus à leur langage habituel pour illustrer ce thème. Ainsi Folon, à qui il suffit d'habiller d'ailes son bonhomme qui a quitté le sol pour aller ailleurs. La liberté, c'est l'image de la mer pour Jan Dibbets, l'horizon sans fil. Chez David Hockney, le rêve de l'enfermé, assis sous la lampe électrique et qui ne voit pas le pan de nature dessiné à côté. Calder a peint la fuite de l'évadé sur un cheval rouge. Topor a donné une image saisissante de la torture, Toledo du torturé et Botero du dictateur. Tandis que Miro, Alexander, Liberman et Arman ont décrit et écrit la liberté en lettres de sang et de nuit...

Aucun n'a eu besoin de forcer son talent pour évoquer un univers familier et soutenir par la peinture la lutte de cette organisation fondée à Londres en 1961 pour libérer les prisonniers d'opinion cas par cas.

JACQUES MICHEL.

Variétés

● **ANNE SYLVESTRE.** — Palais des arts, 20 h. 45.

Le chanteur est quelqu'un qui se donne en spectacle. Il a plus ou moins le sens de sa mise en scène, plus ou moins le goût des décors. Anne Sylvestre, c'est le degré zéro. Elle a sa guitare, et un bassiste derrière une basse. Elle ne fait même pas système de ce dénuement, elle n'a pas une tenue de scène, comme on a au théâtre un costume. Elle se choisit chaque fois une jolie robe, et elle chante.

Chaque récital ressemble au précédent, avec ses trésors puisés loin dans le répertoire, et ses nouveaux couplets qu'elle vient mettre à l'épreuve. C'est toujours la même chose, et c'est toujours le plaisir des surprises. Anne Sylvestre travaille, cherche, et fait reculer les murs de son domaine. Elle se bat tranquillement contre la bêtise et l'intolérance, elle est sans doute la plus (et la mieux) féministe de toutes les chanteuses actuelles, avec autant de tête que de cœur.

Parmi ses dernières chansons, il y a des portraits affinés (*Clémence en vacances*, *l'Histoire de Jeanne-Marie*), des attaques assez méchantes et des nostalgies autobiographiques. Il y a surtout un tendre hommage particulièrement *bien écrit aux Gens qui doutent.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

● L'actrice américaine Bette Davis vient de recevoir à Los Angeles le Life Achievement Award (Prix de la carrière la plus distinguée) de l'American Film Institute.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Autres images

Le privilège d'être vieux, c'est d'avoir tous les âges, puisqu'on les a tous eus, c'est, en particulier, de pouvoir retrouver sans cesse son enfance, la musique de l'enfance, là, à disposition. Voilà pour la morale de l'histoire, voilà, en tout cas, la principale conviction du grand-père de Timothée, Tim, le héros tout gamin d'une pièce écrite par l'Américain Paul Osborne, et que Pol Quentin adapta pour le public français il y a vingt ans.

Le Tim diffusé le 2 mars par TF 1, nouvelle version signée Raymond Rouleau, entre dans la catégorie des dramatiques dont la télévision française a le secret, il vaudrait mieux dire : « n'a pas trouvé le secret ». C'était gentil, cette émission, adaptée au mercredi, jour des enfants. D'une gentillesse un peu mièvre, mélange ambitieux et facile de poésie pour les petits et de Réflexion (« r » majuscule) pour les grands. Réflexion sur l'éducation, l'art d'être grand-père d'un petit garçon astucieux et orphelin, réflexion sur la Mort — ici déguisée en homme (« la Mort : un monsieur, est-ce possible ? » (sic).

Questions encore sur l'anarchisme, la liberté, l'héritage, le sens de la hiérarchie et celui de la famille. Tout cela dans le cadre bucolique du grand jardin d'une maison charmante située dans le midi de la France (les rues sont bordées de palmiers). Avec grand soin, le réalisateur, consciencieux, a créé des images hautement symboliques : celles-ci n'ont pas la vigueur américaine des mots de Paul Osborne.

***

Autres images, fortes, venues de Tokyo : celles de la finale des championnats du monde de patinage artistique. Sur la glace, des couples, un à un, trop peu de temps, se sont succédé, affrontés au verdict d'un jury impitoyable. Danse ou gymnastique ? Mouvements transformés, détachés, libérés des pesanteurs, portés à l'exactitude irréversible de l'art. Les meilleurs étaient... ceux qui, l'an dernier, furent classés champions du monde. Léon Zitrone assurait le commentaire — tel qu'en lui-même, — parfait et horripilant, faussement renseigné, jouant l'expert soucieux de vulgarisation. « Journaliste » en un mot. Aussi à l'aise dans les tribunes olympiques qu'à Beaubourg. Au fait. Très haut, très complice : « Bravo Irène ! », « Un jeune couple qui doit s'unir encore davantage », « L'an prochain, peut-être... ». On lui pardonne. Il a su rester silencieux pendant les épreuves. Le patinage, ce n'est pas du football.

MATHILDE LA BARDONNIE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 3 MARS

— « *Deux heures pour comprendre l'information* » est le titre d'une étude comparée de l'information et des journaux en Europe occidentale, en Union soviétique, aux U.S.A. et dans les pays du tiers-monde, sur France-Culture, à 15 heures.

— *M. Olivier Chevrillon*, président-directeur général du journal *le Point*, s'entretient avec des lycéens dans l'émission « En direct avec la presse », sur TF 1, à 16 heures.

— *MM. Gaston Defferre* (P.S.) et *Michel Durafour* (parti radical) débattent des municipales en duplex de Marseille et Paris à Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Bordeaux, à 19 heures.

— MM. *Maurice Arreckx* (R.I.), *Aymeric Simon-Lorière* (R.P.R.), *Antoine Sanguinetti* (P.S.) et Mme *Danièle de March* (P.C.) sont les protagonistes du débat municipal « studio volant » d'Europe 1 à Toulon, à 19 h. 15.

— MM. *Robert Galley* (R.P.R.) et *Tony Dreyfus* (P.S.) débattent dans le cadre des municipales, à Troyes, dans le « train-forum » de R.T.L., à 21 h.

— *M. Jacques Chirac* (R.P.R.) est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach sur Antenne 2, à 20 heures.

VENDREDI 4 MARS

— MM. *Pierre Brousse* (parti radical) et *Paul Balmigère* (P.C.) débattent des municipales au cours du « R.M.C. choc » à Béziers, à 8 h. 30.

— M. *Yves Guéna*, délégué politique du R.P.R. est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— M. *François Mitterrand* est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.

— *Marseille* constitue le « dossier-ville » de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Georges Sarre* (P.S.) est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach sur Antenne 2, à 20 heures.

— « *L'innovation : imagination au pouvoir ?* », telle est la question posée dans le magazine Vendredi de FR 3, à 20 h. 30.

— MM. *Jacques Soustelle*, *Claude Bernardin* et *Francisque Collomb*, respectivement chefs de file des listes pour le Rassemblement pour Lyon, de l'union de la gauche, et PRADEL, sont invités au « train-forum » de R.T.L. à Ly n, à 21 heures.

JEUDI 3 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série Le rendez-vous en noir, réal. C. Grinberg, d'après W. Irish, avec P. Audret, A. Falcon, D. Auteuil, C. Alcover.

21 h. 20, Magazine : L'événement (Le commandant Cousteau) ; 22 h. 20, Sports : Championnat du m o n d e de patinage artistique à Tokyo (finale dames) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : « Messieurs les galopins », d'après P. Lefranc, réal. P. Cardinal, avec R. Aquaviva, R. Coupez, E. Dechartre, D. Liss.

Fin 1940, six jeunes gens décident de rejoindre les troupes du général de Gaulle en passant par l'Espagne.

22 h., L'INA présente : L'histoire du pays du Bon Dieu, réal. N. Khémir.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) : « Lucrèce Borgia », de Christian-Jaque (1952), avec M. Carol, P. Armendariz, M. Serato, V. Tessier, A. Foa.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Le « Casanova » de Fellini ; 22 h., Solistes ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Clair ; 23 h., Théâtres en musique... Le théâtre grec aujourd'hui et la musique, avec M. Cacoyannis et K. Koun ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Jour J de la musique (Sanson, Princhinger, Rameau) ; 21 h., Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel... Récital de Sviatoslav Richter, pianiste : « Andante en fa majeur » (Beethoven) ; « Carnaval de Vienne opus 26 » (Schumann) ; « Scherzos nº 1 en si mineur, opus 20 ; nº 2 en si bémol mineur opus 31, et nº 3 en do dièse mineur opus 39 », « Barcarolle en fa dièse majeur opus 60 » (Chopin) ; 23 h. 30, Carlo Farina : « Capriccio Stravagante » ; 0 h. 5, Le sourire de la Joconde : La quête de l'amour dans la musique profane (A. Oakis).

VENDREDI 4 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu (à 17 h. 35, La grande cocotte).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Hussards », de P.-H. Bréal, mise en scène J. Fabbri, avec J. Rouillard, A. Alane, J. Balutin.

En Italie, en 1795, pendant la première campagne de Bonaparte, deux hussards de l'armée française d'occupation, qui ont manqué à la discipline, se trouvent placés devant un embarrassant dilemme.

22 h. 15, Magazine : Allons au cinéma, par A. Halimi ; 22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 30 à 20 h., programme ininterrompu (à 18 h. 35, Les histoires de l'Histoire).

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda), de G.-P. Salvy-Guide, réalis. R. Kahane, avec R. Etcheverry, S. Martina, M. Vialle.

Après avoir livré bataille au chef africain Samory, le colonel Monteil confie à son second, Marchand, la mission de relier le Congo au Nil par la route ouest-est. A Fachoda, Marchand devance une mission anglaise.

21 h. 30, Apostrophes, par B. Pivot (Quatre écrivains se souviennent).

Avec M. Chapelan (Rien n'est jamais fini), *Cl. Mauriac* (Terrasse de Malagar), *Z. Oldenbourg* (Visage d'un autoportrait), *M. Tournier* (Vent Paraclet).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club : « Lancelot du Lac », de R. Bresson (1974), avec L. Simon, L. Duke-Condominas, H. Balsan, V. Antolek-Oresek.

Lancelot, chevalier de la Table ronde, n'a pas réussi à ramener le saint Graal. Rongé de culpabilité à cause de sa liaison secrète avec la reine Guenièvre, il tente de renoncer à son amour et marche à sa perte.

La fin d'une époque dans une atmosphère de légende. Le combat de l'amour sacré et de l'amour profane. La rigueur et la spiritualité de Bresson refusant le spectaculaire au profit des signes et de l'épuration du réel.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... F a i t s d e société : L'innovation : l'imagination au pouvoir ? enquête et réal. D. Berkani.

De l'idée à l'innovation, un long chemin sur lequel sont placés des organismes chargés de valoriser la recherche, de trouver des débouchés aux inventions. Le font-ils ? Cette enquête mène à quelques questions : est-il possible d'innover en technologie sans innover dans le domaine politique ? Est-il possible d'être inventeur aujourd'hui, en 1977 ?

21 h. 30, Les grandes batailles du passé : La bataille de Tanneberg, Grünwald, de H. de Turenne, réal. J. Cazenave.

A travers une bataille, celle de Grünwald, en 1410, toute l'histoire de la Pologne, depuis les croisades et la lutte victorieuse contre les chevaliers teutoniques, jusqu'à aujourd'hui.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Document : « L'abbé Henri Breuil », par R. Lencement et D. de la Touche, réalisation J. Rollin Weisz ; 21 h. 30, Musique de chambre (Beethoven, B. Arel, Szymanowski, Haydn) ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Clair ; 23 h., Théâtres en musique... perspectives avec des jeunes compagnies françaises (« le Chêne noir » et « le Grand Magic Circus » ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Orchestre national de Radio-France, direction K. Kondrachine, V. Tretiakov (violoniste) : « Lieutenant Kijé », suite (Prokofiev) ; « Quatrième symphonie » en fa mineur opus 36 (Tchaïkovski) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Le sourire de la Joconde : L'obsession de la mort ; 1 h., Relais : Musique électronique et mors.

Cinema

DU « PAIN NOIR » A « NUIT D'OR »

L'univers esthétique de Serge Moati

Sans *le Pain noir* à la télévision, il n'y aurait peut-être pas eu *Nuit d'or* au cinéma.

Avec *le Pain noir*, adapté par Françoise Verny et lui-même d'un roman de Georges-Emmanuel Clancier, Serge Moati — il avait alors vingt-huit ans — réalisait, en 1974-1975, un grand feuilleton en huit films d'une heure et demie. Ce fut une chance qu'il saisit avec frénésie. Chance d'exprimer un style de « cinéaste » jouant sur la durée, l'étirement du temps, la composition raffinée des images, chance de pouvoir donner à une fresque sociale une esthétique d'auteur dynamitant les lois de la dramatique et du feuilleton de télévision. Je l'ai écrit, à l'époque : *le Pain noir* fut, à l'O.R.T.F., le « pronunciamiento » cinématographique de Serge Moati.

Il y a, chez ce jeune homme surdoué, un curieux mélange d'obstination et d'orgueil, d'innocence rusée et d'humilité ostentatoire. Moati sait ce qu'il veut et arrive toujours à ses fins. Il a voulu passer au cinéma et il a tourné *Nuit d'or*, grâce à une coproduction avec FR 3 et la S.F.P., sociétés issues de l'O.R.T.F. Il en a écrit le scénario avec Françoise Verny qui est, depuis *les Cent livres*, de Santelli, et *le Sagouin*, d'après Mauriac, un peu sa mère spirituelle. Tous deux sont liés d'ailleurs par une véritable connivence sur certains thèmes : l'enfance, la mort, l'angoisse du mal. Pour son film, Moati a choisi des acteurs : Klaus Kinski, Charles Vanel, Bernard Blier, Jean-Luc Bideau, Marie Dubois, Maurice Ronet, ayant suffisamment de renommée pour que leurs noms soutiennent l'entreprise. Et l'on voit bien son ambition : refaire, à la manière du *Pain noir*, une œuvre aux tournures de littérature populaire, transfigurée par son esthétique de l'imaginaire, de l'irrationnel.

* * *

Un homme, qu'on croyait mort et qui est considéré comme un criminel, revient pour se venger des membres de sa famille et d'un commissaire de police qui se sont ligués pour l'abattre. Moati utilise les archétypes du « roman policier », à commencer par ce personnage dont Klaus Kinski, avec son visage de gargouille et ses actes violents, fait, au premier semblant, le « méchant » de l'affaire. Mais tout se retourne progressivement dans la coloration fantastique d'une mise en scène aux jeux de miroir. On peut évoquer, car Moati l'admire, la leçon d'Orson Welles dans *la Dame de Shanghai*. Boîte de nuit, grand magasin, salles d'archives ou de café, boutique d'antiquaire, villa de banlieue, chambre mortuaire, appartement à l'abandon, Moati transforme, par les angles de prises de vues, les éclairages et la mise en place des acteurs (voir en particulier la grande actrice allemande Elisabeth Flickenschildt dans son désordre et son ivresse de vieille femme abandonnée), des décors réalistes en lieux insolites, chargés de mystère et d'inquiétude. Les images d'André Neau sont d'une étrangeté aussi inhabituelle au cinéma français que celles de Bruno Nuytten pour *Barocco*, d'André Téchiné. Mais, au contraire du *Pain noir*, où la durée et les structures du sujet s'accordaient à la vision esthétique, aux « regards », changeant avec l'âge, des protagonistes, *Nuit d'or* écrase de ses flamboyances une histoire dont les intentions se perdent dans les effets visuels.

Le cinéma, après tout, n'est pas qu'une démonstration de style. Celle-ci, éblouissante, fera, sans doute, de Moati le premier cinéaste venu de la télévision qui trouvera grâce auprès des critiques et des intellectuels. Ne sert-elle pas de paravent trop orné à une sensibilité que nous connaissons bien ? Il est évident que Michel Tournier (Klaus Kinski) est le frère en malheur du *Sagouin*. Son physique, son visage, le désignent comme le « bouc émissaire » — juif, étranger, exclus, — et ce bouc émissaire se transforme en ange exterminateur pour lutter contre le mal, la mort, l'exclusion.

Là est le véritable univers de Serge Moati.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Ventes

Magies noires

La nuit, même parisienne, et encombrée d'automobiles rouges et jaunes, convient bien à une vente d'art africain. Les masques se dégagent des ténèbres comme en une procession d'initiés surpris au fond des forêts dans l'accomplissement de quelque rite inconnu. Et la lumière électrique rasante dévoile plus intimement les liens entre une forme et une matière, entre le travail religieux de l'artiste et la grande nature africaine aux essences inconnues d'Europe. Ils étaient donc nombreux, les membres de cette sorte de société secrète blanche des amateurs d'art primitif, à se retrouver mercredi soir 2 mars, dans les couloirs vides de Drouot-rive gauche. Pourtant, la vente de la collection Muller et de quelques autres objets (étude Boisgirard et Heeckeren, expert M. Roudillon) n'a pas tout à fait tenu ses promesses. Peut-être en attendait-on trop, mais la cinquantaine de pièces présentées, d'honnête qualité pour la plupart, n'était pas embellie par l'aura indispensable de quelques objets exceptionnels.

Une terre cuite, qui aurait pu être le « clou » de la vente, a seulement confirmé la fragilité des expertises scientifiques. Une analyse de thermoluminescence situait cette figure de haut dignitaire entre le sixième et le dixième siècle de notre ère. Les acheteurs éventuels, sans doute sensibles au maniérisme de la forme, à la légèreté un peu inquiétante à Jésus-Christ, d'atteindre son prix de réserve. La cirstallographie date peut-être la matière, mais non le travail de l'artiste.

Les origines d'un certain art africain étaient mieux représentées par des pièces Ashanti plus communes et puis récentes du golfe de Guinée, cul-de-sac où est venue se concentrer l'influence de l'art de l'Egypte antique. Une poupée de fécondité rappelait les miroirs égyptiens et le signe de vie pharaonique (3 000 francs) ; des terres cuites funéraires, sculptées d'après nature dans des chambres mortuaires, révélaient dans la mort une vie immobile, bien caractéristique des portraits funéraires de la vallée du Nil (2 600 francs et 4 800 francs).

Le public, très exigeant, se disputa quelques belles pièces. Une boîte à fards bakuba, rehaussée de clous de cuivre et ornée de motifs géométriques, empruntés au tissage, apportaient un bon témoignage des magnificences de l'art de cour du « peuple de l'éclair » (5 200 F). Un masque-singe Hemba, grave et triste dans la caricature, et dont la patine brune brillante attestait de nombreuses années d'attentifs graissages au beurre végétal et de maniement respectueux, atteignit 11 000 F. L'art austère des Dogons était bien représenté par une poulie de métier à tisser d'un parfait équilibre de forme (5 200 F) et surtout par un masque d'Amma Serou, le « premier ancêtre mort ».

L'accord entre les volumes des demi-sphères lisses du front et du menton, les trous décalés des yeux et de la bouche, béants comme des cratères lunaires, un curieux profil concave, donnaient à ce masque, déjà exposé en 1970 à Marseille (musée Cantini) tous les droits d'entrée pour 17 000 F au musée de Toulouse. La plus belle enchère revint à un sommet de masque du sculpteur Ochai, mort en 1920, une sinusoïde enserre dans sa subtile géométrie six têtes pâles qui se développent ainsi à l'infini, belle image de la répétition du même dans le multiple (24 500 F à un amateur suisse).

Au regard de ces prix élevés, certaines enchères ont paru plus modestes : deux belles pièces Senoufo, peut-être victimes de l'affreuse pacotille qui prétend actuellement en continuer la tradition, n'ont pas atteint leurs estimations ; un rare masque en étain à inclusions de cuivre, a été vendu 14 000 F. Les outrages du temps avaient donné à un déblé — épieu sculpté dont les initiés de haut grade martèlent le sol pour invoquer les morts — une simplicité de forme qui ne faisait que renforcer la raideur digne que le sculpteur avait obtenue par la cambrure des reins et le poli de la face légèrement rejetée en arrière (9 100 F). Un épieu konsso n'a pas eu plus de chance : ce guerrier éthiopien coiffé d'un heaume semblait pourtant dressé pour l'éternité dans l'isolement rêveur du héros victorieux, indifférent aux insectes montant lentement et méthodiquement à l'assaut de sa forme menacée. Cette menace a conduit à un rachat.

La vacation s'est conclue sur un retour aux sources : le catalogue de la vente Breton-Eluard, en 1931, avec les prix d'adjudication (document presque introuvable), a rappelé la dette de l'art moderne envers les arts de la vieille Afrique (400 F). Mais quelques têtes Jivaro, jointes à la vente Muller, ont tout de même permis de s'assurer qu'une tête de Blanc — fût-elle réduite — avec coupe de barbe 1900, valait plus qu'une tête de reine indienne, bien que la belle chevelure noire de celle-ci s'ornât encore de quelques plumes bleues (5 500 F contre 4 550 F).

JEAN-MARIE GUILLAUME.

● P.S. — Chez Christie's, à Londres, le revolver de poche de Sarah Bernardt a été adjugé 2 600 livres, le mercredi 2 mars. Vendu par un descendant de la comédienne, il avait été estimé 1 000 livres voici un mois. Fabriquée par Gastine Renette, de Paris, cette arme, rangée dans un écrin d'érable madré doublé de velours bordeaux, date des années 1870. Sarah Bernardt emportait toujours avec elle le revolver ciselé, incrusté de métaux précieux, de pierres fines, décoré de ses initiales et de la devise « Quand même ». Elle disait : « *Je ne tire pas mal pour une femme... mais à la condition de prendre mon temps... ce qui n'est pas comode si on veut tirer sur un voleur* ».

■ **Le prix Louis-Lumière pour 1976 a été décerné au film « le Désert des Tartares », réalisé par Valerio Zurlini et produit par Jacques Perrin (qui en est également le principal acteur).**

■ **L'association Masques pour le développement de l'expression artistique populaire et l'hebdomadaire « Télérama » proposent une rencontre de musique populaire à Besançon, au cinéma Montjoye, jusqu'au 6 mars. Cette manifestation « chant libre » accueillera notamment Jacques Bertin, Bernard Lavilliers, Yvan Dautin, Jules Beaucarne, J. Vasca...**

Musique

Parmegiani, Jolas, Lejeune à « Musique Plus »

« Musique Plus », association qui se consacre à l'avant-garde, manifeste du goût pour les lieux antiques : après la salle Wagram, le Palais des arts de la rue Saint-Martin, édifice un peu défraîchi et touchant, d'un faste naïf, avec son escalier monumental et ses « pâtisseries » sommées par un coq avantageux. Mais cette grande salle qui vient de rouvrir, toute en longueur, avec un plafond bombé, a une excellente acoustique.

Le programme mêlait intelligemment des partitions instrumentales et des musiques électro-acoustiques, qui ont tout intérêt à sortir ainsi de leur ghetto. La nouvelle œuvre de Bernard Parmegiani Dedans-Dehors *s'impose avec la même puissance que son* de Natura Sonoris, *comme une exploration méthodique du pouvoir des sons, et spécialement de leur capacité de métamorphose ; les sons naturels et artificiels, dit Parmegiani,* « révèlent une force, une dynamique énergétique qui nous échappe, mais que nous tentons, par le biais de l'écoute interne, d'exorciser. Leur captation amplifie notre pouvoir d'approcher la logique du déroulement de leur existence ». *On est saisi en effet par l'intensité dramatique d'un discours rigoureux qui, par exemple, dans une superbe séquence, fait entendre le passage d'un élément liquide en un élément solide, de l'eau qui devient glace, puis feu brûlant, redevient matière lourde et s'étouffe. Toute l'œuvre mérite une écoute attentive.*

Côté instrumental, après Pour cordes, *de Jean-Claude Wolff (dont les procédés à la mode et le discours ne présentent guère d'originalité), on remarquait deux belles pages de Takemitsu,* Son-Calligraphie 1 et 3, *entrelacs très harmonieux d'une musique comme recueillie dans l'air, calquée sur les dessins changeants des nuages et des montagnes, témoignage d'une grande musique intérieure, et surtout* Well Met, *de Betsy Jolas.*

Cette petite comédie musicale, joliment réglée par Pierre Barrat, met en scène des instrumentistes à cordes « rassemblés autour de l'œuvre à monter, à la recherche d'une entente au moment où s'opère entre la musique et la vie quotidienne un étrange va-et-vient ». Début des répétitions où chacun joue à sa guise, répète un trait, polit une sonorité, s'accorde avec son voisin, se promène et se décontracte. Betsy Jolas a parfaitement décrit cette musique en train de naître, de se « prendre » dans cette page, extrêmement subtile qui est elle-même, tout entière, musique d'intimité, de charme et d'humour. Elle fut admirablement interprétée par l'ensemble La Follia de Mulhouse, dirigé par Boris de Vinogradov.

Enfin, Paysaginaire n° 1 *pour flûte et bande magnétique, de Jacques Lejeune, mariait la flûte de François Renaud avec le babil d'un enfant en une œuvre originale et harmonieuse, d'une composition un peu faible et confuse mais pleine de vie et très suggestive dans une ligne de recherche qui mérite d'être poursuivie.*

JACQUES LONCHAMPT.

WILHELM KEMPFF ANNULE SES RÉCITALS

Le pianiste allemand Wilhelm Kempff, qui est âgé de quatre-vingt-un ans, vient de reporter, « pour raison de santé », aux 8 et 19 juin prochain les récitals qu'il devait donner salle Pleyel les 8 et 18 mars. Le virtuose n'effectuera pas non plus la tournée qui devait le mener, ce mois-ci, à Londres, à Bruxelles et en Espagne.

L'AVENIR DU PALAIS GARNIER

Des retransmissions télévisées et des spectacles pour les collectivités

La dernière journée du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux a été plus fructueuse que la précédente (*le Monde* du 3 mars). Les téléspectateurs se réjouiront d'apprendre que les retransmissions de l'Opéra vont reprendre. Si les négociations sur le statut de la future société chargée de commercialiser les enregistrements et les films des représentations ne semblent pas avoir été menées jusqu'ici avec une grande vigueur, la « *notion de service public* » et de « *droit à l'information* » pour une retransmission de chacun des spectacles (*le Monde* des 23 et 8 juillet 1976) est maintenant entièrement admise, y compris par les syndicats, qui souhaitent vivement la présence de l'Opéra au petit écran. La prochaine retransmission télévisée pourrait être celle d'*Otello* sur Antenne 2. On se demande pourquoi, depuis huit mois, cette disposition, prévue par les conventions collectives, n'a pas été appliquée.

En revanche, des difficultés tenant au refus de Radio-France de payer les indemnités prévues, empêchent actuellement les transmissions radiodiffusées dans le même cadre du « service public ».

D'autre part, les représentants du secrétariat d'Etat à la culture se sont montrés très irrités par la suppression, pour des raisons d'équilibre budgétaire, des spectacles de l'Opéra réservée aux collectivités (comités d'entreprises et Jeunesse musicale de France, *le Monde* du 16 février), décision qui a fait le plus mauvais effet en raison de l'importance du budget de la R.T.L.N. Le conseil d'administration a décidé de rétablir ces soirées qui seront, comme l'an passé, au nombre de douze, dont deux pour les J.M.F.

Le budget de la R.T.L.N. a été définitivement adopté et M. Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, a indiqué que la remise en route de son établissement s'opérait de manière favorable. Deux spectacles sont prévus pour la mise à l'épreuve des stagiaires : une comédie musicale mise en scène par Jean-Louis Barrault, sur une musique de Johann Strauss, au Théâtre d'Orsay, pour le printemps, et un spectacle en coproduction avec l'Opéra, salle Favart, pour l'automne. Les stagiaires préparent également *Gianni Schicchi*, de Puccini (qui pourrait être monté cet été). — J.L.

■ **Les représentations de la comédie « Peau de vache » au Théâtre de la Madeleine sont interrompues pour quelques jours, l'acteur Daniel Ceccaldi, qui partage le premier rôle avec Sophie Desmarets, étant souffrant.**

■ **Le compositeur Nadia Boulanger a reçu le 2 mars à l'Institut, des mains de M. Emmanuel Bondeville, la grande médaille d'or que lui avait décernée il y deux mois l'Académie des beaux-arts (« le Monde » du 25 janvier).**

■ **Six auteurs dramatiques, parmi lesquels François Billetdoux, René de Obaldia, Eduardo Manet et Jean-Claude Grimberg, étaient invités à déjeuner le 2 mars chez Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, pour évoquer les problèmes actuels de leur profession.**



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets (abt D).
Centre Georges-Pompidou, grande salle, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel. — Petite salle, 21 h. : Lewis et Alice.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Gielen, avec A. Nicolet, flûte, et J. Ghestem, violon (Dallapicola, Denisov, Rihm, Huber).

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : Duel (clown).
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Parcours vénitien.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.

Jeudi 3 mars

Centre Rachi, 21 h. : Abraham et Samuel.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
La Péniche, 20 h. 30 : Jean-Paul Farré chante.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médée.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — La Resserre, 21 h. : Bérénice.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : José.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Clichy, Théâtre de l'ARC, 21 h. : George Dandin.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Mikis Théodorakis.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Huis clos ; la Putain respectueuse.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Jean Dasté.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : J.-P. Pommier, piano (Bach).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : O. Linsl, baryton, et D. Swarowsky, piano (Schubert : Voyage d'hiver).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. Ch. Ravier ; A. Cuny, récitant (Gesualdo).
Salle Pleyel, 21 h. : B. Flavigny, piano (Beethoven, Debussy).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Trio Pasquier (Bach, Beethoven, Debussy).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Deux nanas dans l' folklo.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Jean Signé.
Le Café d'Edgar, I, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une mascarade impitoyable.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 22 h. : la Voix humaine ; 22 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Guérilleros.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques Blot.
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Sélénite, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 21 h. : What a fair foot ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur.
La Tanière, 20 h. 45 : Les dés sont jetés ; 22 h. 30 : Vanina chante Couté.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : Sapho et Mahieux.
La Veuve-Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Michel Ripoche ; 22 h. 30 : la Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : G. Gauche ; 21 h. 30 : Guitare dérive ; 22 h. 30 : D. Dieghi.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les opérettes

Voir Salles municipales.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : G. Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Olympia, 21 h. : Claude Nougaro.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.

Jazz, pop', folk, rock

Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
Centre américain (Raspail), 21 h. : Moravagine.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Kevin Coyne.
M. J. C. du VIe, 21 h. : Frank Wright et Mohamed Ali.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : Patrice Caratini et Marc Fosset.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Nouvelle Babylone, de L. Z. Trauberg et G. Kozintzev ; 18 h. 30 : le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 20 h. 30 : la Strada, de F. Fellini ; 22 h. 30 : Lady O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George V, 8e (225-41-46), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Les Images, 18e (522-47-94).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BAROCCO (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e 343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All., vo.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à jeudi ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), jusqu'à jeudi, Mistral, 14e (539-52-43).
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Liberté, 12e (343-01-59).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34 ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) heure spéciale.
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE GANG (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Sud, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99). J.-Renoir, 9e (874-40-75)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (288-99-75)
KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
MARATHON MAN (A., **, v. o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Maxéville, 9e (770-72-56)
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., **, v. f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
1900 (première partie, It., **, v. o., v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (deuxième partie It., **, v. o., v. f.) : les Templiers, 3e (272-94-56)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'OMBRE DES ANGES (All., v. o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v. o.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PASCUAL DUARTE (Esp., **, v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64)
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v ang.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) ; v f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
PROVIDENCE (Fr., v.ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-36-39), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
QU'EST-CE QUE TU VEUX, JULIE ? (Fr., *) : la Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42), H. sp
RENE LA CANNE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REQUIEM A L'AUBE (Fr., *) : le Marais, 4e (278-47-86).
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL (A., v.o.) Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SALO (It., v.o.) (**) . Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; jusqu'à jeudi.
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (329-42-62) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les films nouveaux

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS, film français de René Gilson : la Clef, 5e (337-90-90). Palais des Arts, 3e (272-62-78)
NUIT D'OR, film français de Serge Moatti (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CASANOVA DE FELLINI, film italien de Frederico Fellini, v.o. : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUBU DE MONTPARNASSE, film italien de Mauro Bolognini, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
SERVANTE ET MAITRESSE, film français de Bruno Gantillon (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES, film français de François de Chavannes : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BLUES, BLANC, ROUGE, film français de Robert Réa (collectif) : le Marais, 4e (278-47-86).
IRENE, IRENE, film italien de Peter Del Monte, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA NOUVELLE ROUTE DE L'OPIUM, film français de M. et C. Lamour : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. et 13 h.
LE JARDIN DE PIERRE, film iranien de Parviz Kimiavi, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PIRATE DES CARAIBES, film américain de James Goldstone, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE VOYAGE DES DAMNES, film américain de Stuart Rosenberg, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

A PARTIR DU VENDREDI 4 MARS :

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON, film américain de Norman Panama, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15 (Sam. + 24 h.).
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30, 16 h. 30, 20 h. 30 et 22 h 30.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h (sauf D.) (V. + 24 h.).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 18 h. 30.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PETITS MEURTRES SANS IMPORTANCE (A. v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), le 8, à 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Boîte à Films, 17e (754-51-50)
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15 (sauf D.).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

ENTREPRISE EN EXPANSION
RÉGION LANGUEDOC
recherche

DIRECTEUR

Il faut avoir :
- Diplôme Étude Commerciale
- Expérience organisation et relations production des ventes.
- Animation et recrutement des représentants.

Sera apprécié :
- Esprit Marketing.
- Compréhension technique
- Connaissance imprimerie ou emballage.

Envoyer C.V. manuscrit complet photo et prétentions s/réf 2431 M à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

Importante banque régionale rech. pour seconder le RESPONSABLE FINANCIER de sa DIRECTION COMMERCIALE :

1) UN CADRE classe V ou VI

30 ans minimum - Sérieuse formation universitaire ou professionnelle.
Expérience approfondie de l'exploitation en clientèle privée de haut standing et de la gestion de portefeuille.

2) UN GRADÉ classe III ou IV

25 ans minimum - Niveau B.P.
Bonne pratique des placements, de la Bourse et des clubs d'investissement.
Afin d'assumer des fonctions :
— d'exploitation directe à un niveau élevé (gestion de patrimoine) ;
— d'animation du réseau d'agences et de formation du personnel.
Résidence ville universitaire de l'Ouest.
Possibilités d'évolution et de carrière.

Ecrire ss n° 6.646, H.A.P. - Hall Petites Annonces 7 X, 44040 NANTES CEDEX.

FRANCHE-COMTÉ
ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

RESPONSABLE DU SERVICE TRANSPORTS

Forte expérience des transports routiers et de la manutention, acquise de préférence à un poste de responsabilités dans un service transports.

Capable de concevoir, organiser la fonction (parc de 30 véhicules). Il dépendra du Chef d'Exploitation. Ce poste est à pourvoir rapidement

Env. lettre man., C.V., prét., sous numéro 01737, Contesse P., 20, av Opéra, 75001 Paris, qui transm

---

ENTREPRISE FRANCHE-COMTÉ
recherche

COMPTABLE

Titulaire d'un B.T.S., D.U.T. ou équivalent
Responsable de la comptabilité générale jusqu'au bilan, des déclarations fiscales, il devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans en entreprise industrielle.

Rémunération motivante.
Larges possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

Lieu de travail BESANÇON

Env. lettre man., C.V., prét. no 01.740 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transm.



C.N.T.R.

COMPAGNIE NORMANDE DE TRANSPORTS ROUTIERS, Z.I., r. de l'Avenir, 14650 CAEN-CARPIQUET
recherche

CHEF DE BUREAU COMPTABILITÉ

Diplômes Comptables exigés.
Expérience dans Transports.
Situation stable - Possibilités d'avenir.
Ecr. avec C.V. et prétent. pour prendre rendez-vous.

Foyer MARTIN-LUTHER-KING 14111 LOUVIGNY, 4 km centre CAEN. Foyer de rééducation pr adolescents. Conv. collective 1966 rech. de suite ECONOME assur. responsab. de la gestion matérielle et comptable. Contrôle de l'ensemble du personnel, animation des Services Généraux. Envoyer C.V. écrit et photo.

ENTREPRISE DE BATIMENT
second œuvre
de renommée nationale
150 km Nord de Paris
recherche son

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS
(4 000 comptes)

Le candidat devra :
— Posséder un B.T. comptable ou expérience équivalente.
— Pointer les écritures et vérifier les balances.
— Etre apte à dominer les problèmes propres au bâtiment.

Logement assuré.
Ecrire 591 999 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLE DE ROUEN rech. pour labo technicien supérieur conn analyse produits aliment. Rens et candid. avec C.V. Dir. pers. mairie de ROUEN av. le 10-3-77

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE LA SAVOIE
22, aven. Docteur-Desfrançois, B.P. 159, 73011 CHAMBERY.
recherche

CONSEILLER TOURISTIQUE

pour promouvoir et suivre projets.
Bon niveau en ski tous terrains apprécié.

Ecrire en joignant C.V. et références professionnelles adresse ci-dessus.

---

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE EN PLEINE EXPANSION
(FRANCE-ITALIE-R.F.A.) à forte participation U.S.
recherche pour renforcer son équipe

DÉPARTEMENT PERSONNEL

CHEF DU PERSONNEL
(800 personnes)
34 ans minimum (Réf. 100)

Conviendrait à un candidat de formation supérieure (Droit, Sciences Po, etc.), ayant 8 ans d'expérience du Service Personnel, acquise en usine et capable :
— de participer à l'élaboration de la politique du personnel et d'en assurer l'application ;
— d'assumer la responsabilité de la gestion dynamique du personnel et des relations sociales (recrutement, formation, promotion, relations avec représentants du personnel).

La connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.
Le poste est à pourvoir dans la région RHONE-ALPES.

DÉPARTEMENT COMMERCIAL

UN RESPONSABLE DE ZONE
30 ans minimum (Réf. 200)

Formation Ingénieur (école d'électronique ou d'électricité, SUDRIA...), ayant 2 à 3 ans d'expérience technique, le goût des déplacements et voulant se diriger vers le commercial.

Il sera chargé après une période de formation de :
— prospection clientèle ;
— négociation contrats ;
— définition des conditions de vente ;
— suivi des clients.

La connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.
Le poste est à pourvoir à PARIS et nécessite de fréquents déplacements à l'étranger.

DÉPARTEMENT FINANCIER

UN CADRE FINANCIER
30 ans minimum (Réf. 300)

Ayant une expérience industrielle de fabrication grande série et la pratique des prix standard.
Cet homme doit être familiarisé avec les systèmes de Reporting Américain.
Il s'occupera du Budget, Contrôle Budgétaire, des Plans à long et moyen terme.

Il est bilingue français et anglais et aura de fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à : N° 988, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr. Discrétion assurée.

INSTRUMENTS S.A
ISA DIVISION JOBIN YVON

Recherche d'URGENCE pour la FRANCE en raison du développement de son
DEPARTEMENT CHROMATOGRAPHIE

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

POUR VENTE CHROMATOGRAPHES EN PHASE LIQUIDE, ANALYTIQUES ET PREPARATIFS

VENDEURS EFFICACES ET CONNAISSANT BIEN CLIENTELE

Env. C.V. détail., lettre manusc., prétentions, photo à :
M. MONTASTIER
Directeur du département Chromatographie
JOBIN-YVON
16-18, rue du Canal, 91160 LONGJUMEAU

URGENT

Cours de français privé pour adultes à Salisbury, Angleterre - Cherchons pour trois mois

PROFESSEUR

rompu aux méthodes audio-visuelles. Expérience O.R.E.D.I.S. appréciée. Présence indispensable dès le 6 mars. Voyage payé. Voiture désirée mais pas essentielle. Téléphoner en P.C.V. entre 17 h. et 19 h. au 79430-426 (Broughton, Hampshire 426)

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour réaliser des applications parabancaires sur IBM 370/145 sous OS/MFT/HASP
— Formation DUT, Maîtrise Informatique, 1 à 3 ans de pratique. Connaissant COBOL/ANS
— Connaissances dans le domaine des statistiques ou de la diffusion de packages appréciées.

DECENTRALISATION BANLIEUE OUEST FIN 1978

Adresser C.V., photo et prétentions à no 9126 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transm.

SOCIETE INTERNATIONALE
renommée pour la conception et la réalisation de système de process control et d'instrumentation pour les industries pétr., chim., alimentaires, etc.,
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour développer sa filiale récemment créée à Paris. Ingénieur Electromécanicien de formation, le candidat retenu doit avoir une expérience de la négociation et de la vente de systèmes de contrôle automatique et être capable d'assurer une liaison technique et commerciale entre la France et le Siège.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable ; une période de formation en Angleterre et en Hollande est prévue.

Conditions intéressantes et excellentes perspectives d'avenir. Ecrire avec curriculum vitae ss référence IC/RB, à TAS, 77, rue La Boétie, 75008 PARIS

GROUPE LEADER EUROPEEN EN PUBLICITE INDUSTRIELLE
souhaite recruter un

INGÉNIEUR

de formation type « Arts et Métiers »
Il sera chargé de la Direction de la conception et de la réalisation des documentations techniques et technico-commerciales.

Expérience de l'édition et de la rédaction.
Téléphoner au 296-10-04 pour rendez-vous de 8 h. 30 à 13 heures.

Un Représentant Commercial-Technique

Nos clients, grands producteurs de refractaires de réputation internationale, vendent leurs produits dans le monde entier aux industries de la fonte, de l'acier et des non-ferreux, aux glaceries, cimenteries et usines pétrochimiques.

Dans le cadre de l'extension de leurs services commerciaux, ils désirent engager un vendeur qui sera chargé de contrôler et d'étendre la vente de leurs produits.

Il est souhaitable que les candidats démontrent leur habileté à vendre les produits industriels ou le matériel de première importance.

Il est désirable également qu'ils aient de l'expérience dans l'industrie des réfractaires ou dans les contacts avec les utilisateurs de cette industrie.

Il est essentiel qu'ils aient une bonne connaissance de l'anglais aussi bien parlé qu'écrit. Toute la formation nécessaire sera donnée dans les bureaux et les usines de la société.

Les conditions d'emploi sont celles qui peuvent être attendues d'une société moderne et seront discutées en détail avec les candidats au cours des entrevues.

Toutes les candidatures pour cet emploi devront être accompagnées d'un C.V. détaillé et seront envoyées directement à nos clients; de ce fait il devra être mentionné sur la lettre d'accompagnement les sociétés auxquelles elles ne devront pas être transmises.

Ecrire à notre département « Annonces de Recrutement » en précisant la référence à l'adresse ci-dessous :
Position Number Supervisor, Position Number DNB 5920
Austin Knight Ltd,
20 Soho Square, London W1A 1DS, England.

AK ADVERTISING

Compagnie Générale d'Informatique (CGI)

Société de Conseil et de Services
recrute

animateurs de formation

- Formation générale : grandes écoles, université niveau maîtrise
- Expérience de quelques années dans la réalisation de systèmes informatiques de gestion
- Connaissances appréciées : télétraitement, CORIG.

Le poste :
- participation à la définition de nouveaux produits formation 15 %
- définition et réalisation des supports pédagogiques de ces produits 35 %
- animation de sessions de formation 50 %

Salaire à débattre à partir de 60 000 F.

Les candidats retenus suivront un perfectionnement dans les techniques de la CGI (CORIG, PAC).

Envoyer CV + lettre manuscrite + Photo à Christian VOISARD
84, rue de Grenelle, 75007 Paris

Sté en expansion (C.A. sup. à 100 millions de F) dans le domaine
COMPOSANTS AUTOMATISATION pour l'INDUSTRIE
recrute :

H.E.C. ou E.S.S.E.C.

PRATIQUE COURANTE DE L'ALLEMAND

Il est destiné à développer filiale de vente en ALLEMAGNE FEDERALE.

Après environ 3 ans, sa réussite entraînera son retour en France à UN POSTE IMPORTANT, dans le cadre du développement de la Société. Ce poste n'est pas accessible à un candidat sortant d'école.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions, sous le numéro 1.659, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Une importante Société Métallurgique recherche, pour son Siège de Neuilly-sur-Seine, un diplômé de l'enseignement supérieur capable de développer son plan informatique.

Rattaché à la Direction Générale, il aura à étudier et à mettre en œuvre de nouveaux processus de travail avec les différents chefs de département.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, devra témoigner d'une solide expérience en informatique et en organisation.

Ce poste offre de réelles possibilités d'avenir.
Envoyer C.V. + photo à :

sextant / dpa 182, av. Charles-de-Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

---

SOCIETE D'ELECTRONIQUE (200 personnes) proche banlieue OUEST, recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION III C

— âge minimum 30 ans ;
— solide expérience technique (logique, analogique, télécommunications) acquise en laboratoire pendant les cinq dernières années au minimum ;
— capable de répondre à des appels d'offres ;
— autorité indispensable pour diriger une équipe d'Ingénieurs d'Etude ;
— salaire annuel 150.000 F. Promotion assurée.

Adresser curriculum vitae manuscrit et détaillé à : C.G.P., no 490, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

---

comptable
(HOMME)

TITULAIRE DU BTS de préférence
Connaissances approfondies et pratique de la Comptabilité Analytique.
- *offrons situation d'avenir à élément de valeur.*
- *position cadre.*

Envoyer CV sous référence 6231 à :
ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

DEUTSCHER JOURNALIST

Wird von Internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht

VORAUSSETZUNG :

Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache
Englische oder spanische Kenntnisse erwünscht.

Zuschriften an : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 33.756, qui tr.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Import. Sté d'équipements aéronautiques
Région Parisienne
recherche
INGÉNIEUR D'ÉTUDES
POSITION II

— Formation électronique analogique et numérique ;
— spécialiste des asservissements ;
— une expérience de 5 ans au moins est indispensable ;
— des connaissances des systèmes de vol et de simulation seraient largement appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétent. à no 2.762, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

NOUS SOMMES UNE AGENCE DE REGIE PUBLICITAIRE INTERNATIONALE avec de solides référ. sur le marché français.

Nous occupons une forte position sur le marché européen et disposons d'une implantation mondiale. Si la publicité vous intéresse nous recherchons des éléments dynamiques

HOMME ou FEMME

Aptes à contacts haut niveau pour suivi et développement d'une importante clientèle (firmes exportatrices).

Situation bien rémunérée et d'avenir pour éléments capables.

STATUT COURTIER LIBRE.

Adresser C.V. détaillé à M. MEYER, 68, boulevard Rochechouart, 75018, qui transmettra.

Entreprise de Presse Nationale
recherche
COMPTABLE QUALIFIÉ

Grande pratique professionnelle des travaux de comptabilité générale (gestion informatique) — connaissant la dactylographie.

Ecrire no 6.453 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transm.

Dans le cadre de la Coopération technique, rech. ingénieurs ou équiv. pr postes d'enseignants de :
— MATHEMATIQUES
— INFORMATIQUE
— STATISTIQUES
— CHIMIE
— TRAVAUX PRAT. DE PHYS.
— DESSIN INDUSTRIEL.
Ces postes sont à pourvoir à l'Ecole d'ing. de BOUMERDES de l'Institut Algérien du Pétrole. Adresser candidature avec C.V. manuscrit et prétentions, à I.N.P.L. - Départ. Coopération B.P. 3308, 54014 NANCY Cedex

Recherche libre de suite pour siège quartier PLACE DES VOSGES PARIS (3e)
UN ARCHIVISTE
EMPLOYÉ DE BUREAU
Ecr. avec C.V. et prétentions à no 2.761, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPORTANTE STE recherche JEUNE TITULAIRE Maîtrise Informatique de gestion. Ecrire avec C.V. et prétent., à no 4.953, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès — 92807 Puteaux.

Ville de SAINT-OUEN 93406 recherche
— Infirmières diplômées d'Etat
— Assistantes sociales diplômées d'Etat
Candidatures avec curric. vitae, à adr. au Maire de St-Ouen 93406

Société Immobilière « LOISIRS » en plein développement recrute pour votre région VENDEUR 1re force, pour renforcer équipe de vente, grosse rémunération prouvée si capable. Ecr. avec C.V., G. ERIGE, 123, av. de Versailles, Paris 16e

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE recherche
PROGRAMMEURS
Expérience 1 à 3 ans, ayant connaissance langages FORTRAN - PL1 et matériels IRIS 80 - MITRA 15
Anglais lu indispensable
Lieu de travail : région parisienne Sud.
Libres immédiatement
Adresser C.V. et prétentions s/ réf. REID (ment./envel.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Constructeur Automobiles
ANALYSTES PROGRAMM.
confirmés GAP 2, si poss. CCP. Mme ROBERT : 337-99-22/72.

Nationale Suisse (France) Compagnie d'Assurances IARD recherche
LICENCIÉ EN DROIT
DE PREFERENCE comme Elève Inspecteur. Ecr. 81, r. de Clichy, Paris-9e.

SOCIETE en expansion dans nouveaux locaux Palaiseau, ch.
COMPTABLE
2e ECHELON
Pr comptabilité générale, bilans, déclarations fiscales et sociales. Bonne expérience. 30 ans mini. Tél. à M. PETIT : 631-11-12.

EMPLOYÉE
ayant esprit commercial. Ecrire M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e.

SOCIETE MECANIQUE recherche pour siège PARIS-17e
INFIRMIÈRE D.E.
Contrat temporaire min. 6 mois. Notions comptabilité souhaitées.
Avantages sociaux.
Tél. pour r.-vs 766-01-30, p. 289.

Important comité d'entreprise région parisienne recherche pour gestion de ses œuvres sociales
CADRE ADMINISTRATIF
EXPERIENCE SOUHAITEE
Disponible de suite.
Age minimum 25 ans.
Salaire : 4.500 + X 13 mois.
Ecrire Etablissements U.A.P., au secrétariat du C.I.R.P.A., Tour Assur, Cedex 14, 92083 PARIS - LA DEFENSE.

UNE DES PLUS IMPORTANTES SOCIETES DE GESTION IMMOBILIERE de la région parisienne recherche
1 HOMME ou 1 FEMME
30 ans minimum, aimant les contacts humains. Si votre niveau est celui d'une LICENCE ou équivalent et si vous désirez participer à la création d'un poste nouveau destiné à améliorer la vie de nos locataires, adressez lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions à no 1.377, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Importante Société d'expertise comptable spécialisée dans AUDIT et études financières recherche
EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
— Libres très rapidement ;
— Débutants ou de préférence une année d'expérience professionnelle ou service militaire au titre coopération ;
— Formation H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., I.E.P., D.E.C.S. souhaitée.
Conn. angl. ou allem. appréc.
Ecr. av. C.V. à G. Personnet, 12, r. Marguerite, 75017 PARIS.

secrétaires

Secrétaires de direction

Je cherche pour me seconder dans mes affaires, mes fonctions municipales, mes activités culturelles et de loisirs

SECRÉTAIRE
particulière
ASSISTANTE

La candidate retenue aura au moins 25 ans et devra disposer d'une grande liberté d'horaire et voyager fréquemment en Europe et dans le monde.

Elle dirigera du personnel de maison à Paris et en Province, négociera des contrats, gérera des budgets, contrôlera de petites unités de production, assurera des permanences et liaisons avec les électeurs, administrera un patrimoine artistique, organisera et animera des manifestations et réceptions.

Elle saura s'adapter aux situations extrêmes, nouer les contacts au plus haut niveau et assumer les tâches les plus modestes.

Elle est élégante et distinguée mais simple et ouverte.

Elle parle et écrit l'anglais, sait rédiger et dactylographier.

Les conditions correspondent naturellement aux exigences du poste.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé en formulant prétentions et en joignant photo (s), qui sera retournée, sous référence 11.903 M HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Secrétaire

SECRETAIRES BILINGUES ALLEMAND — NOTIONS ANGLAIS
Tous avantages sociaux
HAUT SALAIRE
Références exigées
Se présenter : PRESTEC, 62, boul. Sébastopol (3) Tél. 233-44-40

Sténodactylos

Société Immobilière recherche URGENT STENODACTYLO qualifiée Salaire annuel 30 000 F. Ecrire ou se présenter jeudi 3 de 15 h. à 17 h. PROGECIL 251, bd Pereire, 17e.

Sté STANDS et agencements recherche très bonne
STÉNODACTYLO
très expérimentée, anglais souhaité, connaiss. approfondie agencement, bâtiment second-œuvre. Ecr. avec C.V. et prét. Ateliers CHATET, 4 et 6, rue de Jessaint, 75018 PARIS.

Maison d'éditions recherche UNE TRES BONNE
STÉNODACTYLO
libre suite. T. 329-12-20, p. 280.

DACTYLO de préférence sténo
Ecrire à M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy - Paris-9e

représent. demande

INGENIEUR ALLEMAND 10 ans expér., dont 5 en France conception et installation pour industries chimique et papetière. Résidence Sud R.F.A. ch. représentation indust. de sociétés françaises en Allem. Ec. no T 098.531 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. Ou tél. : 969-51-84.

Monsieur 33 ans, dix ans représentation détail et grand magasin cherche
CARTES MULTIPLES
pour Amérique du Sud
A partir du 2e trimestre 1977.
Résidence RIO-DE-JANEIRO.
Ecr. M. Berger, 9, bd Gambetta, 94130 NOGENT-SUR-MARNE.

cours et leçons

Cours Russe ts nivx par prof. diplômé Université Moscou, langue maternelle. T. 525-85-75.

DACTYLOGRAPHIE-STENO Méthode accélérée. 757-86-86.

représent. offre

Même s'il s'agit d'une « espèce » en voie d'extinction, il en reste peut-être quelques spécimens à PARIS, parmi lesquels se trouveront
CINQ VENDEURS
TRÈS QUALIFIÉS
rompus au contact des Entreprises ou d'une clientèle particulière à haut niveau de revenus.
Entreprise leader
Appui logistique important. Produits sans équivalents.
Conditions et plan de carrière à débattre.
Il faut avoir 28 ans au moins.
Ecrire à Publi A.B., réf. 367, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra (rappeler réf.)

proposit. com. capitaux

CAEN. DAME, volt., tél., habitude cont. cclaux, assur. correspond. ou étud. proposit. cciales concern. Normandie. G. Savary, 4, résidence Chardonnerets, 14000 CAEN. - Tél. : 81-58-72.

perdu-trouvé

TECKEL F. rousse (12 ans), Dyhna, poil ras, manteau rayé rouge et jaune, perdue vendredi 18 février entre Fresnes et Antony. Tél. h. bur. 233-44-21, p. 345, 346 ou 666-32-03. RECOMP.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI
grâce aux Conseils E.P.A.
Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER
Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

demandes d'emploi — demandes d'emploi

TECHNICO-ADMINISTRATIF, 34 ans

Expérience en gestion de chantier de construction d'usines en Afrique du Nord :
— organisation, planning, approvisionnement local et transit, suivi de chantier, sous-traitance ;
— relations avec autorités locales ;
— budget de chantier ;
— gestion personnel local et expatrié
recherche
CONTRAT pour CHANTIER PAYS FRANCOPHONE

Ecrire sous numéro T 098532 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Vous recherchez, pour le développement ou le redressement d'une entreprise, un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

— moins de 40 ans ;
— imaginatif et concret ;
— sens de l'animation et des résultats.

Je recherche des responsabilités nouvelles et une rémunération élevée, dans une M.P.I. ou un groupe.

Expérience : organisation, marketing, direction générale. Anglais courant. Formation initiale : Polytechnique.

Ecrire no 8.517 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE TECHNIQUE, 37 ans
Formation C.N.A.M. électrotechnicien
- Rompu à la gestion.
- Grande expérience du serv. après-vente internat.

recherche poste

DIRECTION TECHNIQUE

Ecrire no T. 098.530 M., à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

J. F. 33 a., cherche COURRIER A PRENDRE SUR MACHINE 4 H. DANS MATINEE Ecr. : Mlle DESVAUX 27, r. Cherche-Midi, 75006 Paris.

CARTOGRAPHE-GEOGRAPHE H., 37 a., lic. géog. + école cartog., espag., angl., 12 a. exp. enseig. sup., adm., éd., ch. poste cart., urba., aménag., tourisme. Ecr. no 502 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame quarantaine, excellente présentation, ex-directrice coiffure, recyclage anglais, goût artistique, connais. dessin, peinture, recherche situation intéressante. Mme Caumont, 130, r. Belleville PARIS-20e, qui transmettra.

J. H., 26 ans, comptable qualifié, dég. O.M., 7 ans expér. même entreprise, ch. poste à respons. Ecr. no 6.450, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille - 25 ans
MAITRISE PHYSIQUE OPTION ELECTRONIQUE NUCLEAIRE
étudierait toute proposition. Ecr. no T 98.535 M. Régie-Presse, 85, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 24 a., bne prés., licencié droit des affaires av. mention, expér. comptab., fisc. + 8 mois cab. Brevets, dég. O.M., Tr. bon anglais, allem., étud. ttes prop. emploi. Ecr. A. Smadja, 27, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris.

Etud. Beaux Arts plastiques ch. emploi ques h. par sem., matin et samedi tte la journée. Permis V.L. Tél. 337-85-68 - 337-88-68.

J. F., 25 ans, licence Sc. Eco. DES, cherche poste de service écon. et financier ou service exportation. Disponible immédiat. Ec. no 65.607 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Lic. en sociologie, Paris-8e, ch. situat. en rapport avec aptitudes, format. complément. sur problèmes spécifiques envis. Ec. no 65.609 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Français de l'étranger, 57 ans, statisticien, spécialiste des relat. humaines, ch. poste missions de confiance Afrique francophone et ou pays de langue allemande. Faire offres à Charles PETER, D 7000 Stuttgart-1-Uhlandstr. 13.

Dirigeant imp. affaire industr. depuis 10 ans, chang. région, rais. famil., ch. situat. identique PARIS, France OUEST, secteur tert. ou industr., 43 a., ESC, Sc. Po. 15 a. resp. ADM. et CCIALES Ecr. no 8.519, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

part. trilng. angl., esp., excell. expér. secrétariat, organ., relat. publ., ch. poste responsabilité à Paris, province ou étranger, disponible immédiatement. Ecrire no T 98.529 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ADUT chef compl., 26 a., Bac G2, DUT gest. niv. DECS, ch. poste à resp., banl. Sud, lib. ste. Téléphone : 660-15-21.

JEUNE INGENIEUR GRANDE-ECOLE LIC. SCIENCES ECO. ANGLAIS COURANT 4 ANS EXPER. BASES DONN. ch. poste analyste chef projet. Ecr. no 493, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

MOQUETTE EN SOLDE 50.000 m2 sur stock à liquider, bas prix. Téléphone : 589-86-75.

automobiles automobiles

CONCESSIONNAIRES OUEST - PARISIEN



EUROPAUTO	Garage COLBERT	Garage Jean JAURES	Société du Garage VALLEJO
133, Av. G. Clémenceau	10, Rue de la Celle	63, Bd. Jean Jaurès	119, 121, Av. J. Jaurès
92. NANTERRE	78. Le CHESNAY	92. CLICHY	95. ARGENTEUIL
204-24-69	954-58-22	270-09-39	982-57-62

VOITURES NEUVES DISPONIBLES

LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

vous propose dans ses 3 centres des voitures de toutes marques et de tous types, sélectionnées et révisées par les ateliers Citroën. Toutes ces voitures sont garanties 6 mois, pièces et main-d'œuvre.

2 CV 6 - 76 : 12.200 km	RENAULT R20 TL : 11.000 km
SIMCA 1308 S - 76 : 9.000 km	CX 2200 - 76 : 17.000 km
DYANE - 75 : 42.000 km	VOLVO 264 - 76 : 55.000 km
AMI 8 Break - 75 : 47.000 km	CX 2200 - 76 : 9.000 km
AUTOBIANCHI A 112 - 75 : 39.000 km	GS - 73 : 41.000 km
PEUGEOT 204 Break - 74 : 50.000 km	DS 23 - 73 : 66.000 km
MORRIS MARINA - 74 : 64.000 km	GS - 75 : 31.000 km
ID - 74 : 75.000 km	GS Pallas : 10.400 km

DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
- 10, place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.
- 50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.
- 59 bis, avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60.

CITROËN

PAX MERCEDES - BMW
80 voitures garanties.
77.76 - 280 SE ttes options.
77.76 - 450 SLC ttes opt. 10.000 km
76 - 450 SEL 6 L 9, 10.000 km.
75 à 73 - 350 SE, mét. autom.
74.73 - 350 SLC métal.
77.76 BMW 525-528 mét. 8.000 km
77 BMW 520 I métal 3.000 km.
77.76 BMW 316 et 320 I métal.
75 à 72 BMW 2002-2002 TII.
75 à 73 BMW 520-520 I-525.
37, rue Dulong, 17e - 267-49-96

GARAGE DES ARDENNES 3, rue des Ardennes 19e
Allegro 1100
19.490 F clés en mains
AVEC 670 F CPT.
Leasing 46 mois
203.30.75 700.75.48

Part. vd BMW 2800, Année 1973 marron métal, intér. velours beige, moteur refait neuf avec garantie (8.000 km).

D.A. Voxon FMS cartouche L.P. Prix 29.500 F. Tél. 205-70-71 Hres bur., 935-98-33 domicile.

mazda GARANTIE 1 AN
TOUS TYPES DISPONIBLES
PAN-CARS ETO.02.11 380.10.11
14, Avenue Carnot 17e

Vds HONDA Civic automatic 1500, 9 CV, 4 ptes, mar. métal., année 76, Px. 16.500, garantie 3 mois. Tél. : 871-06-21.

BMW FRANCE vend plusieurs voitures de direction, état impeccable, 15 à 20.000 km, berlines 4 ptes 3.0 LA, 3.0 SIA, 3.3 LIA. Tél. bureau 657-13-13, poste 2.077.

PAX - MAZDA
présente le nouveau
COUPÉ 121
ELEGANCE, QUALITE, PRIX.
Garantie 2 ans.
133, r. de Rome-17e. 924-76-83.

A vendre SIMCA 1100 6 CV Année 1971 - Peinture neuve Moteur refait 17.000 km Prix intéressant à débattre Tél. : 883-57-10 - 895-90-65

504 GL TO 76 et 77 EX TT, peu roulé - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris 15e.

Part. vd ALFA-ROMEO coupé 2000 73, radio, cart. Argus, à débattre. T. 431-67-87, 10 à 13 h.

BMW
316, 320, 525, 528, 2,8 L, 30, S export 1976 et 1977, peu roulé. AUTO-PARIS XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

MERCEDES — **SFAM-France**
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.



Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW 1973, châssis long, état + kilométrage except. Tél. 525-25-12.

CADILLAC FLEETWOOD Limousine 77. CADILLAC SEVILLE 77 René PETIT S.A. - 607-93-92.

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs

★ Du vendredi 17 h. au lundi 09 h. les locations de voitures particulières ne sont facturées que pour 2 journées.

★ *Location "à l'heure" des utilitaires.*

★ Tarif LONGUE DURÉE, pour locations à partir de 4 mois.

PARIS :	207, Rue de BERCY (12e)	346.11.50
	108, Bd DIDEROT (12e)	628.27.50
	102, Rue ORDENER (18e)	076.32.90

LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14.30
MARSEILLE : (91) 79.90.10
60 AGENCES EN FRANCE

L'immobilier

appartements vente

MÉTRO MAISONS-ALFORT
LES JUILLIOTTES
LIGNE N° 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De-Lattre-de-Tassigny, à CRETEIL
A PARTIR DE 3.300 F. LE M2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI DE 14 HEURES A 18 HEURES
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Téléphone 336-00-61 et 336-00-62.

Paris Rive droite

BUTTES-CHAUMONT 130 m2. Récent. Récept. 3 ch., cuis. éq. 2 bains. Balcons + terrasse. Tél. Parking. Prix 750.000 T.V.A. incluse. - 202-32-56.

18e Idéal investisseur 1 studio 20 m2 tt cft Location assurée Prix 70.000 F - 885-24-37

MARAIS CENTRE POMPIDOU Splend. appt 2/3 p. 55 m2 env. Rénové avec soin - Calme, soleil Direct. 325.000 à discuter PROMOTIC - 325-11-68

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Immeuble luxueux sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses. Habitables fin mars 1977. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI. Téléph. 723-64-95, le matin.

George-V. 4, rue Christ.-Colomb, 6 pces, 160 m², 2 sanit. + ch. serv., parf. état, 1.250.000 F. Vend., samedi, 14 à 17 heures.

GD BALCON. VUE ETOILE, 120 m², VERDURE, SOLEIL LUXS, PARK. ODE. 95-10.

Près VILLIERS, très bon immeuble, grand living double + 2 chambres tout confort, 120 m². SEGONDI S.A., 874-08-45, ou vendredi, de 14 h. 30 à 17 h. 30, 98, RUE DE MIROMESNIL.

22, R. VICQ-D'AZIR. Imm. neuf, TRES BEAU stud. amén., cuis. équipée, wc, bains, 2e sur rue. Prix 445.000 F, T.V.A. incluse. Vis. jeudi, vendredi, 17 - 19 h.

BUTTE-MONTMARTRE, 5 P., Vue panoramique sur PARIS, très calme, sur jardin, soleil, appt lux. aménagé, tout confort. Prix 600.000 F - 255-66-18.

Direct Pptaire St-CLAUDE, face EGLISE, plein sud, dernier étg., dans petit imm. soigneusement restauré, séjour grand volume + 2-3 ou 4 chbres possib. Environ 5.500 F/m². - 326-38-83.

REPUBLIQUE (côté Marais) : 2 p. avec 4 fenêtres, cft, calme, soleil, immeuble XVIIe ravalé. Téléphone : 628-55-69.

VILLIERS. Propriét. vend dans imm. P. de T., asc., balc, 2 et 4 pièces, tt cft. - 734-93-36.

MARAIS - BEAUBOURG. Immeuble bourg., duplex 160 m², vue, rare - 325-20-77.

BD AUTEUIL (Bois Boulogne) entouré par jard. priv. 300 m², magn. APPT MODERNE 220 m², calme, soleil. Patio. - 723-69-68.

BUTTES-CHAUMONT. Splendide studio + mezzanine et terrasse, confort, 180.000 F - 326-88-94.

29, CITE DES FLEURS - Cadre exceptionnel de verdure, gd 3 pces tt cft avec jardin privatif + terrasse, 420.000 F, Duplex de caractère, tout cft, poutres apparentes, soleil, 240.000 F. Tél. - 033-06-83.

ASSOMPTION Récent Standing Grand studio, cuis., bains, tél., moquette. - REGY : 577-29-29.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée Indexation du capital investi
STUDIOS, 2 - 3 P., DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-52-25 +

MARAIS
ORIGINAL 4 PIÈCES
salon, salle à manger, 2 bains, b. cheminées ds imm. P. de T. Prix 475.000 F. Tél. 805-92-62.

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, Impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 77, à part. 4.200 F/m. Prix ferme et définitif. Visite de l'appartem. témoin le vendredi-samedi-dim.-lundi de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-88.

POUR INVESTISSEURS
PORTE MAILLOT
face Palais des Congrès dans bel immeuble en cours restauration.
STUDIOS, 2 P., DUPLEX
A rénover ou rénovés.
LOCAT. et GESTION assurées.
GROUPE VRIDAUD
261-52-25.
15, rue de la Paix, ouvert tous les jrs 8 à 20 h. sf dim.

9e - Mo CADET
Pptaire vend STUDIO - 2 P., 3 P.-4 P., 105 M2 cft. Me voir vendredi 13 h. à 17 h. 20, rue SAULNIER.

QUAI L. BLÉRIOT Beau 3 P. Vue sur Seine, clair, cft., terrasse. 700-64-70.

FG SAINT-HONORÉ
Standing, 4e étage, 5 P., 180 m² env., 3 bains, 2 serv. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

Pr. GAMBETTA. Imm. luxe 75, 32 m² jard., dble liv., cuis. éq., bains, 195.000 F - 229-52-98.

TROCADERO LUXUEUSE RECEPT. + 3 chb., service, gar., 3 sanitaires, Prix élevé. 578-93-93, le matin.

79, AV. PHILIPPE-AUGUSTE Imm. récent, luxe, 3-4 p., tt cft, 87 m², état impeccable, 398.000 F. S/place, jeudi, vendredi, 14-19 h.

TEMPLE. Prox. BEAUBOURG 4 p., spacieux, 3,20 m. ss plafd, conft, lumineux, 110 m², à saisir. 325-46-26.

Paris Rive gauche

PRÈS PANTHÉON
DANS IMMEUBLE RECENT séj., 1 chambre, confort, 50 m2, CALME.
300.000 F
JOUBERT ET ANDRE. Tél. : 766-04-17, p. 260.

Propriétaire vend
ESPLANADE INVALIDES
STUDIOS tt cft, imm. rénové. Chaque jour (y compris samedi) sur place de 13 h. 30 à 17 h. 40 bis, rue Fabert.

SAINT-JACQUES, Mo, immeuble standing, 6e étage, Sud, dégagé, grand 2 Pièces, bains, cuisine équipée, impeccable. - 539-67-52.

7e bel appt, 2 récept. 170 m2 dble liv. + 3 ch. + ch. serv., prof. libérale. Prix : 890 000 F. Vend. 14/17 h., Sam. 10/17 h. 203, bd Saint-Germain, 1er étage.

LUXEMBOURG Imm. 1957, rue J.-Bara, 3e ét., living + 2 ch., 84 m2, calme, verd., 535 000 F. URGENT. T.A.C. T. : 633-15-66.

S/PARC MONTSOURIS pptaire vd ds petit maison 2 p. rez-de-jardin tt cft. Téléph. : 734-98-06.

ROLLIN ODE. 95-10 VERDURE 65 m2 séj. + 2 P., SOLEIL, CALME, immeuble classé.

RASPAIL. RAVISSANT STUDIO rénové avec soin, calme. Idéal pr placement : 118 000 F. PROMOTIC 325-16-74.

41, rue de la CONVENTION entrée : 29, rue GUTENBERG appt 38 m2, w.-c. intérieurs, 3e ét. sur rue et cour, 155 000 F. Sur place vendredi 4 mars de 14 h. à 19 h. ou T. : 585-01-30.

VAVIN bel appt LIVG DOUBLE + 1 chambre rénové avec goût, 348 000. PROMOTIC : 325-11-68.

PANTHEON. Part. vd b. studio tr. clair, tt cft, Tél., 3e étage, 165 000 F. Visite sur place, samedi, 14 heures à 18 heures, 15-17, r. de l'Ecole-Polytechnique.

RUE DU CHERCHE-MIDI vend direct. ravissants petits appts 1 et 2 pièces, rénovés avec goût. Placement idéal. A partir de 119 000 F. PROMOTIC : 325-15-76.

RUE TOURNON 2e étage d'un Hôtel XVIIIe s., 7 pièces (réception en enfilade) parquet « Versailles » boiseries 250 m2, parkg. BURON 742-02-44.

RUE DE VARENNE 5e étage, sans vis-à-vis, plein sud, double living + chambre tt cft 63 m2. GERIM - 766-46-58.

RASPAIL MONTPARN. LUXE DBLE SEJ. + 3 P., 3 BAINS, 178 m2 DUPLEX TERRASSE. ET. élevé sur jardin ODE. 42-70.

STUDIO Confort - Bon placement - 98.000 F Jean FEUILLADE - 566-00-75

CHARLES-MICHEL Charmant **3 PCES** SUR RUE et cour Conft - Tél. Calme. Tapis escalier. EXCEPTIONNEL. 245.000 F. - 577-96-85.

XVe STUDIO tt cft. 90.000 F. 566-02-85

ODEON - BUCI - Magnifique **2 P.** CARACTERE - Urgent 033-56-72, le matin

PRES UNESCO
6 PIECES DUPLEX 195 m2 balcons, terrasse 160 m2, cave, parking, chbre service. Immeuble récent.
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, boul. Haussmann - 8e
766-04-66 924-28-44

SPECIAL RIVE GAUCHE
25, QUAI VOLTAIRE magnifique appt sur Seine 5 - 6 pièces. 1.600.000 F.
23, QUAI VOLTAIRE beau duplex 50m2. Px 400 000 F.
Quai des GRANDS-AUGUSTINS bel appt de 5 pièces sur Seine 120 m2. Px 1 120 000 F.
BAC. Bel appt 95 m2, 800 000 F.
G.A.C. 33, quai des Grands-Augustins - T. 326-82-01

97, Am.-Mouchez pr. bd Jourdan Im. briq. Séj.+2 ch., bns, w.-c. **200.000 F** Dble expos. Soleil S/pl. vendredi, samedi, 16 - 19 h. ou sur rendez-vous : 577-96-85.

5e place Monge, imm. P. de T., ravissant gd 2 p. soleil tt cft, ref. nf. T. 326-14-63 et 329-59-74.

METRO LA MOTTE-PICQUET 4e étage, luxueuse rénovation 2/3 p. tt cft, 232.000 F. 794-67-65.

MAZARINE. Splendide grenier de 80 m2 imm. 17e tt cft. Tél. UNIQUE 580-01-20.

ECOLE MILITAIRE 13, rue CHEVERT plusieurs studios et 2 pièces de différentes surfaces sur rue et sur cour-jardin. Immeuble 1930 en cours de restauration, tout cft par immeuble, garages possibles. Lundis, Mercredis, Vendredis Visites : 14 h. 30/18 h. 30.

PORTE-DE-VERSAILLES Particul. vend double living + 3 chbres, tout confort, 2e étage, dans immeuble récent, calme, s/jdin 95 m2 + cave + parkg. S/place sam. dim. de 14 à 18 h. 74, rue Desnouettes, 1er bâtiment, ou téléphoner : 532-32-60.

RUE MOUFFETARD 2 JOLIS STUDIOS tout confort av. poutres, cuis., s. de bains. Px total 357.000 F. T. 325-83-81.

Région parisienne

Le Parc du Coudray
91 Le Coudray Montceaux Golf
Très grands espaces verts, environnement exceptionnel.
Types d'appartements :
2 PIECES 57 m2 + balcon
4 PIECES 125 m2 + balcon
Belle vue des séjours de ces appartements.
Livraison immédiate.
Financement : vente ou location vente.
Bureau de vente sur place tous les jours de 14h à 19h sauf le Jeudi.
Samedi et Dimanche de 10h à 19h.
Tél : GEFIC ALM.98.98
pro/jets

VINCENNES près CHATEAU DANS IMM. RECENT P. de T. **STUDIO** rez-de-ch., cuis. salle d'eau, 35 m2. 150.000 F JOUBERT et ANDRE Tél. : 766-04-17 (p. 260)

NEUILLY-SUR-SEINE
Pptaire vend directement studios et 2 pièces standing. Prix intéressant. Tél. : 293-66-66, le matin pour R.-V. S/pl. samedi 5 mars, 14 à 18 h. 4, r. Boutard.

PARC DE SCEAUX
allée de Trévise, calme, beau r.-de-ch., 70 m2 s/verdure, séj. 23 m2 + 2 chbres tt cft. Libre de suite. Prix : 265 000 F Vu urgence. Tél. : ROB. 34-86.

SAINT-CLOUD
VUE PANORAMIQUE
DUPLEX 4 et 5e ét. 205 m2
TERRASSE plantée 72 m2
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, bd Haussmann (8e)
766-04-66 - 924-28-44

BOULOGNE centre - Bon imm. Séj. + 1 chbre, cuis., bains. Chff. cent. 155.000 F. 825-90-39.

LE CHESNAY-PARLY II. Appt type II, séj., loggia vitrée, 3 chbres, 2 s. de bains, cuis. équ., cave, parkg. TEL. Prix : 475.000 F. - J.M.B., 978-79-79.

NEUILLY PORTE MAILLOT 5/6 P., 185 m2, 2e s/balc. Imm. pierre de taille. Travaux. Prix à débattre. Vend. 14 h 30-16 h 30, 33, av. de-Gaulle.

CHATOU 2' R.E.R. - Imm. 74 4e ét., asc. Appart. 80 m2, séj. dble av. balc. intérieur, chbre avec balc., cuisine, s. de bains, wc, tél., cave, park. couverts. Prix 500.000 F. AGENCE CARLIER 6, place M.-Berteaux **976-37-61**

VAUCRESSON
RESID. GD STANDING
Propr. vd à part., cse départ. **BEL APPT** 1 living, 2 chbres, 75 m2+terr. 15 m2 Cave. Park. Tél. Dernier étage d'un petit imm. de 3 étages. Orée du golf 35, rue du Prof.-Fauchet Parc 2 ha, bord golf St-Cloud. PRIX : 390.000 F Ecr. Dr Giustiniani-Couturier, 1, r. Le Goff, 75005 Paris.

CHATOU Récent - 4' R.E.R. P. de T. (85 m2) Séj. 2 ch., s. bs. Parking ss-sol. Agence Pont Chatou - 976-38-98.

NOISY-LE-ROI. 5-6 p. « Les Princes », gd stdg, cuis. équip., gar. dble, 485.000 F. 460-51-22.

Except. Asnières centre, 8' futur Mo, résident., calme, petit imm. stdg 72. 2 p., cuis., entrée, s. bs, wc+jard. priv. en terras. 175.000 F - Tél. : 733-36-77.

MÉTRO BUZENVAL
65, PLACE DE LA RÉUNION (20e)
STUDIOS ET 2 PIECES LIVRABLES IMMEDIATEMENT
A PARTIR DE 3.600 F. LE M2
SUR PLACE VENDREDI, SAMEDI DIMANCHE ET MERCREDI, de 14 h. à 18 h.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS. Téléphone 336-00-61 et 336-00-62.

VINCENNES
Imm. p. de t. ravalé, beau 4 p., état neuf. — Téléph. 708-64-70.

Part. vd NEUILLY-SUR-SEINE immeuble 1930, 4 pièces, 81 m², tout conft, calme. Tél. 747-92-97.

BOULOGNE (près Métro) Récent living + 1 chambre, tout confort, calme, verdure. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

91 - CHILLY-MAZARIN et A 6. Part. à p. vd appart. standing, 4 p., 80 m². Tél. SNCF, RATP. R.-vs après-midi, soir 909-67-18.

SEVRES. Bel appart. 90 m², dble séjour + 3 ch., imm. p. de t. 54, parc, vue, soleil, proxim. gare, écoles. 360.000 F. Tél. 027-31-00.

5 KM. VERSAILLES. Appt 3 p., 78 m² + loggia 12 m², park., tennis, pisc. Tél. 956-34-68 ap. 17 h.

BOULOGNE, 200 m. Mo Porte St-Cloud, ds imm. constr. 76, gd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équipée, belle sal. de bains, moquette. A partir de 157.700. — ROUSSEL, 825-36-49.

DRAVEIL, OREE DE SENART. Appt 4 p., cave, park., loggia, 83 m², tout confort. 195.000 F. Vis. 10 h. à 16 h. — 962-19-73.

LOUVECIENNES. Proxim. gare, bel appt 120 m², 2 bains, très bonne exposition, impeccable. - S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch à Chatou - 976-30-02.

BECON (près gare), récent 2 et 3 pces, tout conft, bon état. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Part. vend luxueux duplex 195 m² + 90 m2 terras. Vue imp. Chem. 8.750 F/m². Téléph. : 973-26-17.

SCEAUX Près LYCEE Marie-Curie - Mo Bel appt 105 m2. Gd séj. 36 m2 + balc. 3 ch., bns, w.-c. Penderie. Park. ss-sol. Prix : 465.000 F. AGENCE du MARCHE 661-05-05.

SURVILLIERS. Résidence. Bel appartement de 5 pièces, parfait état, confort et belle vue. Crédit Foncier 210.000 F. Téléphone : (4) 457-30-98.

NEUILLY. Bd M.-BARRES FACE AU BOIS Gd 6 p., 2 bs, gd cft, 235 m², r.-de-ch. avec jd. privé 70 m². MICHEL & REYL - 265-90-05.

A vendre VIROFLAY. Appt 3 p., cft, en duplex, avec balcon, prox. gares R.G. et R.D. Commerçants, calme et verd. 220.000. Tél. tous les soirs apr. 18 h. 30, 204-72-42.

LE RAINCY résidentiel Imm. stand. Magnifique 110 m2, gd liv. + 3 chbres, balc., gde cuis. équipée, s. de bains + cabinet de toilette, box fermé. Prix 470.000 F. - SEG. 36-17.

NEUILLY, rue calme, vue dég., imm. 4 ét. Reste à vdre 1 appt 120 m² et 1 appt 66 m². 705-24-10.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL studio 125.000 F av. 25.000 cpt. 2-3 Pièces. Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

MEGEVE. Mont d'Arbois, face pistes, propriétaire vend 70 M2, LUXUEUX DUPLEX, cuis. équ., LOGGIA. Tél., pour rendez-vous 21-12-88, ou Paris : 622-86-16.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
A PARTIR DE 4.000 F. LE M2
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE LUNDI ET MARDI, DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS Téléphone 336-00-61 et 336-00-62

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), T. 566-00-75, rech., Paris 15e et 17e, pr bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

RECHERCHE DANS
15e - 16e - 17e
APPARTEMENTS
DE 3 A 6 PIÈCES
JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, boul. Haussmann - 8e
766-04-66 - 924-28-44

appartements occupés

IDEAL INVESTISSEURS OU ACHETEURS AVISES, vds bx imm. P. de T., appts tt cft. occup., du stud. au 7 Pces, tous quartiers de Paris, prix exceptionnels vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

immeubles

FG POISSONNIERE. Immeuble de rapport, R.-de-C. Ccial + 4 étg. bourgeois. Rapp. 75.000 F. Prix 900.000 F à déb. 387-88-15.

RECHERCHONS, occupés, loi de 1948, immeubles, queue d'imm. ou appts Paris et proche banl. URGENT - 225-18-30.

constructions neuves

INVESTISSEZ
A TOURS CENTRE IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 2 ans
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

XVe
Studios, 2, 3, 4 et 5 pièces. Habitables fin 77.
XVIIIe
Studios, 2, 3 et 4 pièces Habitables 2e trimestre 77.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

33, RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME ou sur place **538-52-52**
LUNDI - VENDREDI - SAMEDI

FACE CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
« FAÇADE ANCIENNE »
En construction - Appartements
4 PCES - GD STANDG
EST-OUEST - Livraison fin 77
P. BATON - 704-55-55

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
Imm. 6 étages - Pierre de taille Confort tout électrique STUDIO au 5 PIECES Balcons ou terrasses PRIX FERME ET DEFINITIF Sur place tous les jours de 11-18 h., sauf mardi, ou GECOM - 747-59-50 171, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue STUDIO + terrasse, 45 m2, 8e étage, imm. 1964 : 1.000 F CC. Ecrire M. Pelletier, 119, rue de Flandre, Paris-19e.

MAUBERT-MUTUALITE ref. nf, 2 P., entr., cuis., s. d'e. WC, chff., 900 F. T. : 770-68-21.

Studio. 35 m2, 11e étage, téléphone, parking, Mo Pelleport : 1.200 F, charges comprises. Téléphone : 797-84-29.

XVIIe Triple living, chbre, tt confort, stand., sur RUE et JARD. 2.500 F. - 566-02-85.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS - BEAUBOURG Particulier à Particulier duplex, confort, téléphone, 1.200 F C.C. Téléphone : 626-15-25, le soir.

Région parisienne

Montgeron, loue direct. ds pav., pr couple, appt 3 P., cuis., S. de B., tél., tt cft, 1.000 F + ch. Téléphone : 344-76-04.

locations meublées Demande

Paris

Fondat. reconn. util. publique cherche pr période préfiguration activ. cultur. internat. « 2 Pces, bureaux, hospitalité ou contrib. Loy. modér. av. instit. compar. Ecr. no 6.452, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CH. APPTS DE STANDING PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. **PARIS PROMO - 325-78-77**

fonds de commerce

A VENDRE
COMPLEXE THERMAL ET DE LOISIRS
avec possibilité de casino (embouteillage. Restaurant - Dancing, bowling, parc). Peut se traiter avec facilités si garanties financières. Pr obtenir tous renseignements il est nécessaire d'indiquer dans courrier références bancaires.
Ecr. s/no 592 025 M Rég. Presse 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. t.

POUR VENDRE votre boutique ou commerce dans de bonnes conditions LIIP 522-22-00 - 834-89-24

Cède bail tous commerces rue Royale, 1er ét. dessus entr., 265 m², petit loyer. 265-28-47.

LES GUIDES D'OR Organisation conseil en réalisations européennes et internationales 102, Champs-Elysées, 75008 Paris T. 359-57-66 - 359-01-31 - 359-96-92
1.020 - Dans magnifique parc 25 ha, CHATEAU, partie 15e, agrandi 19e, chapelle, potager 3.000 m2.
10.402 - Super - Tignes, CHALET gd standg : 4 appts + 2 studios, rentabilité exceptionnelle.
1.017 - Deauville, CHAUMIERE normande, propriété de caract. Une merveille.
9.064 Salon mixte, 17 places, moderne, appt, près de Paris.
9.062 - Colombes, quart. populeux, salon dames, 12 places, appartement, garage.
9.009 - 38 ha d'un seul tenant, propriété agricole, Landes, limite du Gers.
9.066 - 15e, carrefour commerç., boutique tout commerce.
10.024 8e, près gare, boutique fleurs, installation neuve.
9.003 - Rungis, centre, garage, mécanique, parking.
9.065 - Ivry, centre, café, bar, rest. 38 chambres + appart.
9.067 - 15e, café, bar, brasserie. superbe petite affaire.
9.008 - Bord de l'eau, auberge, parc, chasse, pêche. - 5 km Auxerre - 14 chambres.
10.055 - Marseille, bar pur, près raffinerie Saint-Louis.
10.056 - Marseille, VUE MER, maison, 1.000 m2 terrain.
10.023 - Paris 19e, restaurant, style rustique, s/pl., pouvant discothèque.
10.022 - 15, boutique fleurs, très bon C.A.
9.004 - 8e, local tt comm., rez-de chaussée et 1er, grand luxe.
10.019 - Corse, BORD DE MER, 104 ha, terr. à bâtir, vue impren.
1.021 Issy-les-Moulinx, salon mixte, parf., moderne, appt.
1.024 - 11e, gde artère, garage, vte V.N., V.O., tôlerie, mécaniq.
1.022 - 2e gd boulevard, salon mixte, parf., esthétique. 45 plac. Imp. C.A.
1.023 - 11e, boulang.-pâtisserie, quart. intéressant pour ce genre de commerce.
1.013 Urgt, Paris 11e, papiers peints, peinture, etc. Bas prix.
1.014 11e, sur grande artère Bastille-Nation, boulang.-pâtisser.
9.042 - Colombes, salon mixte, sans concurrence.
0.0197 - 75013, alimentat. gén., quartier populeux.
9.063 - 75012, EPICERIE FINE. Important C.A.
9.069 - Villeneuve-Saint-Georges, salon coiffure moderne.
9.070 - Levallois-Perret, épicerie alimentation, confort, centre.
9.041 - Paris 9e, BOUCHERIE, quartier commerçant.
9.068 Champs-Elysées, club de nuit. - Grand luxe.
9.096 - Paris 19e, hôtel 51 chbr., ** N.N., sur 6 étages, complet en permanence.
Les prix, les détails, les photos seront adressées sur simple demande écrite.

Pr placement, à vendre pavillon et ateliers banlieue Est de Paris, rapport annuel 38.000 F. Prix à débattre. T. (73) 79-11-64, entre 12 et 14 h. et après 18 h.

Vend cause retraite MAGASIN DE CADEAUX. Urgent. Ecrire sous référence 3.520 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

NICE, vds ensemble ou séparément, édition-publicité, 25 ans d'existence et imprimerie offset. Ecrire AGENCE HAVAS, 06011 NICE CEDEX, référ. 0237.

S.A.R.L. vends boutique prêt à porter de luxe pl. centre Montpellier. 10.000 F bénéfice mens. Ecr. no 512, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Boutiques

ACH. COMPTANT à PARIS boutique libre avec murs. TEL. 722-78-99, matin.

locaux commerciaux

11e - LOCAUX CCIAUX
SURFACE TOTALE
ENVIRON 1.000 m2
magasin, garage, bureaux, atel.
CONVIENDRAIT
POUR LIBRE SERVICE
JET A., 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris-17e. 766-04-17, p. 255.

Part. vd TROCADERO bureaux commerciaux 60 m². T. 963-21-07.

16e. Cession de bail, local standing sur cour 70 m², garage, 2 lignes tél., loyer 13.000 annuel. T. 704-53-14 et 460-29-35 ap. 21 h.

bureaux

1 A 20 BUREAUX. Ts quartiers. Locations. Sans pas-de-porte. — AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

8e SAINT-AUGUSTIN Ds imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
dont 800 m2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

MONTPARNASSE. Je loue un petit immeub. neuf indépend. 190 m², stand. Tél. 734-58-73.

PROPRIÉTAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

villas

VIROFLAY, résidentiel, 160 m² habit., récept., bur., 4 chbres, 2 bains. 735.000 F. — 027-57-40.

CORSE. Jolie villa neuve à vendre golfe Porto-Vecchio, bord imméd. de mer. Tél. 553-28-27.

ELANCOURT, « les Patios ». P. à part. vd cause mutation villa 5 p. 150 m² + garage sur jardin 500 m², expos. S.-E., S.-O., prêt PIC à céder. 051-01-30, ap. 18 h.

EPINAY, limite ENGHIEN. Coqu. villa gde réception, 4 ch., bains, tél., jard. 350 m², 2 gar. 580.000 F. FONCIAL, 266-32-35.

EZE-SUR-MER Le privilège d'être propriétaire d'une des huit villas situées dans un parc aux arbres centenaires. Prestations luxueuses, piscine privée, maison de gardien. Prix 890.000 F. — GICA, 16, bd de la République, 06400 Cannes.

CHATOU RESIDENTIEL VILLA bon état. Récept. 5/6 chbres, s. de bains, cabinet de toilette, tt conft. Jard. 600 m2. 580.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

BOIS-LE-ROI
Maison comprenant s. séj., ch., cuis., s. d'eau, terrasse + chalet en bois compren. gde ch. et gar. sur 2.400 m. Tr. beaux arb. 300.000 F. Tél. 397-84-35.

CROISSY-SUR-SEINE - Calme
500 m écoles et commerces CONST. 4 VILLAS Ile-de-France INDIVIDUELLES récept., 4/5 ch 2 bns, s. dches, cft., gar., jard. de 840 à 870 m². 640.000 F à 678.000 F T.T.C. FERMES ET DEFINITIFS. Livraison FIN 77. AGENCE de la TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

pavillons

MONTREUIL, Mo, grand pavil., living + 8 chbres, 2 sanitaires, 3 wc, tt cft, gar., pav. annexe, jard 415 m2, possib. 2 familles, 390.000 F. Téléphone : 580-01-20.

LE VESINET. Résidentiel, pavillon, 3 chbres, cuis., S. de B., wc, séjour avec cheminée, gar., jardin. Prix : 530.000 francs. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch CHATOU. - 976-30-02.

CHANTILLY (5 km.). Vd pavillon récent, 6 Pces, cuis., 2 S. de B., garage pr 2 voitures, chauffage électr. intégré. 500 m2 terr. 400 000 F. - Tél. : (4) 457-30-98.

LA VARENNE A saisir Pavillon s/750 m2 terrain, tt cft, séj. 25 m2 + 4 ch., cuis., s. de bs. Px 425.000 F. 885-24-37.

maisons de campagne

17 km. Sud Montargis, région pêche-chasse, partic. vd maison campagne restaur. presq. achevée, surf. habit. env. 240 m², gd séj. chemin., bel. poutres, cuis., office, biblioth., hall. 5 ch., 2 s. de bns, 3 w.-c., gar., dép. amén., site tr. agréab., parc 1 ha av. source. 420.000 F. Hubert, 122, r. Bac, 75007, ou 222-33-39, ap. 11 h.

YONNE - MONT ST-SULPICE EXCEPTIONNEL Ds bourg, ts commerces, MAISON TOUT CONFT, IMPECCABLE. Hall, salle à manger + séj. 32 m² + cuis. + 5 ch., sal. de bains, chauff. centr. mazout, garage + dépend., cave voûtée, jardin d'agrément clos 600 m². Prix 265.000 F. S'adr. Me Dargent, notaire St-Julien-du-Sault. Téléph. 63-23-73.

fermettes

Vds 20 km. d'Agen ferme isolée, toitures refaites, eau, él., intér. à finir d'amén. 40 ares. Beau panorama. 180.000 F. T. Lautard 508-80-13, 19 à 24 h. sf mardi.

90 KM. PARIS Dans bourg pêche Jolie maison G.O. impec, séj., 4 ch., sal. d'eau, w.-c., chauff., jardinet, garage. Bien meublé. 142.000 F.

BOURG S.N.C.F., ts commerces, 2 maisons mitoyennes, jardinet, 72.000 F les deux, acte en main. RARE, dans bourg, sur 1 ha, mais. 6 p., dépend. 265.000 F, crédit 80 % sur ttes nos affair. S.I.R. ROBINET, 5, r. de Chartres, 28120 ILLIERS. Téléph. 15 (37) 22-01-31/22-05-08.

châteaux

QUERCY. Sud Cahors, situation exceptionnelle, château fin 19e, excellent état, 18 p., conft, 8 ha. avec ou sans dép. 550.000 ou 650.000 F. Ecr. ACHARD, 24, r. du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Château (Var), parc 4.600 m², prix 650.000 F. Possible 110 ha. 329-33-33 ou (91) 52-64-65.

domaines

VAR. 17 km. de St-RAPHAEL, magnifique domaine d'un seul tenant de 44 ha., ferme, viab., idéal pour lotissem. gd stdg. AG. PARIS-PROVENCE 83440 FAYENCE. (94) 76-03-87.

QUEBEC, prov. française, domaine forestier, résineux, feuillus, sources, ruisseaux, 92 ha un seul tenant, 100 km. Montréal, autoroute, région expansion touristique. Prix 750.000 F à débat. HILLION, 9985, boulev. Auteuil, MONTREAL (Canada).

viagers

PASSY (prox.) Occupé. 4 P. 85 m2 - 2 têtes 76/77 ans. 150.000 F + 1.800 F mensuels. - LOISELET DAIGREMONT - 288-22-76

PEREIRE - Imm. pierre de t., asc. Coquet 3 P., 60 m2 + serv. Occupé 77/70 ans. 20.000 F cpt + rente 1.720 F 266-32-35 **FONCIAL**

LIBRE 13e - Séjour double + 2 chbres, TT CFT, imm. récent 335.000 + 1.650 F. Libre. 72/74 a. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. Et. LODEL, 35 bd Voltaire, Paris. 700-00-99.

Les meilleures conditions 37 ans d'EXPERIENCE
VIAGER - FONCIAL
Etude gratuite - rente indexée. 19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

propriétés

VALLÉE GRAND MORIN
35 km. PARIS autoroute A 4 Pour gde famille ou création restaurant hôtel luxe. Vieux Moulin XVIIIe entièrem. rénové avec roue et cascades placé sur île, bras de rivière privé, poissonneux, piscine, tennis, 16.000m² parc clos, comprenant : rez-de-chauss., gde salle séjour, cheminée Renaissance, cuis. éq., office, chambre machines, wc, cabinet de toilette ; 1er étage : salon 75 m², 2 chb., magnif. salle de bains, terrasse sur rivière, vue unique ; 2e étage : 7 chbres, s. bains, terrasse + pavillon sur rivière, 2 p., salle eau ; pavill. indép. en duplex, 4 p., cuis., bs, gar., écuries, jard. d'hiver ; peut être entièrement autonome, eau par 3 pompes sur puits, électrificat. par utilisation des cascades, ch. centr. maz. et butane. Affaire exceptionn. à voir. Prix élevé justifié à débattre. Créd. par propr. Tél. 834-55-13 heures bur., et après 20 heures, 284-44-72.

COURTENAY
7 km sortie A6. Corps de ferme, séj., 2 ch., cuis., grenier amén., grange écurie + grange indépend. 5/2 ha terrain. 150.000 F. **AVIS** 2, r. Gl-de-Gaulle - Sens (16) 86-65-09-03, mm. dim.

ENTRE MORIN
et MARNE, 75 km Paris, village calme, magnifique propriété sur 7.000 m2 clos murs, excell. état, 7 vastes p., cuis., tt cft, vaste gren., dépend. 580.000, pos. créd. **A C M** 14, place du Marché, MEAUX - 434-01-66

PROVENCE - ALPILLES
Bastide XVIIIe s., dans site protégé. Jardin de pins, cyprès, lavande, 10 ha. de bois et terres. Ag. E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 St-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58.

CHANTILLY Sud, 4 km. Jolie propriété sur 4.800 m² clos, 14 p., gar. 3 voit., ch. mazout, dépend. 800.000 F. Téléph. (4) 457-30-98.

55 km OUEST - HOUDAN Ravissante ferme en équerre, cachet. Récept. 4 ch. Dépend. Impeccable. Joli jardin. **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

VAL EPTE Poté parfait état Entrée, séj., cuis., 3 chbres, s. d'eau, grenier aménag. Chauffage fuel. Garage. Jardin 3.200 m2. Nombreux arbres. Prix 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. 16-32-30-91-11 demander 620.

60 KM. PARIS OUEST Agréable propr. ds village résid. Parf. état, bord rivière, 4 chbr., gde récept., 2 bains, tout conft, charm. jard. paysagé. 630.000 F. ANSEL : 092-38-00.

80 KM. PARIS OUEST VALLEE DE LA SEINE demeure ancienne, pierres pays, séj. + salon, poutres, cheminée, 4 chbr., bains + toilettes, bur., vaste pièce, 50 m2 + grenier, mais. de gardien, gar. + dép., parc 14.000 m2 : 900.000 francs. ANSEL : 092-38-00.

50 KM. PARIS, autoroute Ouest, belle villa en L, gde terrasse, vue, vaste séj., cheminée, bar, 5 chbres, 2 bains, tout confort, jardin 1.600 m2 : 650.000 francs. ANSEL : 092-38-00.

110 KM. AUTOROUTE SUD Vallée du Loing, sortie bourg, tous commerces, le dernier moulin à eau à 1 h. 15 de Paris, sur parc 2 ha et demi, traversé par rivière truites, ancien moulin, colombage, pierres apparentes, flanqué tourelles, bief en eau et roue à aubes, demeure entièrement aménagée par maître d'œuvre. Le charme d'autrefois et le confort d'aujourd'hui, entrée par ancien porche pierres, réception, beau séjour rustique, loggia, ancienne salle machinerie, salon, cheminée pierre, salle à manger, cuisine entièrement équipée, 6 chbres, bains, bureau, en retour d'équerre sal. de jeux + communs + chambre d'amis, chauffage central, cave, eau, électricité, force, téléphone. Traite avec 300.000 F comptant. LES PEUPLIERS, Relais Miel, 5 km. Sud N. 7 Montargis. TELEPH. 15 (38) 85-22-92, ou après 19 heures 15 (38) 93-32-31.

terrains

FIGEAC (Lot), part vd terr. à bâtir, 18.000 m2, av. certif. urb. T. 551-56-34 matin et après 19 h.

95 - HERBLAY Z.I. Magnifique terrain entièrement équipé 2 façades, 23 000 m², avec permis, 11.000 m² d'entrepôts. SIPIF, 723-43-06.

CALVI. Splendide terrain 2.100 m² constructible, pinède, eau, élec. à proximité, accès facile, vue panoramiq. imprenable s/golfe, 500 m. de la mer. 200 F le m2. Ecr. no T 98.931 M, Régie-Pr. 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CROISSY-SUR-SEINE
calme, b. TERRAIN D'ANGLE 913 m2, gde façade, entièrement viabilisé. PRIX TTC 360 000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

forêts

FORET 66 HA YONNE Gros cubage chêne TEL. (15-4) 444-05-88

hôtels-partic.

Place Péreire, Hôtel Particulier, 11 Pièces, confort, asc., garage, jardin, profess. libérale possible. Téléphone : 326-53-39 (le matin).

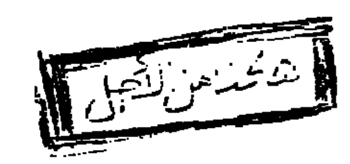
REIMS
CENTRE, HOTEL PARTICUL. Salle réception 50 m², bibliothèque avec cheminée, 5 chambres, 3 bains, 2 cabinets toilette, 3 w.-c., salle jeux sous-sol, cave voûtée, chauffage central fuel, gar. 2 voit. + annexe 5 p. avec chauf. centr. 750 m² ter. 950.000. **AVIS** 24, rue des Poissonniers, REIMS. - (16) 26-40-05-52

AFFAIRE UNIQUE
CONVENTION - Bel Hôtel Part. 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. MOINS 4.000 F LE m2 A SAISIR - 033-56-72 le matin.

villégiatures

Gard, ds village loue gîte rural, jardin : mai, juin, septembre. BRUNEL. - 30260 VIC-LE-FESQ.

ILE D'OLERON A louer en juin et septembre villa tout confort bord de mer Tél. (4) 453-07-86 après 18 h.



SOCIÉTÉ

MONSIEUR SANS-GÊNE

Révérence parler, M. Aimé Paquet ressemble à Madame Sans-Gêne. Celle-ci, devenue maréchale et duchesse de Dantzig, ne cachait pas ses débuts de blanchisseuse ; M. Aimé Paquet, médiateur, se flatte dans les salons dorés de la République, de ses « origines paysannes ». L'une faisait frémir la cour impériale de ses foucades, l'autre étonne les journalistes, ses commensaux d'un jour, par sa verdeur de langage.

Vient-il à parler des prostituées, dont le mouvement de revendication troubla tant la République en juin 1975, qu'il proclame : « M. Pinot, qui avait un nom prédestiné, a déposé un rapport à ce sujet dont on n'avait jamais entendu parler. D'ailleurs, il n'a jamais été publié. » *Ce qui n'est pas, à proprement parler, exact* (le Monde *du 26 mars 1976).*

Il commente en ces termes, après d'autres amabilités, la mission de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber sur les réformes : « Je souhaite que ces réformes soient concrètes et utiles et qu'elles ne soient pas du domaine du rêve. » *M. Paquet pouvait-il savoir que si sa voisine de gauche souriait, c'est qu'elle est la propre sœur du député de Meurthe-et-Moselle ?*

Et ainsi de suite.

Mais il fut aussi question, durant deux longues heures, des « deux mille sept cents dossiers » *que le médiateur a jugés recevables. Près de 40 % des requérants ont obtenu satisfaction. Soit, en année pleine, mille personnes, ou peu s'en faut. Sur les trois mille cinq cents dossiers qui sont transmis au médiateur par un parlementaire (procédure obligatoire puisqu'on ne peut pas faire appel directement à M. Paquet), les refus eux-mêmes ne sont pas le produit d'un silence persistant de l'administration. Car* « maintenant on *(le médiateur)* leur *(les demandeurs)* explique pourquoi on *(id.)* leur *(id.)* dit non ». *Procédure d'autant mieux venue que* « les gens ont besoin d'avoir une institution à qui s'accrocher ».

Après avoir rappelé les nouveaux textes élargissant sa compétence, le médiateur a indiqué qu'il avait transmis aux ministres intéressés « cent vingt propositions de réformes petites et grandes » *qui, toutes,* « découlent de l'observation », *contrairement à d'autres* « qui sont le fruit de l'imagination ».

Placé à la tête d'une administration qui compte aujourd'hui quarante-cinq personnes et un budget de 2,8 millions de francs, le médiateur ne souhaite pas pouvoir être saisi directement par les citoyens (« Zitrone s'en est bien aperçu à R.T.L. »), *car, dit-il, la saisine directe est impossible au-dessus de trois millions d'habitants. La Suède, par exemple, qui compte sept millions d'habitants, possède quatre médiateurs, explique-t-il.*

En somme, le médiateur français est une institution qui fonctionne d'autant mieux qu'elle ne gêne pas trop. C'est le cas.

PHILIPPE BOUCHER.

Réunion de la commission des stupéfiants de l'ONU

Cinq cent mille héroïnomanes aux États-Unis

De notre correspondante

Genève. — La vingt-septième session de la commission des stupéfiants de l'ONU vient de se terminer à Genève, après trois semaines de travaux. De nombreuses résolutions tendant à limiter l'abus et la demande de drogue ainsi qu'à renforcer le contrôle du trafic illicite ont été adoptées, mais celles-ci, pour bienvenues qu'elles soient, notent les observateurs, risquent de rester lettre morte tant que la répression du trafic clandestin ne sera pas plus efficace et que, dans de nombreux pays, la culture du pavot ne sera pas interdite ou remplacée, grâce à une coopération internationale, par d'autres activités agricoles suffisamment lucratives.

On a, d'autre part, remarqué que la délégation soviétique s'est abstenue dans de nombreux votes, estimant que la toxicomanie ne représente pas un problème sérieux pour l'U.R.S.S.

Dès la première séance, le 7 février, la commission avait pris connaissance d'un télégramme de M. Jimmy Carter dans lequel celui-ci déclarait avoir assigné à son administration « *la tâche hautement prioritaire* » de lutter contre l'abus des drogues (*le Monde* du 9 février). La délégation américaine devait préciser deux jours plus tard que le coût social de l'héroïnomanie atteignait aux Etats-Unis 6 milliards 400 millions de dollars par an et qu'un demi-million de personnes y consommaient de l'héroïne.

Pour M. le Moël, chef de l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants de Paris, l'héroïne constitue « *le problème numéro un en France* », où elle a coûté l'an passé la vie à cinquante-neuf personnes. Il a précisé que « *l'héroïne transite deux fois par la France, une fois entre l'Asie et Amsterdam pour approvisionner les marchés européens et nord-américains, et une seconde fois pour les consommateurs français* ».

La réunion de Genève a examiné la mise en application de la convention de 1971 — entrée en vigueur le 16 août 1976 seulement — sur les substances psychotropes. Elle a adopté une résolution demandant que les sels de ces dernières soient soumis aux mêmes mesures de contrôle que les substances elles-mêmes. Elle a constaté un abus croissant de l'usage des sédatifs hypnotiques, de méthaqualone et d'amphétamines, surtout chez les jeunes. La polytoxicomanie apparait d'autre part comme la forme la plus courante de l'abus des drogues.

Enfin les divers membres de la commission ont annoncé le montant de leur contribution (volontaire) pour 1977 au Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues. C'est ainsi que la France versera 100 000 dollars, tandis que les Etats-Unis y contribueront à raison de 4 millions de dollars sur un total de 4 300 000 dollars. Ni l'U.R.S.S. ni aucun pays de l'Est, pas plus qu'aucun des pays membres de l'OPEP ne figurent parmi les donateurs.

ISABELLE VICHNIAC.

LA VIE SOCIALE

FAMILLE

Le C.D.S. souhaite une relance de la politique familiale

M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, et M. Jean Briane, député, membre du secrétariat national du même parti, ont présenté mercredi 2 mars les suggestions de leur formation en matière de politique familiale. Dans une déclaration à l'A.F.P. ils soulignent que la politique qu'ils préconisent n'est pas fondée seulement sur les prestations familiales, mais sur la prise en considération de tout l'environnement social. Le C.D.S. propose l'institution d'une prestation unique « *le revenu familial garanti* » qui regrouperait l'ensemble des prestations familiales (on en compte actuellement une vingtaine). Ce revenu serait calculé à partir de « *critères objectifs* » du coût réel de l'enfant, variables selon son âge, et de certaines situations particulières. Il serait alloué aux familles sans tenir compte des critères de ressources et serait pris en compte dans le revenu imposable des ménages. « *Ainsi,* a déclaré M. Briane, *la notion de compensation des charges se substitue à celle d'assistance.* »

Au cours de la prochaine session parlementaire le C.D.S. proposera aussi une refonte totale du système de sécurité sociale « *tant dans sa conception et son organisation que son financement.* » « *Il faut confier des responsabilités aux assurés sociaux y compris dans la gestion des organismes chargés de couvrir l'ensemble des risques de santé* », estiment les dirigeants du parti centriste.

SYNDICATS

M. SÉGUY VA RENCONTRER LE MINISTRE DU TRAVAIL

Le secrétaire général de la C.G.T., M. Séguy, a annoncé, mercredi 2 mars, à Antenne 2 qu'il avait accepté l'invitation que lui a adressée le ministre du travail, M. Beullac. La rencontre doit avoir lieu le 11 mars. Le dirigeant cégétiste a précisé qu'il ne saurait s'agir d' « *une simple entrevue de courtoisie* » et qu'il avait l'intention de présenter les nombreuses revendications des travailleurs. M. Séguy a, d'autre part, affirmé que l'augmentation des prix en février, selon l'indice C.G.T. serait de l'ordre de 0,7 % à 1 %. Le leader cégétiste a également parlé de Concorde (voir page 12).

La rencontre entre MM. Séguy et Beullac a pour origine une déclaration du dirigeant cégétiste, le 11 février, à Saint-Etienne, dans laquelle il faisait remarquer qu'il n'avait jamais rencontré, seul à seul, l'ancien ministre du travail, M. Durafour. Saisissant la balle au bond, M. Beullac a écrit, le 24 février, à M. Séguy pour l'inviter, en lui faisant remarquer qu'il n'avait jamais reçu de demande de rendez-vous de sa part.

Par ailleurs, dans une déclaration à l'A.F.P., M. Michel Rolant, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., a déclaré que son organisation était prête à ouvrir des négociations avec le gouvernement. Il a estimé que, dans l'interview accordée par le premier ministre à l'A.F.P. sur l'emploi, M. Barre avait « *changé de vocabulaire* ». « *Il y a quinze jours, le premier ministre estimait qu'il convenait de procéder à des licenciements ; aujourd'hui, il parle de l'emploi.* »

CONJONCTURE

LES RADICAUX DE GAUCHE DEMANDENT UN CONTROLE DE L'INDICE DES PRIX

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a exprimé, mercredi 2 mars, son inquiétude devant la « *détérioration de la situation économique* ». Il a condamné « *la manière dont la majorité dégrade la vie politique en agitation politicienne à grand spectacle et en choc d'ambitions personnelles, tout en desservant le débat public national et les problèmes d'intérêt général* ».

Le M.R.G. demande la constitution d'une commission parlementaire du contrôle de l'indice des prix.

Le bureau national a d'autre part « *constaté avec étonnement que le président de la République découvre, enfin, quelques jours avant une consultation électorale, l'injustice du système fiscal français et le fréquent arbitraire des poursuites fiscales, alors qu'il a été pendant douze ans à la tête du ministère des finances le responsable du système fiscal et le vrai maître de l'arbitraire des poursuites* ».

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● LE GROUPE TEXTILE PRICEL a acquis la majorité du capital (75 %) des firmes Lainière de Picardie - Intissel et Flextex Holding. L'opération a été réalisée par un échange d'actions avec le groupe D.M.C., qui détenait auparavant 50 % des actions de ces deux firmes. En contrepartie, Pricel a cédé à D.M.C. les parts qu'il détenait dans le capital de la société Texunion, l'un des plus importants fabricants européens de tissus pour l'habillement et l'ameublement. La part de D.M.C. dans le capital de Texunion a été ainsi porté de 51 à 67 %. La Lainière de Picardie - Intissel est le premier fabricant européen de toile pour tailleurs, et Flextex Holding contrôle deux sociétés d'enduction de tissus en Italie et en R.F.A.

Etranger

● EN ALLEMAGNE FEDERALE LE NOMBRE DES ACCIDENTS MORTELS DU TRAVAIL enregistré en 1976 a été le plus bas depuis 1950. Se situant à 3 382, soit 3,3 % de moins qu'en 1975. Toutefois, le nombre total des accidents du travail s'est élevé à 1 471 800, en augmentation de 4,6 %. — *(A.F.P.)*

● EN FINLANDE, deux lois entrées en vigueur mardi 1er mars interdisent totalement la publicité pour le tabac et les boissons alcoolisées. D'autre part, il est désormais interdit de fumer dans les lieux publics et de vendre des cigarettes aux mineurs de moins de seize ans. — *(U.P.I.)*

Immigration

● LES IMMIGRES DU FOYER SONACOTRA DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE organisent le samedi 5 mars, de 14 heures à minuit, 79, rue du Monument, dans cette localité, une journée « portes ouvertes » à l'occasion du premier anniversaire de leur grève des loyers.

CONFLITS SOCIAUX

A Gap

LES EMPLOYÉS DU CRÉDIT AGRICOLE OCCUPENT LE SIÈGE SOCIAL DES HAUTES-ALPES

(De notre correspondant.)

Gap. — En grève depuis le 2 février pour appuyer des revendications salariales et pour protester contre des mutations jugées arbitraires, les employés de la caisse régionale du Crédit agricole des Hautes-Alpes ont constitué un « commando » qui, par surprise et sans difficulté, a envahi, mercredi 2 mars, les locaux du siège social situé à Gap.

Les entrées ont été barricadées et l'accès a été interdit au directeur et à l'ensemble des cadres. La cinquantaine d'employés qui ont envahi les locaux ont installé un récepteur de télévision pour suivre, mercredi soir, le match de football Saint-Etienne-Liverpool.

Sur le chantier nucléaire de Gravelines (Nord)

UN INCIDENT OPPOSE UN CHEF DE CHANTIER AUX MEMBRES D'UN PIQUET DE GRÈVE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — De nouveaux piquets de grève ont été formés sur le chantier de la centrale nucléaire de Gravelines (Dunkerque-Ouest), mais le libre accès était assuré ce jeudi matin 3 mars, sauf pour les ouvriers des entreprises S.G.E. et S.P.A.B.A., dont les huit cents travailleurs immigrés (soit la moitié des effectifs) sont en grève depuis le 22 février pour réclamer le paiement d'une prime de déplacement.

Mercredi, un incident s'est produit entre les membres d'un piquet de grève et un chef de chantier qui avait forcé le barrage au volant d'une Estafette. Ce dernier, blessé, a dû être hospitalisé.

L'implantation des quatre groupes électronucléaires soulève d'autre part un vif mécontentement chez les propriétaires de terrains agricoles traversés par les corridors de lignes à haute tension entre Gravelines et Bourbourg. Ceux-ci réclament la suspension des travaux tant que les accords passés en 1975 sous l'égide de la communauté urbaine sur l'achat des terrains et l'indemnisation des propriétaires ne seront pas appliqués.

SPORTS

FOOTBALL

VICTOIRE DE SAINT-ÉTIENNE EN COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Tout reste à faire en vue des demi-finales

Les résultats des matches « aller » des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions ne permettent guère d'annoncer le nom des clubs qui participeront aux demi-finales. Seul le Dinamo de Dresde (R.D.A.), battu 2 à 1 à Zurich, parait en mesure de se qualifier au match « retour » le 16 mars prochain.

Pour les autres, l'incertitude demeure. Il faudra au Bayern, vainqueur par un but seulement à Munich, toute son expérience en Coupe européenne pour préserver cet avantage à Kiev. Il a fallu bien de la détermination au Moenchengladbach de Dusseldorf pour rattraper les deux buts encaissés sur son terrain. Certes, on sait l'équipe allemande habituée à gagner à l'extérieur, mais pour Bruges, qui a même un moment mené 2 à 0, l'occasion est trop belle de ne pas s'en laisser conter quand les choses se passeront en terre flamande.

Reste Saint-Etienne pour lequel on peut craindre de grandes difficultés lors du match « retour » à Liverpool. Au cours de cette première rencontre, les Anglais se sont contentés de se défendre. Qu'adviendra-t-il quand ils attaqueront ?

Le temps qu'il faut pour s'organiser

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Ce mercredi 2 mars était une date importante pour l'entraîneur stéphanois. Non seulement les champions de France recevaient Liverpool en match « aller » des quarts de finale de la Coupe européenne des clubs champions, mais Robert Herbin fêtait aussi le vingtième anniversaire de son arrivée au club.

C'est, en effet, six mois avant que les Stéphanois ne jouent leur premier match de Coupe européenne contre les Glasgow Rangers, en septembre 1957, que le brillant junior du Cavigal de Nice avait opté pour le club forézien. Depuis, sur les trente-huit rencontres disputées par les Stéphanois dans cette épreuve, Robert Herbin a pris part à douze d'entre elles comme joueur et à vingt-deux comme entraîneur.

Santini ou Larqué

La carrière de Robert Herbin et celle de son club dans la compétition européenne sont donc étroitement liées et on comprend l'attachement de l'entraîneur stéphanois à cette épreuve. Surtout au moment où les résultats médiocres des Foréziens dans la compétition nationale les obligent, comme le Bayern de Munich ces deux dernières années, à gagner cette Coupe d'Europe s'ils veulent encore y participer la saison prochaine.

Dans ces conditions, Robert Herbin n'a pas eu de gros efforts à fournir pour animer ses joueurs et leur faire oublier, l'espace d'un soir, les quelques dissensions internes nées et entretenues par les résultats de l'équipe au niveau national. Son principal problème était celui du choix qu'il pouvait faire entre Jean-Michel Larqué et Jacques Santini, ce dernier ayant assuré l'intérim du premier — opéré du ménisque — notamment au tour précédent contre Eindhoven.

Promu capitaine de l'équipe dont il était devenu le meilleur buteur, appelé en équipe de France comme remplaçant face à l'Irlande, Jacques Santini acceptait difficilement de redevenir réserviste à Saint-Etienne pour céder sa place à Jean-Michel Larqué. Un mauvais comportement de ce dernier à Sochaux, à l'occasion d'un match de championnat, avait amené Robert Herbin à réintégrer Jacques Santini, ce qui avait alors provoqué l'éviction et la grogne de Jean-Michel Larqué dont on prévoyait déjà le transfert pour la saison prochaine.

A Rennes, lors du dernier match de championnat, l'entraîneur stéphanois avait essayé de les aligner tous les deux aux côtés de Dominique Bathenay et de Christian Synaeghel. A défaut de bien jouer, les Foréziens avaient obtenu leur première victoire de la saison en déplacement. Sans doute influencé par ce résultat, Robert Herbin avait reconduit cette formule contre Liverpool.

En esquivant le problème du choix entre Larqué et Santini, l'entraîneur forézien avait pris une décision qui pouvait se révéler grave de conséquences pour l'avenir dans cette compétition. Cette tactique de 4-4-2 (quatre défenseurs, quatre milieux de terrain et deux attaquants) peut se concevoir pour une équipe prudente en déplacement. Elle s'adapte difficilement à une formation dont la meilleure arme à domicile en Coupe d'Europe a toujours été d'exercer une pression constante sur l'adversaire.

Tout au long de la première mi-temps, les Anglais, qui avaient dû se passer des services de Kevin Keegan, leur meilleur attaquant victime d'une légère élongation à la cuisse gauche, ont pu ainsi casser le rythme du match, en profitant de ce qu'il n'y avait que deux attaquants adverses (Patrick Revelli et Dominique Rocheteau) pour garder le ballon en multipliant les passes entre défenseurs.

Après le match, Robert Herbin reconnaissait volontiers que son équipe avait perdu cette première mi-temps à s'organiser. Par la suite, les Stéphanois tentèrent de corriger ce défaut dû à une mauvaise répartition des joueurs sur le terrain, en multipliant les montées offensives des défenseurs. Toutefois, avant de connaître la réussite sur le but de Dominique Bathenay, obtenu à onze minutes de la fin du match, les défenseurs stéphanois firent alors preuve d'une nervosité et d'une maladresse qui auraient pu avoir des conséquences encore plus graves que l'avertissement infligé à Oswaldo Piazza et l'Irlandais Steve Highway n'avait pas tiré sur le poteau après avoir débordé Christian Lopez à la soixante-dixième minute.

A défaut d'avoir convaincu techniquement, les joueurs de Saint-Etienne ont donné l'impression de gagner un combat, par leur abnégation et leur courage. Dès lors, fallait-il s'étonner d'entendre, pour la première fois, une partie du public chanter spontanément *la Marseillaise* pour soutenir cette débauche d'énergie ?

Sans Piazza

Avec un but d'avance pour le match « retour » du 16 mars à Liverpool, les champions de France se trouvent donc placés dans les mêmes conditions que lors de leur précédente confrontation avec Eindhoven. Des huit clubs en compétition, Saint-Etienne est le seul à ne pas s'être encore fait marquer le moindre but après sept heures trente de jeu. Toutefois, pour ce match « retour », Robert Herbin devra sans doute remplacer Oswaldo Piazza, qui avait déjà reçu un premier avertissement contre Sofia.

Quand on sait que Liverpool retrouvera à domicile son jeu typiquement britannique fait de longs centres à destination de la tête du joueur gallois John Toschak, on comprend que le remplaçant d'Oswaldo Piazza aura une tâche délicate à accomplir. L'entraîneur stéphanois redonnera-t-il à Dominique Bathenay le poste de stoppeur qu'il occupa dans le passé ou fera-t-il rentrer un défenseur de grande taille, comme Alain Merchadier, voire l'Antillais Guy Modeste, remarquable dans le jeu de tête et qui semble pour l'instant bénéficier de la préférence ? Encore un choix difficile pour Robert Herbin, mais un choix déterminant pour l'avenir de son équipe en Coupe d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS (matches « aller »)

A Zurich : Zurich (Suisse) b. Dresde (R.D.A.)	2-1
A Düsseldorf : Mœnchengalbach (R.F.A.) et F.C. Bruges (Belg.)	2-2
A Munich : Bayern de Munich b. Dynamo de Kiev (U.R.S.S.)	1-0
A Saint-Etienne : Saint-Etienne (France) b. Liverpool (Angl.)	1-0

TENNIS

LES ÉTATS-UNIS DÉCIDÉS A RENCONTRER L'AFRIQUE DU SUD

Malgré la décision du conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine de boycotter tous les pays qui entretiendraient des relations sportives avec l'Afrique du Sud, les Etats-Unis ont décidé de rencontrer ce pays en finale de zone de la Coupe Davis.

Le président de la Fédération américaine de tennis a rappelé que son pays s'était engagé à rencontrer tous les adversaires que le sort lui désignerait et qu'il ne déclarerait pas forfait pour des raisons politiques.

* * *

A Saint-Vincent-d'Aoste (Italie), l'Afrique du Sud a été exclue du Festival du film sportif, certaines délégations, dont celle de l'Union soviétique, ayant protesté contre sa présence.

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexandra Zaitsev ont, pour la cinquième fois consécutive, gagné le titre de champion du monde de patinage artistique par couples. A Tokyo, mercredi 2 mars, ils ont devancé un autre couple soviétique, Irina Verebyova et Alexandre Vlasov, et les Américains Tai Babilonia et Randy Gardner.*

Le rapport annuel de l'Inspection générale

• Il est possible de maîtriser les dépenses sociales et d'atténuer des inégalités trop criantes
• Les systèmes d'aide aux familles, aux personnes âgées et aux chômeurs devraient être complètement réformés

Il s'avère très difficile de résumer un très riche document, qui expose une suite d'observations, de chiffres, d'erreurs et d'inégalités, de pratiques néfastes ou absurdes, mais aussi d'améliorations d'efforts et de propositions. L'analyse ci-dessous ne donne qu'une première idée des principales remarques et suggestions de l'Inspection générale des affaires sociales.

● La croissance particulièrement forte des dépenses de santé.

Le rapport souligne la vertigineuse augmentation de la consommation médicale, qui représentait 10,20 % de la consommation totale des ménages en 1974 au lieu de 7,30 % en 1962, soit en francs constants 704 F par habitant au lieu de 385 F en 1962 et 160 F si l'on remonte à 1950. Croissance inquiétante ? L'Inspection ne le pense pas : elle rappelle que *« la consommation médicale augmente moins vite en longue période que celle des services, du logement (...) ou des téléviseurs »* et que *« les Français dépensent plus en jeux et jouets qu'en produits pharmaceutiques »*.

Comment s'explique cependant la poussée impressionnante des dépenses de santé ? Trois facteurs de progression sont distingués. *« Les premiers correspondent à des orientations positives ou volontaires de la part de l'Etat »*, notamment la généralisation et l'amélioration de l'assurance-maladie et l'humanisation des hôpitaux ; les seconds *« sont inévitables et constituent des contraintes qui s'imposent au système de santé »* : augmentation et vieillissement de la population, etc. Ces deux facteurs sont la cause des 7/10 de la croissance des dépenses. Restent les 3/10 qui sont dus à des facteurs subis et parfois aberrants. Et de citer la mauvaise gestion ou le développement désordonné de certains hôpitaux, de certains services, notamment pour les enfants inadaptés et les malades mentaux. Et de souligner l'accroissement du nombre des médecins (quatre-vingt-quinze pour cent mille habitants en 1974 au lieu de soixante et un en 1962), et surtout l'augmentation du nombre d'actes produits annuellement par un même médecin : + 15 % en douze ans chez le médecin conventionné et même + 30 % chez le spécialiste. De sévères critiques sont également formulées contre le système de fixation des prix et d'admission au remboursement de produits pharmaceutiques, le poids des analyses, le développement des indemnités journalières pour des absences, maladie de courte durée.

● La consommation médicale des familles : les cadres se soignent mieux et dépensent moins.

Le rapport fournit aussi des indications très nouvelles sur la consommation des familles. Alors que toutes les précédentes enquêtes ne faisaient état que de consommation médicale, en excluant les dépenses hospitalières, ce qui tendait à démontrer que les détenteurs de hauts revenus consommaient plus que les familles défavorisées, les recherches de l'Inspection, qui portent cette fois sur la consommation totale, y compris l'hospitalisation, révèlent un phénomène inverse. *« Chez les familles de salariés actifs, ce sont les revenus les plus bas (moins de 15 000 F par an en 1973) qui consomment le plus (606 F par an) et les revenus les plus élevés (au-delà de 60 000 F) qui consomment le moins (478 F). »* Ce comportement s'avère général — dépenses de plus en plus faibles au fur et à mesure que le revenu s'élève — à une exception près, celle des Français gagnant, à l'époque, 30 000 à 45 000 F (ils dépensaient en santé 576 F alors que les revenus immédiatement inférieurs (15 000 à 30 000 F) dépensaient 528 F. Mais comme le note l'Inspection, les différences ne sont pas énormes et l'on peut dire que *« les revenus influencent en fait assez peu le montant total de la consommation des soins »* : 25 % de différence entre hauts et faibles revenus.

En revanche, ce qui est beaucoup plus important, c'est la façon de consommer : quand le revenu augmente, il y a plus grand recours aux médecins et pharmaciens, mais moins d'hospitalisation et d'arrêts de travail ; quand le revenu baisse, il y a au contraire un recours très important à l'hospitalisation. *« La chute des dépenses d'hospitalisation est particulièrement spectaculaire »* puisqu'elles passent de 251 F par an en moyenne pour les très bas revenus à 62 F pour les tranches supérieures. Les classes les plus aisées se soignent beaucoup mieux de façon courante et fréquentent moins l'hôpital, alors que les classes les plus démunies hésitent à se rendre chez le médecin, attendent le dernier moment et, finalement, coûtent plus cher puisque l'hospitalisation, ultime recours, s'avère très onéreuse. L'Inspection en conclut, à juste titre, que les projets en cours visant à accroître la participation des assurés aux frais courants de santé par le relèvement du ticket modérateur seraient à la fois injustes et cause de dépenses supplémentaires pour la collectivité.

Pour maîtriser la croissance des dépenses, l'Inspection estime qu'il s'agit moins d'agir sur la demande que sur l'offre. Estimant que les responsables de la politique de la santé ont fait preuve d'une *« confiance excessive dans les mécanismes du marché »*, l'Inspection propose une planification et un contrôle de tous les services publics et privés de soins, en accordant un pouvoir accru à l'Etat mais aussi, fait nouveau essentiel, aux organismes de Sécurité sociale. Elle suggère notamment, pour les hôpitaux, un changement fondamental de gestion et de rapport avec la Sécurité sociale, en proposant la suppression du prix de journée et l'établissement d'un budget annuel, qui serait négocié avec toutes les parties intéressées. En ce qui concerne les honoraires des médecins, l'Inspection estime qu'*« aucune solution n'est possible dans le cadre de la rémunération à l'acte puisqu'il ne peut y avoir de limitation des dépenses s'il n'y a pas d'action sur la quantité d'actes »*. Favorable à d'autres formules, telles que le forfait, l'Inspection se refuse cependant à détailler des solutions *« compte tenu du caractère passionnel qui s'attache à ce sujet »*.

● Pour une meilleure redistribution des aides aux familles.

L'Inspection constate *« deux mouvements contradictoires »* dans la politique des pouvoirs publics à l'égard des familles : *« Une aide indirecte importante par le jeu de la fiscalité au profit des familles les plus aisées »* et *« un effort accru en faveur des familles modestes par le moyen des prestations soumises à clauses de ressources »*. Au total, cette action entraîne une double inégalité : les réductions d'impôt par la formule du quotient familial apportent à certains des aides indirectes plus importantes que celles accordées aux plus démunis par le biais des prestations familiales ; en outre les classes moyennes sont pénalisées par rapport à celles à revenus très élevés. Enfin les ménages qui disposent d'un certain bagage culturel et de ressources convenables utilisent plus fréquemment certains services, tels que crèches et vacances à prix réduit, que les manœuvres et les ouvriers.

Au lieu d'approuver le projet actuel du gouvernement qui propose, certes, une simplification de certaines prestations mais une réforme somme toute limitée, l'Inspection suggère une modification radicale et plus juste de la politique familiale : le remplacement du quotient familial par une réduction forfaitaire du revenu imposable (par exemple 500 F par mois et par enfant) et la création d'une allocation unique et forfaitaire dès le premier enfant à toutes les familles. Trois nuances sont proposées : cette allocation uniforme serait majorée pour les familles non imposables, pour celles qui ont un enfant âgé de moins de trois ans, et pour celles qui ont trois enfants et plus.

● Vers une plus grande justice à l'égard des personnes âgées.

Un constat encore plus sévère est dressé sur la situation des régimes de retraites et des ressources des personnes âgées. En dépit des progrès indéniables qui ont été réalisés ces dernières années, les inégalités demeurent importantes puisque plus de deux millions de personnes recevaient, en 1976, 3 522 F par an alors que le montant moyen de la retraite dans les régimes les plus « privilégiés » atteignait 22 754 F. De même l'action sociale est extraordinairement disparate : le régime des cadres dépense 465 F d'action sanitaire et sociale par retraité alors que celui des non-cadres ne consacre que 46 F. Pour remédier à ces *« importantes disparités »* auxquelles s'ajoutent d'autres différences telles que l'âge de départ en retraite, l'Inspection propose, là encore, une réforme fondamentale et audacieuse à trois étages : *« une protection minimale dont le montant serait assuré progressivement aux 2/3 puis aux 3/4 du SMIC »* pour tous les Français, y compris les femmes qui « travaillent » au foyer, et serait financée à la fois par des cotisations et l'impôt ; une retraite de base obligatoire pour tous qui serait acquise par une cotisalton calculée sur un salaire dont le plafond serait égal à trois fois le plafond actuel de la Sécurité sociale, ce qui permettrait d'intégrer le régime complémentaire des non-cadres et une partie du régime des cadres ; enfin une retraite complémentaire *« absolument libre et contractuelle »*.

Traitant enfin du départ en retraite, l'Inspection recommande de *« ne pas abaisser systématiquement l'âge de la retraite »*, de *« prohiber les clauses obligatoires de départ avant soixante-cinq ans, sauf exceptions dûment justifiées et autorisées »* et de faciliter les emplois à temps partiel ou à horaires réduits afin de faciliter la transition du passage de la vie active au repos du troisième âge.

● Handicapés - invalidités : le problème de la réinsertion sociale.

L'Inspection n'a pu qu'évaluer le montant d'un certain nombre d'actions spécifiques en faveur des handicapés, qui s'élevait, en 1975, à près de 15 milliards de francs (soit 5 % du budget social de la nation). D'après une étude de la direction de l'action sociale, les mesures que comprend la loi d'orientation en faveur des handicapés de 1975 devraient entraîner une augmentation des dépenses de 2 milliards de francs. Des améliorations instables sont constatées : le nombre des lits en établissements spécialisés pour l'enfance inadaptée est passé, de 1960 à 1971, de 67 000 lits à 131 000 lits ; l'allocation aux handicapés adultes est passée de 54,7 millions en 1973 à 118 millions en 1974. Et les nouvelles modalités d'action envisagées imposent des dépenses accrues en personnels et en moyens. Seul un effort très marqué en matière de prévention des handicaps pourrait enrayer la progression des dépenses liées à la multiplication des handicaps.

Malgré les efforts financiers accomplis ces dernières années, des écarts sont constatés entre les réalisations et les objectifs affirmés dans la loi d'orientation. Ainsi, les établissements se sont multipliés depuis quinze ans sans toujours se préoccuper réellement de la réinsertion sociale des handicapés ; les « systèmes clos » se sont perpétués. De plus, de très grandes disparités demeurent entre les divers régimes : ainsi les règles qui fixent un droit à majoration pour assistance d'une tierce personne et le mode de calcul de cette majoration pourraient être harmonisés. Le droit à l'emploi, affirmé depuis deux décennies, n'est pas encore véritablement reconnu aux handicapés.

● Les accidents du travail : vers la suppression des petites rentes.

Les dépenses consacrées aux accidents du travail s'élevaient à 12 milliards de francs en 1974 pour l'ensemble des régimes et représentaient 4,12 % du budget social. On constate, de 1962 à 1974, une diminution de l'ordre de 20 % de la fréquence des accidents chez les salariés, mais une augmentation des accidents graves. L'Inspection souligne l'importance des petites rentes versées aux accidentés : près des trois quarts des rentes attribuées correspondent à des « petites incapacités » présentant des taux d'invalidité inférieurs ou égaux à 10 %. Elle insiste sur l'accroissement des dossiers traités en pure perte qui concluent à l'absence de séquelles indemnisables, le taux de l'incapacité étant fixé à 0 %.

Pour enrayer la progression de ces dossiers, dont la gestion administrative et le contrôle médical représentent des frais élevés, plusieurs solutions sont proposées : fixation d'un minimum d'incapacité en-deçà duquel aucune rente ne pourrait être obtenue — comme cela est le cas dans un certain nombre de pays européens ; détermination du taux des petites incapacités après un certain délai qui permettrait de procéder, au préalable, à une ou deux révisions médicales.

● Formation continue : l'Etat ne peut se décharger de ses responsabilités.

L'action entreprise par les pouvoirs publics depuis 1966, l'accord patronat-syndicats de 1970 et la loi de juillet 1971 ont permis un prodigieux développement des actions de formation professionnelle continue au cours de ces dernières années, note le rapport. En 1974, 6 874 millions de francs ont été consacrés par les entreprises et l'Etat à la formation d'adultes (+ 63 % par rapport à 1973). Au total près de deux millions et demi de personnes ont bénéficié d'actions de formation.

Le rapport insiste cependant sur la nécessité d'une *« répartition plus claire et plus nette des missions respectives de l'Etat et des entreprises »*. Espérer faire financer une partie des actions de formation des chômeurs par les entreprises, comme le permet la loi du 16 juillet 1976, ne paraît aux auteurs ni très normal ni très efficace. *« Mieux vaudrait reconnaître clairement,* écrivent-ils, *que l'Etat ne peut se décharger de ses responsabilités pour former les travailleurs sans emploi, quitte, à terme, à ne plus participer financièrement aux actions organisées par les entreprises* (pour leurs propres salariés) *car elles correspondent à leurs propres besoins. »*

Seconde responsabilité essentielle de l'Etat : la prise en charge de la rémunération et des frais d'enseignement des travailleurs qui *« désirent exercer leur droit au congé-formation en dehors des formules agréées par les entreprises et qui ne bénéficient donc que d'un congé sans solde »*.

Enfin, le rapport insiste sur la nécessité de simplifier *« une réglementation si inutilement complexe qu'elle dépasse l'entendement des usagers et parfois même des experts qui doivent les renseigner »*.

● Emploi : l'agence doit mettre l'accent sur la recherche des offres.

Le rapport analyse longuement l'action de l'Agence nationale pour l'emploi. Si les auteurs estiment que celle-ci remplit bien son rôle d'accueil et d'information, ils s'inquiètent en revanche de la place excessive accordée par le personnel au travail administratif (constitution et vérification des dossiers). Certes, la crise économique et l'augmentation du chômage qu'elle a entraînée expliquent en partie cette évolution. Mais elle n'est pas seule en cause : *« Le nombre des placements par agent diminue au fur et à mesure que leur nombre augmente »*, et cela se vérifie dès 1973, c'est-à-dire avant même la crise. Les auteurs notent qu'un prospecteur placier s'occupait en moyenne chaque mois en 1972 de 107 demandes, de 74 offres et effectuait 45 placements ; en 1975 ces chiffres étaient respectivement de 93 demandes, 44 offres et 29 placements. Et les auteurs concluent fort sévèrement cette analyse : *« On est progressivement revenu à un statisme proche de celui des anciens bureaux de main-d'œuvre. »*

Pour combattre cette évolution, ils demandent que l'Agence centre davantage ses efforts sur le placement plutôt que de diversifier ses activités. Ils suggèrent aussi une modification des méthodes de travail, en donnant la priorité à l'offre et en obligeant, si nécessaire, la réception des demandeurs ; les prospecteurs-placiers doivent *« quelle que soit leur philosophie personnelle »*, organiser une coopération systématique avec les entreprises. Il importe aussi de *« faire une place plus grande à l'expérience de la vie professionnelle dans les critères de recrutement des conseillers professionnels et des prospecteurs-placiers »*. Enfin, les rapporteurs souhaitent que l'on « *densifie* » le réseau des agences locales en faisant d'abord éclater les agences trop importantes.

● Chômage : réduire les inégalités dans les aides.

Les auteurs du rapport estiment que le système français d'indemnisation du chômage se caractérise par sa « *complexité* », le « *haut niveau de certaines prestations* » — elles peuvent atteindre jusqu'à 11 376 francs par mois pour un cadre supérieur bénéficiant de l'allocation supplémentaire d'attente, — des inégalités « *parfois choquantes* » entre les bénéficiaires et des frais de gestion « *excessifs* ».

Pour l'immédiat, les auteurs préconisent une harmonisation entre les deux régimes d'aide, celui des allocations d'Etat et celui de l'assurance chômage complémentaire des ASSEDIC : mêmes conditions d'ouverture des droits, simplification des procédures avec dossier unique, versement simultané des deux allocations, extension du bénéfice des ASSEDIC à tous les salariés.

A terme, les rapporteurs préconisent une réforme plus radicale : au lieu de superposer les deux systèmes d'aide, les faire se succéder dans le temps. Au début de la période de chômage et pendant une durée — à déterminer — correspondant au temps « *normalement* » nécessaire pour être reclassé, le chômeur bénéficierait des seules allocations de l'ASSEDIC, c'est-à-dire du système d'assurance. S'il n'avait pas retrouvé un emploi au bout de cette période, il serait pris en charge par un régime d'assistance financé par l'Etat. Les allocations d'ASSEDIC devraient être assez proches du salaire antérieur et pourraient comporter une partie calculée en pourcentage du SMIC et une partie mobile calculée en fonction de l'ancien salaire, avec un plafond. Les allocations d'assistance devraient être plus élevées que l'aide publique actuelle (13,40 F puis 12,50 F par jour après trois mois) et tenir compte des ressources antérieures. L'indemnisation particulière pour les personnes en fin de carrière (garantie de ressources) pourrait être maintenue.

Enfin, les rapporteurs préconisent un renforcement du contrôle des bénéficiaires de l'aide publique en distinguant, d'une part, le pointage régulier qui devrait être maintenu et continuer de dépendre de l'A.N.P.E. quitte à étaler les horaires pour éviter les longues heures d'attente, d'autre part, le contrôle sur place qui ne doit pas dépendre de l'Agence mais des directions départementales du travail.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La politique dans l'entreprise

IV. — « Le lieu de travail n'est pas neutre »

par JOANINE ROY

Le P.C.F. reste, de loin, le parti le plus présent sur les lieux de travail, malgré les efforts récents du parti socialiste qui commencent à porter leurs fruits. La « politisation de l'entreprise » est un faux débat, estime la C.F.D.T.; la C.G.T. est d'un avis contraire. Les affinités ou les liens politiques jouent diversement dans les centrales syndicales. (Voir « le Monde » des 1er, 2 et 3 mars.)

Les incursions des partis politiques dans l'entreprise ont soulevé des remous, mais dans l'ensemble, le monde des salariés ne s'est pas passionné pour ces initiatives. S'il en était résulté une durable effervescence avec des répercussions sur la production (1), un grand patron comme M. Jean Thèves, nouveau président de la chambre de commerce de Paris, n'aurait pas déclaré avec sérénité, au début de cette année, qu'il considérait *« comme l'expression de la liberté qu'il revendique pour lui-même et qu'il reconnait aux autres »* l'existence *« au sein de l'entreprise des cellules ou des sections des partis politiques, dans la mesure où elles s'expriment en dehors du lieu de travail »*. L'entreprise, ajoutait toutefois M. Thèves, *« ne doit pas être un forum »*.

L'intense campagne menée par le P.C.F. depuis 1975 pour frapper l'opinion publique a, certes, on l'a dit précédemment, apporté des résultats. Ceux-ci, pourtant, ne paraissent pas, vus de l'extérieur, répondre à la réussite que pouvait escompter le P.C.F. en faisant d'un tel objectif *« la priorité des priorités »*. La question est de savoir si de plus riches moissons mûrissent actuellement pour la faucille de M. Marchais. Et si, de leur côté, M. Mitterrand et d'autres concurrents peuvent espérer engranger d'abondantes récoltes.

Le C.N.P.F. : pas question de transiger

Au C.N.P.F., certains patrons sont persuadés que l'emprise du P.C.F. sur les lieux de travail s'est plus étendue, ces derniers temps, qu'il ne paraît. Selon eux, une reprise en main aurait été opérée discrètement auprès des responsables d'un bon nombre d'organisations C.G.T.

Ce serait une des raisons, dit-on, pour lesquelles le gouvernement a déterré la hache de guerre. Depuis l'été 1975, M. Ceyrac était constamment revenu à la charge pour dénoncer le danger : *« L'expérience montre, et pas seulement l'expérience française, que lorsque l'entreprise devient le théâtre d'une agitation politique, il s'ensuit des désordres profonds. Il ne peut être question, pour nous, de transiger sur un principe d'une telle importance. Et nous ne sommes pas les seuls à le penser.*

» (...) Ce serait introduire la discorde dans un cadre où les opinions politiques de chacun n'ont pas à être mentionnées, pas plus que la religion ou la couleur de la peau. Je demande instamment à toutes les organisations syndicales de comprendre que l'intrusion de la politique sur les lieux de travail n'est ni leur intérêt, ni celui des salariés, ni celui de l'entreprise.

» (...) Il est sûr qu'on s'efforce, par tous les moyens, en particulier du côté du parti communiste, d'instituer une présence politique permanente dans l'entreprise. Quel que soit le parti à l'origine d'une telle manœuvre, nous devons, par principe, nous y opposer. Ce faisant, nous répondons d'ailleurs, j'en suis convaincu, aux vœux de la majorité des salariés. Ils n'ont nulle envie de se voir quotidiennement matraqués par les représentants des différents partis : leurs problèmes de travail leur suffisent sans que viennent s'y ajouter des débats politiques.

» Si le gouvernement décidait que les partis politiques ont droit de cité dans les entreprises, je dirai que nous ne pouvons l'accepter. Il y va de la stabilité, de la santé de nos entreprises et de la liberté des salariés. »

Inlassablement, les patrons reprennent le même argument : l'entreprise est un terrain neutre.

Faux ! répliquent les militants ouvriers. Elles est régie par l'idéologie dominante. C'est elle qui imprègne toute l'organisation du travail, ses cadences, ses divisions et ses finalités. Les productions d'armement, l'industrie chimique ou pétrolière ne sont pas neutres. Les circulaires de service, les notes d'information, les journaux d'entreprise et jusqu'aux documents fournis aux délégués au comité d'entreprise et aux autres porte-parole des travailleurs, tout est marqué par des conceptions de la classe dirigeante.

Les hauts fonctionnaires qui deviennent P.-D.G. illustrent le système de vases communicants existant entre les pouvoirs publics, les technocrates et les patrons. Rarement les chefs d'entreprise n'ont autant pris fait et cause pour le gouvernement. Et que dire des interrogatoires d'embauche, des fichiers noirs où sont répertoriés les syndicalistes, des syndicats-maison, du mouchardage, des milices patronales tristement célèbres.

« Nous ne faisons pas de politique, réplique-t-on du côté patronal. *Nous combattons le désordre, l'agitation. Nous restons dans le domaine économique, social, ou financier, pour répondre à nos interlocuteurs reconnus : les syndicats et les représentants du personnel. »* C'est une sorte de « droit de suite » que revendiquent ceux des patrons qui admettent avoir franchi la frontière politique. Ils se considèrent, en quelque sorte, en état de légitime défense : la gauche syndicale et politique n'a-t-elle pas entrepris la destruction de l'actuelle société ?

En fait — et la réaction de la plupart des syndicats aux propos de M. Giscard d'Estaing l'a montré — la classe ouvrière sent bien qu'il n'y a qu'un pas entre la chasse au militant politique et la chasse au militant syndical.

Un certain nombre d'employeurs ne supportent que contraints et forcés les prérogatives des syndicats dans l'entreprise et la protection dont ils bénéficient depuis la loi de décembre 1968.

Déjà, ces patrons guettent tous les prétextes pour tourner le droit, ou le bravent délibérément, tenant pour lettre morte les décisions de justice prononçant la réintégration de délégués illégalement licenciés.

Légalement, l'employeur ne dispose que de moyens limités pour interdire la politique dans l'entreprise. L'arme essentielle est le règlement intérieur, qu'il peut, certes, établir à son gré, mais après l'avoir soumis à l'inspection du travail, accompagné de l'avis des délégués du personnel. Les directions départementales du travail, qui préfèrent user d'arguments persuasifs que de moyens répressifs, estiment que les conflits sont rares.

Ces règlements condamnent généralement l'entrée de l'entreprise à toute personne qui lui est étrangère. MM. Séguy et Maire ont ainsi été « interdits »... quitte à passer outre sans incidents. Dans la fonction publique, M. Chirac, par une circulaire du 8 octobre 1975, a rappelé *« l'interdiction des activités politiques dans les locaux administratifs »* en se référant à la jurisprudence du Conseil d'État. Ce qui suscita les protestations de la C.G.T. et semble avoir été appliqué avec la rigueur réclamée par le gouvernement.

Le code du travail étant muet sur les « libertés politiques », c'est en s'appuyant sur les pouvoirs du comité d'entreprise que les militants ont entrouvert la porte en invitant les représentants des partis dans les locaux dont dispose ce comité. Le décret du 2 novembre 1945 (code du travail, article R. 432-2) donne aux C.E la faculté d'organiser des cours de culture générale. Les exposés politiques pouvaient donc figurer au programme, comme les leçons de langues étrangères ou l'initiation à la musique (2).

Depuis un an, les tribunaux auxquels se sont adressés les employeurs ont rendu des jugements contradictoires. Tantôt ils acceptent le débat politique, sous réserve qu'il ne tourne pas à la propagande et que le comité d'entreprise organise la séance, tantôt ils le rejettent.

Pour la première fois, en décembre 1976, une de ces affaires est venue en appel. La première chambre de Paris a rendu un arrêt confirmant l'ordonnance rendue, le 2 mars 1976, par le tribunal de Nanterre au bénéfice de la Société Secan. La cour a estimé que *« c'est un abus de langage que tenter d'assimiler à un cours de culture générale une réunion dans laquelle les militants d'un parti entendaient proposer leur solution politique »* à une crise visant les travailleurs (*le Monde* daté 6-7 février 1977).

Une jurisprudence devrait se dégager progressivement pour préciser les limites de l'expression politique sous l'égide des comités d'entreprise. Elle pourrait rendre inutile le projet qu'a annoncé M. Beullac — soulevant le tollé de toute la gauche, — qui tendrait à limiter par une réforme du code du travail les prérogatives des comités.

Dans l'immédiat, le ministre du travail a approuvé un autre système de défense patronal : il a, par exemple, le 10 décembre 1976, autorisé le licenciement d'un ouvrier de la SNECMA (aéronautique) qui avait fait entrer dans l'établissement de Suresnes M. André Aubry, sénateur (communiste) des Hauts-de-Seine.

Un code de bonne conduite

Sans doute n'est-ce pas la meilleure façon de *« décrisper les relations sociales »*, objectif déclaré du gouvernement. Les syndicalistes sont amplement fondés à redouter que la moindre modification du code du travail ne creuse une brèche rapidement élargie dans la digue qui les garantit tant bien que mal. De son côté, M. Beullac dit aussi qu'avant de réformer l'entreprise — c'est-à-dire, en l'état actuel des choses, distiller au compte-gouttes les propositions avancées par M. Sudreau — il faut d'abord *« y mettre de l'ordre »*.

Sans doute le nombre des travailleurs qui pensent : *« pas de politique à l'usine »* n'est-il pas mince. Parmi eux, il y a ceux qui se souviennent de l'atmosphère pesante que provoquèrent, dans un passé récent, les bagarres dans l'atelier ou à la sortie de l'usine entre les communistes et les gauchistes. Encore aujourd'hui il arrive que des consignes arrêtées, à l'extérieur, par un état-major influencé par le P.C., interdise toute discussion de la « base » (3)

Le bannissement total des partis n'est sûrement pas la meilleure méthode si on veut éviter les explosions à retardement, et si l'on ne veut pas donner aux syndicats une raison supplémentaire de se politiser.

La Lettre de la Nation, organe officiel du R.P.R., relevait au lendemain de la déclaration de M. Giscard d'Estaing l'ambiguïté de ses propos. Et elle déclarait qu' *« à la limite, l'action politique dans l'entreprise n'est qu'un moyen de défendre sa liberté contre la politisation de l'entreprise »*. D'autre part, en régime démocratique, qui aurait pu empêcher M. Marchais de parler sur le trottoir quand on l'expulsa de la gare d'Austerlitz ? Qui aurait pu imposer silence à M. Mitterrand lorsqu'il vint exprimer son avis sur les méandres de la politique du pouvoir en matière d'informatique, tranquillement installé dans la rue à quelques mètres du siège de la C.I.I.-Honeywell Bull ?

« La liberté ne consiste pas à conduire à gauche », disait, l'autre jour, M. Giscard d'Estaing. Mais un code de bonne conduite peut équilibrer le besoin d'expression des militants et le respect de l'opinion silencieuse. En outre, n'y a-t-il pas quelque contradiction à vouloir faciliter l'entrée des salariés et des cadres des entreprises dans l'arène électorale conduisant au Parlement, comme l'a envisagé le gouvernement et, en même temps, vouloir bannir toute expression politique à l'atelier ou au bureau ?

(1) Les communistes prennent soin de ne pas perturber la production, même si elle l'a été par des débrayages déclenchés pour protester contre les attitudes patronales. *« Nous ne sommes pas des anarchistes »*, déclare-t-on au P.C.F.

(2) L'affichage est une autre forme d'introduction de la politique. Légalement, les panneaux dont disposent les syndicats ne doivent recevoir aucun texte de nature politique. Les directions d'entreprise y veillent généralement avec rigueur. Mais le tribunal de Bourges a débouté la société Piambo, qui poursuivait la C.G.T. pour avoir dans des tracts et des affiches traité de questions politiques.

(3) Exemple : le conflit du *Parisien libéré* et les ordres de grèves donnés dans les imprimeries des journaux de la capitale.

Prochain article :

DES EXEMPLES EUROPÉENS

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Etude Mes GOUTAUDIER et LERICHE, avoc. ass., 8, pl. des Terreaux, 69001 LYON. Etude de Me DIDIER, avocat, 13, quai Claude-Bernard, 69007 LYON. Vente aux ench. publ. sur conversion de saisie à l'audience des criées de la troisième Chambre du Trib. de Grande Instance de LYON, Jeudi 24 mars 1977, à 13 h. 30, d'UN

Ténement immobilier

situé à

Champagne-au-Mont-d'Or (69)

rue des Brosses, chemin des Brosses et rue Dellevaux, comprenant :
— UNE MAISON DE MAITRE.
— UNE MAIS. d'HAB. dite de gardien.
— UNE MAISON D'HABITATION.
avec un terrain attenant, le tout pour pour une cont. totale de 2 Ha. 69 A

M. à Px : 1.700.000 F. (outre les charges)

Pour tous rens. s'adr. à l'Etude de Mes GOUTAUDIER et LERICHE, avoc. ass., tél. 28-08-81 ; Etude Me DIDIER, avocat, tél. 72-75-78 ; au cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de LYON, sous le nom de MARIN-LAFLECHE.

ADJUDICATION au Palais de Justice à THONON-LES-BAINS (74), le VENDREDI 25 MARS 1977, à 14 h.

CHAMBRE à AVORIAZ

(Haute-Savoie) - Mise à prix 40.000 F S'adr. Cabinet d'Avocats BOUCHET, REDON, B.P. 51 - 74200 Thonon-les-Bains, tél. (50) 71-13-77.

MORBIHAN

ADJUDICAT. JUDIC. en l'ETUDE de Me BODOLEC, not. à Ploermel (Morbihan), 7, place de la Mairie, le vendredi 11 mars 1977, à 15 h.

MANOIR DE KERNEVEZ

VILLEBONNE-TAUPONT (7 km PLOERMEL) Sous caves, rez-de-ch., entr., 4 p., 1er ét., vestibule, 3 ch.; 2e ét., 3 pièces et terrasse, chauff. cent., sanitaire (3 s. bains) - Etat neuf

PARC ET BOIS 4 HECTARES

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS S'ad. Me BODOLEC, not., tél. (97) 74-05-28 ; Me BOEDEC, avocat à Vannes, B.P. 73, 3, rue Aullnaier, tél. 66-23-89

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 17 MARS 1977, à 14 heures EN UN LOT

UN APPARTEMENT 2 caves, 2 chambres dans un immeuble **à PARIS (16e)**

28, rue de la Pompe

Mise à Prix : 250.000 F

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à Paris ; et à tous avocats près le Tribunal de Paris.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 16 mars 1977, à 14 heures EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL

sise à

GENNEVILLIERS (92)

113 à 131, avenue Laurent-Cély et 17, chemin de la Grande-Communication

Mise à Prix : 700.000 F

S'adresser pour renseignements : Me Jean NOUEL, avocat à Paris (7e), 26, boulevard Raspail ; sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le mercredi 16 mars 1977, à 10 h.

PROPRIÉTÉ à RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine)

65, rue Sophie-Rodrigues. — MISE A PRIX : 100.000 FRANCS

S'adr. pour renseign. Me SILLARD, avocat à VERSAILLES, 79 bis, bd de la Reine, 950-02-99.

Vte sur surenchère au Palais de Justice à Paris, jeudi 17 mars 1977, à 14 h.

TERRAIN - 7 à 19 ca avec construcrions

Comprenant : cabine transformat. pour courant électrique, w.-c., et une grande salle **LIBRE D'OCCUP.**

CLAMART (92) - 40, avenue Victor-Hugo

M. à prix 500.511 F. S'adr. Me FABRE, avoc., Paris-7e, 44, r. de Lille, tél. 261-15-95 ; Me LYONNET DU MOUTIER, avoc., Paris, 182, r. de Rivoli, 260-63-21 ; Me NOUEL, avoc., Paris, 26, bd Raspail, 544-10-33 ; Me GARNIER, synd., 63, bd Saint-Germain, 326-77-65 ; et à tous avoc près T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre

---

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le JEUDI 17 MARS 1977, à 14 heures EN DEUX LOTS

DEUX APPARTEMENTS 2 pièces dans un immeuble **à PARIS (18e)**

7, RUE BACHELET

MISES A PRIX : 1) 80.000 FRANCS - 2) 85.000 FRANCS

S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, avenue de Lamballe à Paris ; et à tous avocats près le Tribunal de Paris.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

THOMSON-C.S.F. SIGNE DEUX ACCORDS AVEC LE GROUPE CANADIEN NORTHERN TELECOM

Northern Telecom, le fabricant canadien de matériel téléphonique, vient de conclure deux importants accords avec Thomson-C.S.F. Le premier prévoit la fabrication par la société française du central de commutation téléphonique temporel SL 1. Ce système, destiné à la clientèle privée, a une capacité comprise entre cent et sept mille lignes. Thomson-C.S.F. pourra le commercialiser dans un certain nombre de pays étrangers.

Le second accord concerne plus spécialement la société française des téléphones Ericsson, qui est passée, depuis l'été 1976, dans l'orbite de Thomson-C.S.F. Il prévoit la fabrication en France, ainsi que la vente dans un certain nombre de pays, du poste téléphonique d'abonnés Contempra de Northern Telecom. Les P.T.T. ont retenu ce matériel, avec d'autres, pour les besoins des marchés publics.

[Des liens entre le groupe Thomson et Northern Telecom remontent, en fait, à plusieurs années. La société française avait présenté, en juin 1975, lors de l'appel d'offres des P.T.T. pour les centraux de commutation spatiale, le système canadien SP 1. Finalement, l'administration n'avait pas retenu ce central, lui préférant notamment celui du groupe suédois Ericsson, qui sera fabriqué en France sous la responsabilité de Thomson. En nouant des liens étroits avec Ericsson et Northern Telecom, le groupe Thomson s'engage dans une triple alliance, qui se traduit, dans l'immédiat, par l'adoption de nombreuses licences étrangères.

La Compagnie générale d'électricité, face à cette « tactique » enveloppante de Thomson, va se trouver quelque peu isolée. A moins que, à son tour, elle ne trouve un partenaire étranger — européen de préférence — qui pourrait notamment lui apporter le soutien d'un vaste réseau commercial international. — J.-M. Q.]

A L'ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT ADRESSE UN ULTIMATUM AUX GRÉVISTES DE BRITISH LEYLAND

(De notre correspondant.)

Londres. — Le gouvernement Callaghan vient d'adresser un ultimatum aux grévistes des usines Leyland. Au cours d'un débat aux Communes, mercredi 2 février, le ministre de l'industrie, M. Varley, a indiqué qu'il appartiendrait désormais aux travailleurs de décider s'ils entendent « tuer ou sauver » leur entreprise.

Le ministre a accordé un mois à la direction et aux travailleurs de Leyland pour remettre l'affaire en ordre, assurer la fin des grèves et accroître la productivité. Faute de cette remise en ordre, M. Varley annonce que le fonctionnement de l'entreprise fera l'objet d'une « révision fondamentale ». Le gouvernement renoncera au financement qu'il avait prévu pour moderniser les ateliers. D'autre part, il est clair, estime le ministre, que dans l'état actuel des choses, l'entreprise n'est pas en mesure de produire les ressources nécessaires à sa survie.

La seule issue serait alors la fermeture de certains secteurs du gigantesque complexe industriel, ce qui ne manquerait pas de provoquer un « chômage substantiel » dans les Midlands. Cette menace avait déjà été formulée la veille par le premier ministre, M. Callaghan.

Certains porte-parole de la gauche travailliste se sont élevés aux Communes contre les pressions « scandaleuses » que le gouvernement exercerait sur les travailleurs. De son côté, Sir Keith Joseph, au nom du parti conservateur, n'a pas caché son scepticisme quant à la « fermeté » du ministre de l'industrie. — J. W.

LE GROUPE PLESSEY FERME TROIS USINES

Le groupe Plessey, l'un des principaux fabricants britanniques de matériel électronique et de télécommunication, a annoncé le 2 mars la fermeture de trois de ses usines, à Kirby et Speke, dans la région de Liverpool, et à Sunderland, sur la côte est de l'Angleterre.

Selon la société, ces fermetures, qui se traduiront par quatre mille licenciements d'ici à la fin de 1977, sont rendues nécessaires par la réduction importante des crédits budgétaires pour les postes et télécommunications britanniques.

Plessey, qui emploie soixante-quinze mille personnes, réalise plus de 40 % de son chiffre d'affaires (4 milliards de francs) dans le secteur des télécommunications. Un accord de coopération avait été signé en 1974 avec la société française CIT-ALCATEL (groupe C.G.E.) pour développer de concert des centraux téléphoniques électroniques. Il semble que cette coopération n'ait pas répondu à tous les espoirs de ses initiateurs.

Les composants électroniques constituent également une activité importante du groupe britannique. Celui-ci a signé, il y a quelques semaines, un protocole d'intention avec la société française Thomson-C.S.F., aux termes duquel les deux firmes envisagent d'associer leurs efforts dans le domaine des circuits intégrés.

● *Les réserves britanniques en or et en devises* ont augmenté de 591 millions de dollars en février pour atteindre 7 787 millions de dollars, ce qui constitue presque un niveau record (7 824 millions en novembre 1974). Pendant ce mois, la Grande-Bretagne a effectué un premier tirage de 250 millions de dollars sur le prêt international de 1,5 milliard. En outre, des fonds déposés à l'étranger ont été rapatriés.

A LA SUITE D'UNE CONCESSION DE M. CALLAGHAN L'OPPOSITION ACCEPTE LA NATIONALISATION DES CHANTIERS NAVALS

Londres (*A.F.P.*). — Le gouvernement de M. Callaghan a consenti mercredi 2 mars une concession à l'opposition conservatrice, en renonçant à la nationalisation de douze chantiers de réparations navales. La nationalisation de ces douze chantiers, ainsi que celle de trois ateliers d'entretien d'aviation, faisait partie du projet de loi sur la nationalisation de la construction navale et de l'industrie aéronautique adopté de justesse en décembre dernier. Mais l'opposition conservatrice avait soulevé de nouveaux obstacles d'ordre juridique, susceptibles de retarder longuement la promulgation de la loi.

La loi, ainsi allégée du cas de ces douze chantiers de réparation, a reçu l'aval des conservateurs, et va pouvoir être soumise à « *l'approbation de la reine* ».

● LES DIRIGEANTS SYNDICAUX BRITANNIQUES viennent de demander dans un *aide-mémoire*, remis au chancelier de l'Echiquier, une relance de l'ordre de 2,4 milliards de livres pour l'année commençant le 1er avril prochain. Selon la centrale syndicale, cette relance devrait comprendre une réduction de 1,7 milliard de livres de l'impôt sur le revenu, principalement au profit des petits salariés. Le TUC préconise en outre une revalorisation des retraites et l'octroi de 100 millions de livres de subventions aux chefs d'entreprises pour les inciter à créer des emplois supplémentaires.

En Italie

L'octroi du prêt du F.M.I. est devenu une affaire politique

De notre correspondant

Rome. — L'Italie obtiendra-t-elle le prêt de 530 millions de dollars qu'elle a demandé au Fonds monétaire international ? Cette question lancinante, qui domine toutes les conversations économiques depuis plusieurs mois, est sur le point d'obtenir une réponse. Une dizaine de fonctionnaires du F.M.I. sont actuellement à Rome, où ils passent au crible les livres de comptes de la péninsule.

Leur avis sera important mais non aussi déterminant qu'on l'a dit, car la concession du prêt est devenue une affaire politique : le Fonds monétaire — ou plutôt, en l'occurrence, ses principaux bailleurs de fonds, c'est-à-dire les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'Allemagne fédérale — veut-il, oui ou non, aider l'Italie à sortir de l'impasse présente et à quelles conditions ?

Les 530 millions de dollars sont destinés à renforcer les réserves italiennes de devises, qui s'élevaient à 3,12 milliards à la fin de l'an dernier. On craint en effet une nouvelle offensive contre la lire, qui n'a pratiquement plus de parapluie de protection, à part un dépôt provisoire de 10 % sur la valeur des produits importés.

Le prêt du F.M.I. serait toutefois en lui-même peu de chose. Il représenterait à peine 3,1 % des dettes de l'Italie, qui avoisinent les 17 milliards de dollars. Si on lui attache tant d'importance, c'est pour des raisons psychologiques. Un « feu vert » des autorités monétaires à Washington aurait, pense-t-on à Rome, deux effets immédiats : débloquer d'autres demandes de prêt — comme les 500 millions de dollars réclamés à la Communauté européenne — et redonner un peu confiance aux investisseurs.

La gauche s'interroge quant à elle sur les conséquences politiques d'un tel crédit. Le brevet de bonne conduite du Fonds monétaire ne va-t-il pas donner plus d'assurance à la démocratie chrétienne ? Pour l'obtenir, celle-ci n'aura-t-elle pas fait quelques promesses aux Américains et aux Allemands ?

Il est sûr, en tout cas, que le F.M.I. a posé des conditions économiques pour concéder son prêt. Elles visent à freiner l'inflation, qui a dépassé 21 % l'an dernier et que le gouvernement s'est engagé à ramener à 15 ou 16 %. Deux mesures ont été jugées nécessaires : réduire le coût du travail et limiter le déficit du secteur public.

Les bailleurs de fonds de l'Italie n'ont pas vraiment été entendus, les syndicats ne voulant pas toucher au mécanisme de l'échelle mobile des salaires et le gouvernement se montrant incapable de tailler dans les frais publics. De modestes efforts ont été faits néanmoins dans ces deux directions. Mais un nouvel obstacle vient de surgir : on s'est aperçu que la future réforme sanitaire n'allait pas coûter 585 milliards de lires, mais huit à neuf fois cette somme. De quoi faire perdre leur latin aux aspects du F.M.I., qui n'auront guère le temps de profiter du soleil de Rome. Leur séjour pourrait se terminer vers le 15 mars et la décision définitive intervenir à la fin du mois.

En les accueillant, le ministre italien du Trésor, M. Gaetano Stammati, a tenu des propos rassurants. Selon lui, la croissance en 1977 ne sera pas de zéro, comme on le prévoyait, mais de 2 à 3 % et, pendant le deuxième semestre, l'inflation se ralentira sensiblement. M. Stammati qualifie lui-même le prêt du F.M.I. de « *certificat de crédibilité international* ». L'Italie, affirme-t-il, en a besoin pour « *continuer à croire que ses efforts sont appréciés à l'extérieur* ». Elle attend la preuve concrète que « *les principes de la solidarité internationale ne sont pas seulement des arguments théoriques figurant dans les traités* ». On pense généralement à Rome que cette attente ne sera pas déçue.

ROBERT SOLÉ.

L'EXPOSITION FRANÇAISE DE DJAKARTA SE TIENDRA DU 26 MARS AU 3 AVRIL

M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, et M. Prawiro, ministre indonésien du commerce, inaugureront le 25 mars l'exposition française de Djakarta. Avec deux cent cinquante exposants, 10 000 mètres carrés de surface couverte et 6 000 mètres carrés à l'air libre, cent vingt conférences et « tables rondes » techniques, cette exposition est l'une des plus importantes jamais réalisées par la France à l'étranger (les crédits publics dégagés à cet effet s'élèvent à 4 millions de francs contre 2,3 millions pour la foire de Caracas en 1976 et 1,2 million pour celle de Singapour en 1975).

Véritable « vitrine française en Asie du Sud-Est », selon l'expression de M. Sudreau, président du Comité français des manifestations à l'étranger, cette exposition — qui se tiendra du 26 mars au 3 avril — devrait permettre de mieux faire connaître la technologie française dans un pays « au potentiel économique et humain considérable ». En 1975, avec moins de 2 % des importations, la France n'arrivait qu'en huitième position comme partenaire commercial de l'Indonésie.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

M. Barre : nous devons lutter contre tout retour au protectionnisme

« *Il n'y a pas d'amitié sans franchise réciproque* », a déclaré M. Barre, premier ministre, mercredi 2 mars, au cours du dîner offert en son honneur par l'*American Club*.

Selon M. Barre, les relations économiques franco-américaines sont marquées par trois caractéristiques : la différence de taille, l'appartenance de la France à la Communauté européenne et « *notre commune traversée d'une crise économique sans précédent* ».

Le premier ministre déclare alors : « *La crise a apporté avec elle de sérieuses difficultés d'emploi et une concurrence commerciale accrue. Dès lors la tentation semble s'accroître de porter atteinte au libre commerce pour protéger l'emploi. Pour leur part, la Communauté européenne et la France en particulier entendent conserver en ce domaine une conduite exemplaire. Elles sont dès lors en droit d'attendre du pays qui a toujours proclamé son attachement au libre-échange et à la concurrence une attitude identique. Ce n'est donc pas sans inquiétude que nous avons observé aux Etats-Unis certaines pratiques ou certaines prises de position qui laissent à penser que la liberté des échanges internationaux pourrait être, dans certains domaines, mise en question. (...)*

» *Nous devons unir nos efforts pour lutter contre tout retour au protectionnisme. En ce domaine, comme toujours, l'égoïsme et le repli sur soi sont de mauvais conseil. Tôt ou tard, l'on s'apercevra que le remède n'aura fait qu'aggraver le mal, mais à ce moment, peut-être sera-t-il trop tard.* »

Le premier ministre cite deux exemples : « *l'aéronautique civile et l'agriculture. Il est déjà trop tard pour regretter les conditions dans lesquelles l'Airbus a été écarté par une grande compagnie américaine. Nous espérons pour notre part que ce choix s'est fait en fonction de critères principalement commerciaux.*

» *Mais, il n'est pas trop tard pour dire qu'en ce qui concerne Concorde, dont le succès sur les lignes qu'il dessert ne fait aucun doute, nous ne comprendrions pas qu'une réalisation avancée de la technologie européenne ne trouve pas sur le marché d'outre-Atlantique le même accès que celui que l'Europe réserve aux matériels américains. J'ai dit, et je le confirme, que l'opinion européenne verrait, si l'atterrissage à New-York était interdit à Concorde, une atteinte aux règles d'une concurrence internationale loyale, d'autant moins compréhensible à ses yeux qu'elle viendrait du pays qui s'en est toujours fait le défenseur. Nul ne doit douter que les relations entre nos deux pays risqueraient de s'en trouver affectées.*

» *Dans le second cas, celui de l'agriculture, les producteurs européens, qui constatent le déséquilibre des échanges qui existe au profit des Etats-Unis, comprennent mal les procès qui sont faits aux mécanismes de la politique agricole commune. Ils s'inquiètent des difficultés que rencontrent certaines de leurs productions à l'importation aux Etats-Unis. La France pour sa part est déterminée à sauvegarder la politique agricole commune sous réserve des adaptations justifiées par l'évolution des réalités économiques, européennes et internationales (...).* »

Les exportations de beurre

BRUXELLES MODIFIE LES CONDITIONS DE VENTE AUX PAYS DE L'EST

(De notre correspondant.)

Communautés européennes (Bruxelles). — La Commission européenne a décidé, mercredi 2 mars, de modifier la politique d'exportation de beurre de la C.E.E. Les représentants des Etats membres siégeant en comité de gestion le même jour ne se sont pas opposés à l'initiative ainsi prise. La « restitution » (subvention) à l'exportation, dont la délivrance avait été suspendue vendredi dernier pour une durée de trois jours ouvrables, a été rétablie à son niveau antérieur, mais désormais elle ne sera plus octroyée automatiquement. La Commission se donne un délai de trois jours pour apprécier les demandes qui lui sont transmises en fonction du tonnage que l'opérateur veut exporter et de la destination

Par ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura plus de « préfixation de la restitution » pour les ventes vers les pays de l'Est, en dépit des efforts déployés mercredi après-midi par M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, pour minimiser la portée de cette mesure, ce qui signifie un embargo de fait sur les exportations de beurre vers l'U.R.S.S. On peut s'étonner de la facilité avec laquelle le collège européen s'est laissé entraîner par son président, M. Roy Jenkins, à prendre une mesure qui, quoi qu'en dise M. Gundelach, est discriminatoire, et donc politiquement très contestable.

Ph. L.

● ACIER : LA C.E.E. RECONDUIT LE PLAN ANTICRISE. — Le plan anticrise de la sidérurgie européenne, lancé fin décembre par la commission de la C.E.E. pour une durée expérimentale de quatre mois, sera prolongé jusqu'au 30 juin.

DANS LES PAYS DE L'O.C.D.E.

La croissance serait plus forte que prévu durant le deuxième semestre de 1977

La croissance dans les pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) serait légèrement plus forte que prévu : elle atteindrait 4,5 % — en taux annuel — au cours du deuxième semestre de 1977 contre 3,75 % envisagés en décembre dernier. Cette révision en hausse a été effectuée par le comité de politique économique de l'organisation qui s'est réuni, les 1er et 2 mars à Paris, sous la présidence de Sir Douglas Allen. Elle est liée aux perspectives d'une expansion plus soutenue aux Etats-Unis, à la suite du programme de relance de M. Carter, dont le produit national brut progresserait, sur une base annuelle, de 6 % pendant le deuxième semestre de cette année au lieu de 4,5 % prévu initialement.

Cependant, au cours de la réunion du comité, les délégués de l'Allemagne fédérale ont réaffirmé leur volonté de ne pas accentuer la relance, malgré les demandes des autres pays membres, notamment des Etats-Unis, représentés par M. Charles Schultze, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche. Les représentants de Bonn ont mis une nouvelle fois en avant les dangers d'une reprise de l'inflation. La croissance en R.F.A. atteindrait cette année, selon les prévisions officielles, 4,5 à 5 %.

En présentant, le 2 mars, devant le Bundestag, son projet de budget pour 1977, qui porte sur 172 milliards de Deutschemarks, en hausse de 6,2 % par rapport à 1976, le ministre fédéral des finances, M. Hans Apel, a d'ailleurs déclaré : « *Nous sommes en train d'amorcer la pompe économique à partir du budget fédéral à un moment où d'autres pays occidentaux suivent une politique budgétaire restrictive. Mais, maintenant, nous avons l'intention de poursuivre notre reprise économique sur la base de la stabilité des prix.* » M. Apel a ajouté qu'une augmentation des dépenses publiques, qui serait opérée grâce à un plus large appel à l'emprunt, entraînerait une hausse des taux d'intérêt, et découragerait ainsi les investissements privés. En 1976, le déficit du secteur public s'est élevé à 4,2 % du P.N.B. en R.F.A., contre 2,7 % aux Etats-Unis.

A Tokyo

UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE PREND EN OTAGE LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PATRONALE JAPONAISE

Tokyo (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Quatre hommes armés ont fait irruption, ce jeudi 3 mars, au siège de la chambre patronale japonaise (Keidanren), en plein centre de Tokyo, et ont pris quatre otages, dont M. Tetsuya Senga, président de cet organisme, qui joue un rôle très important au Japon.

La secrétaire de M. Senga, qui a été relâchée par le commando, avec trois autres femmes, a déclaré que l'un des agresseurs lui avait remis un manifeste sur lequel on lit : « Vive l'empereur. Abolissez le traité de sécurité américano-japonais et amendez la Constitution. »

Selon la police, le commando appartient à la « Société du bouclier » (Tateno-Kai), formation d'extrême droite fondée par le romancier Yukio Mishima, qui s'était donné la mort en 1970.

Jeudi, en fin de matinée, un important dispositif policier avait été mis en place autour de l'immeuble dans lequel le commando demeurait retranché avec ses otages.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. FRANÇOIS CEYRAC

Le président de la République a reçu M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, jeudi 3 mars, en fin de matinée.

Le chef de l'Etat devait faire avec son interlocuteur un tour d'horizon de la situation économique et sociale, le président du C.N.P.F. insistant sur les mesures qu'il estime souhaitables pour remédier à l'insuffisance des investissements productifs et sur la nécessaire coordination des moyens publics et privés de la France pour améliorer son commerce extérieur.

M. Ceyrac devait en outre présenter à M. Giscard d'Estaing le programme des assises nationales du patronat, qui doivent avoir lieu à Paris du 15 au 18 octobre prochain, sur l'amélioration des conditions de travail et le rôle des entreprises dans l'aménagement du territoire face aux collectivités locales. Il n'était pas question, officiellement, que les deux interlocuteurs abordent les questions politiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNILEVER EN 1976

Les ventes ont augmenté de 14 % et atteignent 36,5 milliards de florins, dont 11 milliards pour le quatrième trimestre, soit 12 % en plus.

Les bénéfices d'exploitation se sont accrus de 53 % et s'élèvent à 2,6 milliards de florins, dont 687 millions pour le quatrième trimestre, en augmentation de 3 %.

Les bénéfices revenant aux actions ordinaires ont augmenté de 73 % pour l'année et s'élèvent à un peu plus de 1 milliard de florins, dont 332 millions de florins pour le quatrième trimestre, soit 14 % en plus.

En Europe, malgré des marges bénéficiaires encore trop basses en général, les résultats se sont nettement améliorés en 1976 par rapport à 1975 qui fut très décevante.

Dans la plupart des pays hors d'Europe les ventes et les bénéfices ont été meilleurs en général. En Amérique du Nord, les résultats ont été généralement satisfaisants.

IMMOFFICE

Le conseil d'administration d'Immoffice, réuni le 16 février 1977, a examiné les comptes de l'exercice 1976 qui font ressortir, après déduction de toutes charges, amortissements et provisions, un bénéfice net de 22 246 982,79 F, se comparant à 19 806 461,07 F pour l'exercice 1975.

Le bénéfice net par action s'élève à 14,83 F contre 13,20 F au 31 décembre 1975, marquant une progression de 12,35 F.

Dans le souci de respecter les recommandations formulées par les pouvoirs publics dans le cadre du plan anti-inflation, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 19 avril 1977, de porter le dividende par action de 12 F à 12,80 F, représentant ainsi une progression de 6,5 %.

Les perspectives de l'exercice 1977 sont favorables et devraient se traduire par une progression du bénéfice net par action de l'ordre de 20 %.

PONY FRANCE - MAG INTERNATIONAL

Au cours de l'assemblée générale des actionnaires du 20 décembre 1976 et de la déclaration de souscriptions et de versement du 30 décembre 1976, la collectivité des associés décide d'augmenter le capital social de 4 millions 500 000 francs.

Ledit capital précédemment fixé à 1 500 000 francs a ainsi été porté à 6 millions de francs.

La société Mitsubishi et la société Hutchinson, dont la C.F.R. détient 80 % des actions, sont les principaux actionnaires de Pony-France - Mag International.

Le siège social est établi 3, avenue Hoche, 75008 Paris.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	2 1/2	2 3/4	10	10 1/2
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	2 1/4	2 3/4	10 1/2	10 3/4
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 1/8	2 5/8	10 7/8	11 1/8
6 mois ..	5 3/8	5 7/8	4 3/8	4 7/8	2 1/8	2 5/8	11 5/8	11 7/8



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 MARS

Hausse de l'or

Le fait marquant de cette séance de mercredi a, sans conteste, été la nouvelle et forte hausse des cours de l'or à Paris, dans un marché qui reste néanmoins très étroit — cent cinquante lingots de 1 kilo seulement, ont été échangés à 23 500 francs contre 23 130 francs la veille. Les spécialistes soulignaient que, cette fois, Paris ne faisait pas cavalier seul, le « fixing » de Londres ayant également fait un bond notable, sans doute dans la perspective d'enchères élevées lors de la première adjudication mensuelle d'or par le Fonds monétaire international aux États-Unis ce mercredi dans la soirée.

De son côté, le napoléon n'a progressé que de 1 F à 238 F, le volume global de transactions s'élevant à 6,08 millions de francs contre 7,3 millions mardi, ce qui est fort peu.

Les échanges sont restés désespérément maigres sur le marché des actions où la tendance a été très irrégulière, hausses et baisses des valeurs françaises s'équilibrant, à peu de chose près.

De fait, à 13 h. 30, le nouvel indice de la Chambre syndicale n'avait pratiquement pas varié par rapport au précédent (— 0,04 %)

Quelques compartiments, pourtant, sont parvenus à tirer tout juste leur épingle du jeu : la construction électrique, la métallurgie, les pétroles et les chimiques. A l'inverse, la construction mécanique, et les services publics ont subi quelques dommages tandis que les alimentaires, le bâtiment et les magasins étaient, par solde, équilibrés.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont repris leur vigoureux mouvement de redressement, les américaines progressant de manière moins notables. Les allemandes sont restées fermes de même que les pétroles internationaux où seuls, Pétrofina et Royal Dutch se sont effrités.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/2 %

LONDRES

Inquiet de la situation chez British Leyland, le marché se montre assez circonspect, jeudi matin. La tendance demeure néanmoins soutenue dans l'espoir d'une réduction du taux de l'escompte. Légers progrès des industrielles et des Fonds d'État à court terme. Stabilité des pétroles. Allure indécise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 145 35 contre 145 05

VALEURS	CLOTURE 2/3	COURS 3/3
War Loan 3 1/2 %	28 ...	28 ...
Beecham	422 ...	428 ...
British Petroleum	888	890 ...
Shell	505 1/2	508 1/2
Vickers	163 ...	165 ...
Imperial Chemical	332 1/2	336 1/2
Courtaulds	115 ..	117 ..
De Beers	221 1/2	222 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	196 ...	197 ...
*West Driefontein	18 5/8	18 3/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

U.C.B.-C.F.E.C. — Résultat net consolidé pour 1976 : 145,4 millions de francs contre 158,9 millions. Les actionnaires d'U.C.B. encaisseront un dividende global inchangé de 12 francs.

FERODO. — Le bénéfice net pour 1976 atteint 63,11 millions de francs, marquant une progression de 73 % d'une année sur l'autre. La marge brute (y compris les provisions à caractère de réserve pour 10,9 millions de francs) s'élève à 138,38 millions de francs (9 % du chiffre d'affaires). Dividende net de 18,80 francs (+ 6,8 %) et global de 28,20 francs.

CLUB MEDITERRANEE. — Résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 1976 : 51,77 millions de francs (+ 29,2 %) Dividende global de 6,39 francs (+ 8,5 %) s'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 6).

BANQUE REGIONALE DE L'AIN. — Bénéfice net pour 1976 : 3,55 millions de francs contre 2,95 millions. Dividende global inchangé de 9,75 francs s'appliquant à un capital augmenté d'un tiers, pour moitié en numéraire et pour l'autre par attribution gratuite.

U.I.S. — Bénéfice net pour 1976 : 19,76 millions de francs contre 24,02 millions. Dividende de 20,50 francs contre 16,75 francs, soit globalement 20,54 francs contre 16,76 francs.

GRANDS TRAVAUX DE L'EST. — Avec un chiffre d'affaires en progression de 8 %, le résultat net de l'exercice 1976 devrait se situer à un niveau supérieur à celui enregistré en 1975 (12,84 millions de francs).

NEW-YORK

Irrégulier

Le mouvement de reprise enregistré depuis le début de la semaine à Wall Street s'est arrêté mercredi et, à l'issue d'une séance marquée par une tendance très irrégulière, l'indice des industrielles s'est inscrit à 942,07, en repli de 2,66 points. Sur 1 858 valeurs traitées, 696 ont baissé, 672 ont progressé et 490 n'ont pas varié. Le marché est resté modérément actif : 18,01 millions de titres ont changé de mains contre 19,48 millions la veille.

Ce coup d'arrêt n'a pas surpris les professionnels, qui s'y attendaient peu ou prou, soulignant une fois de plus le caractère technique et assez précaire du redressement opéré durant les deux précédentes séances

De toute évidence, les opérateurs demeurent sensibilisés par le risque inflationniste, préférant se cantonner dans un prudent attentisme tant qu'aucune information ne viendra démentir ou confirmer leurs craintes. Du coup, les déclarations optimistes du président de la Réserve fédérale sur les perspectives de croissance de l'économie américaine sont passées inaperçues.

VALEURS	COURS 1/3	COURS 2/3
Alcoa	53 3/4	53 3/4
A.T.T.	63 3/8	63 3/8
Boeing	43 5/8	43 1/8
Chase Manhattan Bank	31 ...	31 ..
Du Pont de Nemours	128 3/4	128 1/8
Eastman Kodak	75 3/4	75 1/8
Exxon	52 ...	52 1/8
Ford	58 5/8	58 1/2
General Electric	50 5/8	50 3/8
General Foods	32 ...	31 5/8
General Motors	71 5/8	71 ...
Goodyear	21 1/4	21 1/2
I.B.M.	277 ...	276 1/2
I.T.T.	33 1/8	32 3/4
Kennecott	27 1/2	27 1/2
Mobil Oil	67 5/8	67 1/2
Pfizer	28 ...	27 7/8
Schlumberger	58 1/4	57 1/2
Texaco	28 1/8	27 7/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 3/8
Union Carbide	60 1/2	61 1/8
U.S. Steel	46 3/8	46 1/2
Westinghouse	17 3/8	17 3/8
Xerox	50 7/8	50 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/3	3/3
1 dollar (en yens) ..	281 75	281 35

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc 1976.)

	1er mars	2 mars
Valeurs françaises ..	93,7	93.6
Valeurs étrangères ..	100,6	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,7	60,8

BOURSE DE PARIS - 2 MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 982	4 980	5 .
Canada ($ can. 1)	4 758	4 771	4 71
Allemagne (100 DM)	208 700	208 250	206 50
Autriche (100 sch.)	29 380.	29 330	29 35
Belgique (100 F.)	13 622	13 692	13 45
Danemark (100 krd)	84 880	84 720	83 50
Espagne (100 pes.)	7 223	7 225	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 536	8 537	8 57
Italie (1 000 lires)	5 634	5 635	5 525
Norvège (100 k.)	94 890	94 670	94 .
Pays-Bas (100 fl.)	200 010	199 860	198 50
Portugal (100 esc.)	12 910	12 885	12 75
Suède (100 krs)	118 400	118 170	117 50
Suisse (100 fr.)	194 240	195 675	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	23130	23500
Or fin (kilo en lingot)	23185	23450 ..
Pièce française (20 fr.)	237	238
Pièce française (10 fr.)	203 20	204
Pièce suisse (20 fr.)	220 ..	218
Union latine (20 fr.)	195 50	203
Souverain	220 10	218 50
Pièce de 20 dollars	1052	1099 60
Pièce de 10 dollars	562	565 20
Pièce de 5 dollars	342 50	...
Pièce de 50 Pesos	926	948 ..
Pièce de 10 florins	208 50	209 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1977 a été tiré à 569 989 exemplaires.

LE RÉFÉRENDUM ÉTANT FIXÉ AU 24 AVRIL

Djibouti accèdera à l'indépendance fin juin 1977

Le référendum sur l'indépendance de Djibouti sera organisé le 24 avril prochain à la proclamation de cette indépendance interviendra entre le 20 et le 30 juin, a annoncé mercredi après-midi 2 mars M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

M. Stirn a précisé que cette décision avait été prise *« d'un commun accord sans aucune réserve »* entre la France et les participants à la conférence de Paris sur l'avenir du territoire.

Vendredi, les participants décideront si des élections pour une nouvelle assemblée pourraient se dérouler le même jour que le référendum.

Les entretiens de ce jeudi 3 mars sont consacrés à la discussion d'éventuels accords de coopération entre la France et le futur Etat. Les délégations de Djibouti ont toutes exprimé leur satisfaction. Il s'agit du président du Conseil de gouvernement, M. Abdallah Kamil, accompagné de trois ministres, de la L.P.A.I. (Ligue populaire africaine pour l'indépendance), de la majorité parlementaire, du F.L.C.S. (Front de libération de la côte des Somalis) et d'une fraction dissidente de l'UNI (Union nationale pour l'indépendance).

M. Barkat Gourat, dirigeant de la majorité parlementaire, a déploré mercredi le refus de trois mouvements de venir à Paris. Il s'agit de l'UNI, de l'ancien président du Conseil du gouvernement, M. Ali Aref, du M.P.L. (Mouvement populaire de libération, Jeunes Afars d'extrême gauche) et du M.L.D. (Mouvement de libération de Djibouti), dont le siège est en Ethiopie.

Dans une déclaration à l'A.F.P., le chef de la délégation du F.L.C.S. a assuré, mercredi, être venu à Paris pour *« négocier sans abdiquer nos principes le processus d'accession à l'indépendance »* et affirmé que son mouvement *« n'était pas une émanation de la Somalie »*, celle-ci *« le soutenant sans conditions au même titre que d'autres pays amis »*.

Pour sa part, l'Union nationale pour l'indépendance a dénoncé la politique française dans un communiqué publié le 1er mars à Paris. L'UNI déclare notamment :

« M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, voudrait, par des réunions préparatoires, nous mener droit à l'annexion par la Somalie communiste.

» M. Stirn semble prendre ses désirs pour des réalités, car les Afars ne s'inclineront pas et sont plus que jamais déterminés à défendre leur existence et leur pays, face aux visées annexionnistes communistes. »

« Ils se réservent le droit de faire appel à une aide extérieure », ajoute le texte signé par M. Ahmed Kassim, représentant de l'UNI en Europe.

D'autre part, dans un texte qu'il nous a fait parvenir sous la signature de son vice-président, M. Mohamed Adoyta, le Mouvement populaire de libération de Djibouti (M.P.L.) déclare notamment :

« Dans le concert « unanime » des politiciens traditionnels il y a une fausse note. Depuis l'été, le Mouvement populaire de libération, qui fut à l'initiative des grandes manifestations populaires d'avril et mai, et qui refuse de jouer le jeu, organise une véritable opposition populaire, tant dans la capitale que dans les villages, à ce qu'il considère comme un processus néo-colonial.

» La croissance rapide de l'influence du M.P.L., soutenue par les résolutions de l'ONU et de l'O.U.A., l'opposition, de plus en plus explicite dans le peuple à la politique du gouvernement dit d' « union », permettent de s'interroger sérieusement sur les intentions de M. Stirn quand il parle « d'unanimité et de consensus » pour la « table ronde de Paris », alors que le M.P.L. n'y participe pas. Les événements, depuis le début de février, sont suffisamment graves pour renforcer cette inquiétude. (...)

» Tout montre qu'à cette « table ronde », il s'agit de constituer précipitamment un gouvernement autochtone selon les vœux de la France, d'établir des institutions permettant de consolider le pouvoir absolu d'un parti unique, d'empêcher ainsi, avant même l'indépendance, tout débat public et démocratique sur le contenu de l'indépendance. »

● *Le calendrier prévu pour la dissolution de l'actuelle Assemblée territoriale de la Polynésie française*, et pour la discussion du projet de loi sur le futur statut du territoire par une Assemblée renouvelée sera respecté, a confirmé M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Dans un communiqué publié, mardi 1er mars, une délégation polynésienne du Front uni pour l'autonomie interne, composée du sénateur Daniel Millaud, de MM. Frantz Vanizette et Henri Bouvier, précise que cette confirmation est intervenue lors d'un premier entretien qu'elle a eu, lundi avec M. Poniatowski, en présence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS FRANÇAIS NE PARTICIPERONT PAS AU CONGRÈS DE L'ALLIANCE POPULAIRE DE M. LOPEZ RODO.

Interrogé par le correspondant à Paris du quotidien espagnol *El País*, au sujet d'une déclaration de M. Lopez Rodo, M. Jacques Dominati, secrétaire général des Républicains indépendants, a déclaré que M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et lui-même *« avaient eu un contact privé avec M. Rodo lors de sa venue à Paris et que, par conséquent, cette rencontre ne donnait lieu à aucun commentaire »*. M. Dominati a précisé que *« les R.I. avaient eu de nombreux contacts avec plusieurs partis espagnols et qu'ils n'entretenaient aucun lien privilégié avec l'un d'entre eux »*. M. Dominati a ajouté que *« les républicains indépendants ne participeraient pas au congrès de l'Alliance populaire le 6 mars prochain »*.

[M. Lopez Rodo, ancien responsable du Plan dans le gouvernement Carrero Blanco, dirigeant de l'Alliance populaire, une des formations qui se situent le plus à droite sur l'échiquier politique espagnol, a affirmé récemment que les R.I. étaient les « partenaires » de l'Alliance populaire (« le Monde » du 3 mars).

La participation d'un membre du comité politique des R.I. au congrès de l'Alliance populaire avait été évoquée dans les milieux politiques espagnols.]

EUGÉNIE BRAZIER VIENT DE MOURIR

La dernière « mère »

Eugénie Brazier vient de mourir. C'était la dernière de ces « mères » lyonnaises qui firent la renommée d'une cuisine qui fait saliver tant de gourmets.

Il est loin, le temps où la mère Brazier débuta rue Royale. Curnonsky nota en 1925 qu'il y a à Lyon deux sortes de restaurants, mais que l'on reconnaît le vrai restaurant lyonnais à ce que le plancher est couvert de sciure de bois et surtout à ce que la cuisine est placée bien en vue au milieu du local, et il citait Brazier comme le type parfait du genre.

Jusqu'à la guerre, la mère Brazier servit au n° 12 de la rue Royale son immuable menu. Il coûtait 30 francs, avec terrine maison, quenelles au gratin, poularde au foie gras, entremets, fromages et fruits. Puis, laissant la rue Royale à son fils et à sa belle-fille, elle s'installa au col de la Luère, qu'elle vendit l'an dernier.

Cette cuisine lyonnaise, qu'après la mère Fillioux la mère Brazier rendit célèbre dans le monde entier, les Parisiens pourront la découvrir le 11 mars prochain dans un dîner du Salon des arts ménagers. — L. R.

A Paris

UNE MANIFESTATION DES OUVRIERS DU LIVRE

Un peu plus d'un millier de travailleurs du Livre se sont rassemblés, ce jeudi 3 mars, autour de la porte Saint-Denis, à Paris, pour se rendre en cortège jusqu'au siège du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal. Là ils entendaient remettre à M. Mottin, médiateur désigné dans le conflit du « Parisien libéré », le résultat du référendum organisé après la publication de son rapport. Un urne disposée sur le toit d'une camionnette, en tête du défilé, annonçait en grands chiffres ce résultat : 82,48 % des travailleurs ont voté contre. Devant cette camionnette avaient pris place les responsables du comité intersyndical C.G.T. du Livre parisien, organisateur de la manifestation, ainsi que M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. ; Jack Ralite, sénateur de Paris (P.C.), et Villa, député de Paris (P.C.).

Les premiers rangs de la manifestation étaient précédés d'un quartette de jazz qui comblait les intermèdes entre deux slogans repris par le cortège, aux cris de : « Non Mottin, chômage au « Parisien » et « Non à la répression, oui à la négociation. » Les manifestants sont arrivés au carrefour du boulevard des Italiens et de la rue de Richelieu où un cordon de gardiens de la paix leur interdisait l'accès de l'Opéra. Après une brève négociation, les responsables syndicaux ont demandé à la manifestation de se diriger vers le Conseil d'Etat par la rue de Richelieu « sans provocation et avec responsabilité ». Peu avant midi, le cortège approchait de la place du Palais-Royal.

UN CORTÈGE DE FEMMES ENCEINTES POUR SOUTENIR LA MATERNITÉ DES LILAS

Mercredi 2 mars, Faubourg-Saint-Antoine, à Paris la robe se portait ample et le bébé se portait haut : les « femmes enceintes » ont manifesté en faveur de la clinique des Lilas, maternité qui pratique la « naissance sans violence » chère au docteur Leboyer et qui est menacée de disparaître à cause de difficultés financières (*le Monde* du 25 décembre 1976). En fait, plus d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants de militants du Planning familial, du MLAC, de la C.F.D.T. ont défilé de la Bastille à l'hôpital Saint-Antoine en scandant, *« Veil des ronds, les Lilas refleuriront. »*

En tête de cortège, une walkyrie en cache-poussière à fleurs fait hardiment claquer la bannière : *« Ce n'est pas aux médecins que notre corps appartient. »* Un jeune homme barbu supporte, sans mauvaise humeur, le poids conjugué du cabas-retour-de-marché et de l'enfant en bas âge. A voir, par centaines à la fois militants et « rigolards », ceux qu'on assimile à des marginaux, réclamer *« des enfants, quand nous le voudrons, comme nous le voudrons »*, on ne peut s'empêcher de penser à une autre « normalité » avec ces nouveaux parents, ces femmes qui savent être énergiques, ces hommes qui osent câliner leurs enfants. « Normalité » à double tranchant, comme lorsqu'un enfant hurle « assez » au moment où papa entonne la litanie *« pouvoir médical, pouvoir du capital »*.

LA VENTE D'OR DU F.M.I. S'EST FAITE A DES PRIX RECORD

Après la septième vente aux enchères d'or du Fonds monétaire, qui s'est faite aux prix les plus élevés jusqu'alors enregistrés, le mouvement de hausse s'est ralenti. A Londres, l'once a été cotée par opposition jeudi matin 3 mars 145,35 dollars (contre 145,65 la veille). Le marché avait anticipé les résultats de l'adjudication.

A B C D E F G